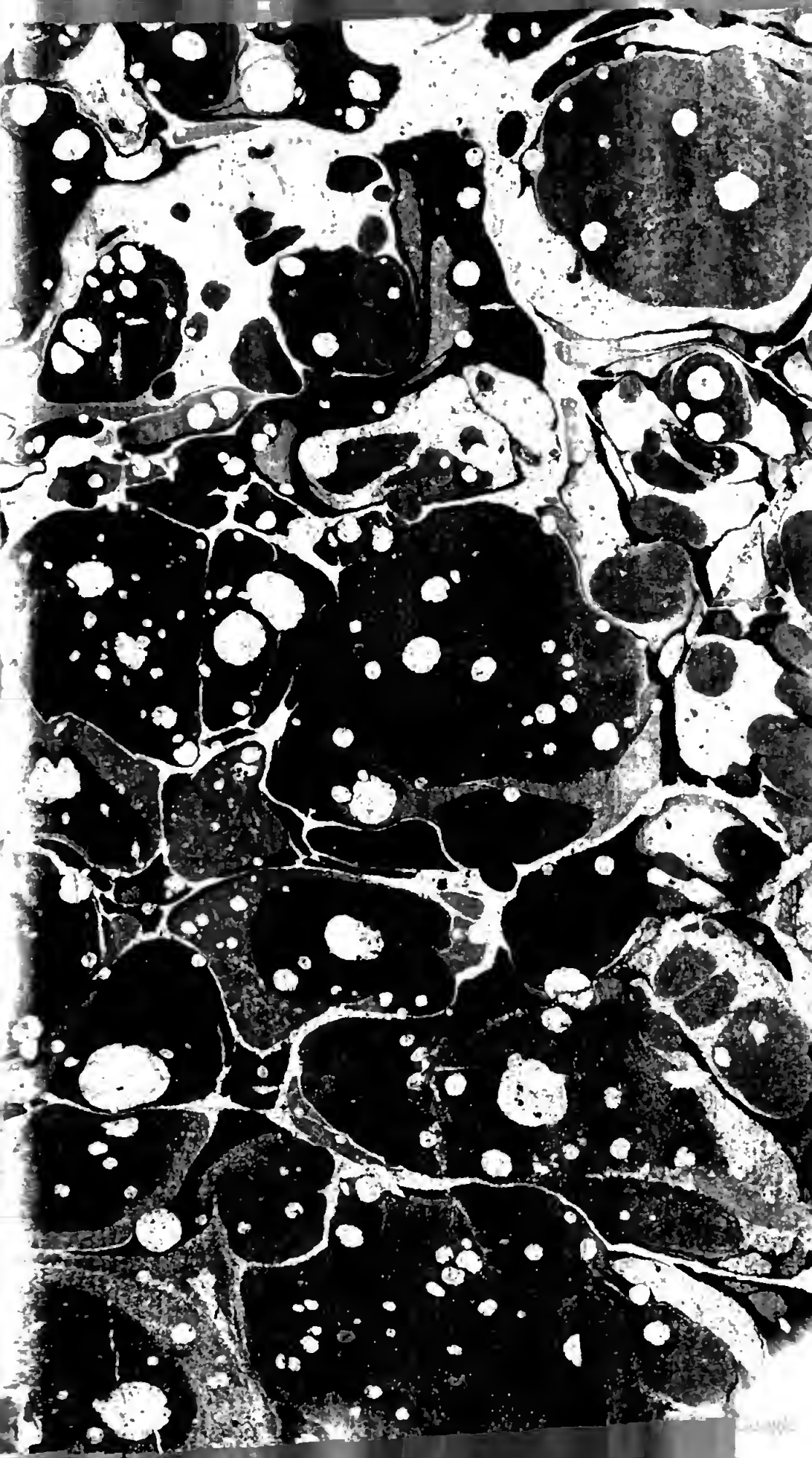

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 165 29 919
Sala Grande
Scansia 10 Palchetto 1
N.° d'ord. 2 29

Palat. X 17 (1)

56918b

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM:

C'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République.

TOME QUINZIÉME,

Par M. CREVIER, *Profeſſeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais; pour ſervir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

A PARIS,

Chez { Les FRERES ESTIENNE, rue S. Jacques, à la Vertu.
SAILLANT, rue Saint-Jean-de-Beauvais.
DESAINT, rue du Foin.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

LISTE

Des noms des Consuls, & des années que comprend ce Volume.

A. HIRTIUS. C. VIBIUS PANSA.	AN. R. 709. AV. J. C. 43.
M. ÆMILIUS LÉPIDUS II. L. MUNATIUS PLANCUS.	AN. R. 710. AV. J. C. 42.
L. ANTONIUS. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS II.	AN. R. 711. AV. J. C. 41.
CN. DOMITIUS CALVINUS II. C. ASINIUS POLLIO.	AN. R. 712. AV. J. C. 40.
L. MARCIUS CENSORINUS. C. CALVISIUS SABINUS.	AN. R. 713. AV. J. C. 39.
AP. CLAUDIUS PULCHER. C. NORBANUS FLACCUS.	AN. R. 714. AV. J. C. 38.
M. AGRIPPA. L. CANIDIUS GALLUS.	AN. R. 715. AV. J. C. 37.
L. GELLIUS POPLICOLA. M. COCCEIUS NERVA.	AN. R. 716. AV. J. C. 36.
L. CORNIFICIUS. SEX. POMPEIUS.	AN. R. 717. AV. J. C. 35.

LISTE DES CONSULS.

An. R. 718. Av. J. C. 34.	M. Antonius II. L. Scribonius Libo.
An. R. 719. Av. J. C. 33.	C. Julius Cæsar Octavianus II. L. Volcatius Tullus.
An. R. 720. Av. J. C. 32.	Cn. Domitius Ahénobarbus. C. Sosius.

****

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le quinziéme Tome de l'*Hiſtoire Romaine*, par M. Crevier, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 9 Décembre 1747.

SECOUSSE.

HISTOIRE

HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-HUITIÉME.

§. II.

Dispositions des deux Consuls par rapport à l'état actuel de la République. Le Sénat, contre l'avis de Ciceron, ordonne une députation à Antoine. Octavien est revêtu du titre & de l'autorité de Propréteur. Cicéron se rend caution pour lui envers le Sénat. Statue décernée à Lépidus. Instructions données aux Députés du Sénat. Sulpicius l'un d'eux meurt en arrivant au camp d'Antoine. Mauvais succès de la Députation. Le Sénat déclare qu'il y a tumulte. Statue décernée à Sulpicius. Nouvelle Députation à Antoine ordonnée par le Sénat. Cicé-

ron que l'on avoit mis au nombre des Députés, s'en excuſe, & fait ainſi manquer l'affaire. Lépidus écrit au Sénat pour l'exhorter à la paix. Cicéron s'y oppoſe. Lettre d'Antoine à Hirtius & à Octavien. Hirtius & Octavien s'approchent de Modéne. Pigeons employés pour porter & reporter des avis. Combat où Panſa eſt bleſſé. Antoine en s'en retournant à ſon camp eſt attaqué & battu par Hirtius. Octavien reſté à la garde du camp, le défend contre Lucius frere d'Antoine. Le Sénat fait valoir exceſſivement l'avantage remporté ſur Antoine. Nouveau combat, où les Lignes d'Antoine ſont forcées. Hirtius eſt tué. Antoine léve le ſiége, & gagne les Alpes. Octavien ne le pourſuit point. Difficultés de développer les intrigues du tems qui ſuivit la levée du ſiége de Modéne. Mort de Panſa. Antoine eſt déclaré ennemi public. Généroſité d'Atticus. Le Sénat travaille à abaiſſer Octavien. Mot équivoque de Cicéron au ſujet du jeune Céſar. Projets & intérêts contraires d'Octavien & du Sénat. Le Sénat donne à Octavien un prétexte, dont celuici profite pour ſe déclarer. Octavien ſe

rapproche d'Antoine. Il invite à ſe liguer avec lui Lépidus & Pollion. Il aſpire au Conſulat. Cicéron eſt ſa dupe & l'appuye. Le Sénat rejette la demande d'Octavien. Jonction de Lépidus avec Antoine. Le Sénat a recours à Octavien : qui profite de l'occaſion pour envahir le Conſulat. Plaintes de Brutus contre Cicéron, contenues dans deux Lettres, l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus. Fondation de la ville de Lyon.

A. HIRTIUS. VIBIUS PANSA.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

LEs Conſuls qui entroient en charge, étoient l'un & l'autre créatures de Céſar. Panſa lui devoit même ſon élévation par une raiſon particuliere. Car étant fils de proſcrit, il ne lui auroit pas été poſſible de parvenir aux honneurs, ſi Céſar n'eût levé la barriére que lui oppoſoient les loix de Sylla. Il paroît qu'ils étoient attachés non-ſeulement aux bienfaits, mais à la perſonne de leur ami. Ils chériſſoient ſa mémoire encore après ſa mort, comme Cicéron [a] le remarque expreſſément d'Hirtius : & ils étoient

Diſpoſitions des deux Conſuls par rapport à l'état actuel de la République.

[a] Meus diſcipulus . . . Valde amat illum quem | Brutus noſter ſauciavit. *Cic. ad Att.* XIV. 22.

An. R. 709. Av. J. C. 43. zélés, surtout ce dernier, pour la validité des Actes & des Ordonnances du Dictateur. Ainsi le Sénat, qu'Antoine appelloit alors avec assez de fondement le camp de Pompée, avoit des motifs de se défier de ces Consuls.

Cic. Phil. X. 16.

Cic. Phil. XIII. 26.

Mais d'un autre côté ils faisoient profession de penser en vrais & bons citoyens. Ils se montroient amis de la paix, du bon ordre, & des loix, jusqu'à consentir que le meurtre de César demeurât sans vengeance, plutôt que de donner lieu à une guerre civile : & surtout la conduite indécente & tyrannique d'Antoine les avoit révoltés, & ils étoient persuadés de la nécessité de le réduire, & de réprimer ses violences. Par cet endroit ils se trouvoient conformes au système du Sénat, dont le grand objet actuellement étoit la guerre contre Antoine, quoiqu'ils n'allassent pas toujours aussi vîte que l'eût souhaité cette Compagnie, & particuliérement Cicéron, dont l'ardeur ne pouvoit souffrir ni obstacle, ni retardement.

Le Sénat, contre l'avis de Cicéron, ordonne une députation à Antoine.

Cic. Phil. V.

Dès le premier Janvier, le Sénat s'étant assemblé, & les Consuls ayant proposé de délibérer sur la situation actuelle de la République, Cicéron vouloit que l'on agît avec toute la vigueur imagina-

ble. Fufius Calénus, qui avoit été Conſul quelques années auparavant, beau-pére de Panſa, premier opinant, avoit ouvert l'avis d'envoyer des Députés du Sénat à Antoine. Cicéron le réfute avec une véhémence étonnante, s'appuyant ſur des raiſons d'un très-grand poids. Il obſerve qu'il y auroit une inconſéquence viſible dans la conduite du Sénat, ſi après avoir loué dans l'aſſemblée du vingt Décembre précédent ceux qui avoient pris les armes contre Antoine, il ſe déterminoit treize jours après à entamer une négociation avec lui. Il fait appréhender que par cette démarche de foibleſſe on ne ralentiſſe les courages des ſoldats, & des peuples d'Italie, qui embraſſoient avec chaleur la cauſe publique. Enfin il prédit que cette Députation ſera infructueuſe. » [a] Si vous » chargez, dit-il aux Sénateurs, vos Dé» putés de prier Antoine, il vous mépri» ſera. Si vous prétendez lui intimer des » ordres, il ne vous écoutera pas. » Cicéron concluoit donc à pouſſer la guerre à toute outrance, & à donner pour cette fin plein pouvoir aux Conſuls, en les armant du Sénatusconſulte célébre auquel

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

a Legatos decernitis: si ut deprecentur, contemnet; si ut imperetis, non audiet. *Cic. Phil.* V. 25.

AN R. 709. AV. J. C. 43. on recouroit dans les preſſantes néceſſités, c'eſt-à-dire en leur ordonnant d'empêcher que la République ne ſouffrît aucun dommage.

Ces deux opinions contraires partagérent le Sénat : & le débat dura trois jours. Enfin Fufius l'emporta : & les Députés furent nommés, tous perſonnages Conſulaires, ſavoir le fameux juriſconſulte Ser. Sulpicius, Piſon beaupére de Céſar, & Philippus mari d'Atia mére d'Octavien. Mais en même tems il fut réſolu que l'on continueroit vivement tous les préparatifs néceſſaires pour la guerre. Et réellement Hirtius, quoique relevant de maladie, & n'étant pas encore bien rétabli partit peu de jours après à la tête d'un corps de troupes pour aller joindre le jeune Céſar, qui déja avoit commencé les hoſtilités contre Antoine, & lui avoit enlevé ſes éléphans & quelque cavalerie.

Octavien eſt revêtu du titre & de l'autorité de Proteur.

Un autre article mis en délibération par les Conſuls dans l'aſſemblée du premier Janvier, conformément au Décret du vingt Décembre précédent, c'étoient les récompenſes dont il convenoit d'honorer les Généraux & les ſoldats qui s'étoient déclarés en faveur de la République contre Antoine. L'affaire étoit très

délicate par rapport à Octavien, qu'il n'étoit sûr ni de mécontenter, ni de satisfaire, parce que d'une part le Sénat en avoit besoin, & que de l'autre il étoit dangereux de nourrir son ambition & ses trop hautes espérances. Cicéron ne balance point. Il veut qu'on le revête du titre de Propréteur, qu'on le fasse Sénateur, qu'on lui accorde le privilége de demander les charges plusieurs années avant l'âge prescrit par les loix : & tout cela passa : Philippus y fit ajouter encore l'honneur d'une statue. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cicéron se rend caution pour lui envers le Sénat.

Ce qu'il y a de plus singulier dans les discours de Cicéron sur ce point, c'est qu'il entreprend de dissiper les allarmes trop bien fondées de ceux qui appréhendoient que le fils de César ne marchât sur les traces de son pére. Il fait valoir l'attachement d'Octavien au Sénat. Il soutient que Brutus & Cassius n'ont rien à craindre d'un ennemi généreux, qui a sacrifié à la République tous ses ressentimens particuliers. Il va même jusqu'à se rendre caution pour ce jeune homme envers le Sénat. » Je [a] promets, dit-il, » j'assure, je garantis, qu'Octavien agira » toujours en bon citoyen comme il fait » aujourd'hui, & qu'il suivra les meil-

[a] Promitto, recipio, spondeo, P. C. C. Cæsarem ta-

An. R. 709. Av. J. C. 43. » leurs principes que nous puissions souhaiter. » Il promettoit ce qui ne dépendoit nullement de lui : & l'événement, comme l'on sait, prouvera bien qu'il s'étoit trop avancé. Mais il se croyoit sans doute obligé de tenir ce langage pour établir entre le Sénat & Octavien une confiance nécessaire, selon lui, au bien des affaires.

Le Sénat en comblant d'honneurs le jeune César, ratifia pareillement les promesses faites à ses troupes, & s'engagea à leur donner après la victoire, de l'argent, des établissemens, & exemption de service militaire, pour eux & pour leurs enfans.

Je ne fais point mention des éloges & des témoignages d'approbation & d'estime prodigués à Décimus : la chose parle d'elle-même. Mais le Sénat saisit l'occasion de tâcher de fixer la légéreté de Lépidus, qui jusques-là ne s'étoit pas déclaré. Il étoit beau-père de Brutus, ce qui devoit l'incliner en faveur du parti Républicain. D'une autre part sa vanité, sa folle ambition, n'étoient que trop capables de le déterminer, comme il ar-

Statue décernée à Lépidus.

Jam semper fore civem, qualis hodie sit, qualemque cum maximè esse velle & optare debemus. *Cic. Phil.* V. 51.

riva dans la ſuite, à ſe joindre à Antoine pour opprimer la liberté. On s'efforça donc de le retenir en lui décernant l'honneur d'une ſtatue dorée, que l'on placeroit ſur la Tribune aux harangues, ou en tel autre endroit de la ville qu'il lui plairoit de choiſir ; & cela ſous des prétextes tirés d'aſſez loin, & aſſez frivoles : hors un ſeul article vraiment agréable au Sénat ; je veux dire les ſervices que Lépidus avoit rendus à Sex. Pompée pour le rétablir dans tous ſes droits. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Inſtructions données aux Députés du Sénat. *Cic. Phil.* VI.

Quoique les partiſans d'Antoine euſſent fait paſſer dans le Sénat l'avis de la Députation, ils ne furent pas maîtres de dreſſer les inſtructions dont les Députés furent chargés. Elles étoient très ſévéres, & portoient injonction à Antoine de ceſſer d'attaquer Décimus Brutus Conſul déſigné, de lever le ſiége de Modéne, de ne faire aucun dégât dans la Province, de ſe retirer en deçà du Rubicon, pourvu qu'il ne s'approchât point de Rome plus près que la diſtance de deux *cens milles, de ne point faire de levées de ſoldats, enfin de remettre ſes intérêts & ſes prétentions à la déciſion du Sénat & du Peuple Romain. Cicéron, en rendant compte au peuple de ces inſtructions, a

* *Plus de ſoixante-ſix lieues.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. raiſon de dire que ce ſont moins des propoſitions de paix, que des ordres intimés à un rebelle. Il prédit en même tems d'une maniere bien poſitive qu'Antoine n'obéiroit pas : & ſa prédiction fut vérifiée parfaitement.

Sulpicius, l'un d'eux, meurt en arrivant au camp d'Antoine.

Des trois Députés du Sénat le meilleur, qui étoit Ser. Sulpicius, mourut en arrivant au camp d'Antoine. Il étoit déja malade lorſqu'il partit de Rome : & ce ne fut que par pure déférence pour la Compagnie dont il faiſoit un des principaux ornemens, qu'il accepta une commiſſion, où il ſentoit qu'il couroit riſque de la vie.

Cic. Phil. IX.

Mauvais ſuccès de la Députation.

Les deux reſtans, Piſon & Philippe, étoient l'un ami d'Antoine, l'autre mou par caractére. Auſſi s'acquittérent-ils de leur charge en hommes qui n'y apportoient pas un grand zèle, & ils ſe contentérent de remettre par écrit à Antoine les ordres dont ils étoient porteurs.

Cic. Phil. VIII. 20.

Celui-ci y eut ſi peu d'égard, qu'il fit battre ſur le champ les murailles de Modéne en préſence même des Députés. Il s'emporta beaucoup contre Cicéron, qu'il prétendit être l'auteur des inſtructions, dont il ſe tenoit fort offenſé. Il ſe plaignit du Sénat, qui le

Appian. Dio.

maltraitoit en faveur d'un enfant. (c'eſt ainſi qu'il nommoit Octavien.) Il déclara qu'il vouloit que Décimus payât pour tous les autres meurtriers de Céſar, afin que la mort de ce grand homme ne demeurât pas ſans être expiée, au moins par une victime. Il ne permit point aux Députés d'entrer, ſuivant leurs ordres, dans Modéne, pour conférer avec Décimus. Enfin il leur donna une réponſe altiére, & chargée de demandes qu'il ſavoit bien qu'on ne lui accorderoit jamais. La voici : elle commence d'une façon modeſte. « Je renonce au Gouver- *Cic. Phil.* VIII.
» nement qui m'a été donné par le
» Peuple : je quitte le commandement
» de l'armée : je ne refuſe point de ren-
» trer dans l'état d'un particulier : j'ou-
» blie tout : je me réconcilie avec tout
» le monde. « Mais il ajoute des conditions intolérables : « je demande que
» l'on accorde à mes ſix Légions, à ma
» cavalerie, aux troupes de ma garde,
» tout le butin qu'elles ont fait, & des
» établiſſemens en terres. Que ceux à
» qui de concert avec Dolabella j'ai don-
» né des terres, en demeurent en poſ-
» ſeſſion. Que les Ordonnances que mon
» collégue & moi nous avons rendues
» en nous fondant ſur les Mémoires de

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

AN. R. 709. AV. J. C. 45. » César, subsistent dans toute leur force. » Que l'on ne me demande point compte de l'argent * qui étoit dans le temple d'Ops. Que l'on accorde une amnistie à ceux qui sont avec moi pour tout ce qu'ils pourroient avoir fait » contre les loix. » Enfin il ne se proposoit pas d'abandonner ses prétentions sur le gouvernement de Décimus, sans en tirer une forte récompense. « Je remets, » disoit-il, le Gouvernement de la Gaule » Cisalpine; je demande celui de la Gaule nouvellement conquise par César, » avec six Légions, qui seront recrutées » de l'armée de D. Brutus : & je garderai ce Gouvernement aussi long-tems » que M. Brutus & C. Cassius tiendront » eux-mêmes des Gouvernemens de Provinces, soit pendant leur Consulat, » soit avec la qualité de Proconsuls. » On voit bien que cette mention du Consulat futur de Brutus & de Cassius étoit une ruse d'Antoine pour donner de la jalousie à Octavien, & pour lui faire sentir qu'en un besoin il n'étoit pas irréconciliable avec eux.

* *Cet argent se montoit à sept cens millions de sesterces, comme il a été dit ailleurs, c'est-à-dire à quatre vingts sept millions cinq cens mille livres de notre monnoie.*

Pison & Philippus étoient si peu affectionnés à la cause dont on les avoit chargés, qu'ils prirent sur eux de rapporter la réponse d'Antoine au Sénat, qui pouvoit passer pour une déclaration de guerre. Cicéron l'interpréta ainsi : & il vouloit qu'un rebelle aux ordres du Sénat, qu'un Romain qui assiégeoit dans une colonie Romaine un Consul désigné Général du Peuple Romain, fût déclaré ennemi public. Antoine avoit encore assez d'amis dans la compagnie pour parer ce coup. Il fut dit qu'il y avoit *tumulte*, mot plus doux que l'on substituoit à celui de *guerre*. Du reste tous les ordres furent donnés, on agit en tout, comme pour une guerre véritable, & même dangereuse. Les levées d'hommes & de deniers se continuérent. On fabriqua des armes de toute espéce. On ordonna, comme dans un péril voisin & pressant, que tous les citoyens prissent au lieu de la toge l'habit militaire. Tout annonçoit la guerre, dont néantmoins on n'admettoit pas le nom. Le zéle de Cicéron étoit si ardent, qu'il ne voulut point jouir du privilége qu'avoient les Consulaires de garder seuls l'habit de paix en de semblables rencontres. Il endossa avec les autres citoyens l'habit de guerre,

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Le Sénat déclare qu'il y a *tumulte*.

Cic. Phil. VIII. 32.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. pour les animer par ſon exemple à exclure toute eſpérance & toute propoſition de paix.

Statue décernée à Sulpicius. *Cic. Phil.* IX. Dans cette même idée il appuya fortement la propoſition faite par le Conſul Panſa d'honorer la mémoire de Ser. Sulpicius, qui étoit mort avec le caractére de Député du Sénat, & pendant qu'il en exerçoit les fonctions. Cicéron jugea avec raiſon que les honneurs décernés à Sulpicius ſeroient une flétriſſure pour Antoine ; & que le même monument qui conſerveroit le ſouvenir du Député du Sénat, rappelleroit la hauteur avec laquelle Antoine avoit mépriſé la Députation. Il opina donc pour ériger une ſtatue à Sulpicius : & ſon avis fut ſuivi, comme il paroît par le témoignage du Juriſconſulte Pomponius, qui aſſure que cette ſtatue ſubſiſtoit encore de ſon tems.

Pompon. de Orig. Juris.

Nouvelle Députation à Antoine ordonnée par le Sénat. *Cic. Phil.* XII. Cicéron ne put néantmoins empêcher que l'on ne remît ſur le tapis des projets de conciliation. Antoine avoit toujours des amis dans Rome. Tout récemment deux Préteurs, dont l'un étoit Ventidius, qui ſe rendit ſi célébre dans la ſuite, un Tribun en charge & deux Tribuns déſignés, étoient partis de la ville pour aller le joindre, ou lui rendre

ſervice en d'autres endroits de l'Italie. Calénus, qui demeuroit dans Rome, ne le ſervoit pas moins bien : & ce fut ſur ſes repréſentations, & ſur celles de Piſon, que le Sénat délibéra de nouveau touchant le moyen de terminer la querelle par un traité, plutôt que par la voie des armes. Panſa vint à leur appui : & l'on arrêta une nouvelle Députation compoſée de cinq perſonnages Conſulaires, au nombre deſquels on mit Cicéron lui-même. Il n'oſa dabord s'y refuſer : mais à la premiére aſſemblée du Sénat qui ſuivit, il expoſa dans un diſcours, qui eſt ſa douziéme Philippique, les raiſons invincibles qui l'obligeoient de s'abſtenir d'une ſemblable commiſſion. Il eſt certain que la perſonne de Cicéron ne pouvoit pas être agréable à Antoine, & que c'étoit une illuſion que de ſonger à négocier la paix par ſon entremiſe. Mais il attaque la délibération en elle-même, & il entreprend de prouver que vû le caractére d'Antoine, ſes injuſtices, ſes violences, ſon eſprit tyrannique, & le cortége de ſcélérats dont il étoit environné, on ne pouvoit pas eſpérer de finir cette affaire par un accommodement ; & qu'il falloit vaincre ou périr. Cicéron s'étant donc ainſi excuſé

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cicéron, que l'on avoit mis du nombre des Députés, s'en excuſe, & fait ainſi manquer l'affaire.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. de partir, les autres Députés restérent aussi dans Rome : & la délibération du Sénat n'eut point d'effet. Peu de tems après le Consul Pansa ayant fini tout ce qui le retenoit à la ville, alla se mettre à la tête des troupes levées par ses ordres, pour faire conjointement avec son collégue & avec le jeune César la guerre contre Antoine.

Lépidus écrit au Sénat pour l'exhorter à la paix. Cicéron s'y oppose.

Cicéron eut encore à soutenir un assaut dans le Sénat à l'occasion d'une lettre de Lépidus, qui exhortoit la Compagnie à la paix. Les représentations de Lépidus étoient d'autant plus capables de faire impression, qu'il commandoit une puissante armée, & que l'on avoit tout lieu de se défier de ses dispositions. Flottant & incertain, Lépidus se ménageoit avec le Sénat, & il étoit d'intelligence avec Antoine. Il lui envoya même du secours, mais avec la précaution singuliere de ne donner aucun ordre à l'Officier général qui le commandoit, & de ne lui point marquer auquel des deux partis il devoit se joindre. Silanus, c'étoit le nom de cet Officier, interpréta la volonté de son Général, & mena ses troupes dans le camp d'Antoine. Soit que ce fait ne fût pas encore arrivé dans le tems que Lépidus écrivoit au Sénat,

Dio.

ou que Cicéron voulût conniver à la dissimulation dont usoit cet esprit artificieux, il évite, en le réfutant dans sa treiziéme Philippique, de montrer aucun mécontentement contre lui, il lui donne même des éloges. Mais il persiste fermement dans son avis sur l'impossibilité de la paix. « Quelle [a] paix, dit-il, » peut-on avoir avec Antoine, pendant » qu'il n'est point de supplice exercé sur » ce misérable qui puisse satisfaire la juste » vengeance du Peuple Romain ? »

AN. R. 709. AV. J. C. 43. *Cic. Phil.* XIII.

Son zêle, toujours très vif, étoit animé actuellement par une lettre d'Antoine, dans laquelle il se voyoit attaqué nommément en deux différens endroits. Cette Lettre écrite par Antoine à Hirtius & à Octavien, avant que Pansa fût arrivé au camp, avoit été envoyée par Hirtius à Cicéron. Elle est rapportée tout au long dans la treiziéme Philippique; j'en transcrirai ici la plus grande partie, parce que c'est l'écrit le plus considérable qui nous reste d'Antoine, & que d'ailleurs elle est très adroitement tournée pour semer la division entre les partisans de César & ceux de Pompée

Lettre d'Antoine à Hirtius & à Octavien.

[a] Cum hoc pax esse quæ potest? cujus ne supplicio quidem ullo satiari videtur posse populus Romanus. Cic. *Phil.* XIII. 22.

AN. R. 709. réunis contre lui. Elle commence ainſi :
AV. J. C. 43. » La [a] mort de Trébonius, lorſque je l'ai
» appriſe, ne m'a pas cauſé plus de joie
» que de douleur. Il y a ſans doute lieu
» de ſe réjouir ; que ce ſcélérat ait ſatis-
» fait par ſa mort aux cendres & aux
» manes du grand homme contre la vie
» duquel il a conſpiré ; & que la Provi-
» dence des Dieux ſe ſoit manifeſtée
» avant la fin de l'année par le ſupplice
» qu'a déja ſubi un des parricides, &
» qui en menace un autre. Mais que
» Dolabella ait été déclaré ennemi public
» pour avoir tué un aſſaſſin, & que le
» fils d'un bouffon (c'eſt Trébonius qu'il
» déſigne par cette qualification injurieuſe) paroiſſe plus cher au Peuple
» Romain, que Céſar, pére de la Patrie, c'eſt-là un ſujet de gémiſſemens
» & de larmes. Ce qui ſurtout eſt déplorable, c'eſt que vous, Hirtius, qui
» êtes comblé des bienfaits de Céſar,
» & qui vous voyez élevé par lui à un

a Cognitâ morte Trebonii, non plus gaviſus ſum, quàm dolui . . . Dediſſe pœnas ſceleratum cineri atque oſſibus clariſſimi viri, & apparuiſſe numen Deorum intra finem anni vertentis, aut jam ſoluto ſupplicio parricidii, aut impendente, lætandum eſt. Hoſtem judicatum hoc tempore Dolabellam, eò quod ſicarium occiderit, & videri cariorem populo Romano filium ſcurræ, quàm C. Cæſarem, patriæ parentem, ingemiſcendum eſt. Acer-

» degré de fortune dont vous êtes vous- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
» même ſurpris ; & vous auſſi, jeune
» enfant, qui devez tout à ſon nom,
» vous ayez l'un & l'autre pour but de
» faire enſorte que la condamnation
» prononcée contre Dolabella paroiſſe
» légitime & qu'elle ait ſon effet ; que
» cette ſorciére que je tiens enfermée
» dans Modéne, (il entend Décimus)
» ſoit délivrée du ſiége ; & que Caſſius
» & Brutus acquiérent une puiſſance for-
» midable. »

Antoine prouve ce qu'il avance par un dénombrement de toutes les fauſſes démarches qu'il prétend avoir été faites par Hirtius & par Octavien contre les intérêts de leur parti. Il compte pour la premiére d'avoir [a] pris pour conſeil & pour chef Cicéron, l'un des vaincus : & il termine tout le détail de leur conduite par cette exclamation : « Que fe-
» roit de plus Pompée lui-même, s'il
» revenoit au monde ; ou ſon fils, s'il
» pouvoit être dans Rome? »

biſſimum verò eſt, te, A. Hirti, ornatum beneficiis Cæſaris, & talem ab eo relictum, qualem ipſe miraris ; & te, ô puer, qui omnia ejus nomini debes, id agere ut jure damnatus ſit Dolabella, ut venefica hæc liberetur ab obſidione, ut quàm potentiſſimus ſit Caſſius atque Brutus.

[a] Victum Ciceronem ducem habuiſtis.

An. R. 709. Av. J. C. 43. Il ajoute : » Vous [a] me dénoncez que » je ne dois point eſpérer de paix, ſi je » ne laiſſe Décimus ſortir de Modéne, ou » ſi je ne lui fournis des vivres. Eſt-ce-là » le vœu de ces vétérans que vous avez » ſéduits, & qui pourtant ſont encore » les maîtres de ſe décider ? Car pour » vous, l'engagement eſt pris ; vous vous » étes vendus ; & les flatteries que vous » avez écoutées, les préſens empoiſon- » nés que vous avez reçus, ne vous laiſ- » ſent plus la liberté de retourner en ar- » riére.

» Vous me dites qu'il a été fait men- » tion de paix dans le Sénat. Je n'attens » de ce côté aucune propoſition raiſon- » nable ni modérée. C'eſt [b] à vous plu- » tôt qu'il convient de conſidérer quel » eſt le plan le mieux entendu & le » plus utile parti, ou de venger la mort » de Trébonius, ou de venger celle de » Céſar ; ſi nous devons nous détruire

a Negatis pacem fieri poſſe, niſi aut emiſero Brutum, aut frumento juvero. Quid ? hoc placetne veteranis illis ? quibus adhuc omnia integra ſunt : quoniam vos aſſentationibus & venenatis muneribus veniſtis.

b Vos potius animadvertite utrum ſit elegantius & partibus utilius, Trebonii mortem perſequi, an Cæſaris : & utrum ſit æquius, concurrere nos quo faciliùs reviviſcat Pompeianorum cauſa toties jugulata, an conſen-

» mutuellement pour faire revivre la cause Av. R. 709.
» de Pompée, tant de fois terrassée & Av. J. C. 43.
» vaincue; ou nous réunir pour ne pas
» servir de jouet à nos ennemis communs,
» qui gagneront également à la ruine soit
» de vos forces, soit des miennes. Jus-
» qu'ici la fortune s'est épargné ce specta-
» cle, & n'a pas voulu voir deux mem-
» bres du même corps, deux armées du
» même parti combattre l'une contre l'au-
» tre, sous l'instigation de Cicéron qui
» cherche à les mettre aux mains. Certes
» il doit s'estimer bien heureux de vous
» avoir trompés par les mêmes titres &
» les mêmes honneurs, par lesquels il
» s'est vanté d'avoir trompé César. »

Antoine assure ensuite positivement qu'il avoit pour lui Lépidus & Plancus. Il en disoit trop, au moins par rapport à Plancus : mais on ne peut guéres douter qu'il ne fût en négociation avec l'un & avec l'autre.

Voici maintenant sa résolution finale : » Si [a] les dieux, dit-il, favorables, com-

tire, ne ludibrio simus inimicis : quibus utri nostrûm cecidérint, lucro futurum. Quod spectaculum adhuc ipsa Fortuna vitavit, ne videret unius corporis duas acies, lanistâ Cicerone, dimicantes : qui usque eo felix est, ut iisdem ornamentis deceperit vos, quibus deceptum Cæsarem gloriatus est.

a Si me rectis sensibus

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » me je l'eſpére, à la droiture de mes » intentions, me donnent un heureux ſuc- » cès, la vie me ſera douce & agréable. » S'il en arrive autrement, je jouis d'a- » vance avec une ſatisfaction infinie de » l'idée des ſupplices qui vous attendent. » Car puiſque les partiſans de Pompée, » tout vaincus qu'ils ſont, portent ſi loin » l'inſolence, que feront-ils, s'ils devien- » nent vainqueurs? C'eſt une expérience » que je vous laiſſerai à faire.

Pour ne pas les quitter néantmoins avec des paroles ſi dures, il ajoute une offre de réconciliation : » Quelle [a] que » ſoit, dit-il, l'injuſtice de mes amis à » mon égard, je puis oublier ce que j'en » ai ſouffert, s'ils peuvent eux-mêmes ou- » blier ce qu'ils ont fait, & s'ils ſont prêts » à ſe joindre à moi pour venger la mort » de Céſar. »

Cette lettre fourniſſoit à ceux à qui elle étoit écrite une belle matiére à réfléxions. On ne ſait pas avec certitude quel

euntem dii immortales, ut ſpero, adjuverint, vivam libenter. Sin autem aliud me fatum manet, præcipio gaudia ſuppliciorum veſtrorum. Namque ſi victi Pompeiani tam inſolentes ſunt, victores quales futuri ſint, vos potiùs experiemini.

a Denique ſumma judicii mei ſpectat huc, ut meorum injurias ferre poſſim, ſi aut obliviſci velint ipſi feciſſe, aut ulciſci parati ſint unà nobiſcum Cæſaris mortem.

effet elle produisit sur l'esprit d'Hirtius que la mort enleva bientôt après. Mais pour ce qui est d'Octavien, il en fit trop bien son profit, comme il paroîtra par la suite. Au moment même, elle n'opéra aucun changement dans la conduite extérieure des trois chefs qui soutenoient la cause du Sénat. Il semble qu'Hirtius & Pansa crussent nécessaire de châtier Antoine, pour l'amener à respecter l'autorité du Sénat & des loix; & qu'Octavien ne pensât pas pouvoir traiter sûrement avec lui, si auparavant il ne s'étoit vengé de ses mépris, & ne lui avoit fait sentir qu'il n'étoit pas un enfant, mais un homme bien mûr pour la prudence, & bien ferme dans l'exécution de ce qu'il avoit résolu. L'hiver seul les empêcha d'agir. Octavien étoit avec son armée au *Forum Cornelii*, aujourd'hui *Imola*: Hirtius occupoit Claterne * dans le même canton: & Pansa, qui resta dans Rome pendant les premiers mois de l'année, levoit des troupes à force. Antoine de son côté continua de bloquer Décimus dans Modéne. Ainsi se passa la mauvaise saison.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

* *Quaderna.*

Hirtius & Octavien s'approchent de Modéne. Pigeons employés pour porter & reporter des avis. *Appian. Dio.*

Dès qu'il fut possible de tenir la campagne, Hirtius & Octavien sachant que la disette devenoit pressante dans Mo-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. déne, se mirent en marche pour tenter le secours. Chemin faisant ils s'emparérent de Boulogne, qui leur ouvrit ses portes. Mais quand ils approchérent de la place assiégée, ils se trouvérent arrêtés par la petite riviére appellée * Scultenna, qu'Antoine avoit bordée de troupes. Il ne leur fut pas possible de la passer: seulement ils avertirent Décimus de leur présence par des signaux; & comme il n'y répondoit pas, ils se servirent d'un plongeur, qui nageant sous l'eau entra dans la ville, & porta aux assiégés la nouvelle du secours, gravée sur une lame de plomb très-mince qu'on lui avoit attachée au bras. On introduisit aussi du sel & d'autres provisions dans Modéne, par la même voie de la riviére. Les assiégeans s'en étant apperçus, tendirent des filets qui ne laissérent plus rien passer. Mais il n'y avoit pas moyen d'arrêter une espéce singuliére de courriers, qui entretinrent la communication entre les assiégés & l'armée du secours. C'étoient des pigeons, au cou desquels on attachoit des lettres, & qu'on lâchoit après les avoir tenu enfermés dans un lieu obscur où on leur faisoit souffrir la faim. Dès qu'ils se voyoient en plein air, ils dirigeoient leur vol vers l'endroit

* *Le Panaro.*

Frontin Strat. III. 13. & 14. *Plin.* X. 37.

ndroit où ils appercevoient du grain, AN. R. 709
'on avoit eu ſoin de mettre ſur les AV. J. C. 43.
ux les plus élevés : & ils portérent
ıſi & reportérent pluſieurs avis intéreſ-
ıs.

Il ne ſe fit d'ailleurs rien de mémorable
ſiége juſqu'à l'arrivée de Panſa : ſi ce
:ſt que le Préteur Ventidius, dont j'ai *Appian.*
narqué la ſortie de Rome, s'étant
ancé pour venir joindre Antoine avec
ux Légions qu'il avoit amaſſées dans
ı colonies de Céſar, en fut empêché
ır Hirtius & par Octavien. Il ſe retira
ınc dans le Picénum, où il leva une
ɔiſiéme Légion, attendant l'occaſion de
re uſage de ſes forces pour ſervir ſon
ıi & ſon protecteur.

Le quatorze Avril Panſa devoit arri-
r au camp d'Hirtius avec quatre Lé-
ɔns de nouvelles levées. A ſon appro-
:, amis & ennemis, tous ſe mirent
mouvement. Hirtius détacha la Lé-
ɔn Martiale avec ſa garde, ou cohorte
ɛtorienne, & celle d'Octavien, pour
ırer la marche de ſon collégue. An-
ne pour empêcher la jonction, par-
lui-même de ſon camp, où il laiſſa
cius ſon frére chargé du commande-
ıt en ſon abſence : & prenant deux
ſes meilleures Légions, deux cohor-

An. R. 709. Av. J. C. 43. tes Prétoriennes, la ſienne, & celle de Silanus, qui lui avoit été envoyée, comme je l'ai dit, par Lépidus, & de plus quelques corps de cavalerie & d'armés à la légére, il alla ſe poſter auprès du *Forum Gallorum*, aujourd'hui *Caſtel Franco*.

Combat où l'anſa eſt bleſſé. *Cic. ad Fam.* X. 30. *& Phil.* XIV.

Dès que la Légion Martiale, qui avoit quitté le ſervice d'Antoine pour ſe donner au jeune Céſar, apperçut les troupes du parti contraire, il ne fut pas poſſible de la retenir. Jamais l'animoſité n'eſt plus grande, que contre ceux dont on s'eſt ſéparé, & par qui l'on ſait que l'on eſt regardé comme traître. Panſa fut obligé de ſuivre le mouvement de cette Légion, & d'engager une action générale preſque malgré lui. Je n'entrerai point dans le détail de ce combat, qui fut très ſanglant. La cohorte Prétorienne de Céſar fut preſque entiérement taillée en piéces. La Légion Martiale ſouffrit auſſi beaucoup : & Panſa reçut deux bleſſures, dont la ſeconde fut ſi conſidérable, qu'elle le contraignit de quitter le champ de bataille, & de ſe faire reporter à Boulogne. Du côté d'Antoine la perte ne fut pas beaucoup moindre. Néantmoins l'avantage lui reſta, & il en eut l'obligation ſurtout à ſa cavale-

rie, qui étoit excellente. Mais ayant voulu forcer le camp où s'étoient retirés les vaincus, il fut repoussé. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Lorsqu'il s'en retournoit, Hirtius qui sur la nouvelle de ce qui se passoit, étoit accouru avec deux Légions, le rencontra au même lieu où s'étoit donnée la bataille : & tombant sur des troupes fatiguées, il prit aisément sa revanche. Les vainqueurs furent à leur tour taillés en piéces & mis en fuite. Antoine regagna son camp à la faveur de la nuit avec ce qu'il put sauver de ses soldats. Hirtius remporta deux Aigles & soixante-six drapeaux des ennemis.

Antoine en s'en retournant à son camp est attaqué & battu par Hirtius.

En son absence son camp fut attaqué par L. Antonius. Octavien, qui y étoit resté avec peu de monde, fit cependant une belle défense, & ayant obligé les assaillans de se retirer avec perte, il prit ainsi part à la gloire de cette journée, qui n'étoit point décisive, mais dont l'honneur demeura pourtant au parti du Sénat.

Octavien resté à la garde du camp, le défend contre Lucius frére d'Antoine.

Antoine dans la suite reprocha à Octavien, qu'il avoit fui en cette occasion, qu'il n'avoit reparu que deux jours après le combat, sans sa cotte d'armes, sans cheval. Mais le témoignage d'un ennemi est récusable. Octavien est loué *Suet. Aug.* 10.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. *Cic. Phil.* XIV. 28.

dans une lettre d'Hirtius, citée par Cicéron en plein Sénat, comme ayant fait preuve d'un grand courage. Le détail que j'ai donné du fait, eſt la traduction fidéle des paroles de Cicéron dans ſa quatorziéme Philippique. Quand on ne devroit pas prendre ce diſcours à la lettre, au moins je ne ſaurois me perſuader qu'il ſoit abſolument faux, & ſe réduiſe à un menſonge impudent.

Le Sénat fait valoir exceſſivement l'avantage remporté ſur Antoine.

Ce qui eſt vrai, c'eſt que l'avantage remporté ſur Antoine fut célébré dans le Sénat au-delà de toute meſure. Cicéron opina pour ordonner des fêtes de cinquante jours en action de graces : honneur exceſſif, & qui pour le nombre des jours paſſoit tout ce que la flaterie avoit pratiqué par rapport à Pompée & à Céſar. Il fut auſſi d'avis que l'on décorât chacun des trois chefs du titre d'*Imperator*, comme pour une glorieuſe victoire, & que l'on dreſſât aux dépens de la République un magnifique tombeau pour tous ceux qui avoient été tués dans le combat. Un article très judicieux, & digne de louange, c'eſt qu'il conſervoit aux péres & méres, aux femmes, enfans, & fréres des ſoldats qui étoient morts les armes à la main pour la défenſe de la cauſe publi-

que, les récompenſes qui leur auroient été données à eux-mêmes, s'ils euſſent été vivans. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cependant malgré ce grand éclat de félicitation & de triomphe, Décimus n'étoit point délivré, & Antoine preſſoit toujours le ſiége. Il fallut qu'Hirtius & Octavien livraſſent un nouveau combat, & attaquaſſent ſes retranchemens. Déja ils y avoient pénétré bien avant, lorſqu'Hirtius fut tué en combattant avec beaucoup de valeur. Octavien reſté ſeul, ſignala alors ſa bonne conduite & ſa bravoure. Il ſe maintint quelque tems en poſſeſſion du camp ennemi. Mais enfin Antoine ayant redoublé d'effort, le contraignit de ſe retirer. Il le fit en bon ordre : & l'on a remarqué qu'un porte-enſeigne mourant lui ayant remis ſon aigle, il la prit lui-même ſur ſes épaules, & chargé de ce poids honorable, leſſé & tout ſanglant, il rentra glorieux dans ſon camp, ayant tout l'avantage de ſon côté. Décimus en partagea honneur avec lui, par une ſortie qu'il : pendant le combat. Il n'eſt point douteux qu'Antoine n'ait été bien battu dans cette derniére action. La preuve en eſt qu'il prit enfin le parti de lever le ſiége, de gagner les Alpes à grandes jour-

Nouveau combat, où les lignes d'Antoine ſont forcées. Hirtius eſt tué. *Appian. Dio.*

Suet. Aug. 10. *Flor.* IV. 4.

Cic. ad Brut. I. 2. 4.

Antoine léve le ſiége, & gagne les Alpes.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. nées. Mais quoique vaincu, il n'étoit pas ſans reſſource. Il comptoit ſur l'amitié de Lépidus & de Plancus, & il étoit ſûr des trois Légions que Ventidius commandoit dans le Picenum. Il s'agiſſoit donc pour lui de ſe mettre à portée de recevoir les ſecours de ſes amis : moyennant quoi il eſpéroit bientôt devenir plus puiſſant & plus redoutable à ſes adverſaires qu'auparavant.

Octavien ne le pourſuit point.

Il auroit eu peine néantmoins à attendre le moment de profiter de ces renforts, ſi Octavien l'eût pourſuivi ſans lui donner de relâche. Ce jeune mais ruſé politique, qui ne prit jamais le change ſur les intérêts de ſon ambition, laiſſa exprès à ſon ennemi le tems de reſpirer. Il craignit de trop bien ſervir le parti pour lequel il avoit juſqu'alors combattu, perſuadé, non ſans fondement, que s'il ruinoit Antoine, le Sénat travailleroit enſuite à le ruiner lui-même.

Difficulté de développer les intrigues du tems qui ſuivit la levée du ſiége de Modéne.

Toute cette intrigue eſt pour nous très difficile à développer, faute de mémoires ſur leſquels on puiſſe prendre une entiére aſſurance. Deux choſes ſont conſtantes, l'une que le Sénat déſiroit paſſionnément de rétablir le Gouvernement Républicain, l'autre qu'Octavien

vouloit achever de le détruire, & s'éle- AN. R. 709.
ver sur les ruines de la liberté une puis- AV. J. C. 43.
sance pareille à celle de son grand on-
cle. Par une suite inévitable de cette con-
trariété de vûes, il régnoit entre eux
des défiances réciproques, & la seule
nécessité d'abattre Antoine leur ennemi
commun les avoit réunis. Dès qu'An-
toine réduit à fuir de devant Modéne,
ne fut plus en état de faire ombrage à
personne, la division, qui n'étoit que
suspendue entre les deux partis ligués
contre lui, se prépara à éclater. Le Sé-
nat, croyant n'avoir plus besoin d'Oc-
tavien, le négligea & travailla à l'abais-
ser: & Octavien se servit de ce prétexte
pour rompre ses engagemens avec le Sé-
nat, & pour exécuter en toute liberté
le dessein qu'il n'avoit jamais perdu de
vûe.

Voilà dans le général la vérité du fait,
qu'aucune dissimulation n'a pû obscur-
cir, parce que les événemens l'ont ma-
nifestée. Mais ce qui jette d'épais nua-
ges sur tous les détails, c'est que de part
& d'autre on cherchoit à se couvrir &
à cacher sa marche: & comme Octa-
vien est à la fin devenu le maître sous le
nom d'Auguste, & a même transmis sa
puissance à ses successeurs, il a bien été

An. R. 709. Av. J. C. 43. permis aux Ecrivains qui ont compoſé des hiſtoires ſous les premiers Céſars, de donner les preuves de l'ingratitude du Sénat; mais non pas de démaſquer Octavien. Et comment les Hiſtoriens vulgaires auroient-ils oſé dire nûment la vérité, puiſque Tite-Live lui-même, qu'Auguſte appelloit partiſan de Pompée, donnoit cependant pour vrai motif (ſi du moins l'Auteur des Epitomes a bien pris ſa penſée) ce qui n'étoit qu'un prétexte, & ſuppoſoit que les mauvais procédés du Sénat avoient été la cauſe déterminante de la réſolution que prit Octavien d'envahir le Conſulat?

Tac. Ann. IV. 34.

Epit. CXIX.

Tacite, non ſeulement libre par caractére, mais écrivant dans un tems de liberté, ſous l'Empire d'un des meilleurs Princes dont l'Hiſtoire conſerve le ſouvenir, a tracé un plan fidéle de la conduite d'Octavien, tel préciſément que je le ſuis. Suétone parle auſſi aſſez rondement. Mais ils s'en tiennent l'un & l'autre à une idée générale. Appien & Dion, qui entrent dans les détails, ont puiſé dans des ſources infectées d'adulation, & par conſéquent ne doivent pas être crûs ſans de bons garants. Auſſi leur arrive-t-il ſouvent de ſe trouver en

Tac. Ann. I. 10.

Suet. Aug. 12.

contradiction avec le peu qui nous reſte de monumens authentiques du tems dont il s'agit ici, c'eſt-à-dire, quelques lettres de Cicéron, & de ſes amis, ſurtout des deux Brutus. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Comme je ne prétens point charger mon ouvrage de diſſertations, qui ſont du reſſort des ſavans, je ne diſcuterai point les faits ſur leſquels je penſe que ſe ſont trompés ces deux Ecrivains Grecs. Je regarderai ce qu'ils ont écrit comme le plaidoyer d'Octavien : j'en ferai la comparaiſon avec les piéces que nous avons du parti contraire, & par là je tâcherai de démêler la vérité, que je préſenterai ſeule à mon Lecteur. Je reprens le fil de l'Hiſtoire.

Décimus n'eut pas plutôt ceſſé de craindre Antoine, qu'il commença à craindre Octavien. Pour éclaircir ſes ſoupçons, il voulut avoir une conférence avec lui : & il paroît par la maniére dont il s'en exprime dans une lettre à Cicéron, qu'il crut avoir lieu de n'en pas être mécontent. Octavien, qui étoit bien plus fin que lui, l'avoit trompé. XI. *ad Fam.* 13.

Cependant Panſa ſe mouroit à Boulogne des bleſſures qu'il avoit reçues dans le combat de *Caſtel Franco*. Se voyant ſans eſpérance, il manda Octa- Mort de Panſa.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. vien, &, si nous en croyons Appien, il lui révéla le complot des Sénateurs, & leur dessein de détruire les chefs du parti de César les uns par les autres. Il ajouta que sa vûe & celle de son collégue en faisant la guerre à Antoine, n'avoit été que de l'humilier pour le forcer de se réconcilier avec le fils de son bienfaiteur. Il finit en lui déclarant qu'il lui rendoit ses deux Légions, la Martiale & la Quatriéme, & qu'il feroit remettre à Décimus toutes les nouvelles levées.

Ce dernier fait est constant : & après la mort de Pansa, les troupes se distribuérent selon le plan exprimé dans le discours de ce Consul. Pour ce qui est des intentions de Pansa & d'Hirtius, elles peuvent avoir été telles qu'Appien les suppose. Mais s'il en est ainsi, on a lieu de s'étonner que Cicéron n'en ait eû aucun soupçon. Dans les lettres qu'il a écrites soit pendant leur Consulat, soit depuis leur mort, il les loue souvent, il ne suspecte leur fidélité nulle part, & il ne leur reproche autre chose que d'avoir manqué en quelques occasions d'activité & de prudence. D'ailleurs toute leur conduite, depuis la mort de César annonce des hommes sans doute

attachés à sa mémoire, mais ennemis des violences d'Antoine & de la tyrannie. S'ils ont eu des desseins secrets, c'est une chose sur laquelle on ne peut que deviner. An. R. 709. Av. J. C. 43

En effet dans un tems de factions & de troubles, toutes sortes de bruits trouvent créance auprès de ceux dont ils flattent les préventions. Ainsi pendant qu'Appien nous fait regarder Hirtius & Pansa comme dévoués à Octavien, celui-ci a été accusé par d'autres d'être l'auteur de leur mort; d'avoir fait tuer Hirtius dans la mêlée par les soldats même de ce Consul, & d'avoir engagé le médecin de Pansa à empoisonner ses plaies. Ces faits n'ont jamais été prouvés, & nous avons même une lettre de Brutus, dans laquelle il prend soin de disculper Glycon, le médecin de Pansa. On voit seulement par ces bruits si étranges, de quoi bien des gens croyoient capable un jeune ambitieux tel qu'Octavien. *Tac. Ann.* I. 10. *Suet. Aug.* 11. *Cic. ad Brut.* I. 6.

La mort funeste des deux Consuls étoit une grande plaie pour la République, qui se trouvoit tout d'un coup privée de ses chefs. On porta leurs corps à Rome, & on leur fit de magnifiques obséques, où éclata la douleur publi-

An. R. 709. Av. J. C. 43. *Val. Max.* V. 2.

que. Tous les Ordres de l'Etat parurent y prendre part : & l'on a remarqué que les Crieurs, dont le miniſtére doit intervenir dans les cérémonies des funérailles, ne voulurent point en cette triſte occaſion recevoir leur ſalaire. La douleur étoit pourtant plus vive & plus ſincére parmi le peuple, que parmi ceux qui étoient à la tête des affaires. Hirtius & Panſa avoient tenu une conduite mitoyenne, qui n'avoit dû pleinement ſatisfaire ni le Sénat, ni Octavien. Celui-ci les avoit trouvé trop attachés au Sénat, & le Sénat, trop tiédes pour la cauſe de la liberté. Cicéron exprime ce dernier ſentiment, en diſant au ſujet de leur mort : « Nous [a] avons perdu de » bons Conſuls, mais qui n'étoient que » bons.

Antoine eſt déclaré ennemi public. *Dio.*

Ce qui occupoit alors les zélés Républicains, c'étoit la penſée de profiter de la diſgrace d'Antoine, qu'ils regardérent dans le premier moment comme compléte. Dès que l'on ſçut la nouvelle de la levée du ſiége de Modéne, on reprit dans la ville l'habit de paix, comme la guerre étant finie, & l'on ordonna des Fêtes de ſoixante jours. Antoine, &

Cic. ad Fam. X. 21. & *ad Brut.* I. 5.

a Conſules duos, bonos quidem, ſed duntaxat bonos, amiſimus. *Cic. ad Brut.* I. 3.

ous ceux qui l'avoient ſecondé, furent déclarés ennemis publics, & il fut résolu qu'on les pourſuivroit vivement, juſqu'à ce que l'on eût entiérement acheté leur ruine. An. R. 709. Av. J. C. 43.

En même tems on établit une commiſſion pour faire la recherche de toute la conduite qu'Antoine avoit tenue dans ſon Conſulat, & pour réparer les torts & les injuſtices dont il s'étoit rendu coupable, ſoit envers la République, ſoit envers les particuliers. Le but que l'on ſe propoſoit, en annullant ſes Ordonnances, c'étoit que le contrecoup portât ſur les Actes de Céſar, dont il s'étoit autoriſé dans tout ce qu'il avoit fait. *Appian.*

Dans une telle circonſtance, où perſonne n'oſoit ſe dire ami d'Antoine, & où ceux qui lui avoient le plus d'obligation l'abandonnoient & ſe joignoient même à ſes ennemis, Atticus, malgré ſes liaiſons intimes avec Cicéron & avec Brutus, ſe montra ami fidéle d'un malheureux. Il protégea Fulvie ſa femme, que des créanciers aſſailloient de toutes parts, & à qui l'on ſuſcitoit mille avanies pour la dépouiller de ſes biens. Il mit en ſureté ſes enfans, qui couroient riſque de leur vie. Et on ne peut pas dire, comme le remarque fort bien Cor- Généroſité d'Atticus. *Corn. Nepos in vit. Att.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. nélius Népos, qu'en cela il agît par aucune vûe d'intérêt perſonnel. Car il n'y avoit point alors d'apparence qu'Antoine dût jamais ſe relever de ſa chûte, & tout le monde le croyoit perdu ſans reſſource.

Le Sénat travaille à abaiſſer Octavien. *Cic. ad Fam.* XI. & *ad Brut.* *Appian. Dio.*

Les Républicains rigides, qui ſuivoient à la lettre les maximes & les impreſſions de Brutus, n'avoient guéres moins à cœur de tenir bas le jeune Céſar, que de détruire Antoine. Comme donc ils dominoient alors dans le Sénat, tous les honneurs furent pour Décimus. Il fut chargé de la pourſuite d'Antoine: & le hazard ayant voulu que le jour anniverſaire de ſa naiſſance concourût avec celui du combat de Modéne, par lequel il avoit été délivré, on ordonna que ce jour fût marqué de ſon nom dans les Faſtes publics: enfin, ſous prétexte de quelques avantages remportés par lui pluſieurs mois auparavant ſur les peuples qui habitoient les Alpes, on lui décerna le triomphe. Au contraire Cicéron, qui gardoit plus de meſures, ayant opiné pour accorder à Octavien l'honneur de l'Ovation, eut contre lui preſque tous les ſuffrages. Et ce qui montre manifeſtement le deſſein d'affoiblir le jeune Céſar, c'eſt qu'on entreprit de lui ôter, &

Cic. ad Fam. XI. 4.

le faire paſſer ſous les ordres de Déci- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
nus la Légion Martiale & la Quatriéme. Mais les Sénateurs ne réuſſirent qu'à faire connoître leur mauvaiſe volonté. Ces Légions ſe trouvoient trop bien avec le Général qu'elles s'étoient choiſi, pour ſe laiſſer perſuader de le quitter. Le Sénat ne s'en tint pas là, & il ſe porta juſqu'à faire une eſpéce d'affront à Octavien.

Il s'agiſſoit d'acquitter les récompenſes promiſes aux Légions victorieuſes. Cet objet parut de ſi grande conſéquence, que pour avoir de l'argent on chargea d'un tribut la ville même de Rome, qui en avoit été exemte depuis le triomphe de Paul Emile vainqueur de Perſée, & qui ne ſubit qu'à regret un joug qu'elle avoit ignoré pendant plus de ſix vingts ans. Pour diſtribuer ces récompenſes, on nomma dix Commiſſaires, & il étoit, ce ſemble, bien naturel de mettre dans ce nombre les Commandans des troupes que l'on récompenſoit. Loin de cela, il fut dit que ceux qui étoient à la tête des armées ne pourroient être nommés à cet emploi. On aima mieux en exclure Décimus, pour n'être point dans la néceſſité d'y admettre Octavien.

Cic. ad Fam. XII. 30. *& ad Brut.* I. 18. *Plut. Æmil. Cic. de Off.* II. 76.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Cette réſolution fut encore priſe contre l'avis de Cicéron, qui étoit l'un des Commiſſaires. Il inſiſta en faveur des deux Généraux, & ne fut point écouté. Sa prudence paſſa pour une politique intéreſſée, & lui attira dans la ſuite des reproches aſſez vifs de la part de Brutus. Et cependant il étoit d'un autre côté en butte aux vétérans, qui le regardoient comme fauteur des meurtriers de Céſar.

Mot équivoque de Cicéron au ſujet du jeune Céſar.

Les vétérans avoient raiſon : & il lui échappa dans ce tems-ci même un mot, qui peut-être lui a couté la vie. En [a] parlant d'Octavien il dit qu'il falloit louer ce jeune homme, le décorer : il ajouta un troiſiéme terme, dont le ſens eſt équivoque en Latin, & peut ſignifier également *l'élever*, ou *s'en défaire*. Ce mot parvint aux oreilles d'Octavien, qui promit bien de ne ſe point mettre dans le cas d'être *élevé* de la façon que Cicéron l'entendoit.

Projets & intérêts contraires d'Octavien & du Sénat.

En effet il ſe préparoit actuellement à quitter le maſque dont il s'étoit couvert juſqu'alors, & à rompre avec le

a Ipſum Cæſarem nihil ſanè de te queſtum, niſi dictum quod diceret te dixiſſe laudandum adoleſcentem, ornandum, tollendum; ſe non commiſſurum ut tolli poſſit. *D. Brut. ad Cic.* XI. *ad Fam.* 20.

énat. On peut même dire qu'il y étoit AN. R. 709. AV. J. C. 43.
omme forcé. Il paroiſſoit manifeſte-
ient que cette Compagnie ſe propoſoit
'accabler le parti de Céſar, & de faire
iompher les ennemis de ſa mémoire
: de ſon nom. Le commandement gé-
éral des mers donné à Sex. Pompée,
. puiſſance formidable qu'avoient ac-
uis Brutus & Caſſius autoriſée par les
écrets du Sénat, les honneurs accumu-
s ſur Décimus, l'indifférence que l'on
moignoit pour Octavien depuis qu'An-
oine n'étoit plus à craindre, tout cela
nnonçoit à l'héritier de Céſar non ſeu-
ment des obſtacles par rapport à ſes
rojets ambitieux, mais même des pé-
ls pour ſa perſonne. Il avoit donc rai-
on de ſe défier des Sénateurs, comme
s Sénateurs avoient raiſon de ſe défier
e lui. Leurs intérêts réciproques étoient
irectement contraires : & comme c'eſt
intérêt qui gouverne les hommes, ſur-
out ceux qui manient les grandes affai-
es, l'inimitié devenoit entre eux irré-
onciliable. Il falloit ou que le Sénat fût
craſé, ou qu'Octavien périt.

C'eſt ce que celui-ci avoit vû dès le
ommencement. Son plan embraſſoit la
eſtruction de l'autorité du Sénat. Et il
n eſt convenu en quelque façon lui-

Suet. Aug. 10.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. même, puiſqu'il s'eſt fait gloire toute ſa vie d'avoir toujours eu en vue de venger la mort de ſon pére adoptif : ce qui ne pouvoit s'exécuter tant que le Sénat conſerveroit quelque pouvoir. Il diſſimula dabord pour ne pas avoir à combattre en même tems & le Sénat & Antoine. Il pouſſa même la diſſimulation juſqu'à concourir à la délivrance de l'un des meurtriers de Céſar : & il joua ſi bien ſon rôle dans cette guerre, que Cicéron lui rend témoignage qu'il n'y avoit rien à reprendre dans la maniére dont il ſervoit le parti ſous lequel il s'étoit rangé.

Cic. ad Brut. l. 10.

Après la défaite d'Antoine, il ſuſpendit tout d'un coup ſon activité : il ne profita point de la victoire : & c'eſt le premier ſigne qu'il donna de ſes intentions cachées. Mais ce ſigne étoit encore équivoque, puiſque le Sénat chargeoit Décimus, & non pas lui, de pourſuivre Antoine. Du reſte il ſe tint couvert, & prit patience durant quelque tems : voulant ſans doute s'acquérir contre le Sénat, qui ne le ménageoit plus, quelque prétexte ſpécieux ; & paroître avoir été abandonné & même offenſé par cette Compagnie, avant que de l'abandonner lui-même, & de s'en déclarer l'ennemi.

Il ne tarda pas à trouver le prétexte qu'il cherchoit, & les Sénateurs prirent soin de le lui fournir. Toujours remplis du projet de détacher de lui les troupes qui le reconnoissoient pour chef, & de s'en attirer à eux, ils ordonnérent aux Députés qu'ils envoyoient à l'armée pour la distribution des récompenses, de parler aux soldats sans qu'Octavien fût présent. Lorsque les Députés furent arrivés, & qu'ils eurent notifié leurs ordres au jeune Général, il protesta qu'il ne les empêcheroit point de faire ce qui leur étoit commandé : mais il les avertit qu'ils prendroient une peine inutile, & que certainement ses soldats sans lui ne les écouteroient pas, ou ne leur donneroient aucune réponse. Il ne s'avançoit point trop, & sans doute ses mesures étoient prises. Les Députés s'en étant donc retournés sans avoir rien fait, Octavien saisit cette occasion de faire toucher au doigt à ses troupes tout le manége du Sénat, & le dessein formé de semer la division entre les soldats & leur chef. Son discours fut reçu avec applaudissement : & la tentative faite pour lui enlever son armée, lui en assura davantage l'affection.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Le Sénat donne à Octavien un prétexte, dont il profite pour se déclarer. *Vell.* II. 62. *Dio.*

Dans le même tems il fit des démar-

Octavien se rapproche d'Antoine.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. ches pour se rapprocher d'Antoine, sans pourtant entrer encore en négociation directement avec lui. Il commença à caresser beaucoup les prisonniers, tant officiers que soldats, qu'il avoit en son pouvoir, recevant dans ses troupes ceux qui voulurent prendre parti avec lui, & accordant aux autres la liberté de se rendre auprès de leur Général. Ventidius étoit sorti du Picenum avec ses trois Légions pour aller se joindre à Antoine. Rien n'eût été plus aisé à Octavien que de le couper dans sa marche. Au contraire, lorsqu'il le sçut près de son camp, il l'envoya inviter à se ranger de son côté; ou, si Ventidius l'aimoit mieux, il lui permettoit de continuer sans rien craindre sa route vers Antoine, & il le chargeoit de lui reprocher l'ignorance de leurs communs intérêts. Ventidius profita de cette permission, & ne manqua pas de s'acquitter fidélement de son message. Cette conduite d'Octavien étoit parlante. Aussi un officier du nombre des prisonniers, nommé Décius, partant d'auprès de lui pour aller retrouver Antoine, & lui demandant une explication de ses sentimens : « J'en ai assez fait, » répondit Octavien, pour les esprits » sensés & intelligens. Aux imbécilles

Appian.

& aux aveugles rien ne ſuffiroit. » Il s'ouvrit davantage dans des lettres Lépidus & à Pollion, avec leſquels il voit eu aucun différent, & qui juſes-là avoient paru demeurer neutres. leur repréſenta » que tous les chefs lu parti de Céſar devoient ſe réunir our empêcher l'aggrandiſſement des neurtriers de ſon pére, & pour leur ropre ſureté. Que ſans cela il étoit craindre, qu'ils ne fuſſent tous ruiés les uns après les autres, comme l venoit d'arriver à Antoine, par un ffet de ſon audace effrénée, de ſa réſomption, de ſon opiniâtreté. Qu'il toit bon de garder les dehors avec Sénat, & d'en reconnoître l'autoité; mais à condition de ne ſe pas égliger eux-mêmes, & de ſe préautionner contre les périls dont ils toient menacés. » Octavien les prioit finiſſant de communiquer ces réflés à Antoine, & de l'engager à y e attention.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Il invite à ſe liguer avec lui Lépidus & Pollion.

Lépidus étoit très diſpoſé à conformer ſa conduite aux avis d'Octavien. ur ce qui eſt de Pollion, ſi nous jus ns de ſes diſpoſitions par les trois res que nous avons de lui ſur les mouvemens dont je parle, & même par la

L. X. ad Fam. 31. 32. 33.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. fierté de ſon caractére, Républicain dans le cœur, & plein d'eſtime pour Cicéron, quoiqu'il conſervât du reſpect pour la mémoire de Céſar, il ſe montroit très réſolu de ſervir le Sénat contre Antoine. Mais ſon éloignement au fond de l'Eſpagne, ne lui permit pas de prendre part à la déciſion de l'affaire, ou lui donna moyen de l'attendre.

Il aſpire au Conſulat. Octavien, outre les vûes générales qui regardoient tout le parti, en avoit alors une particuliére par rapport à lui-même : c'étoit de parvenir au Conſulat, qu'Hirtius & Panſa avoient laiſſé vacant par leur mort. Cette ſuprême dignité étoit bien capable de tenter un jeune ambitieux. Mais de plus il la jugeoit une eſpéce de ſauvegarde abſolument néceſſaire pour lui dans la ſituation où il ſe trouvoit. Il ſe voyoit comme iſolé, ennemi d'Antoine, peu aſſuré des diſpoſitions des autres chefs du parti de Céſar, en butte au Sénat. Le Conſulat, s'il pouvoit l'obtenir, le fortifioit, & donnoit à ſes armes l'appui des loix & de l'autorité publique. La difficulté étoit de réuſſir. Il ſe tourna dabord du côté de Cicéron, qui ſe laiſſa perſuader de le ſeconder dans une demande ſi con-

Plut. Cic. Appian. Dio.

traire aux régles, & aux intérêts de la faction Républicaine. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

C'eſt ici l'endroit de la vie de Cicéron qui donne le plus de priſe à ſes cenſeurs. Il faut avouer qu'il avoit un penchant décidé pour Octavien, qui s'étoit inſinué dans ſon eſprit par les careſſes les plus flateuſes; & qui feignoit de mettre en lui toutes ſes eſpérances, & de le prendre pour ſon ſeul conſeil. Il me ſemble néantmoins que tout ce que Cicéron avoit fait juſques-là en faveur de l'héritier de Céſar, peut ſe juſtifier, & que les raiſons qu'il allégue pour ſe défendre contre les reproches de Brutus à ce ſujet, ont de la ſolidité. Cicéron eſt ſa dupe, & l'appuye. *Cic. ad Brut.* l. 15.

La néceſſité l'avoit forcé de ſe jetter entre les bras d'Octavien, dans le danger preſſant dont la ville & la République étoient menacées lorſqu'Antoine amenoit ſes Légions de Brindes à Rome. Le jeune Céſar fut alors manifeſtement le libérateur du Sénat. Auſſi toute la Compagnie fut-elle d'accord avec Cicéron pour le combler dans cette circonſtance de toutes ſortes d'honneurs. » Mais [a] je ne ſais comment il arrive, dit

a Sed neſcio quomodo facilius in timore benigni, quàm in victoria grati reperiuntur.

Av. R. 709. Av. J. C. 43. » Cicéron à Brutus, que nous ſommes » plus portés à accorder libéralement » dans le moment du péril, qu'à témoi- » gner de la reconnoiſſance lorſqu'il eſt « paſſé. » Après la levée du ſiége de Modéne, le Sénat changea totalement de conduite à l'égard d'Octavien. Cicéron ne s'écarta point du ſyſtême qu'il avoit embraſſé. Il vouloit que l'on décernât au vainqueur le petit triomphe : & il prétend que cet avis n'étoit pas moins prudent, que conforme aux loix de la reconnoiſſance. Il ne s'explique pas davantage. Mais indépendamment des autres raiſons qu'il pouvoit avoir, il eſt conſtant que ſi le Sénat eût eu la complaiſance pour Octavien de lui accorder un honneur qui ne tiroit pas ſi fort à conſéquence, il ſe mettoit plus en droit de tenir ferme contre la demande irréguliére & dangereuſe du Conſulat.

C'eſt à cette demande que Cicéron ſe prêta ; &, ce qui eſt plus inexcuſable, par ambition & par vanité. Le jeune & artificieux Octavien lui propoſa de demander enſemble le Conſulat, donnant à entendre que pour lui, il ſe contenteroit du ſimple titre & de l'honneur, & qu'il laiſſeroit à Cicéron toute

toute l'autorité. Il ajoutoit que s'il déſi- AN. R. 709.
roit cette grande place, c'étoit pour AV. J. C. 43.
avoir une occaſion de mettre bas honorablement les armes ; comme il avoit recherché le triomphe par ce même motif. Il eſt difficile de comprendre comment Cicéron fut la dupe d'une ruſe ſi groſſiére, ſi ce n'eſt que la paſſion favorite aveugle les plus ſublimes eſprits. Plutarque eſt d'accord avec Appien ſur le fait : & il eſt conſtant que le bruit ſe répandit alors que Cicéron alloit être Conſul. Car Brutus dans une lettre lui *Brut. ad Cic.* I. 4.
en fait compliment. Ce vieillard ſi éclairé, trompé par un jeune homme qui n'avoit pas encore vingt ans, rendit tout le Sénat témoin de l'illuſion qu'il s'étoit faite à lui-même. Il repréſenta » que la
» République ne pouvoit compter preſ-
» que ſur aucun des Généraux qui com-
» mandoient les armées dans le voiſi-
» nage de l'Italie ; & qui agiſſoient
» comme indépendans, faiſant des trai-
» tés entre eux pour leurs propres in-
» térêts, ſans aucun égard au ſervice de
» l'Etat. Que par conſéquent il conve-
» noit au Sénat de s'attacher Octavien.
» Qu'on l'avoit peu ménagé juſqu'alors
» & qu'il étoit important de le rega-
» gner par quelques honneurs, dans la

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » crainte qu'irrité & armé, il ne fût » peut-être plus difficile à contenir dans » certaines bornes, que lorſqu'il ſeroit » dans la ville revêtu du Conſulat. Qu'a- » près tout on pouvoit lui donner un » modérateur en quelque façon & un » gouverneur ſous le nom de collégue, » & choiſir quelqu'un des anciens de la » Compagnie, qui dirigeât ce jeune » homme par ſes conſeils. » Ce diſcours n'impoſa à perſonne. Les amis de Brutus y reconnurent le foible de Cicéron, & s'en moquérent. Ils n'avoient garde de conſentir à l'élévation du fils de Céſar, & de lui mettre l'autorité en main pour venger la mort de ſon pére.

Le Sénat rejette la demande d'Octavien.

La ruſe d'Octavien demeura donc ſans effet: & comme il n'étoit pas aſſez fort pour ſubjuguer le Sénat par lui-même, il n'auroit pas réuſſi vraiſemblablement à envahir le Conſulat, ſi la jonction de Lépidus avec Antoine n'eût cauſé de nouvelles allarmes aux Républicains, & ne les eût entiérement découragés.

Jonction de Lépidus avec Antoine. *Cic. ad Fam.* X. 33. *Plancus ad Cic. l.* X. *ad Fam.*

Le Sénat, dès le commencement des troubles, avoit invité Lépidus & Plancus à venir de Gaule avec leurs armées au ſecours de la République, qu'Antoine vouloit opprimer. Si ces deux Gé-

néraux euſſent fidélement & diligem- AN. R. 709.
ment obéi à cet ordre, Antoine périſ- AV. J. C. 43.
ſoit ſans reſſource. Mais premiérement ils étoient brouillés enſemble, & par conſéquent peu diſpoſés à agir de concert : & ce ne fut pas ſans peine que Juventius Laterenſis, Lieutenant de Lépidus, citoyen plein de zêle pour la cauſe de la liberté, vint à bout de lever en partie cet obſtacle, en négociant entre eux une réconciliation au moins apparente. En ſecond lieu leur politique les portoit l'un & l'autre à attendre le ſuccès pour ſe décider, avec cette différence que Lépidus favoriſoit de cœur Antoine, au lieu que Plancus inclinoit davantage vers le Sénat. De tout cela il réſulta une conduite molle, & les lenteurs affectées, qui traînérent ſi bien la choſe en longueur, que la querelle fut terminée en Italie par la levée du ſiége de Modéne, & par la fuite d'Antoine, ſans qu'ils y euſſent en rien contribué, & pendant qu'ils étoient encore dans la Gaule. Cet événement mit fin aux tergiverſations de Plancus, lui fit prendre nettement parti contre *malheureux*. Dans les lettres qu'il écrit depuis ce tems à Cicéron, il tient *même* langage ſur la République ;

AN. R. 709. AV. J. C. 43. que Cicéron lui-même : il n'épargne point à Antoine & à ceux qui le ſuivent les épithétes les plus odieuſes : & de fait il paſſa l'Iſére pour ſe joindre à Lépidus, qui étoit campé au Pont d'Argents, ſur la riviére de ce nom, au-delà d'une ville appellée *Forum * Voconii* : mais en approchant, il apprit que Lépidus avoit reçu Antoine dans ſon camp. Voici comment cette affaire s'étoit conduite.

Antoine, comme je l'ai dit, ne fut point pourſuivi par Octavien, & il avoit pris deux jours d'avance ſur Décimus, qui d'ailleurs marchant en ordre, ne pouvoit pas aller auſſi vîte que des fuyards uniquement occupés du ſoin de ſe dérober à l'ennemi. Il eſt incroyable *Plut. Anton.* combien Antoine ſouffrit dans cette fuite. La diſette fut extrême dans ſon armée, ſurtout au paſſage des Alpes : juſques-là que l'on tenta de convertir en nourriture des écorces d'arbres, & que l'on mangea des animaux pour leſquels la nature a le plus de répugnance. Les ſoldats ſupportoient néantmoins une ſi grande miſére avec courage, parce que leur Général leur en donnoit l'exem-

* *Draguignan*, ſelon quelques-uns, ſelon d'autres *le Luc*, ou bien *le Canet*.

le, & qu'ils voyoient cet homme ac- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
outumé à faire excès des mets les lus exquis & des vins les plus délicieux, oire gaiement de l'eau bourbeuſe & atée, & manger des fruits ſauvages & es racines. Car [a] Antoine devenoit ſu- érieur à lui-même dans l'adverſité, & orſqu'il étoit battu de la diſgrace, il eſſembloit tout-à-fait à un homme de ien : éloge qui ne laiſſe pas d'avoir ſon rix. En effet, comme l'obſerve Plutar- ue, il eſt ordinaire à ceux qui ſont altraités par la fortune, de reconnoî- e leurs torts, & de faire hommage à vertu. Mais tous n'ont pas la force e pratiquer ce qu'ils approuvent, & e fuir ce qu'ils condamnent. Au con- aire les caractéres mous & foibles, rafés par l'adverſité, n'en cédent que us aiſément à leurs vieilles habitudes. u reſte dans les occaſions qui ſe pré- ntérent, Antoine retournoit à ſon pen- ant : & lorſque ſur ſa route il ſe trou-

a Φύσει παρὰ τὰς κατραγίας ἐγίνετο βέλτιων ἑαυτῦ, καὶ δυσυχῶν σώφρων μὲν ὄντως τῦ αἰσθέσθαι τῆς ἀρετῆς τοῖς ἀπορίαν τινὰ σφαλοῖς· οὐ μὲν ἁπάντων ἃ ζηλῶσι μιμεῖσθαι καὶ φεύγειν ἃ δυσχερήνασιν ἐρρωμένων ἐν ταῖς μεταβολαῖς. ἀλλὰ καὶ μᾶλλον οἰκίων τοῖς ἔθεσιν ἐνδιδόντων ὑπὸ ἀσθενείας, καὶ θραυομένων τὸν λογισμόν. Plut.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. va dans l'abondance, il se livra à son intempérance accoutumée. C'est ce qui fonda le bon mot d'un de ses amis, à qui l'on demandoit ce que faisoit alors Antoine : « Il fait, répondit cet ami, ce » que font les chiens le long du Nil. Il » fuit & il boit. » On sait que selon une tradition ancienne, vraie ou fausse, les chiens sur le bord de ce fleuve, dans la crainte des crocodiles, ne boivent qu'en courant. Mais la disette revenoit-elle ? Antoine la souffroit avec une constance parfaite. Sa fermeté lui conserva ses troupes, qui sans cela se seroient vraisemblablement débandées ; & le mit en état de profiter de la faveur que Lépidus lui portoit en secret.

Macrob. Sat. II. 2.

Cet esprit vain & fourbe poussa la dissimulation, ou peut-être l'irrésolution jusqu'au bout. Il écrivoit à Rome, promettant un attachement inviolable à la cause du Sénat : il envoyoit & lettres & couriers à Plancus pour hâter sa venue : & dans le même tems il chargeoit de garder les gorges des Alpes un officier nommé Culléon, qui ouvrit tous les passages au lieu de les défendre. Ainsi Antoine descendit sans obstacle dans la plaine, & vint camper près de Fréjus, ayant des forces considérables. Car Ven-

Cic. ad Fam. X. 34.

Plancus ad Cic.

Appian.

tidius l'avoit joint avec ſes trois Légions. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Antoine ſe trouvant près de Lépidus, ne ſe fortifia point de lignes ni de retranchemens, voulant faire connoître qu'il comptoit avoir affaire à des amis. Il ne ſe trompoit pas : toute l'armée de Lépidus, compoſée en grande partie de vieux corps qui avoient ſervi ſous Céſar, étoit portée d'inclination pour Antoine : & quoique Lépidus continuât à jouer la comédie, & refuſât de voir un Général déclaré ennemi public par le Sénat, Antoine avoit ſouvent des entretiens avec les ſoldats, s'avançant juſqu'au bord de leurs lignes avec un air d'affliction, un habit de deuil, & tout l'équipage d'un ſuppliant, & les conjurant de prendre ſa défenſe contre ſes ennemis. La fin de toute cette manœuvre fut qu'un matin les troupes de Lépidus ayant renverſé tout un côté des fortifications du camp, & jetté la terre du parapet dans le foſſé, reçurent Antoine, & le conduiſirent juſqu'à la tente de leur Général, qui étoit encore couché. Tous crioient qu'ils prétendoient prendre en main la cauſe de leurs camarades qui ſervoient ſous Antoine, & qui étoient enveloppés dans une même *Plut. Anton. Appian.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. condamnation avec lui. Lépidus voyant les choſes amenées à ce point, crut avoir de quoi ſe diſculper ſur une démarche qui ne paroiſſoit plus libre de ſa part, & il conſentit à aider Antoine de ſes forces. Il écrivit au Sénat en ce ſens, & marqua dans ſa lettre, que nous avons, qu'une ſédition de ſes ſoldats l'avoit contraint de ſe charger de la défenſe d'un ſi grand nombre de citoyens malheureux. Le Sénat ne ſe laiſſa point leurrer par cette excuſe frivole : au contraire il le déclara lui-même ennemi public, & fit abattre la ſtatue qu'on lui avoit décernée & érigée peu de mois auparavant. Cicéron, Plancus, Décimus Brutus, ont jugé de même de la conduite de Lépidus, & ont penſé que ſa jonction avec Antoine étoit une trahiſon, & non pas une faute de foibleſſe & de timidité. En effet Antoine ne le traita pas comme un Général dépouillé, à qui il laiſſât par grace le titre & les honneurs du commandement. Nous les verrons agir comme amis; comme égaux, & partager enſemble le fruit des crimes qu'ils vont commettre. La jonction ſe fit le vingt-neuf Mai.

Cic. ad Fam. X. 35.

Cic. ad Brut. I. 15.

Cic. ad Fam. X. & XI. & *ad Brut.*

Cic. ad Fam. X. 23.

Vell. II. 63. Laterenſis, qui ſeul dans toute cette affaire avoit marché avec des intentions

droites & pures, honteux d'avoir été la dupe de Lépidus, & déſeſpérant de la République, ſe tua lui-même lorſqu'Antoine entroit dans le camp. Plancus repaſſa promptement l'Iſére, & reçut même Décimus, qui arriva peu de tems après dans les Gaules avec ſon armée. Ainſi ſoutenu, il demeura ferme pendant deux mois environ dans le parti qu'il avoit embraſſé : &, ſi nous en croyons ſes lettres à Cicéron, ſon zêle alla juſqu'à preſſer Octavien de venir achever, en ſe joignant à lui & à Décimus, la défaite des ennemis de la République. Il étoit tout prêt à agir, pourvû qu'il n'eût rien à riſquer. Mais Octavien ne penſoit alors à rien moins qu'à faire la guerre à Antoine. Toutes ſes vûes tendoient à profiter de la conſternation, où le renouvellement des troubles & du péril jettoit le Sénat, pour forcer cette Compagnie à conſentir qu'il fût nommé Conſul, ou pour ſe paſſer de ſon conſentement. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

L'occaſion ne pouvoit être plus favorable. La frayeur du Sénat étoit proportionnée à la grandeur du péril : & nulle reſſource prochaine. On écrivit à Brutus & à Caſſius pour les preſſer de venir au ſecours de la patrie : mais ils Le Sénat a recours à Octavien. *Appian. Dio.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. étoient trop éloignés. Sex. Pompée avoit peu de forces. Ce qu'on pouvoit attendre de troupes, ou d'Afrique, ou de Sardaigne, ne suffisoit pas pour rassurer les esprits. Ce fut donc une nécessité de recourir à Octavien, que l'on avoit peu auparavant mépriſé & offensé. Le Sénat, qui depuis la levée du siége de Modéne, ne lui avoit donné aucun emploi, & avoit même tâché de lui enlever ses Légions, le chargea alors de faire la guerre conjointement avec Décimus contre Lépidus & contre Antoine.

Qui profite de l'occasion pour envahir le Consulat.

Octavien, bien loin d'être disposé à se déclarer l'ennemi de ces deux Généraux, négocioit actuellement avec eux. Aussi non seulement il n'accepta pas comme une faveur la commission qui lui étoit donnée, mais il en prit un prétexte d'irriter ses soldats contre le Sénat. Il leur fit entendre que cette Compagnie toujours dévouée à la mémoire & à la cause de Pompée, n'avoit autre dessein que de détruire les uns par les autres tous ceux qui avoient été attachés à César : & que le fruit de tant de guerres où on les engageoit successivement, seroit le triomphe du parti de Pompée tant de fois vaincu. Que d'ail-

eurs il étoit bien étrange qu'on les en- AN. R. 709.
voyât à une nouvelle expédition, ſans AV. J. C. 43.
eur avoir payé les récompenſes promi-
es pour la premiére, qu'ils avoient ſi
ieureuſement terminée. Il ajouta, pour
es intéreſſer par le motif le plus puiſ-
ant ſur eux, que les vieux ſoldats ne
levoient plus compter ſur la tranquille
& ſûre poſſeſſion des établiſſemens que
Céſar leur avoit accordés. Que cette
oſſeſſion étoit fondée ſur les Actes de
Céſar, contre la validité deſquels le Sé-
at venoit de manifeſter ſa mauvaiſe
olonté, en ordonnant la recherche de
out ce qu'Antoine, qui toujours s'étoit
utoriſé de ces mêmes Actes, avoit fait
ans ſon Conſulat. Enfin il mêla quel-
ues conſidérations tirées de ſon dan-
er propre, dont il proteſtoit cepen-
ant qu'il étoit beaucoup moins touché,
ue de leurs intérêts. Le reméde à tant
'inconvéniens fâcheux devoit être, ſe-
on lui, de le faire Conſul. Il promet-
oit, s'il parvenoit à cette charge, de
rendre les meſures les plus efficaces
our faire jouir les ſoldats des juſtes ré-
ompenſes de leurs ſervices, & de ven-
er la mort de ſon pére.

Ce diſcours fut reçu avec des applau-
iſſemens infinis. Les ſoldats en conſé-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. quence s'engagérent par un ſerment qu'ils ſe prêtérent les uns aux autres, à ne point employer leurs armes contre aucun de ceux qui avoient ſervi ſous Céſar. C'étoit renoncer bien nettement à faire la guerre à Lépidus & à Antoine, dont les armées en grande partie étoient compoſées de ſoldats de cette eſpéce. De plus ils décernérent une Députation de quatre cens d'entre eux au Sénat, pour demander le payement des cinq mille deniers qui leur avoient été promis, & la promotion de leur Général à la dignité de Conſul.

C'eſt ſans doute vers ce tems-ci que Cicéron, qui voyoit à quoi tendoient tous ces mouvemens, & qui comptoit toujours ſur l'amitié d'Octavien, lui écrivit en faveur de Brutus & de Caſſius, pour leſquels, à proprement parler, il lui demandoit grace : ce qui attira de la part de Brutus au trop humble interceſſeur une réprimande des plus vives, dont je différe de rendre compte ici pour ne point interrompre le fil de ma narration.

Le Sénat conſentoit à donner ſatisfaction à l'armée pour ce qui regardoit l'argent, mais il ne vouloit point entendre parler du Conſulat d'Octavien, in-

ſtant particuliérement ſur ſon âge. Les AN. R. 709. AV. J. C. 43.
oldats, à qui on avoit bien fait leur le-
on, citérent des exemples pour appuyer
eur demande : celui de Valérius Corvus,
elui du premier Africain, celui de
ompée, qui étoit encore récent. Ils
léguérent de plus le privilége que le
énat avoit accordé à Octavien lui-
ême de parvenir aux charges dix ans
vant l'âge preſcrit par les loix : repré-
ntant qu'il ne reſtoit plus qu'un pas à
ire pour aller au point qu'ils préten-
oient. C'eſt ainſi qu'une premiére in-
action des régles devient un titre pour
demander une ſeconde. Le Sénat,
ui avoit bien d'autres raiſons que celle
e la jeuneſſe d'Octavien pour l'éloi-
ner du Conſulat, tint ferme dans ſon
fus. Alors le Centurion Cornélius, *Suet. Aug.* 26.
ef de la Députation, ſortit de l'aſſem-
lée, & mettant la main ſur la garde
e ſon épée, il ſe retourna vers les Sé-
ateurs, & leur dit : « Si * vous ne
donnez pas le Conſulat à mon Géné-
ral, voici qui le lui donnera. » Sur
oi Cicéron répondit, dans ſon goût

* *J'ai rapporté d'après Plutarque un trait tout pareil lorſqu'il s'agiſſoit du ſecond Conſulat de Céſar, (Tome XIII. page 351.) Peut-être les Hiſtoriens ont-ils confondu les deux Céſars : peut-être auſſi la même choſe eſt-elle arrivée deux fois.*

AN. R. 709. de plaiſanterie en une matiére ſi ſérieuſe:
AV. J. C. 43. » Si vous demandez ainſi le Conſulat
» pour Octavien, vous l'obtiendrez. »

C'étoit bien l'intention du jeune Général, qui voyant ſes ſoldats irrités du refus du Sénat, prit ſoin de nourrir & d'échauffer leur colére, & ſe fit preſſer par eux d'emporter par la force ce qu'on ne vouloit pas lui déférer de bonne grace. Ainſi cédant à une ſi douce violence, il paſſa le Rubicon, nom fatal dans les guerres civiles des Céſars, & avec huit Légions il marcha contre Rome.

A cette nouvelle le Sénat fut abſolument déconcerté. J'ai obſervé ailleurs qu'il ne faut point attendre de fermeté d'une Compagnie, lorſque le péril eſt preſſant. La conduite pitoyable du Sénat dans l'occaſion dont je parle, en eſt une preuve évidente. Le premier mouvement fut d'accorder tout & aux ſoldats & au Général. On donna des ordres pour la diſtribution des cinq mille deniers par tête promis aux troupes depuis longtems, & Octavien fut chargé ſeul de cette commiſſion : on lui promit à lui-même le Conſulat. Mais à peine les Députés étoient partis pour lui porter ce décret, que les Sénateurs

e reprochérent à eux-mêmes leur timi- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
lité, & deux Légions étant arrivées l'Afrique en ce moment comme à point ıommé, ils reprirent courage, & s'ima-ginérent, avec ces deux Légions, & ıne troiſiéme que Panſa avoit laiſſée ›our la garde de la ville, pouvoir ſe léfendre contre l'armée qui approchoit. On mit des troupes ſur le mont Janiule, où étoient dépoſées des ſommes l'argent appartenantes à la République: ›n fortifia le pont qui communiquoit lu Janicule à la ville. On eût bien ſouaité s'aſſurer de la mére & de la ſœur 'Octavien, parce qu'avec de tels otaes on auroit tout obtenu de ce jeune Général. Mais leurs amis les cachérent bien & ſi fidélement, qu'il ne fut pas oſſible de découvrir leur aſyle.

Toute cette fierté & toute cette auace des Sénateurs tombérent à l'arriée d'Octavien. Il avoit pris la ſage préaution de ſe faire précéder par des caaliers qui déclarérent de ſa part que on ne devoit rien craindre, & qu'il 'exerceroit dans la ville aucune hoſtité. Moyennant cette aſſurance le peule demeura tranquille : les trois Léions même du Sénat, qui n'étoient ue médiocrement affectionnées à la

AN. R. 709. AV. J. C. 43. cauſe, & qui vraiſemblablement méditoient dès lors le changement de parti qu'elles exécutérent peu après, ne ſe mirent pas ſeulement en devoir de tirer l'épée, de ſorte qu'Octavien étant venu ſe camper au pied du mont Quirinal, ce fut à qui ſe rendroit en diligence auprès de lui pour le féliciter. Tous y couroient en foule, non ſeulement les gens du peuple, mais même pluſieurs des premiers du Sénat. Le lendemain il entra dans Rome avec une bonne garde, & fut reçu au milieu des acclamations de la multitude. Son premier ſoin fut d'aller au Temple de Veſta, où il ſavoit qu'étoient ſa mére & ſa ſœur. Alors les trois Légions ſe rangérent ſous ſon obéiſſance : & le Sénat deſtitué de toute reſſource ſubit la loi du plus fort. Le ſeul Cornutus, Préteur de la ville, ſe tua de déſeſpoir. Les autres allérent faire leurs ſoumiſſions à celui que la Fortune avoit rendu maître de leur ſort. Cicéron lui-même ne ſe diſpenſa pas de cette dure & humiliante démarche, qui ne lui attira de la part d'Octavien qu'un reproche aſſez aigre, ſur ce qu'il étoit le dernier de ſes amis qui vînt lui faire compliment.

Ce n'étoit qu'avec un regret amer

que le Sénat fléchiſſoit ſous ce jeune au- AN. R. 709.
dacieux. Mais ce qu'on ne peut pardon- AV. J. C. 43.
ner à une ſi ſage Compagnie, c'eſt que ſur un bruit faux, & ſans aucun fondement, elle changea encore ſubitement de conduite; & entreprit à la légére de ſecouer un joug qu'elle ne fit qu'aggraver. Quelques-uns vinrent dire aux chefs du Sénat, que deux Légions, dont j'ai fait mention pluſieurs fois, la Martiale & la Quatriéme, qui étoient d'excellentes troupes, quittoient Octavien & ſe déclaroient pour la cauſe de la liberté. Cette nouvelle ſe répand en un inſtant : les Sénateurs s'aſſemblent dès la nuit : & Cicéron arrivé des premiers à la porte du Sénat, encourageoit & animoit tous ceux qui entroient à défendre avec zêle la République. On dépêcha ſur le champ Aquilius Craſſus dans le Picénum, pour y faire des levées de troupes. Après avoir agi, on penſa : on examina la ſource du bruit ſur lequel étoient fondées de ſi belles eſpérances : & comme on ne put en découvrir aucun auteur certain, la crainte ſe ſaiſit plus que jamais des eſprits : chacun ſe diſperſa : Cicéron s'enfuit dans ſa litiére hors de la ville : & Octavien eut lieu de ſe moquer d'une tentative ſi mal concertée.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Pour lui, il garda toujours dans ſes procédés la même douceur apparente : & Aquilius Craſſus qui avoit été pris déguiſé en eſclave, lui ayant été amené, il lui pardonna dans le moment, ſachant bien qu'il retrouveroit l'occaſion de ſe venger.

Ainſi devenu maître abſolu de Rome, il s'empara de tous les deniers publics qui étoient en réſerve, ſoit au Janicule, ſoit ailleurs : & il diſtribua à chacun de ſes ſoldats deux mille cinq cens deniers, leur promettant inceſſamment une pareille ſomme qui leur reſtoit due. Enſuite il pouſſa l'affaire de ſa nomination au Conſulat : & lorſque toutes les meſures furent priſes, Candidat ſcrupuleux, & bien éloigné de vouloir gêner par ſa préſence la liberté des ſuffrages, il ſortit de la ville.

Cette élection ſe fit de la façon du monde la plus irréguliére, & par une voie qui n'avoit point d'exemple, & qui ne fut jamais imitée depuis. Il eſt vrai que les deux Conſuls étant morts, il n'étoit pas aiſé de procéder alors ſelon les Loix & les anciens uſages à la nomination de leurs ſucceſſeurs. Les Interrois ne pouvoient être nommés que lorſqu'il ne reſtoit plus dans la Répu-

blique aucun Magiſtrat Curule : & par conſéquent pour parvenir par la voie de l'Interrégne à élire des Conſuls, il auroit fallu attendre que le dernier Décembre fut expiré. Sylla s'étoit fait établir Dictateur dans un cas pareil à celui où étoit actuellement la République : & Céſar avoit envahi le même titre ſans que le miniſtére des Conſuls y intervînt. Mais cette reſſource, toute illégitime qu'elle étoit manquoit encore ici, puiſque le nom de la Dictature venoit d'être aboli pour jamais par la loi d'Antoine. On s'aviſa de faire créer par un décret du Préteur de la ville, appuyé ſans doute de l'autorité du Sénat, deux Proconſuls, dont la fonction ſe borneroit uniquement à préſider aux aſſemblées dans leſquelles les Conſuls ſeroient élus. C'eſt ainſi qu'Octavien fut nommé Conſul avec Q. Pédius, l'un de ſes cohéritiers, qu'on lui donna plutôt pour miniſtre, que pour collégue. Octavien prit poſſeſſion du Conſulat le dix du mois d'Août, n'ayant pas encore vingt ans accomplis, ſi l'on a égard à la maniére de compter civile, puiſqu'il étoit né le vingt-deux Septembre. Mais comme pour parvenir à la réformation du Calendrier, Céſar avoit fait une année

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. de quinze mois, au lieu de douze, ces trois mois de surcroît doivent être imputés sur l'âge d'Octavien. Ainsi il étoit âgé de vingt ans & couroit sa vingt-&-uniéme année, lorsqu'il devint Consul.

Après les cérémonies de la prise de possession, le premier usage qu'il fit de la puissance Consulaire, ce fut d'assurer son état. Il mit le dernier sceau à l'affaire de son adoption, en la faisant ratifier par une assemblée des Curies : ce que l'opposition & les chicanes d'Antoine l'avoient empêché d'obtenir l'année précédente. Par cette formalité il entra pleinement dans tous les droits de fils de César.

Il soutint ensuite l'engagement de ce titre en vengeant par l'autorité publique, qu'il avoit en main, la mort de son pére. C'est ce que je raconterai dans le livre qui va suivre, après que j'aurai rendu ici à mon Lecteur les réfléxions & les plaintes de Brutus contre Cicéron : morceau des plus précieux que l'Antiquité nous ait transmis, & où l'on voit avec admiration la supériorité que donne la vertu sur les talens, sur les dignités, & sur l'avantage de l'âge.

Plaintes de Brutus contre Cicéron, con-

Cicéron, comme je l'ai dit, avoit écrit au jeune César en faveur de Brutus

& de Caſſius. Voici ſes termes : » Il [a] y » a une choſe, lui diſoit-il, que l'on » demande & que l'on attend de vous, » c'eſt que vous conſentiez que nous » conſervions à la République des per- » ſonnes, qui ont l'eſtime des gens de » bien & de tout le peuple Romain. » AN. R. 709. AV. J. C. 43. tenues dans deux lettres l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus.

Brutus, à qui cette partie de la lettre de Cicéron avoit été envoyée par Atticus, écrivit en conſéquence à celui qui avoit compté lui rendre un ſervice d'ami : & d'abord il le remercie très poliment de ſa bonne intention. Mais indigné à l'excès de la choſe en elle-même, il rappelle à Cicéron ſes propres paroles, & enſuite il ajoute. » Eh quoi ? ſi Octave » ne conſent pas à notre conſervation, » nous périſſons donc à votre avis ! Je » veux bien que vous ſachiez qu'il nous » vaut mieux périr, que d'être conſer- » vés par lui. Certes, je ne crois pas » que tous les Dieux ayent tellement » pris en averſion le peuple Romain, » qu'il faille prier Octave pour le ſalut » du dernier des citoyens, bien loin

[a] Unum ais eſſe, quod ab eo poſtuletur & exſpectetur : ut eos cives de quibus viri boni populuſque Romanus bene exiſtimet, ſalvos velit. Quid ſi nolit, non erimus ? Atqui non eſſe, quàm eſſe per illum, præſtat. Ego, medius fidius, non exiſtimo tam omnes deos averſos eſſe à ſalute populi Romani, ut

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » qu'il en ſoit beſoin pour les libéra-
» teurs de l'Univers. Car je me fais un
» plaiſir d'employer ici les expreſſions
» magnifiques : & il convient aſſuré-
» ment de le faire vis-à-vis de ceux qui
» ignorent ce qu'il eſt ſéant de craindre
» pour les uns, & de demander aux
» autres. ».

Brutus prouve tout de ſuite à Cicéron, & lui fait toucher au doigt, que c'eſt reconnoître Octave pour maître, que de lui adreſſer une ſupplication pareille à celle dont il ſe plaint. Il obſerve que ſi lui, & ceux qui penſent comme lui, euſſent voulu être redevables de leur ſalut à quelqu'un, Antoine leur auroit fait les conditions les plus avantageuſes. « Et [a] ce jeune enfant lui-
» même, dit-il, que le nom de Céſar
» qu'il porte ſemble animer contre ceux
» qui ont tué Céſar, combien croyez-
» vous qu'il achetât ſi nous étions d'hu-
» meur à nous prêter à un tel trafic;
» notre conſentement à la puiſſance
» qu'il déſire, & qu'il aura certaine-

Octavius orandus ſit pro ſalute cujuſquam civis, non dicam pro liberatoribus Orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui; & certè decet, adverſus ignorantes, quid pro quoque timendum, aut à quoque potendum ſit.

a Hic ipſe puer, quem Cæſaris nomen incitare videtur in Cæſaris interfectores, quanti æſtimet (ſi ſit commercio locus) poſſe

» ment, puiſque nous voulons conſer- AN. R. 709.
» ver notre vie, & être riches, & te- AV. J. C. 43.
» nir le rang de Conſulaires ? Mais que
» les dieux & les déeſſes m'enlévent tout
» autre bien, plutôt que la réſolution
» conſtante où je ſuis, non ſeulement
» de ne pas accorder à l'héritier de ce-
» lui que j'ai tué ce que je n'ai pas ſouf-
» fert en ſon auteur, mais de ne pas
» conſentir que mon pére même, s'il
» revenoit au monde, fût plus puiſſant
» que les Loix & que le Sénat. »

Ce qu'il ajoute eſt dans le goût Stoï-que : mais la ſubtilité n'y diminue rien de l'élévation des ſentimens. « Il [a] y a,
» dit-il à Cicéron, contradiction dans
» ce que vous demandez, & il eſt im-
» poſſible que vous l'obteniez. Vous
» demandez à Octave qu'il conſente à
» notre conſervation. Vous ſemble-t-il
» donc que lorſque nous aurons reçu

nobis auctoribus tantum, quantum profectò poterit, quoniam vivere, & pecunias habere, & dici conſulares volumus ? . . Sed mihi priùs omnia dii deæque eripuerint, quàm illud judicium, quo non modò hæredi ejus quem occidi non conceſſerim quod in illo non tuli, ſed ne patri quidem meo, ſi reviviſcat, ut patiente me plus legibus ac Senatu poſſit.

a Quî porro, id quod petis, fieri poteſt, ut impetres ? Rogas enim, velit nos ſalvos eſſe. Videmur ergo tibi ſalutem accepturi, quum vitam acceperimus ? quam, ſi priùs dimittimus dignitatem ac libertatem, quî poſſumus

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » ſureté pour notre vie, par cela ſeul » nous jouirons d'un ſalut véritable ? » Quel ſalut, que celui qui nous cou- » teroit l'honneur & la liberté ? Pen- » ſez-vous qu'habiter dans Rome, ce » ſoit jouir du ſalut ? C'eſt la choſe, & » non le lieu, qui doit me procurer cet » ineſtimable avantage. J'en ai été privé » tant que Céſar a vécu, ſi ce n'eſt à » dater du jour où j'ai formé le projet de » cette grande & mémorable action : & » je ne puis être exilé, en quelque lieu » que je me trouve, tant que je regar- » derai comme le plus grand des maux » la ſervitude, & les opprobres qui y » ſont attachés. »

Un peu plus bas il revient à ce qui regarde directement Cicéron, & il lui donne librement de fortes leçons. » Ne [a] me recommandez donc plus, lui » dit-il, à la protection de votre jeune » Céſar. Si vous m'en croyez, vous ne » vous y recommanderez pas vous- » même. Vous eſtimez beaucoup le

accipere ? An tu Romæ habitare, id putas incolumem eſſe ? Res, non locus, opportet præſtet iſtuc mihi. Neque incolumis fui Cæſare vivo, niſi poſtquam illud conſcivi facinus : neque uſquam exſul eſſe poſſum, dum ſervire & pati contumelias pejus odero malis omnibus aliis.

a Me verò poſthac ne commendaveris Cæſari tuo : ne te quidem ipſum, ſi me audies. Valde carè æſtimas tot annos, quot

nombre

» nombre d'années que votre âge vous AV. R. 709.
» permet d'eſpérer, ſi pour un pareil AV. J. C. 43.
» objet vous daignez ſupplier ces en-
» fant. De plus prenez garde de ternir
» la gloire des grandes choſes que vous
» avez faites, & que vous continuez
» de faire encore contre Antoine: pre-
» nez garde qu'on ne les attribue non
» à généroſité, mais à une crainte dans
» laquelle vous vous regardiez vous-
» même. Car ſi vous étes content de
» demander grace pour nous à Octave,
» on croira que votre projet a été non
» pas d'éviter d'avoir un maître, mais
» de chercher un maître doux qui vous
» aimât.

Après quelques autres réfléxions que j'omets, il pourſuit ainſi: » Pour [a] moi
» je ſuis homme non ſeulement à ne
» m'abaiſſer à aucune ſupplication, mais
» à réprimer ceux qui prétendent qu'on
» leur en adreſſe. Ou ſi je n'y réuſſis
» pas, au moins je n'aurai point ſous

iſta ætas recipit, ſi propter eam cauſam puero iſti ſupplicaturus es. Deinde, quod pulcherrimè feciſti ac facis in Antonio, vide ne convertatur à laude maximi animi ad opinionem formidinis. Nam ſi Octavius tibi placet, à quo de noſtra ſalute petendum ſit, non dominum fugiſſe, ſed amiciorem dominum quæſiſſe videberis.

[a] Ego verò is ſum, qui non modò non ſupplicem, ſed etiam coerceam poſtulantes ut ſibi ſupplicetur. Aut longè à ſervien-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » mes yeux des eſclaves volontaires. » Tout lieu où je pourrai être libre, » ſera Rome pour moi : & j'aurai com- » paſſion de vous autres, à qui ni l'âge, » ni la carriére des honneurs parcou- » rue avec éclat, ni les exemples de la » vertu d'autrui, ne peuvent apprendre » à vous détacher de la vie. »

Il proteſte enſuite de ſa réſolution inébranlable de tout tenter pour tirer ſa patrie de la ſervitude, & il ajoute : » S'il [a] m'eſt accordé un ſuccès tel qu'il » eſt dû à un ſi noble projet, la joie » nous en ſera commune à tous : ſinon, » moi ſeul au moins, je me conſerverai » dans la joie. Car à quelles actions, à » quelles penſées puis-je mieux em- » ployer ma vie, qu'à celles qui ten- » dent à rétablir mes concitoyens en » poſſeſſion de leur liberté? »

En finiſſant il prend un ton plus doux, mais où il garde néantmoins ſon aſcendant. » Je [b] vous prie, mon cher

tibus abero, mihique eſſe judicabo Romam, ubicunque liberum eſſe licebit : ac veſtrî miſerebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

a Si ſecuta fuerit quæ debet fortuna, gaudebimus omnes : ſin minùs, ego tamen gaudebo. Quibus enim potiùs hæc vita factis aut cogitationibus traducatur, quàm iis quæ pertinuerint ad liberandos cives meos?

b Te, Cicero, rogo at-

» Cicéron, & vous conſeille de ne AN. R. 709.
» point vous rebuter, de ne point per- AV. J. C. 43.
» dre courage, &, pendant que vous
» écartez les maux préſens, de penſer
» à ne point donner entrée à d'autres
» maux plus grands qui ſe préparent.
» Perſuadez-vous, que ce zêle pour la
» liberté, ce courage généreux, avec
» lequel vous avez ſauvé la République,
» & autrefois des fureurs de Catilina,
» & tout récemment de celles d'An-
» toine; perſuadez-vous bien que ce
» courage perd tout ſon prix, s'il n'eſt
» ſoutenu par une conſtance perſévé-
» rante. Car j'avoue qu'une vertu qui a
» fait ſes preuves, eſt aſſujettie à une loi
» plus ſévére, que celle qui ne s'eſt
» point encore fait connoître. Qui a
» commencé à bien faire doit s'atten-
» dre qu'on exige de lui la continuation
» de la même conduite, comme une
» dette: & s'il y manque, nous ſom-
» mes portés à le cenſurer rigoureuſe-

que hortor ne defatigere, neu diffidas: ſemper in præſentibus malis prohibendis futura quoque, niſi antè ſit occurſum, explores ne ſe inſinuent. Fortem & liberum animum, quo & Conſul, & nunc Conſularis Rempublicam vindicaſti, ſine conſtantia & æquabilitate nullum eſſe putaris. Fateor enim duriorem eſſe conditionem ſpectatæ virtutis, quàm incognitæ. Benefacta pro debitis exigimus. Quæ aliter eveniunt, ut decepti ab his, infeſto animo reprehendimus. Itaque reſiſtere Antonio Ciceronem, etſi

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » ment, comme nous ayant trompés. » Ainſi que Cicéron réſiſte à Antoine, » c'eſt ſans doute une choſe très digne » de louange : mais perſonne n'en eſt » étonné, parce qu'un auſſi grand Con- » ſul qu'il s'eſt montré, nous répondoit » d'un grand Conſulaire. Au contraire, » ſi le même Cicéron mollit à l'égard » des autres, après avoir fait paroître » tant de fermeté contre Antoine, non » ſeulement il ſe privera de la gloire » qu'il pouvoit ſe promettre à l'avenir, » mais il perdra toute celle qu'il avoit » acquiſe. Car rien n'eſt beau ni vrai- » ment glorieux, que ce qui part d'un » eſprit ferme & agiſſant par princi- » pes. »

Il faut avouer que Brutus paroît dans cette lettre bien ſupérieur à Cicéron. Mais la vertu purement humaine ſe dément toujours par quelque endroit. On ſent, dans pluſieurs des penſées & des expreſſions de Brutus, un orgueil qui ſe

magnâ laude dignum eſt, tamen, quia ille Conſul hunc Conſularem meritò præſtare videtur, nemo admiratur. Idem Cicero ſi flexerit adversùs alios judicium ſuum, quod tantâ firmitate ac magnitudine direxit in exturbando Antonio, non modò reliqui temporis gloriam eripuerit ſibi, ſed etiam præterita evaneſcere coget. Nihil enim per ſe amplum eſt, niſi in quo judicii ratio exſtat. *Brut. ad Cic.* 16.

décéle viſiblement. Et ce héros du Stoï- AN. R. 709.
ciſme ſe promettoit une fermeté, que AV. J. C. 43.
la diſgrace fera diſparoître, comme nous le verrons à ſa mort. C'eſt que, comme j'ai eu ſouvent occaſion de le remarquer, la révélation ſeule fournit un appui ſolide à la vertu en lui montrant les récompenſes d'une autre vie.

A la ſuite de la lettre de Brutus à Cicéron, s'en trouve une autre du même à Atticus, qui paroît écrite dans le même tems, & qui n'eſt pas moins intéreſſante. Elle roule encore ſur Cicéron, contre lequel Brutus ſe lâche avec moins de réſerve, quoique ſans emportement. Il n'y avoit jamais eu d'intimité entre eux, comme le reconnoîtra aiſément quiconque lira avec attention les lettres de Cicéron à Atticus. La ſociété des mêmes intérêts & d'une ſemblable façon de penſer par rapport au Gouvernement, leur avoit fait contracter une amitié ſincére, mais toujours accompagnée de quelques ſemences de déſunion. La différence des caractéres mettoit obſtacle à une liaiſon de cœur. L'un plus doux, plus ſouple, plus diſpoſé à donner quelque choſe aux circonſtances des tems & des perſonnes; l'autre plus haut, plus roide, & prenant le vrai &

AN. R. 709. AV. J. C. 43. le juſte pour la ſeule régle de ſes ſentimens & de ſa conduite, il étoit difficile que deux eſprits de trempe ſi différente n'euſſent pas occaſion de ſe heurter.

Le ſujet de la lettre de Brutus à Atticus eſt que Cicéron, qui aimoit les louanges, s'étoit plaint de ce que Brutus ne lui diſoit jamais rien d'obligeant ſur les ſervices qu'il rendoit actuellement à la République. Brutus répond que Cicéron fait des merveilles contre Antoine, mais qu'il gâte tout par les complaiſances qu'il a pour le jeune Octave. Cette réponſe n'eſt pas préſentée ſéchement : elle eſt traitée avec étendue, avec force, avec nobleſſe. Je vais en extraire quelques-uns des plus beaux endroits.

Brutus [a] accuſe Cicéron d'avoir pouſſé l'envie qu'il a de plaire à Octave, juſqu'à inſulter Caſca, l'un de ceux qui avoient tué Céſar, & à le traiter d'*aſſaſſin*. Si le fait eſt vrai, il eſt aſſurément bien étrange. Brutus le ſuppoſe pour conſtant, & il en exprime très vivement ſon indignation. » Cicéron ne

a Neſcio quid ſcribam tibi, niſi unum : pueri & cupiditatem & licentiam potiùs eſſe irritatam, quàm repreſſam à Cicerone; tantumque eum tribuere huic

» ſent donc pas, dit-il, que les termes injurieux dont il ſe ſert, retombent ſur lui-même à plus juſte titre, puiſqu'il a fait mourir cinq illuſtres citoyens au lieu d'un. Il faut qu'il s'avoue lui-même *aſſaſſin*, avant que d'en faire le reproche à Caſca : & il imite par rapport à notre aſſocié les invectives des fauteurs de Catilina. Quoi ? parce que nous ne louons pas ſans ceſſe nos Ides * de Mars, comme il a toujours à la bouche ſes † Nones de Décembre, croit-il avoir plus de droit de décrier une action héroïque, que Beſtia ** & Clodius n'en avoient de critiquer ſon Conſulat ? » AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Brutus paſſe tout de ſuite au principal objet de ſa lettre. » Cicéron [a] notre ami, dit-il, ſe glorifie d'avoir ſou-

indulgentiæ, ut ſe maledictis non abſtineat, iis quidem quæ in ipſum dupliciter recidunt, quòd & plures occidit uno, ſeque priùs oportet fateatur ſicarium, quàm objiciat Caſcæ quod objicit, & imitatur in Caſca Beſtiam. An quia non omnibus horis jactamus Idus Martias, ſimiliter atque ille Nonas Decembres ſuas in ore habet, eo meliore conditione pulcherrimum factum vituperabit, quàm Beſtia & Clodius reprehendere illius Conſulatum ſoliti ſint ?

[a] Suſtinuiſſe mihi gloriatur bellum Antonii to-

* *Jour où Céſar avoit été tué.*

† *Jour où les complices de Catilina avoient été condamnés à mort par le Sénat.*

** *Tribun du Peuple, qui harcela Ciceron ſortant du Conſulat.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » tenu ſans ſortir de Rome la guerre » contre Antoine. Et que me fait, à » moi, ce grand ſervice, ſi pour ré- » compenſe d'avoir opprimé Antoine, » on me demande à le remplacer; & » ſi le vengeur d'un premier mal de- » vient l'auteur d'un ſecond, qui aura, » ſi nous le ſouffrons, un fondement » & des racines plus profondes, & plus » difficiles à extirper? Non, Cicéron, » en agiſſant ainſi, ne montre pas qu'il » craigne la tyrannie, mais ſeulement » il ne veut point avoir Antoine pour » tyran. Or je ne ſaurois ſavoir beau- » coup de gré à celui qui n'a d'aver- » ſion que pour la perſonne, & non » pour la choſe, & qui ne craint point » la ſervitude en elle-même, mais la » ſervitude ſous un maître irrité. »

Ce qui ſuit un peu plus bas, coupe encore davantage dans le vif. » [a] Nous » craignons trop la mort, l'exil, la » pauvreté. Ce ſont là pour Cicéron les » derniers des maux: & pourvû qu'il

gatus Cicero noſter. Quid hoc mihi prodeſt, ſi mercès Antonii oppreſſi poſcitur in Antonii locum ſucceſſio; & ſi vindex illius mali, auctor exſtitit alterius, fundamentum & radices habituri altiores, ſi patiamur? ut jam iſta quæ facit, non dominationem, non, ſed dominum Antonium timentis ſint.

a Nimiùm timemus mortem, & exſilium, & paupertatem. Hæc videntur

» ait affaire à des gens, de qui il ob- AN. R. 709.
» tienne ce qu'il veut, de qui il ſoit ca- AV. J. C. 43.
» reſſé & loué, il ne refuſe pas une ſer-
» vitude qui ſera honorable : ſi pour-
» tant il peut y avoir quelque choſe
» d'honorable dans le comble de la mi-
» ſére & de l'opprobre. Quoiqu'Octave
» appelle Cicéron ſon pére, qu'il le con-
» ſulte ſur tout, qu'il le loue, qu'il lui
» faſſe des remercîmens ; bientôt ces
» beaux diſcours ſeront démentis par
» les effets. Car qu'y a-t-il de plus éloi-
» gné du ſens commun, que de regar-
» der comme ſon pére celui que l'on ne
» reconnoît pas même pour homme li-
» bre ? Cependant notre ami eſt aſſez
» bon pour enviſager comme l'objet de
» ſes vœux, comme le terme de toute
» ſa politique, l'amitié & la faveur
» d'Octave. Ah ! je ne fais plus aucun
» cas de toutes ces belles connoiſſances,

Ciceroni ultima eſſe in malis : & dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, ſervitutem, honorificam modò, non aſpernatur : ſi quidquam in extremâ ac miſerrima contumelia poteſt honorificum eſſe. Licet ergo patrem appellet Octavius Ciceronem, rogat omnia, laudet, gratias agat ; tamen illud apparebit, verba rebus eſſe contraria. Quid enim tam alienum ab humanis ſenſibus eſt, quàm eum patris habere loco qui ne liberi quidem hominis numero ſit ? Atqui eò tendit, id agit, ad eum exitum properat vir optimus, ut ſit illi Octavius propitius. Ego jam iis

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» dont je ſais que Cicéron a l'eſprit ſi » orné. De quoi lui ſert tout ce qu'il » a écrit avec tant d'éloquence pour la » liberté de la patrie, ſur la gloire de » la vertu, ſur la mort, ſur l'exil, ſur » la pauvreté? Combien Philippus, quoi- » que peu lettré, paroît-il mieux poſſé- » der que lui toutes ces grandes maxi- » mes? Il fait moins pour ſon beau- » fils, que Cicéron pour un étranger. » Qu'il ceſſe donc d'aigrir encore nos » douleurs par les louanges qu'il ſe » donne. Que nous importe en effet » qu'Antoine ait été vaincu, s'il ne l'a » été qu'afin que la place qu'il occu- » poit fût remplie par un autre? En- » core votre lettre me fait-elle compren- » dre que la victoire n'eſt pas entiére ni » bien aſſurée. »

» J'y conſens [a] donc: que Cicéron » vive, puiſqu'il peut s'y réſoudre, ſup-

artibus nihil tribuo, quibus ſcio Ciceronem inſtructiſſimum eſſe. Quid enim illi proſunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, quæ de morte, exſilio, paupertate, ſcripſit copioſiſſimè? Quanto autem magis illa callere videtur Philippus, qui privigno minùs tribuerit, quàm Cicero alieno tribuat? Deſinat igitur gloriando etiam inſectari dolores noſtros. Quid enim noſtrâ, victum eſſe Antonium, ſi victus eſt ut alii vacaret quod ille obtinuit? tametſi tuæ litteræ dubia etiam nunc ſignificant.

a Vivat hercule Cicero, qui poteſt, ſupplex & obnoxius, ſi neque ætatis,

» pliant & dépendant, s'il n'a pas honte AN. R. 709.
» de déshonorer ſon âge, les charges AV. J. C. 43.
» dont il a été décoré, ſa gloire paſſée.
» Pour moi je ferai éternellement la
» guerre, je ne dis pas aux perſonnes
» mais à la choſe même, à la tyrannie,
» aux commandemens qui s'écartent de
» l'ordre commun, à la domination, à
» la puiſſance qui prétendra s'élever au-
» deſſus des Loix : & il n'eſt point de
» ſervitude ſi douce & ſi avantageuſe,
» dont l'offre puiſſe me ſéduire, ou me
» faire abandonner ma réſolution. En vain
» m'écrivez-vous qu'Antoine eſt un hon-
» nête homme. Je ne l'ai jamais crû.
» Mais nos ancêtres n'ont point voulu
» que dans la République on ſouffrît ſon
» propre pére pour maître & pour ty-
» ran. »

Brutus, après une tirade ſi énergique, qu'il ſavoit bien affliger Atticus, lui en fait quelque excuſe, mais pourtant ſans ſe rétracter. Au contraire il inſiſte avec une nouvelle force ſur le fond même

neque honorum, neque rerum geſtarum pudet. Ego certè quin cum ipſa re bellum geram, hoc eſt, cum regno, & imperiis extraordinariis, & dominatione, & potentia quæ ſupra leges ſe eſſe velit, nulla erit tam bona conditio ſerviendi quâ deterreat : quamvis ſit vir bonus, ut ſcribis, Antonius : quod ego nunquam exiſtimavi. Sed dominum, ne parentem quidem majores noſtri voluerunt eſſe.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. de la choſe. « [a] Perſuadez-vous, lui dit-» il, que je n'ai rien diminué de mon » affection pour Cicéron, mais beau-» coup de mon eſtime. Car il n'eſt pas » poſſible que tels que nous paroiſſent » les objets, tels ne ſoient auſſi nos ju-» gemens. »

Il faut convenir que ces deux lettres de Brutus ſont d'une hauteur & d'une rigidité, auxquelles bien peu de gens ſont capables d'atteindre. Mais ſi la liberté de Rome pouvoit être ſauvée, ce n'étoit que par un chef de ce caractére. La conduite de Cicéron, ſurtout dans les derniers tems, ne peut pas ſoutenir la comparaiſon avec celle de Brutus. Elle eſt molle, elle eſt timide, elle eſt inconſéquente : & je m'étonne comment on peut entreprendre de diſculper ſes complaiſances pour Octavien, lorſqu'on voit quel prix il en a reçu. Que pouvoit-il lui arriver de pis qu'une mort cruelle ? & combien cette mort lui auroit-elle été plus glorieuſe, s'il eût montré contre Octavien la même vigueur, avec laquelle il avoit abattu la puiſſance tyrannique d'Antoine ?

a Perſuade tibi de voluntate propria mea nihil remiſſum eſſe, de judicio largiter. Neque enim impertari poteſt, quin quale quidque videatur ei, talem quiſque de illo opinionem habeat. *Brut. Attico.*

En finiſſant ce livre je ne dois pas omettre l'origine de l'une des principales villes de France. Lyon reconnoît pour ſon Fondateur Munatius Plancus, qui, pendant qu'il tergiverſoit, attendant à ſe déclarer pour le parti qui demeureroit le plus fort, établit une Colonie au confluent de la Saone & du Rhône. Les habitans de cette nouvelle ville venoient de Vienne, autrefois capitale des Allobroges, & depuis Colonie Romaine. Pendant les diſſenſions & les guerres entre les Généraux Romains, les naturels du pays avoient profité de l'occaſion pour chaſſer de leur ancienne Capitale ces nouveaux venus qui les tenoient ſous le joug. Ceux-ci ſe retirérent au lieu, où Plancus, par ordre du Sénat, bâtit la ville de Lyon. Vienne retourna bientôt après ſous la domination Romaine : mais elle ne vit qu'avec un œil de jalouſie les rapides accroiſſemens de la nouvelle Colonie, qui, par l'avantage de ſa ſituation, devint en peu de tems très floriſſante : & de là naquit entre ces deux villes une rivalité, qui a duré pluſieurs ſiécles.

Av. R. 709. Av. J. C. 43. Fondation de la ville de Lyon. *Dio.*

LIVRE XLIX.

SECOND Triumvirat. Proscription. Ruine du parti Républicain à Philippes. Mort de Cassius & de Brutus. Ans de Rome 709. 710.

§. I.

Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avoient tué César. Sex. Pompée & Cn. Domitius, qui n'avoient point eu de part à l'action, sont compris dans la condamnation. Octavien fait périr Q. Gallius Préteur de la ville. Il fait révoquer par le Sénat les Décrets rendus contre Antoine & Lépidus. Désastre & mort de Décimus. Octavien, Antoine, & Lépidus se réunissent. Leur entrevûe dans une isle du Réno. Ils contestent sur ceux qu'ils doivent proscrire. Echange de la tête de Cicéron contre celles de l'oncle d'Antoine & du frére de Lépi-

dus. Projet du Triumvirat. Mariage arrêté entre Octavien & la belle-fille d'Antoine. Prélude des massacres. Effroi dans Rome. Mort du Consul Pédius. Entrée des trois Généraux dans Rome. Loi pour établir le Triumvirat. Edit de proscription. La proscription des Triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla. Plusieurs proscrits pour leurs richesses. Affectation dans le choix des noms placés à la tête du Tableau de la proscription. Octavien autant & plus cruel que ses collégues. Mort de Cicéron. Invectives des Ecrivains en tout genre contre Antoine au sujet de cette mort. Pourquoi Octavien a été épargné. Portrait de Cicéron. Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles. Mort des deux Quintus Cicérons, pére & fils. L. César sauvé par sa sœur, mére d'Antoine. Lépidus consent à l'évasion de son frére Paulus. Morts du beaupére de Pollion, du frére de Plancus, & de Toranus tuteur d'Octavien. Verrès proscrit. Exemple de la piété d'Enée renouvellé par le fils d'Oppius. Varon mis en sureté par Calenus. Atticus raye du catalogue des proscrits.

Eloge de ſa prudence & de ſon humanité. Meſſalla effacé du nombre des proſcrits. Traits ſinguliers ſur quelques proſcrits. Fulvie fait un perſonnage dans la proſcription. La haine tombe particuliérement ſur Antoine. Triomphes odieux de Lépidus & de Plancus. Aſyles ouverts aux proſcrits hors de l'Italie, ſurtout chez Sex. Pompée. Exactions des Triumvirs. Taxe impoſée par eux ſur les Dames. Diſcours d'Hortenſia à ce ſujet. Ventidius eſt fait Conſul. Sa fortune ſurprenante. Couronnes civiques décernées aux Triumvirs. Les Triumvirs jurent & font jurer l'obſervation des Actes de Céſar. Ils déſignent les Magiſtrats pour pluſieurs années.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avoient tué Céſar. *Appian. Civil. l.* III. *Dio. l.* XLVI.

OCtavien devenu Conſul par les voies que j'ai marquées, & ayant ainſi réuni à la force des armes le titre de la puiſſance publique, commença à exécuter le deſſein qu'il avoit toujours eu dans le cœur, quoiqu'il l'eût caché longtems, & il entreprit de venger la mort de Céſar. Il profita de l'autorité Conſulaire pour agir dans cette affaire juridiquement. Il fit abſoudre par le peuple Dolabella, que le Sénat avoit

éclaré ennemi public à cauſe du meur- AN. R. 709.
e de Trébonius : & tout de ſuite, il AV. J. C. 43.
ublit, en vertu d'une loi, qui fut pro-
ɔſée par ſon collégue Q. Pédius, &
unie des ſuffrages du Peuple, une
ɔur de juſtice ou commiſſion extraor-
naire pour informer de l'aſſaſſinat
ɔmmis en la perſonne de Céſar, &
océder au jugement & à la condam-
ɪtion des aſſaſſins & de leurs compli-
s.

Ils furent cités dans les formes : un
uiſſier les appella tous à haute voix
r leur nom pour comparoître au pied
ı Tribunal. Tous étoient abſens : ceux
ntre eux qui ſe trouvérent dans Rome
l'approche d'Octavien, avoient eu
and ſoin de prévenir l'orage par une
ompte fuite. Ainſi perſonne ne ré-
ndit à la citation. On rapporte qu'au
ɔm de Brutus, cité par l'Huiſſier, *Plut. Brut.*
ute la multitude, qui rempliſſoit la
ace, verſa des larmes, & que les ci-
yens plus diſtingués baiſſérent les
ux & la tête, de honte & de dou-
ır. L'affaire n'en fut pas pouſſée avec
ɔins de vivacité. Il y avoit de gran-
s récompenſes promiſes aux accuſa-
ırs. L. Cornificius accuſa Brutus ; &
grippa, de tout tems attaché à Octa-

Rr. R. 709. Av. J. C. 43. vien, ſe chargea de cette odieuſe fonction contre Caſſius. Il ſied bien au caractére bas & flatteur de l'hiſtorien Vell. II. 69. Velleius de ſe vanter, comme il a fait, de ce que Capiton ſon oncle ſe joignit en ſecond à Agrippa. Tous furent condamnés par contumace à la plus grande peine qu'impoſaſſent les loix Romaines, c'eſt-à-dire, à l'exil & à la confiſcation des biens. Un ſeul des Juges oſa abſoudre Brutus; ſans craindre la préſence du jeune Conſul, qui voulut aſſiſter en perſonne au jugement, pour être témoin de la maniére dont chacun opineroit. Ce juge ſi intrépide ſe nommoit Sicilius Coronas, & étoit Sénateur. Octavien perſiſtant toujours dans la même affectation de clémence dont il ſe paroit alors, ne ſembla pas ſavoir mauvais gré à Sicilius de ſa hardieſſe: mais bientôt après il le proſcrivit.

Parmi les accuſés étoit Caſca, actuellement Tribun du Peuple. Comme ſa charge rendoit ſa perſonne ſacrée, & le mettoit à l'abri de la pourſuite des Loix, Octavien l'en fit dépouiller par les ſuffrages des Tribus, ſur la propoſition de Titius, l'un des collégues de Caſca, qui voulut bien prêter ſon miniſtére à l'aviliſſement d'une Magiſtra-

:e dont il étoit lui-même revêtu. AN. R. 709. AV. J. C. 43.
Ce n'étoit pas ſans deſſein que dans
loi de Pédius, aux meurtriers de Cé-
on avoit ajouté leurs complices.
ette addition vague donnoit la facilité
Octavien d'envelopper dans une mê-
e condamnation avec les vrais auteurs
la mort de ſon grand oncle ceux qui
ıvoient d'autre crime que de lui être
ſpects ou redoutables. Il y en eut ſans
ute pluſieurs : mais dans ce qui nous
ſte de monumens hiſtoriques, je n'en
)uve ſpécifiés que deux.

Sex. Pompée & Cn. Domitius, qui n'avoient point eu de part à l'action, ſont compris dans la condamnation.

Le premier eſt Sex. Pompée, qui bien
in d'avoir eu part à la conſpiration,
aiſemblablement n'en avoit pas même
tendu parler avant qu'elle s'exécutât,
ant alors au fond de l'Eſpagne. Mais c'é-
it le dernier rejetton d'une maiſon en-
mie, qu'Octavien cherchoit à ſacrifier
à ſureté.

Je compte pour le ſecond Cn. Domi-
ıs Ahénobarbus, fils de ce L. Domi-
ıs, qui, ayant toujours montré une
ine irréconciliable contre Céſar, f[illegible]
é lorſqu'il fuyoit après la bataille de
ıarſale. Antoine, dans Appien, aſſure
)ſitivement que Cn. Domitius n'avoit
)int trempé dans le meurtre du Dicta-
ır ; & le témoignage de Suétone y eſt

Appian. Civil. l. V. p. 707.

Suet. Ner. c. 3.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. conforme. Ce qui rend néantmoins la choſe douteuſe, c'eſt que Cicéron, dans ſa ſeconde Philippique, le range parmi les conſpirateurs. Peut-être fut-il du nombre de ceux qui eurent la vanité, immédiatement après la mort de Céſar, de ſe joindre à Brutus & à Caſſius dans le Capitole, pour partager la gloire d'une action dont ils n'avoient point couru les riſques. En ce cas on ſera peu étonné que Cicéron, parlant avec éloge de la conſpiration, ait cru devoir en faire honneur à Domitius, qui le ſouhaitoit : & d'un autre côté, depuis que cette même conſpiration fut devenue un crime puniſſable des derniers ſupplices, il eſt encore plus aiſé de concevoir que Domitius s'en ſoit purgé avec ſoin, & qu'il ait publié hautement, ſelon la vérité, qu'il en étoit innocent. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il en fut crû, & que du conſentement d'Octavien il parvint au Conſulat ; & ſon fils s'allia même avec la maiſon des Céſars ; & devint l'ayeul de l'Empereur Néron.

Cic. Phil. II. n. 27.

Octavien fait périr Q. Gallius Préteur de la ville.

Quoiqu'Octavien ne parût alors occupé que de la penſée de venger ſon pére adoptif, & que d'ailleurs il ſe couvrît des dehors de la douceur, il décéla néantmoins ſa cruauté à l'égard de

. Gallius, actuellement Préteur, & ù avoit le département de la ville depuis la mort de Cornutus. Suétone rapporte le fait avec des circonſtances atroces. Il dit que Gallius étant venu pour ſaluer le Conſul, & portant des tablettes ſous ſa robe, fut ſoupçonné de cacher un poignard; & que ſur cela ſeul Octavien, ſans faire aucun examen, de peur d'y trouver la juſtification de Gallius, le fit enlever, lui fit donner la queſtion, comme à un eſclave, & enfin ordonna qu'on le mît à mort, après lui avoir arraché de ſa main les deux yeux. J'avoue que j'ai peine à ajouter foi à une barbarie ſi brutale de la part d'Octavien. Il racontoit lui-même dans les Mémoires qu'il avoit compoſés de ſa vie, que Gallius lui ayant demandé une conférence voulut l'aſſaſſiner; qu'en conſéquence il fut mis en priſon, d'où ayant été relâché ſous la condition de ſortir de la ville, il périt ou par un naufrage, ou par les mains de voleurs de grands chemins. Ce récit me ſemble beaucoup plus vraiſemblable, ſi ce n'eſt qu'il eſt aiſé de croire qu'Octavien déguiſe ſous l'aventure d'un naufrage, ou d'une attaque de la part de voleurs, un ordre

AN R. 709. AV. J. C. 43.

Suet. Aug. 27.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. donné par lui d'aſſaſſiner Gallius lorſqu'il ſeroit hors de Rome.

Il fait révoquer par le Sénat les Décrets rendus contre Antoine & Lépidus.

C'étoit peu que d'avoir fait prononcer une condamnation contre ceux qui avoient tué Céſar. Pour exécuter ce jugement, il falloit vaincre vingt Légions que Brutus & Caſſius avoient à leurs ordres. Octavien n'étoit pas ſe[illegible] aſſez fort pour une telle entrepriſe. Il réſolut donc de mettre la derniére main au traité de réconciliation & de ligue qui ſe négocioit depuis quelque tems entre lui, Antoine & Lépidus. Il étoit chargé par le Sénat de leur faire la guerre : & comme il feignoit de prendre encore les ordres de cette Compagnie, qu'il avoit écraſée, il partit avec ſon armée dans le deſſein, diſoit-il, d'aller remplir ſa commiſſion. Mais, en ſon abſence, Pédius ſon collégue propoſa au Sénat de révoquer les Décrets par leſquels Antoine & Lépidus avoient été déclarés ennemis de la patrie. Les Sénateurs aſſervis n'oſérent pas rejetter la propoſition : mais ils voulurent forcer Octavien de s'expliquer, quoiqu'il eût déja ſuffiſamment manifeſté ſes intentions, & ils remirent à prendre leur parti juſqu'à ce qu'il leur eût fait ſavoir ce qu'il penſoit.

épondit, avec ſa diſſimulation accou- AN. R. 709.
ıée, qu'il n'étoit pas maître de ſe dé- AV. J. C. 43.
niner ſur cette affaire à ſon choix, &
ſes ſoldats le contraignoient à incli-
vers la clémence. Ainſi le Sénat ré-
it Antoine & Lépidus dans tous leurs
its & dignités, & Octavien écrivit à
toine qu'il alloit ſe joindre à lui con-
Décimus.

l ne fut pas difficile de détruire cet Déſaſtre & mort de Décimus.
que chef du parti Républicain dans
ccident. En un inſtant tout ſe tourna
tre lui. Pollion, arrivé d'Eſpagne avec
x Légions, s'unit à Antoine. Plancus,
depuis la levée du ſiége de Modéne
it témoigné beaucoup de zèle pour
auſe de la liberté & pour Décimus,
ı ſeulement abandonna ſon infortuné
légue, mais entreprit même de le
ıir; & n'ayant pû y réuſſir, au moins
e donna à Antoine avec ſes quatre
gions.

Décimus avoit une armée conſidéra- *Cic. ad Fam.* X. 24.
, dix Légions: mais la force ne ré-
ıdoit pas au nombre: c'étoit preſ-
: toutes nouvelles levées. Ne pouvant
ıc ſe ſoutenir contre tant & de ſi puiſ-
s ennemis, il quitta la Gaule, paſſa
Alpes, & réſolut de gagner l'Illyrie,
ır aller joindre M. Brutus en Macé-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. doine. Octavien lui ferma les passages. Décimus dans une telle extrémité voulut tenter de prendre la route de la Germanie, & de pénétrer jusqu'à Brutus à travers les nations barbares qui occupoient alors tout ce vaste pays. Mais ses soldats refusérent de le suivre dans une résolution si désespérée : ils le quittérent tous, & se rangérent les uns sous les enseignes d'Antoine, les autres sous celles d'Octavien. Il ne lui resta que trois cens cavaliers Gaulois, qui formoient sa garde; & qui bientôt se dispersérent chacun de leur côté : de sorte qu'il se vit réduit à fuir lui dixiéme. Après avoir erré en différens endroits, enfin dans le pays des Séquanois il fut arrêté par des voleurs, qui, sur la priére qu'il leur en fit, le menérent au Prince ou chef de la contrée, nommé Camélus ou Capénus, que Décimus regardoit comme un ami. Ce Gaulois le reçut gracieusement, & avec toutes les démonstrations extérieures de respect : mais il fit avertir sous main Antoine, qui envoya un Officier nommé Furius, accompagné de quelques cavaliers, avec ordre de lui apporter la tête du fugitif.

Val. Max. IV. 7. S'il eût été possible que le malheureux Décimus échappât, la générosité d'un ami

'auroit ſauvé. A l'approche de ceux AN. R. 709. AV. J. C. 43.
enoient pour le tuer, il s'enfonça
une obſcure retraite : & les cava-
l'Antoine l'y ayant pourſuivi, Ser.
ntius, à la faveur de l'obſcurité, ſe
ita comme étant Décimus, & fut
d'être tué pour lui. Mais Furius
oiſſoit ſa victime, & il prévint l'er-
Décimus fut donc tiré de ſon aſyle
tremblant : & il montra dans ces *Vall. Max.*
ers momens une timidité & un IX. 13.
: pour la vie, qui paroiſſoient lui *Sen. Ep.* 82.
ler la raiſon. Car [a] il retiroit ſa tête
ſous l'épée : & comme on lui or-
oit de ſe tenir ferme, « Oui, dit-
je le ferai : ou que je meure. » Pa-
xtravagante dans la circonſtance
ſe trouvoit. Sa tête fut portée à
ne, qui voulut la reconnoître, &
e lui fit rendre les derniers hon-
Décimus périt le ſecond de ceux
oient attenté à la vie de Céſar. Peu
is après Minucius Baſilius, auſſi
nbre des conſpirateurs, fut aſſaſ-
r ſes eſclaves, qui ne pouvoient
ſa cruauté.

[a] ſolùm cervicem ibtraxit, verùm onſtantiùs eam idmonitus, ipſis his verbis juravit: *Ita vivam, dabo.* *Val. Max.* IX. 13.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Octavien, Antoine, & Lépidus se réuniſſent.

Tout ce qu'il y avoit de forces Romaines ſur pied en Italie, en Gaule, en Eſpagne, étoit au pouvoir ou d'Octavien ou d'Antoine & de Lépidus : & il ne leur reſtoit plus d'ennemi armé dans toutes ces contrées, ſinon autant qu'ils l'étoient eux-mêmes les uns des autres. Car chacun d'eux n'ayant pour objet que ſa puiſſance particuliére, ils ſe regardoient tous trois avec des yeux de jalouſie, & le deſſein de ſe ſupplanter & de ſe détruire mutuellement vivoit dans leur cœur. Mais ils avoient du côté de l'Orient des ennemis communs, dont la crainte ſuſpendit l'effet de leurs défiances & de leurs animoſités réciproques. Il falloit, avant que de tourner leurs armes les uns contre les autres, exterminer Brutus & Caſſius.

Plut. Anton. Antoine, qui avoit paſſé les Alpes en fugitif, les repaſſa à la tête de dix-ſept Légions, en y comprenant les troupes de Lépidus : & il laiſſoit encore ſix Légions dans les Gaules ſous le commandement d'un homme très mépriſable, L. Varius, ſon compagnon de table, à qui le penchant qu'il avoit à l'yvrognerie avoit fait donner le ſurnom burleſque de *Cotyla*, comme qui diroit *Cha-*

. Lépidus & Antoine réunis s'avan- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
ent avec leur armée formidable juſ-
s auprès de Boulogne, où de ſon
Octavien ſe rendit ayant un nom-
preſque égal de troupes. Les trois
s étoient réſolus de ſe rapprocher,
le ſe liguer enſemble par le motif
je viens d'expoſer. Il ne s'agiſſoit
des conditions, & ils en traitérent
eux-mêmes dans une entrevûe ſans
iateurs & ſans miniſtres. Voici de
le maniére la choſe ſe paſſa.

A peu de diſtance de Boulogne coule Leur entrevûe dans une iſle du Réno. *Appian. Civil. l.* IV.
petite riviére, au milieu de laquelle
une iſle, qui fut jugée propre pour
nir les conférences. Il paroît que
riviére eſt celle que l'on nomme
no. Pour prévenir les défiances, qui
nt grandes & bien fondées, on prit
s les précautions imaginables. On
à deux ponts, dont l'un joignoit
à la rive droite du Réno, & l'au-
la rive gauche. Octavien & An-
amenérent chacun cinq Légions à
liſtance qui avoit été déterminée, &
toit égale de part & d'autre. De là
vancérent juſqu'aux ponts, accom-
és ſeulement chacun de trois cens
nes : & ils s'y arrêtérent. Lépidus,
'avoit point eu de démêlé perſon-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. nel contre l'un ni contre l'autre, entra seul dans l'isle, & en fit la visite pour s'assurer qu'il n'y avoit point d'embuches à craindre. Alors il donna le signal à Octavien & à Antoine, qui partirent dans le même moment pour venir à lui, & qui en s'abordant pousserent la précaution contre les surprises jusqu'à se tâter & se fouiller réciproquement, de peur des armes qui auroient pû être cachées sous les habits. Trois siéges avoient été posés au milieu de l'isle. Ils s'y assirent tous trois, Octavien au milieu, comme Consul.

Ils contestent sur ceux qu'ils doivent proscrire. Echange de la tête de Cicéron contre celle de l'oncle d'Antoine & du frére de Lépidus.

La plus grande difficulté qui les arrêta pendant les trois jours que durérent les conférences, rouloit sur le choix de ceux qui devoient être sacrifiés à leur vengeance. Comme Antoine & Octavien s'étoient fait la guerre avec beaucoup d'animosité, plusieurs des amis de l'un se trouvoient nécessairement ennemis de l'autre : & chacun voulant satisfaire son ressentiment trouvoit un obstacle dans la protection que l'autre accordoit à ceux qui l'avoient servi. Surtout ils contestérent longtems & vivement au sujet de Cicéron. Antoine déclaroit qu'il ne pouvoit y avoir ni réconciliation ni paix, si on ne lui abandonnoit un

Plut. Cic. & Ant.

me qui lui avoit fait tant de mal : & idus étoit de son avis. Octavien répendant les deux premiers jours : le ième il se rendit : & par un horri- échange, pour la tête de Cicéron oine lui livra celle de L. César son e, & Lépidus celle de son frére us. C'est [a] ainsi, dit Plutarque, que portement & la rage leur avoient oublier tout sentiment d'humanité : lutôt ils faisoient voir par leur exem- u'il n'y a point de bête plus féroce 'homme, lorsqu'à la passion il réua puissance. Je [b] ne crois pas, dit irs le même Historien, qu'il se soit is rien fait de plus atroce ni de plus are que l'échange dont je parle. trafiquant ensemble meurtre contre tre, ils devenoient les bourreaux it de ceux qu'ils livroient que de qui leur étoient abandonnés ; &

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

ὕτως ἐξέπεσον ὑπὸ ἡ λύσσης τῶν ἀνθρώπων λογισμῶν· μᾶλλον ἀπέδοξαν, ὡς ἀνθρώπῳ θηρίον ἔστιν ἕτερον, ἐξουσίαν παραλαβόντα. *Plut.*

[a] Οὐδὲν ὠμότερον οὐδ' ἕτερον τῆς διαμπερὲς ὀργῆς καὶ μανίας τοιαύτης ὅλως γένεσθαι· φόνων γὰρ ἀντικαταλλασσόμενοι φόνους, ὁμοίως μὲν οἷς ἐλάμβανον ἀνήρουν ὡς ἐχθίστοις, ἀθλιώτεροι δὲ περὶ τοὺς φίλους ἦσαν, ὡς ἀπεκτίνυσαν μηδὲ μισοῦντες. *Plut. Anton.*

An. R. 709. Av. J. C. 43. l'injuſtice étoit plus grande par rapport à leurs amis, qu'ils condamnoient à la mort, même ſans les haïr. Au reſte on peut croire qu'Antoine & Lépidus ne ſe firent pas une grande violence pour ſacrifier l'un ſon oncle, l'autre ſon frére. Ils ne pouvoient que leur ſavoir très mauvais gré de leur zêle conſtant pour le gouvernement Républicain ; & déclarés en dernier lieu ennemis publics par leurs ſuffrages, ils comptoient en les proſcrivant uſer du droit de repréſailles.

Appian. Dio.

Projet du Triumvirat. Sur les autres points les trois Tyrans s'accordérent aſſez aiſément. Il fut réglé qu'Octavien abdiqueroit le Conſulat, & qu'il le céderoit à Ventidius pour le reſte de l'année. Qu'ils s'établiroient ſouverains Magiſtrats pour cinq ans, ſous le titre de Triumvirs Réformateurs de la République avec la puiſſance Conſulaire. Qu'ils déſigneroient ſur le champ les Magiſtrats annuels pour les cinq ans que devoit durer leur Triumvirat, & cela ſans avoir beſoin du conſentement ni du Sénat ni du Peuple. Ils partagérent entre eux, comme leur patrimoine, toute la partie de l'Empire dont ils étoient maîtres, ou ſe flattoient de l'être. Le lot de Lépidus comprenoit l'Eſpagne

ı Gaule Narbonnoiſe. Antoine prit AN. R. 709.
r lui la Gaule conquiſe par Céſar, AV. J. C. 43.
ı Gaule Ciſalpine. Octavien eut l'A-
ıe avec la Sicile & la Sardaigne : dé-
ement dont il lui étoit plus aiſé de
ribuer le titre, que la jouiſſance
le. Car Cornificius tenoit actuelle-
ıt l'Afrique proprement dite, au
ı du Sénat : & bientôt nous verrons
. Pompée s'emparer des iſles de Si-
& de Sardaigne. Mais il falloit bien
Octavien ſe contentât de ce partage,
que ſes deux aſſociés avoient ſur les
vinces qu'ils s'approprioient des pré-
ions plus anciennes que l'accord
é avec lui. L'Italie n'entroit point
s cette diſtribution, comme étant le
tre de l'Empire & la patrie com-
ne, dont ils ſe diſoient les défen-
s, & non les maîtres. Pour ce qui
des Provinces d'Outremer, elles
iſſoient à Brutus & à Caſſius. La
rre fut réſolue contre eux. Il fut dit
Antoine & Octavien s'en charge-
ent, & paſſeroient la mer pour cet
t à la tête chacun de vingt Légions :
que Lépidus avec trois Légions de-
ureroit dans Rome pour tenir l'Ita-
dans le devoir, réuniſſant à la di-
té & à la puiſſance de Triumvir celle

AN. R. 709. AV. J. C. 43. de Conſul, en la place de D. Brutus; qui venoit d'être tué. Enfin ils déterminérent les récompenſes qu'ils donneroient à leurs ſoldats, & qui furent auſſi tyranniques que tout le reſte de leurs arrangemens. Car ils convinrent de les établir en colonies dans dix-huit villes d'Italie, dont les maiſons & les terres leur ſeroient attribuées. Et ces villes ſi cruellement traitées étoient préciſément les plus grandes & les plus belles de l'Italie, telles que Capoue, Rhége, Venouſe, Bénévent, Rimini, & [a] Crémone, qui entraîna Mantoue dans la même diſgrace, à cauſe du malheureux voiſinage.

Les trois Chefs s'engagérent par ſerment à l'exécution de tant de crimes, qu'ils venoient de projetter : enſuite de quoi ils firent part à leurs armées de ce qui avoit été conclu entre eux. Octavien, à qui tous les honneurs étoient toujours déférés, parce qu'il étoit Conſul, lut aux troupes aſſemblées tous les articles du Traité, à l'exception de celui qui regardoit les têtes illuſtres qu'ils prétendoient abattre. Les ſoldats célébrérent par des cris de joie la réconci-

a Mantua, væ ! miſeræ nimiùm vicina Cremonæ. *Virg. Eclog.* IX. 28.

on de leurs Généraux : ceux des dif- AN. R. 709. AV. J. C. 43.
ntes armées ſe ſaluérent comme
s. Et pour ſceller par une alliance
ieſtique cette paix qui leur faiſoit
de plaiſir, ils propoſérent le ma-
e d'Octavien avec Clodia, belle-
d'Antoine, c'eſt-à-dire, fille de Ful-
ſa femme & de Clodius l'ennemi de
éron. Cette jeune perſonne étoit à
ie nubile, & Octavien avoit déja pris
engagemens avec la fille de Servi-
Iſauricus. Il ne laiſſa pas de conſen-
la propoſition qu'on lui faiſoit, ſe
ſant ſur les événemens pour ſe dé-
aſſer de ce lien, ſi dans la ſuite il ne
convenoit pas.

Mariage arrêté entre Octavien & la belle-fille d'Antoine.

Suet. Aug. 62.

es trois Généraux ligués avoient tant
ipreſſement de répandre le ſang,
pour commencer les meurtres ils
tendirent pas qu'ils fuſſent arrivés à
ne. Ils ſe firent précéder d'un nom-
de ſoldats, qui avoient ordre de
douze, d'autres diſent dix-ſept, de
s principaux ennemis, à la tête deſ-
ls étoit Cicéron. Quatre furent ſur-
, & maſſacrés ſur le champ. Les au-
ſe cachérent ou s'enfuirent. Et com-
les aſſaſſins ſe répandirent pour les
cher dans toute la ville, courant les
, viſitant les maiſons, la terreur &

Prélude des maſſacres. Effroi dans Rome. Mort du Conſul Pédius.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. la conſternation furent extrêmes parmi tous les illuſtres citoyens. On ne ſavoit ni le nombre, ni les noms des malheureuſes victimes deſtinées à la mort. Ainſi chacun croyoit être en danger, & le déſeſpoir en portoit pluſieurs à vouloir brûler leurs propres maiſons, ou mettre le feu aux édifices publics, pour ne pas mourir ſans vengeance. Le Conſul Pédius, qui étoit reſté dans Rome, ſe donna des mouvemens infinis, pour appaiſer le trouble, pour calmer les eſprits, pour engager ceux qui craignoient à attendre juſqu'au lendemain : & dès que le jour fut venu, il fit afficher dans la place les noms de ceux qui étoient condamnés à périr. Il aſſura ſous la foi publique qu'aucun autre n'avoit rien à appréhender. Il agiſſoit ſincérement : car il n'étoit pas inſtruit du ſecret de ſes maîtres. La fatigue qu'il prit dans cette nuit d'effroi & d'horreur fut ſi violente, qu'il y ſuccomba, & mourut le jour ſuivant.

Entrée des trois Généraux dans Rome.

Ce n'étoient là que les préludes des maux qui menaçoient Rome. Bientôt les auteurs des miſéres publiques arrivérent, & firent leur entrée en trois jours différens, Octavien le premier, Lépidus enſuite, & enfin Antoine, ame-

nant avec eux chacun leur cohorte Prétorienne ou Garde, & une Légion. Ainſi la ville ſe trouva toute remplie de gens de guerre, que l'on eut ſoin de diſtribuer dans tous les poſtes importans. Alors P. Titius Tribun du peuple, propoſa la loi fatale qui établiſſoit trois ſouverains Magiſtrats Réformateurs de la République avec la puiſſance Conſulaire pour cinq ans, ſavoir, Marc-Antoine, Lépidus, & Octavien, qui entreroient en poſſeſſion de cette charge le vingt-ſept Novembre ſuivant, & qui l'exerceroient juſqu'au dernier Décembre de la ſixiéme année à compter de celle où l'on étoit.

AN R. 709. AV. J. C. 43.

Loi pour établir le Triumvirat.

Tab. vetus. apud. Pigh.

On peut bien juger que les ſuffrages du Peuple furent favorables à la Loi propoſée. Il ſe fit même des réjouiſſances publiques à ce ſujet, comme pour un heureux événement : & les citoyens reprirent l'habit de paix aux approches d'une proſcription plus cruelle que la guerre. Les Triumvirs ne tardérent pas en publier l'Edit, qui nous a été conſervé par Appien : & je crois que le lecteur ne me ſaura pas mauvais gré de le tranſcrire ici un Acte unique en ſon genre, & d'ailleurs dreſſé par une main habile, qui a été attentive, quoiqu'inu-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. tilement, à déguiſer la noirceur de la choſe par les couleurs les plus ſpécieuſes qu'il fût poſſible d'employer.

Edit de proſcription. Après les noms & les qualités des Triumvirs ſuivoit la teneur de l'Ordonnance en ces termes : » Si les méchans, » par une conduite pleine de perfidie, » n'étoient humbles & ſupplians lorſ- » qu'ils ont beſoin de clémence, &, » après qu'ils l'ont obtenue, ennemis de » leurs bienfaiteurs, & capables d'at- » tenter à leur vie ; nous n'aurions pas » vû devenir les aſſaſſins de Céſar ceux » qu'il avoit ſauvés par miſéricorde après » les avoir vaincus par l'épée, qu'il avoit » admis au rang de ſes amis, qu'il avoit » comblés de toutes ſortes de libérali- » tés, de charges, & d'honneurs ; & » nous-mêmes nous ne ſerions pas dans » la néceſſité de prendre un parti ſévére » contre ceux qui nous ont outragé & » déclaré ennemis publics. Mais ayant » appris & par notre propre expérience, » & par le traitement qu'a reçu Céſar, » qu'il eſt un dégré de méchanceté que » nulle douceur ne peut vaincre, nous » aimons mieux prévenir nos ennemis, » que d'attendre les maux qu'ils nous » préparent. Notre vengeance ne paroî- » tra donc ni injuſte, ni cruelle, niex-

» ceſſive, à quiconque conſidérera ce AN. R. 709. AV. J. C. 45.
» que nous avons ſouffert, & ſurtout
» ce qu'a ſouffert Céſar. Il étoit Dicta-
» teur & grand Pontife : il avoit ſub-
» jugué les nations les plus redou-
» tables à cet Empire : le premier des
» mortels il avoit tenté la navigation du
» grand Océan, & découvert aux Ro-
» mains des terres juſqu'à lui inconnues.
» Et ce grand homme a été aſſaſſiné en
» plein Sénat, dans un lieu ſacré, à la
» vûe des dieux mêmes. On s'eſt fait
» une joie barbare de lui porter juſqu'à
» vingt-trois coups de poignards. Et
» ceux qui ont commis cet attentat ſont
» des hommes qu'il avoit vaincus par
» les armes, qui lui étoient redevables
» de la vie, & dont quelques-uns étoient
» écrits ſur ſon teſtament au nombre de
» ſes héritiers. Les autres, au lieu de pu-
nir un crime ſi horrible, ont revêtu
les aſſaſſins de commandemens & de
gouvernemens de Provinces : dont
ceux-ci ont ſi bien ſçu profiter, qu'ils
ont enlevé les deniers publics, &
qu'avec cet argent ils lévent des trou-
pes contre nous, & en demandent à
des nations de tout tems ennemies de
cet Empire : ils brulent, ou renverſent
juſqu'aux fondemens, les villes alliées

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » du nom Romain qu'ils ne peuvent » attirer à leur parti ; ils intimident les » autres, & ſe diſpoſent à en employer » les forces contre la patrie & contre » nous.

» Nous avons déja puni quelques-» uns de ces criminels, & vous en allez » voir bientôt pluſieurs autres ſubir ſous » vos yeux la juſte peine qu'ils ont mé-» ritée. Tout l'Occident nous eſt ſoumis, » la Gaule, l'Eſpagne, l'Italie. Une ſeule » choſe nous reſte à faire, qui n'eſt pas » ſans difficulté : c'eſt de paſſer la mer » pour achever notre vengeance ſur ceux » des meurtriers qui ont envahi les Pro-» vinces de l'Orient.

» Pendant que nous ſommes près » d'entreprendre pour vous une guerre » qui nous éloigne de Rome, il ne » ſeroit convenable ni à nos intérêts, ni » aux vôtres, de laiſſer derriére nous » les ennemis que nous avons ici en » état de ſe prévaloir de notre abſence, » & d'épier les événemens incertains de » la guerre. Il ſeroit auſſi dangereux » pour nous dans des circonſtances ur-» gentes de perdre le tems par des len-» teurs. C'eſt pourquoi nous ſommes » réſolus de nous délivrer de tous à la » fois, & de leur rendre ſur le champ

» le mal qu'ils ont voulu nous faire en nous déclarant ennemis de la patrie, nous & nos armées. Ces hommes injuſtes & violens condamnoient ainſi à périr avec nous une multitude infinie de citoyens. Nous ſerons plus modérés. Nul ordre, nulle compagnie, nulle multitude ne ſera l'objet de notre vengeance. Le choix même que nous ferons ne comprendra pas tous ceux qui ont eu quelque différend avec nous, ou qui ont voulu nous faire quelque tort : les richeſſes, l'éclat, les dignités ne ſeront point des crimes : & quoiqu'il ſoit naturel que trois aient un plus grand nombre d'ennemis qu'un ſeul, les châtimens que nous exercerons n'envelopperont pas autant de perſonnes qu'en a proſcrit avant nous un Général qui comme nous avoit entrepris dans une diſſenſion civile, de réformer la République, & que vous avez ſurnommé *Heureux* à cauſe de ſes ſuccès. Nous ne punirons que les plus méchans & les plus coupables. Encore avons-nous en cela vos intérêts en vûe autant que les nôtres. Car pendant que les Grands de l'Etat ſont en diviſion, & forment des partis différens, c'eſt une néceſſité que

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » vous, qui vous trouvez placés entre les » uns & les autres, vous en souffriez » beaucoup. Tels sont nos motifs : & » de plus nous sommes obligés de pro- » curer quelque satisfaction à nos ar- » mées, qui ont été outragées, & dé- » clarées ennemies de la patrie par ceux » qui avoient formé le projet de nous » exterminer tous également. Nous au- » rions pû tout en arrivant mettre la » main sur ceux que nous avions con- » damnés. Mais par considération pour » vous, nous avons mieux aimé les pros- » crire, que de les surprendre au mo- » ment où ils ne s'y attendoient pas : » afin qu'il ne soit point laissé au pou- » voir des soldats d'étendre dans leur » colére les effets de leur vengeance sur » ceux qui doivent en être exemts ; mais » qu'ayant la liste bien déterminée par » le nombre & par les noms de ceux » qu'ils sont chargés de punir, ils s'ab- » stiennent suivant nos ordres de faire » aux autres aucune violence. »

» A ces causes, & pour le bien & » l'avantage commun, nous défendons » à qui que ce puisse être de recevoir » aucun de ceux dont les noms sont » écrits sur le tableau joint à notre pré- » sente ordonnance, de les sauver, ou

» de les aider à s'enfuir. Quiconque leur » aura donné aide ou ſecours, ou pa- » roîtra s'être entendu avec eux de quel- » que façon que ce ſoit, nous le met- » trons au rang des proſcrits, ſans re- » cevoir aucune excuſe ni moyen de » défenſe. Ceux qui auront tué les proſ- » crits, en nous apportant leurs têtes, » recevront, s'ils ſont de condition li- » bre, cent mille ſeſterces; s'ils ſont » eſclaves, quarante mille ſeſterces, avec » la liberté, & le droit de bourgeoiſie » tel que le poſſede leur maître. Les » mêmes récompenſes ſont promiſes à » ceux qui déceleront quelqu'un des » proſcrits. Et on ne fera point regître » des noms de ceux qui auront reçu ces » récompenſes, afin qu'ils ne puiſſent » jamais être ſujets à aucune recher- » che. » AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Je ne m'arrêterai pas à faire beaucoup de réfléxions ſur cet acte ſanguinaire, dont la cruauté horrible ſaute aux yeux, & révolte à l'excès, malgré les frivoles prétextes dont elle tâche de ſe couvrir.

La proſcription des Triumvirs plus nombreuſe que celle de Sylla.

Je remarquerai ſeulement 1°. que, ſelon Dion, c'eſt à tort que les Triumvirs ſe vantent de demeurer au-deſſous de Sylla pour le nombre des proſcrits.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. Cet Hiſtorien aſſure poſitivement le contraire : & la choſe en ſoi eſt très probable, puiſqu'ils étoient trois, dont aucun ne valoit mieux que l'auteur de la premiére proſcription. Cette différence produiſoit encore un autre effet bien ſingulier & bien triſte. Au moins lorſque Sylla donna l'exemple de cette barbarie, ſes amis n'avoient rien à craindre. Il n'en étoit pas de même dans l'occaſion dont je parle. Comme Antoine & Octavien avoient eu enſemble des querelles atroces, & qu'enfin ils en étoient venus à ſe faire la guerre, les amis de l'un étoient ennemis de l'autre : enſorte que c'étoit un titre pour être proſcrit, que d'avoir été attaché à l'un ou à l'autre de ceux qui proſcrivoient. Foibles amis, ennemis dangereux, Antoine & Octavien ſe ſacrifioient d'autant plus aiſément ceux qui leur avoient rendu ſervice, que tous deux ſongeant dès lors à s'attaquer & à ſe détruire un jour, chacun déſiroit enlever à ſon collégue, qu'il regardoit comme un rival, le plus grand nombre d'appuis & de créatures qu'il étoit poſſible : & ils ne craignoient point de ſe priver eux-mêmes de quelques-uns de leurs ſoutiens, pourvû qu'ils affoibliſſent leur antagoniſte. Il en faut dire autant de

Lépidus, qui n'avoit ni moins d'ambition, ni plus de ſcrupule que les deux autres, mais ſeulement moins de talens. On voit par là que le nombre des proſcrits par les Triumvirs doit avoir été porté très loin, quoique nous ne puiſſions pas le déterminer au juſte. Sylla n'avoit point affecté de myſtére ſur cet article : il s'étoit même fait une gloire d'étaler aux yeux de l'Univers quatre mille ſept cens citoyens de tout ordre & de toute condition qu'il avoit fait périr. Octavien devenu maître de l'Empire ſous le nom d'Auguſte, eut honte de ſes cruautés paſſées. Il eſt à croire qu'il tâcha d'en abolir les monumens : & les écrivains n'ont pas oſé découvrir ce que le Prince vouloit cacher. Nous trouvons le nombre des Sénateurs évalué à cent trente ſelon les uns, à trois cens ſelon les autres. Appien compte deux mille Chevaliers. Sur les citoyens d'un ordre inférieur, nous n'avons aucune lumiére.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Plut. Anton. & Appian. Liv. Epit. CXX.

Ma ſeconde remarque aura pour objet la déclaration expreſſe que font les Triumvirs dans leur Edit de ne proſcrire perſonne pour ſes richeſſes. Rien au monde n'étoit plus éloigné de leur penſée. Ils avoient un beſoin extrême d'ar-

Pluſieurs proſcrits pour leurs richeſſes.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. gent, sans quoi ils ne pouvoient tenir tête à Brutus & à Cassius, qui en avoient fait, surtout le dernier, de très grands amas dans les opulentes contrées de l'Asie & de la Syrie. Ainsi il est encore plus vrai, par rapport à la proscription Triumvirale, que par rapport à celle de Sylla, que le plus grand de tous les crimes étoit d'être riche, & d'offrir ainsi à des tyrans avides l'espérance d'un ample butin.

Affectation dans le choix des noms placés à la tête du Tableau de la proscription.

Les noms qui paroissoient à la tête du Tableau de la proscription annonçoient tout d'un coup toute la fureur des Triumvirs, & étoient un signal de terreur, qui faisoit connoître que personne ne devoit espérer qu'aucune considération fût capable de les fléchir. Les premiers proscrits étoient Paulus frére de Lépidus, & L. César oncle d'Antoine : ensuite venoient Plotius frére de Plancus, & L. Quintius beaupére de Pollion, en même tems que dans un autre tableau pendant à côté Plancus & Pollion étoient désignés Consuls, l'un pour l'année suivante, l'autre pour la quatriéme année d'après celle où nous en sommes. Et comme si Octavien eût appréhendé de dégénérer de ces exemples d'inhumanité, outre Cicéron, à qui il avoit tant

d'obligations, il proscrivit encore C. Toranius, ami de son pére, & qui avoit été son tuteur à lui-même pendant les années de son enfance. AN. R. 709. AV. J. C. 43. *Suet. Aug.* 27.

C'est donc bien inutilement que quelques Ecrivains ont voulu décharger Octavien d'une partie du blâme, & faire une distinction entre lui & ses collégues. Suétone nous apprend que véritablement il s'opposa d'abord au projet de la proscription; mais que lorsqu'elle fut une fois résolue, il l'exerça avec plus de rigueur que les deux autres; & qu'au lieu qu'Antoine & Lépidus se laissoient assez aisément attendrir en bien des occasions, lui, il fut presque toujours inexorable. Et après la proscription finie, Lépidus ayant cru devoir au Sénat une sorte d'excuse pour le passé, & faisant espérer pour la suite une conduite de douceur & de clémence, parce qu'il regardoit sa vengeance comme satisfaite; Octavien au contraire déclara que s'il avoit mis fin à la proscription, c'étoit sans prétendre se lier les mains, ni se prescrire de loi qui gênât sa liberté. Octavien autant & plus cruel que ses collégues.

Dion, & surtout Appien, nous ont laissé beaucoup de détails sur les événemens de cette proscription, & sur les avantures des proscrits, qui ne périrent

AN. R. 709. AV. J. C. 43. pas tous. Pluſieurs ſe ſauvérent par différentes voies, que la néceſſité, appellée à bon droit ingénieuſe, leur fit imaginer à eux-mêmes, ou à leurs amis, à leurs proches, à leurs domeſtiques. Et pour ce qui eſt de ceux qui ne purent échapper à la cruauté de leurs aſſaſſins, répandus par tout dans Rome, dans les villes d'Italie, & dans les campagnes, il en eſt dont le triſte ſort fut accompagné de circonſtances tout-à-fait intéreſſantes. Pour éviter la longueur, je ne tranſcrirai point ici tous les faits particuliers que racontent mes originaux. Je ne détaillerai que ce qui regarde les plus illuſtres perſonnages, & ceux dont les noms ſont plus célébres dans l'Hiſtoire. Par rapport au général je me contenterai d'une obſervation fournie par Velleius, & qui eſt peu honorable à l'humanité : c'eſt [a] que communément parlant les proſcrits trouvérent dans leurs femmes en ces cruelles circonſtances une fidélité parfaite, médiocre dans leurs affranchis & dans leurs eſclaves, nulle dans leurs fils : tant l'eſpérance eſt une dangereuſe ſéduction pour l'eſprit humain, & capable de violer les droits les plus

[a] Id notandum eſt, fuiſſe in proſcriptos uxorum fidem ſummam, libertorum mediam, ſervorum ali-

ſacrés, dès qu'ils deviennent des retardemens & des obſtacles. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Entre les victimes de la cruauté des Triumvirs, Cicéron par bien des endroits tient le premier rang. Il avoit été proſcrit avec ſon fils, ſon frére, ſon neveu, tous ceux qui lui appartenoient, & qui avoient avec lui quelque liaiſon d'amitié ou de parenté. Il ne pouvoit pas ſe promettre un autre ſort, & il ſavoit [a] bien qu'il ne lui étoit pas plus permis d'eſpérer de grace d'Antoine, qu'à Brutus & à Caſſius d'en attendre du jeune Céſar. Auſſi étoit-il ſorti de Rome à l'approche des Triumvirs : & ſon premier deſſein fut de paſſer la mer avec ſon frere pour aller en Macédoine dans le camp de Brutus. Ils marchérent enſemble quelque tems, déplorant mutuellement leur infortune. Mais comme leur départ avoit été fort précipité, & qu'ils manquoient de beaucoup de choſes, Quintus retourna ſur ſes pas pour faire de plus amples proviſions; & Cicéron continua ſa route vers Gaëte, où

Mort de Cicéron. *Liv. ap. Sen. Suaſor.* VI. *Vell.* II. 66. *Plut. Cic. Appian. Dio.*

quam, filiorum nullam. Adeò difficilis eſt hominibus utcumque conceptæ ſpei mora. *Vell.* II. 67.

[a] M. Cicero ſub adventum Triumvirorum ceſſerat urbe, pro certo habens, id quod erat, non magis Antonio eripi ſe, quàm Cæſari Brutum & Caſſium poſſe. *Liv.*

AN. R. 705. AV. J. C. 43. n'ayant point eu de nouvelles de ſon frére, il s'embarqua. Tantôt [a] les vents contraires, tantôt les fatigues de la mer, que ſon corps épuiſé par les agitations de ſon eſprit ne pouvoit ſoutenir, l'obligérent de relâcher. Enfin il ſe trouva ennuyé & de fuir & de vivre, & il prit le parti de gagner une maiſon de campagne qu'il avoit dans ces quartiers à un mille de la mer. » Il faut, dit-il, que je » meure dans ma patrie, que j'ai plus » d'une fois ſauvée. »

Selon Plutarque la ſuperſtition s'en mêla. Une bande de corbeaux vint ſe poſer ſur les vergues du bâtiment qui portoit Cicéron, & ils ſe mirent à becqueter les extrêmités ſupérieures des cordages; ce qui ayant paru d'un mauvais augure, Cicéron ſe fit mettre à terre. Les corbeaux le ſuivirent, & pendant qu'il étoit dans une des chambres de ſa maiſon de campagne couché ſur un lit de repos, ils s'attroupérent de nouveau ſur la fenêtre, & l'un d'eux s'avança même juſqu'au lit, & avec ſon

a Aliquoties in altum provectum quum modò venti adverſi retuliſſent, modò ipſe jactationem navis cæco volvente fluctu pati non poſſet, tædium tandem eum & fugæ & vitæ cepit: regreſſuſque ad ſuperiorem villam, quæ paulò plus mille paſſibus à mari abeſt, *Moriar*, inquit, *in patria ſæpè ſervata.*

bec

bec il tiroit la couverture dont Cicéron s'étoit enveloppé la tête. On veut du merveilleux partout, & ſinguliérement dans les morts tragiques des grands hommes. Ces petites circonſtances, ſans doute mêlées de fabuleux, méritoient peu d'être rapportées par un écrivain auſſi judicieux que Plutarque. Je ne voudrois pas non plus qu'il eût attribué à Cicéron la penſée folle d'aller à Rome ſe couler furtivement dans la maiſon d'Octavien, & là ſe tuer lui-même auprès des Dieux Pénates de cet ingrat, pour attirer ſur lui le courroux & la vengeance du ciel. La crainte, dit-on, des tourmens auxquels il s'expoſoit, l'en empêcha. Pour moi, tout cela me paroît ajuſté au théâtre, & je m'en tiens au récit beaucoup plus ſimple de Tite-Live. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Il paroît que les gens de Cicéron le tirérent comme par force de ſa maiſon, pour tâcher de le mettre en ſûreté. Ils n'en eurent pas le tems. Lorſqu'il étoit encore en marche, ceux qui le cherchoient pour le tuer l'atteignirent. Quelques-uns ont dit qu'ils furent mis ſur les voies par un affranchi de Quintus Cicéron, nommé Philologus, jeune homme qui avoit été inſtruit dans les lettres par celui même qu'il livroit à la mort. Mais

AN. R. 709. AV. J. C. 43. le fait n'eſt pas conſtant. Les meurtriers avoient à leur tête un Tribun militaire nommé Popillius, autrefois défendu par Cicéron dans une cauſe aſſez douteuſe, & qui pour récompenſe de ce ſervice avoit demandé avec empreſſement la commiſſion de tuer ſon bienfaiteur. [a] Les eſclaves de Cicéron vouloient défendre leur maître. Il leur ordonna d'arrêter la litiére, & de ſouffrir tranquillement ce que la cruauté du ſort rendoit inévitable. En même tems regardant fixement les aſſaſſins, il tendit la tête hors de la portiére : & le Centurion Hérennius la lui coupa, pendant que les ſoldats eux-mêmes, touchés & du malheur & de la conſtance d'un homme ſi digne de reſpect, baiſſoient les yeux & ſe voiloient le viſage. Ce n'en fut pas aſſez pour ſatisfaire la brutale barbarie du Centurion. Il lui coupa encore les mains, en lui reprochant, même après ſa mort, d'avoir écrit contre Antoine. Plutarque

[a] Satis conſtat ſervos fortiter fideliterque paratos fuiſſe ad dimicandum : ipſum deponi lecticam, & quietos pati quod ſors iniqua cogeret, juſſiſſe. Prominenti ex lectica, præbentique immotam cervicem, caput præciſum eſt. Nec ſatis ſtolidæ crudelitati militum fuit. Manus quoque, ſcripſiſſe aliquid in Antonium exprobrantes, præciderunt. Ita relatum caput ad Antonium, juſſuque ejus inter duas manus in Roſtris poſitum, ubi ille Conſul, ubi ſæpè

assure qu'en cela il exécutoit les ordres du cruel Triumvir. Av. R. 709. Av. J. C. 43.

Popillius porta la tête & les deux mains de Cicéron à son ennemi, qui ne craignit point de repaître ses yeux d'un si horrible spectacle, & qui après avoir considéré attentivement & même avec de grands éclats de rire ces restes affreux & lamentables, ordonna qu'on les plaçât sur la Tribune aux harangues, en disant que quant à lui la proscription désormais étoit finie. La tête de Cicéron fut donc exposée entre ses deux mains sur ce lieu-même, d'où tant de fois, & pendant son Consulat, & depuis qu'il étoit Consulaire, & enfin la derniére année de sa vie dans ses discours contre Antoine, il avoit fait admirer une éloquence, que jamais aucun homme n'a égalée, ou du moins surpassée. Tous les spectateurs étoient attendris, & ils n'osoient lever leurs yeux mouillés de larmes sur des objets dont la vûe les perçoit de douleur. Antoine [a] avoit prétendu insulter à la mémoire de celui

Consularis, ubi eo ipso anno adversùs Antonium, quanta nulla unquam humana vox cum admiratione eloquentiæ, auditus fuerat. Vix attollentes præ lacrymis oculos homines intueri trucidata membra ejus poterant.

a Καθαπερ εἰς τὸν νεκρὸν ὑβρίζων ἐχ ἀυτὸν εἰπεν

AN. R 709. AV. J. C. 43. qu'il haïſſoit : & il ne voyoit pas qu'il ſe déshonoroit lui-même par cette lâche vengeance, qui prouvoit ſon inſolence dans la proſpérité, & l'indigne abus qu'il faiſoit de ſon pouvoir. On aſſure qu'il eut la baſſeſſe de couronner de ſa main Popillius le chef des meurtriers; & qu'il ſouffrit que cet homme exécrable plaçât ſur la Tribune aux harangues ſon propre portrait orné d'une couronne à côté des reſtes déplorables de celui qu'il avoit tué.

Euſeb. Chron.

Fulvie, autrefois mariée avec Clodius, & actuellement femme d'Antoine, & de plus offenſée perſonnellement par Cicéron, qui avoit plus d'une fois lancé contre elle des traits déſobligeans, exerça ſur ſa tête inanimée la fureur & la rage, avec laquelle elle eût voulu le tourmenter vivant, ſi elle l'eût eu en ſa puiſſance. Avant que cette tête fut portée ſur la place, elle la fit mettre devant elle, l'accabla d'injures, cracha deſſus, & l'ayant poſée ſur ſes genoux, elle lui ouvrit la bouche, & en tira la langue, qu'elle perça avec ſon aiguille de tête : action digne d'une Furie, telle qu'avoit toujours été cette

βρίζοντα τῇ τύχῃ καὶ καταιχύνοντα τὴν ἐξουσίαν. ἐπιδεικνύμενος. *Plut. Anton.*

femme, & telle qu'elle fut jusqu'à la fin. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

La postérité a bien vengé Cicéron des outrages d'Antoine. Nulle mort n'a été déplorée plus amérement, que celle d'un homme qui avoit fait tant d'honneur aux Lettres. Poëtes, Orateurs, Historiens, tous ont signalé leur douleur sur la triste fin de Cicéron, & par une suite naturelle leur indignation extrême contre son meurtrier. On peut voir dans la collection de Sénéque le pére, plusieurs fragmens de Rhéteurs & d'anciens Historiens qui se sont exercés sur cette matiére. Velleius, tout adulateur qu'il est, se laisse ici transporter par son zêle, jusqu'à interrompre le fil de sa narration, & quitter le style Historique pour invectiver contre la cruauté d'Antoine. Pline l'ancien dit beaucoup en un seul mot très énergique : il assure que Cicéron n'a point été proscrit par Antoine, mais qu'au contraire il l'a proscrit lui-même, en le couvrant d'infamie aux yeux de toute la postérité. Martial déclare qu'Antoine [a] lui paroît plus criminel par la seule mort de Cicéron, que

Invectives des Ecrivains en tout genre contre Antoine, au sujet de cette mort.

Sen. Suasor. VI.

Plin. VII. 30.

[a] Antoni, Pharîo nihil objecture Pothino,
Et levius tabulâ, quàm Cicerone, nocens.
Martial. V. 69.

An. R. 709. Av. J. C. 43. par tout le carnage des autres proscrits; & qu'il n'a plus rien à reprocher au misérable Pothin, assassin du grand Pompée.

Pourquoi Octavien a été épargné.

Dans tous ces reproches Octavien est épargné. Ce n'est pas qu'il n'eût bien mérité d'en porter une partie. Mais outre qu'il devint le maître, & que l'on craignoit même sous ses successeurs de manquer de respect à sa mémoire; outre qu'il n'avoit pas agi directement contre Cicéron, & s'étoit même, quoique foiblement, opposé au dessein de le proscrire, dans la suite il lui rendit justice jusqu'à un certain point: & Plutarque nous a conservé un trait mémorable à ce sujet. Il dit que plusieurs années après, lorsqu'Octavien gouvernoit l'Empire sous le nom d'Auguste, il entra un jour subitement dans la chambre d'un de ses petits-fils, qui avoit entre les mains un livre de Cicéron. Le jeune Prince effrayé cacha son livre sous sa robe. Auguste le prit, & en lut tout debout une partie considérable: après quoi il le rendit, en disant: » C'étoit » un homme d'esprit, mon fils; un » homme d'esprit & aimant sa patrie. »

Plut. Cic.

Auct. de Caus. corr. Eloq. n. 17.

Cicéron fut tué le sept Décembre, dans le douziéme mois de la soixante-

quatriéme année de ſon âge : [a] enſorte que, ſelon Tite-Live, dont j'emprunterai ici le pinceau pour tracer en racourci le portrait d'un homme ſi fameux, ſa mort n'auroit pas pû paroître tout-à-fait prématurée, ſi elle eût été naturelle. Son talent ſublime a brillé par des ouvrages immortels, & a été récompenſé par les plus grands honneurs. La fortune lui fut longtems favorable : mais dans le cours d'une longue proſpérité ayant éprouvé pluſieurs cruelles diſgraces, ſon exil, la chûte du parti auquel il s'étoit attaché, la perte de ſa fille, une fin tragique & cruelle, de toutes ſes adverſités il n'en ſoutint aucune avec la conſtance qui convient à un homme de courage, ſi ce n'eſt la mort. Et cette mort même, à en juger équitablement, peut paroître moins indigne & moins atroce, parce qu'il ne ſouffrit de la part de ſon ennemi, que ce qu'il lui auroit

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Portrait de Cicéron.

[a] Vixit tres & ſexaginta annos, ut, ſi vis abfuiſſet, ne immatura quidem mors videri poſſit. Ingenium & operibus, & præmiis operum, felix. Ipſe fortunæ diù proſperæ : & in longo tenore felicitatis, magnis interim ictus vulneribus, exſilio, ruinâ partium pro quibus ſteterat, filiæ morte, exitu tam triſti atque acerbo, omnium adverſorum nihil ut viro dignum erat tulit, præter mortem : quæ verè æſtimanti minùs indigna videri potuit, quòd

AN. R. 709. AV. J. C. 43. fait ſouffrir lui-même, s'il en eût eu l'occaſion & le pouvoir. Après tout, compenſons ſes défauts avec ſes vertus : nous trouverons qu'il fut un grand homme, plein de feu & d'élévation, mémorable à jamais, & qui ne ſera point loué dignement, s'il n'a un autre Cicéron pour panégyriſte.

C'eſt ainſi que s'exprime Tite-Live, qui [a] en homme ſupérieur loue à pleine bouche le mérite & les talens d'autrui. Pollion, quoiqu'aſſez peu favorable d'ailleurs à Cicéron, tient pourtant à peu près le même langage. Seulement à la [b] foibleſſe d'ame dans les déſaſtres, qui a été reprochée à ce grand & rare génie par tous ceux qui ont parlé de lui, il ajoute le défaut de modération dans la proſpérité. Cicéron, ſoit qu'il fût dans une ſituation triſte ou heureuſe, ne penſoit pas qu'elle pût changer : très différent de ce cœur bien préparé, dont

à victore inimico nil crudelius paſſus erat, quàm quod ejuſdem fortunæ compos ipſe feciſſet. Si quis tamen virtutibus vitia penſarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, & in cujus laudes Cicerone laudatore opus fuerit.

a Candidiſſimus omnium magnorum ingeniorum æſtimator T. Livius, *Sen. ibid.*

b Utinam moderatiùs ſecundas res, & fortiùs adverſas ferre potuiſſet ! Nam utræque quum venerant ei, mutari eas non poſſe rebatur. *Aſin. Poll. ap. Sen. ibid.*

parle [a] Horace, qui eſpére dans l'adverſité, & qui craint dans la bonne fortune le retour du ſort contraire. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Brutus, toujours un peu rigide dans ſes ſentimens, jugea bien ſévérement de la mort de Cicéron. Il dit qu'il étoit plus honteux de la cauſe, qu'affligé du malheur. Ce mot n'a pas beſoin de commentaire, après les morceaux que j'ai rapportés de ſes lettres, dans leſquelles il cenſure avec tant de force les complaiſances de Cicéron pour Octavien. Il le vengea neantmoins: & pour appaiſer les manes de Cicéron & de Décimus, qui tous deux étoient ſes amis, & l'un même ſon parent, il envoya ordre à Hortenſius de mettre à mort C. Antonius ſon priſonnier, & frére du Triumvir. Il l'avoit épargné juſqu'alors par pure généroſité. Car ſans parler des inſtances réitérées de Cicéron, qui vouloit qu'il s'en défît dès les commencemens, Caius, depuis qu'il étoit au pouvoir de Brutus, avoit à deux différentes repriſes tenté d'exciter des ſoulévemens parmi les troupes de ſon vainqueur. La cruauté de ſon frére parut à Brutus une

Mot de Brutus ſur ſa mort.

C. Antonius tué par repréſailles. *Plut. Bruto.*

[a] Sperat infeſtis, metuit ſecundis
Alteram ſortem bene præparatum
Pectus. *Hor. Od.* II. 10.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. raiſon déterminante de le ſacrifier : & je ne vois pas qu'il en ſoit blâmé dans l'Hiſtoire, quoique des repréſailles qui ſûrement n'arrêteront pas l'injuſte violence de l'ennemi me ſemblent bien peu conformes à l'humanité.

Le fils de Cicéron, qui avoit été proſcrit avec ſon pére, étoit auprès de Brutus, & non ſeulement il échappa aux fureurs de la proſcription, mais dans la ſuite il fut élevé par Octavien au Conſulat, comme nous le dirons en ſon lieu.

Mort des deux Quintus Cicérons, pére & fils. *Appian. Dio.* Q. Cicéron & ſon fils n'eurent pas un ſi heureux ſort. Le fils fut pris le premier, ayant été trahi par ſes eſclaves. C'étoit un caractére qui avoit donné bien des ſujets de chagrin à ſa famille : & les lettres de Cicéron à Atticus ſont remplies de plaintes contre lui. Néanmoins dans cette derniére & triſte occaſion il fit preuve d'une tendreſſe filiale, qui ne peut être aſſez louée. Il cachoit ſon pére, & quoique livré aux bourreaux, qui le tourmentoient pour lui arracher ſon ſecret, il s'obſtinoit à garder un généreux ſilence. Le pére, qui n'étoit pas loin, & qui entendoit tout ce qui ſe paſſoit, ne put ſouffrir que ſon fils fût ſi cruellement traité à cauſe de

lui, & il vint se découvrir lui-même. Il y eut combat entre eux à qui mourroit le premier. Les bourreaux les mirent d'accord, en les égorgeant tous deux en même tems. AN. R. 709, AV. J. C. 43.

L. César sauvé par sa sœur, mére d'Antoine.

L'oncle d'Antoine fut sauvé par sa sœur Julie, mére du Triumvir. Cette Dame reçut son frére dans sa maison, & il y jouit pendant un tems de quelque tranquillité, parce que les Centurions respectoient la mére de leur Général. Il s'en trouva pourtant un assez audacieux pour venir avec des soldats, & se mettre en devoir de forcer l'entrée. Julie se présenta à la porte, & étendant les bras pour empêcher les assassins de passer, » Vous ne tuerez point, leur » dit-elle, L. César, que vous n'ayez » auparavant tué celle qui a donné la » vie à votre Général. » Quelqu'accoutumés que fussent les soldats à l'insolence & à toutes sortes de cruautés, ils furent arrêtés tout court par ces paroles si généreuses, & ils n'osérent passer outre. Alors Julie, pour délivrer une bonne fois son frére de tout péril, alla dans la place, où Antoine étoit assis sur son Tribunal avec ses deux collégues; & lui adressant la parole, « Je viens me dé- » noncer, dit-elle, comme recélant

Av. R. 709. Av. J. C. 43. » L. Céſar. Ordonnez que l'on me tue, » puiſque la peine de mort eſt auſſi pro- » noncée contre ceux qui ſauvent les » proſcrits.» Antoine lui répondit qu'elle étoit meilleure ſœur, qu'elle ne s'étoit montrée bonne mére : puiſque n'ayant point empêché L. Céſar de déclarer ſon fils ennemi public, elle voûloit maintenant le ſouſtraire à une juſte vengeance. Il ne put néantmoins refuſer ſa mére, & L. Céſar jouit par elle d'une entiére ſûreté.

Lépidus conſent à l'évaſion de ſon frére Paulus.

Paulus n'eut pas tant de peine à obtenir ſa grace de Lépidus ſon frére. Sans éclat & ſans bruit, une permiſſion tacite du Triumvir, & le reſpect des gens de guerre pour le frére de leur Général, lui donnérent le moyen de ſortir de l'Italie. Il alla dans le camp de Brutus : & après la bataille de Philippes, s'étant retiré à Milet, il y paſſa le reſte de ſes jours, ſans daigner profiter de la liberté qui lui fut accordée de revenir à Rome.

Morts du beau-pére de Pollion, du frére de Plancus, & de Toranius tuteur d'Octavien.

Des proſcrits que j'ai nommés juſqu'ici, il en reſte encore trois du ſort deſquels je dois rendre compte. Le beau-pére de Pollion ayant été aſſez heureux pour gagner la mer, & pour s'embarquer, fut battu de la tempête. Un déſeſpoir tout-à-fait étrange s'empara de

lui, ſi nous en croyons Appien : & pour ne point périr par un naufrage, il ſe précipita lui-même dans les flots. Je trouve dans le même Appien, parmi ceux dont les fils ingrats demandérent & pourſuivirent la mort, un C. Toranius, ancien Préteur, qui paroît être le tuteur d'Octavien dont j'ai parlé. Il fut tué par les ſoldats. La mort de Plotius frére de Plancus a ceci de ſingulier, que ce fut l'odeur des parfums dont il uſoit juſques dans le lieu de ſa retraite, qui le décela. Il ne fut pourtant pas trouvé tout d'un coup : & ſes eſclaves, par une fidélité bien louable, aimoient mieux ſouffrir les tourmens d'une rude queſtion, que de découvrir leur maître. Plotius les délivra en ſe montrant lui-même, & fut égorgé.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Plin. XIII. 3. *Val. Max.* VI. 8.

Au milieu de ce grand nombre d'innocens, qui méritoient un meilleur ſort, on ne ſera pas, je croi, fort porté à plaindre un fameux criminel, que ſes injuſtices & ſes violences rendent indigne de toute pitié. C'eſt Verrès, accuſé pluſieurs années auparavant par Cicéron, & réduit à s'exiler lui-même, mais depuis revenu à Rome, ſans doute en vertu de la Loi de Céſar qui rappelloit tous les exilés. La même fureur pour les cu-

Verrès proſcrit.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. rieuſes bagatelles qui lui avoit fait commettre tant de crimes, fut auſſi la cauſe de ſa mort. Il avoit de très beaux vaſes d'airain de Corinthe, qu'Antoine déſiroit avec paſſion. Sur le refus que Verrès fit de les céder au Triumvir, il fut proſcrit.

Plin. XXXIV. 2.

Exemple de la piété d'Enée renouvellé par le fils d'Oppius. *Appian.*

A tant de triſtes objets ſubſtituons-en de plus doux, & parmi tant de crimes donnons place à quelques traits de vertu. Nul ne me paroît plus digne de mémoire, que celui d'un fils qui renouvella l'exemple de la piété d'Enée avec un pareil ſuccès. Son pére Oppius, âgé & infirme, ſe voyant proſcrit, ne croyoit pas qu'un reſte de vie languiſſante valût la peine d'être conſervé, & il vouloit attendre tranquillement dans ſa maiſon les meurtriers. Il ne put réſiſter au zêle & aux inſtances de ſon fils, qui le prit ſur ſes épaules, & chargé de ce précieux fardeau, traverſa toute la ville, méconnu des uns, & attirant le reſpect des autres par la beauté d'une ſi louable & ſi généreuſe action. Lorſqu'ils furent hors de Rome, le fils, tantôt aidant ſon pére à marcher, tantôt le portant, ſi la fatigue devenoit trop grande pour le vieillard, le conduiſit ainſi juſqu'à la mer, d'où il le fit paſſer en Sicile. Cette

preuve admirable de piété filiale brilla beaucoup dans un tems, où comme je l'ai dit d'après Velleius, tout étoit plein d'exemples de fils dénaturés. Le peuple en garda le ſouvenir, & quelque tems après, lorſque le calme fut rétabli dans Rome, il fit le jeune Oppius Edile. Mais les biens de ſon pére ayant été confiſqués, l'Edile n'avoit pas dequoi faire la dépenſe des Jeux qu'exigeoit ſa charge. Les ouvriers lui fournirent gratuitement leurs peines & leurs ſervices : & les ſpectateurs ſe taxant chacun ſelon ſa volonté & ſon pouvoir, jettérent ſur l'orqueſtre * une aſſez grande quantité d'argent pour réparer, à l'égard d'Oppius, l'injuſtice du ſort. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Varron mis en ſûreté par Calénus.

Fufius Calénus, qui avoit toujours été attaché, comme on a pû l'obſerver, à Céſar & à Antoine, fit acte d'ami fidéle par rapport au docte Varron. Le mérite de cet homme rare, qui s'étoit diſtingué dans les armes auſſi-bien que dans les lettres, ne pouvoit manquer de le rendre odieux & ſuſpect aux Triumvirs : d'ailleurs il avoit été ami & partiſan de Pompée : & enfin Antoine, du vivant même de Céſar, s'étoit déja em-

* *L'orqueſtre étoit chez les Romains la partie du Théâtre où ſe plaçoient les Sénateurs & les Veſtales.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. paré d'une partie de ſes biens. Les amis de Varron ſe diſputérent l'honneur de le recueillir dans ſa diſgrace : Calénus emporta la préférence. Il le retira dans une maiſon de campagne, où Antoine venoit ſouvent, ſans ſoupçonner en aucune facon qu'un proſcrit de cette importance logeât ſous un même toît avec lui. Varron paſſa ainſi en ſûreté tout le tems périlleux : après quoi il reparut, n'ayant ſouffert d'autre dommage de la proſcription que le pillage de ſa bibliothéque. Il vécut encore longtems, & pouſſa [a] ſes travaux littéraires auſſi loin que ſa vie, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de cent ans.

A. Gell. III. 10.

Atticus rayé du catalogue des proſcrits. *Corn. Nepos in Attici vita.*

Atticus, ami intime de Cicéron & de Brutus, mais qui néantmoins avoit rendu des ſervices eſſentiels à la famille d'Antoine dans ſon infortune, reçut alors la récompenſe d'une conduite ſi pleine de modération. Il s'étoit cru menacé, non ſans fondement : car il fut proſcrit. Il prit donc ſagement le parti de ſe cacher : & ſon aſyle fut la maiſon de P. Volumnius, qui lui avoit des obligations très grandes & toutes récentes. Il s'y enferma avec Q. Gellius Canus,

[a] In eodem lectulo & ſpiritus ejus, & egregiorum operum curſus exſtinctus eſt. *Val. Max.* VIII. 7.

ſon ami depuis l'enfance, & qui lui reſſembloit parfaitement par la douceur de ſes mœurs. Volumnius étoit chéri d'Antoine, & le compagnon de ſes plaiſirs. Il n'eut pourtant pas beſoin de faire uſage de ſon crédit auprès de lui en faveur d'Atticus. Ce Triumvir, très cruel ſans doute, mais par emportement, par fureur, plutôt que par le fond du caractére, qui étoit capable de généroſité, ſe ſouvint de ce qu'il devoit à Atticus : & s'étant informé du lieu où il ſe tenoit caché, il lui écrivit de ſa main, l'aſſurant qu'il n'avoit rien à craindre ni pour lui-même, ni pour Gellius Canus : qu'ils avoient été l'un & l'autre effacés par ſon ordre de la liſte des proſcrits. Ce fut une double joie pour Atticus de ſauver avec lui ſon compagnon, dont l'amitié commencée dès les écoles n'avoit fait que croître juſqu'à leur commune vieilleſſe. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cornélius Népos loue beaucoup à cette occaſion la prudence d'Atticus : & quoique la vie qu'il a compoſée de cet illuſtre Chevalier Romain ſente un peu le panégyrique, j'avoue que je ſouſcris plus volontiers à ſes éloges, qu'aux obſervations malignes de l'Abbé de S. Réal. Pourquoi n'adopteroit-on pas, par exem- Eloge de ſa prudence & de ſon humanité.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

ple, cette réfléxion de Cornélius Népos ? » Si [a], dit-il, on vante l'habileté » d'un Pilote qui a ſçu ſauver ſon vaiſ» ſeau de la tempête, & des écueils ſe» més ſous les eaux ; qui peut ne pas » louer la prudence d'un citoyen, qui » au milieu de tant d'orages furieux ex» cités dans la République, a pû ſe ga» rantir du naufrage ? » Cette prudence eſt d'autant plus louable dans Atticus, qu'elle fut toujours jointe à la bonté, à la généroſité, & à une inclination décidée pour faire du bien à tous. Ainſi, échappé lui-même du danger de la proſcription, il fut la reſſource d'un grand nombre de proſcrits. Il avoit des terres & d'amples poſſeſſions en Epire. Aucun proſcrit ne s'y retira, qui n'y trouvât tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin pendant tout le tems qu'il lui plut d'y demeurer.

Meſſalla effacé du nombre des proſcrits.

Je ne puis mieux finir les détails touchant les proſcrits, que par Meſſalla, jeune alors, mais qui promettoit déja tout ce que l'on peut attendre d'une ame bien née, & d'un eſprit ſupérieur.

[a] Quòd ſi gubernator præcipuâ laude fertur, qui navem ex hieme marique ſcopuloſo ſervat ; cur non ſingularis ejus exiſtimetur prudentiâ, qui ex tot tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit ?

Nous avons un éloge de lui dans une lettre de Cicéron à Brutus : & je le transcrirai ici d'autant plus volontiers, que j'aurai lieu dans la ſuite de parler plus d'une fois de celui qui en eſt l'objet. Meſſalla étoit parti d'auprès de Cicéron pour aller joindre Brutus, de qui il étoit de longue main aimé & eſtimé. Cicéron dit donc à Brutus : » Vous [a] le connoiſſez, & par conſéquent il eſt inutile que je vous faſſe ſon portrait : » mais il ne m'eſt pas poſſible de paſſer » ſous ſilence un mérite ſi accompli. Ne » penſez pas que qui que ce ſoit puiſſe » être comparé à Meſſalla pour la probité, pour l'uniformité de principes » & de conduite, pour le vif & ferme » attachement à la République : enſorte » que l'éloquence, dans laquelle il excelle merveilleuſement, peut à peine » trouver place parmi la multitude des » louanges qui lui ſont dûes. Dans ſon » éloquence même, la ſageſſe brille & » domine : tant la ſolidité du jugement, AN. R. 709. AV. J. C. 43.

[a] Cave exiſtimes, Brute; (quamquam non eſt neceſſe ea me ad te quæ tibi nota ſunt ſcribere : ſed tamen tantam omnium laudum excellentiam non queo ſilentio præterire) cave putes, probitate, conſtantiâ, curâ, ſtudio Reipublicæ quidquam illi ſimili eſſe : ut eloquentia, quâ mirabiliter excellit, vix in eo locum ad laudandum habere videatur. Quamquam in hac ipſa ſapientia plus apparet : ita

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » & l'art le mieux entendu le guident » ſûrement dans cette étude, & l'ont » conduit au goût le meilleur & le plus » épuré. Il a naturellement l'eſprit élevé: » mais il y joint une activité & une ar- » deur pour le travail, qui ſemblent diſ- » puter à ſon eſprit la gloire de ſes ſuc- » cès. » C'eſt ce jeune homme, ſi digne perſonnellement d'eſtime, & d'ailleurs recommandable par la plus haute naiſſance, que les Triumvirs proſcrivirent, ſous le faux prétexte qu'il étoit complice du meurtre de Céſar. Meſſalla n'avoit rien à craindre de leur cruelle injuſtice, puiſqu'il étoit dans l'armée de Brutus. *Appian.* Soit cette raiſon, ſoit honte, ſoit eſpérance de l'attirer à eux, les Triumvirs firent afficher un placard, qui portoit, » Comme les parens de Meſſalla nous » ont certifié, qu'il n'étoit pas même à » Rome dans le tems que Céſar a été » tué, nous le rayons du catalogue des » proſcrits. » Meſſalla ne tint pas plus de compte de leur pardon, qu'il n'avoit appréhendé leur colére, & il demeura juſqu'à la fin fidéle à Brutus, pour qui

gravi judicio multâque arte ſe exercuit in veriſſimo genere dicendi. Tanta autem induſtria eſt, tantumque evigilat in ſtudio, ut non maxima ingenio, quod in eo ſummum eſt, gratia habenda videatur. *Cic. ad Brut.* l. 25.

il avoit un reſpect & une tendreſſe que rien n'effaça jamais de ſon cœur. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Qu'il me ſoit permis de m'arrêter ici, & de renvoyer à Appien ceux de mes Lecteurs qui voudront connoître toutes les avantures particuliéres des proſcrits. Seulement je remarquerai encore briévement quelques ſingularités dignes de mémoire ; & je citerai un Fiduſtius, autrefois proſcrit par Sylla, & échappé pour lors à la mort, mais qui la ſubit malheureuſement ſous les Triumvirs, ayant été de nouveau proſcrit par eux au bout de trente ans, uniquement parce qu'il avoit été une premiére fois proſcrit ; un Nonius, qui ſe fit proſcrire pour une opale de la groſſeur d'une aveline, dont il étoit poſſeſſeur, & qu'il conſerva au péril de ſa tête, & aux dépens de tout ſon bien ; enfin un jeune enfant nommé Atilius, dont les richeſſes ayant excité la cupidité des Triumvirs, ils lui firent prendre la robe virile, afin qu'il pût être réputé homme, & proſcrit comme tel.

Traits ſinguliers ſur quelques proſcrits.

Plin. VII. 43.

Plin. XXXVII. 6.

Appian. Dio.

Ainſi l'avarice & la cruauté ſe réuniſſoient pour tourmenter les infortunés Romains : enſorte que l'on doit compter pour heureux ceux à qui il fut permis de racheter leur vie par les ſommes immenſes qu'ils donnérent à Antoine & à

An. R. 709. Av. J. C. 43.

sa femme. Car Fulvie fit un personnage dans cette proscription : & l'on rapporte que la tête d'un malheureux ayant été apportée à Antoine, il dit, « Je ne connoissois pas cet homme là. Il s'agit apparemment d'une affaire qui regarde ma femme. » Effectivement il avoit été mis sur la liste fatale par ordre de Fulvie, à qui il avoit refusé de vendre sa maison. Et afin que la cause de son malheur ne fût pas douteuse, sa tête, au lieu d'être portée comme celles des autres proscrits, à la place publique, fut exposée dans la maison même qu'il n'avoit pas voulu abandonner.

Fulvie fait un personnage dans la proscription. *Val. Max.* IX. 5. *Appian, Dio.*

C'est sur Antoine que tomba principalement l'odieux de tant de cruelles indignités, d'autant plus qu'il surpassoit Octavien en âge, & Lépidus en puissance : & d'ailleurs il sembloit prendre à tâche d'insulter à la misére publique par les débauches dans lesquelles il se plongeoit en ce tems-là même. Sa maison, souvent fermée aux Magistrats & aux Officiers de guerre, que l'on repoussoit avec ignominie, étoit remplie de farceurs, de comédiens, de misérables flateurs, livrés à la crapule la plus honteuse : & il prodiguoit aux derniers des hommes l'argent qui étoit le prix

La haine tombe particuliérement sur Antoine. *Plut. Anton.*

du ſang des plus illuſtres citoyens.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Triomphes odieux de Lepidus & de Plancus.

Lépidus & Plancus voulurent partager avec lui l'indignation univerſelle, par le triomphe qu'ils ſe firent décerner dans cette conjoncture pour d'aſſez minces exploits qu'ils prétendoient avoir faits dans les Gaules. Ils eurent la barbare inſolence, au milieu de tant de ſujets de deuil & de larmes, & pendant que les ruiſſeaux de ſang couloient dans les rues de Rome, d'afficher un placard qui ordonnoit des réjouiſſances publiques pour leurs triomphes. Ils étoient Conſuls déſignés, & ils triomphérent les derniers jours de l'année, Plancus le vingt-neuf, & Lépidus le trente & un Décembre, chargés tous deux de l'exécration des citoyens. Les ſoldats entrérent dans les mêmes ſentimens; & en ſuivant le char des Triomphateurs, il chantoient ce vers, qui nous a été conſervé Velleius : *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant Conſules.* » Ce n'eſt pas des » Gaulois que triomphent les Conſuls, » mais de leurs fréres qu'ils ont proſ» crits. » Le ſel de ce vers Latin ne peut pas aiſément paſſer en François, parce que le même mot *Germani* eſt le nom des peuples de la Germanie, & ſignifie *fréres.*

Pigh. Annal.

Vell. II. 67.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Asyles ouverts aux proscrits hors de l'Italie, surtout chez Sex. Pompée.

Les cruautés de la proscription Triumvirale furent renfermées dans les bornes de l'Italie. Tous ceux qui purent sortir de cette malheureuse région, trouvérent des protecteurs qui leur tendirent les bras. Brutus & Cassius, l'un en Macédoine, l'autre en Asie, Cornificius en Afrique, en sauvérent un très grand nombre. Mais aucun ne leur fut d'un plus grand secours que Sex. Pompée.

Appian. Dio.

Cet unique héritier d'un nom si grand & si malheureux, après avoir été condamné, comme je l'ai dit, parmi les auteurs de la mort de César, quoiqu'on ne pût pas même lui en imputer le soupçon, fut encore mis sur la liste des proscrits. Il appella de ces injustes & odieux procédés à son épée, & profitant du titre de Commandant général des mers, qui lui avoit été donné dans un intervalle où le Sénat pouvoit quelque chose dans la République, il rassembla tout autant de vaisseaux qu'il lui fut possible, & reçut sans distinction tous ceux qu'il trouva disposés à le servir. Pirates, esclaves, brigands, tous furent bien venus auprès de lui. Des hommes d'une espéce bien différente, citoyens des villes d'Italie qui devoient être sacrifiées pour la récompense des Légions des Triumvirs, accoururent en foule

foule se ranger autour de celui qu'ils regardoient comme un vengeur, & augmentérent ses forces. Bientôt il se trouva assez puissant, non seulement pour tenir la mer de Toscane, piller, faire des courses, enlever des vaisseaux dans les ports de l'Italie, mais même pour s'emparer d'une partie de la Sicile, dont il força Pompeius Bithynicus, qui en étoit Préteur, à partager le commandement avec lui. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Tout cela se fit durant le cours de la proscription, & mit Sextus en état de devenir l'asyle le plus favorable aux proscrits. Il s'y employa avec zêle & générosité. Il fit afficher dans Rome & dans toutes les grandes villes d'Italie des placards, par lesquels il promettoit à ceux qui sauveroient un proscrit, le double de la somme que donnoient les Triumvirs pour chaque tête qui leur étoit apportée. Il distribua des brigantins, des barques, des vaisseaux de guerre le long des côtes, pour avertir par des signaux les malheureux qui se cachoient, & pour recevoir tous ceux qui pouvoient aborder. Lorsque quelqu'un des proscrits étoit arrivé auprès de lui, il l'accueilloit gracieusement, il lui fourniſſoit des habits, des équipages, & tout ce qui peut être né-

Av. R. 709. Av. J. C. 43. ceſſaire : & il donnoit à ceux qui en étoient capables, des commandemens dans les Légions, ou ſur ſa flotte. Il leur garda fidélité juſqu'au bout, & dans la ſuite, il ne fit aucun traité avec les Triumvirs, où il ne ſtipulât la ſûreté des proſcrits qui vouloient retourner dans leur patrie.

Exactions des Triumvirs. J'ai déja obſervé que l'avidité des Triumvirs pour l'argent égaloit leur cruauté, & ſouvent même en étoit le ſeul motif. Les ſommes immenſes que produiſit la confiſcation des biens des proſcrits, ne leur ſuffiſoient pas, ſoit parce qu'elles étoient auſſi mal adminiſtrées que mal acquiſes, ſoit parce que l'avarice du ſoldat étoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir. Comme les gens de guerre ſe ſentoient néceſſaires à leurs Généraux, qui avoient un beſoin indiſpenſable de la force des armes pour retenir une domination appuyée uniquement ſur la violence, & déteſtée de tous les citoyens, aucun reſpect ne retenoit ni les Officiers ni les ſoldats : ils lâchoient la bride à leurs déſirs, & ne mettoient aucune borne à leurs demandes inſenſées. Non ſeulement ils ſe faiſoient adjuger la plus grande partie des dépouilles des proſcrits, mais ils pil-

loient les maiſons, ils ſe rendoient par voie de fait héritiers de ceux qui mouroient de mort naturelle. Enfin l'inſolence fut portée ſi loin, qu'Atia mére d'Octavien étant morte dans ce même tems, il ſe trouva un ſoldat qui oſa demander ſa ſucceſſion à ſon fils. Les Triumvirs furent donc bien éloignés de retirer de la vente des biens des proſcrits ce qu'ils en avoient eſpéré : & après cette opération ils déclarérent au Peuple qu'il leur falloit encore, pour la dépenſe de la guerre à laquelle ils ſe préparoient, huit cens millions de ſeſterces, (cent millions de livres.) AV. R. 709. AV. J. C. 45.

Pour remplir ce vuide, il n'eſt point d'exactions ni de rapines qu'ils ne miſſent en uſage. Taxes ſur les aiſés, multiplication d'impôts de toute eſpéce, enlévement des dépôts confiés aux Veſtales, avanies & chicanes contre les poſſeſſeurs ou des terres ou des maiſons, tout fut employé. Ils amaſſérent ainſi des ſommes conſidérables, dont il fallut qu'ils fiſſent part à ceux de l'appui deſquels ils ne pouvoient ſe paſſer : enſorte qu'il ſe fit alors un changement univerſel dans les fortunes ; & les bien paſſérent des mains des riches à ceux qui peu auparavant n'avoient

AN. R. 709. AV. J. C. 43. d'autre fonds ni d'autre revenu que leur épée.

Taxe imposée par eux sur les Dames.

Un des expédiens des plus singuliers dont s'avisérent les Triumvirs pour faire de l'argent, ce fut de taxer les femmes. Je place ici ce fait, pour rapprocher & réunir tout ce qui regarde les violences des Triumvirs dans la ville, quoiqu'assez vraisemblablement il appartienne à l'année suivante. Ils affichérent donc une liste de quatorze cens Dames des plus qualifiées & des plus riches, auxquelles il étoit ordonné de faire une déclaration de leurs biens, pour être ensuite imposées à telles sommes qu'il conviendroit; & cela sous peine d'amende contre celles qui refuseroient, ou qui feroient des déclarations frauduleuses: & pour découvrir la fraude, s'il s'en commettoit quelqu'une, on promettoit des récompenses aux dénonciateurs.

Les Dames ne se manquérent point à elles-mêmes dans cette occasion. Elles recoururent à la protection d'Octavie sœur du jeune César, & de Julie mére d'Antoine; & elles en reçurent des promesses obligeantes. Mais Fulvie, femme hautaine & arrogante, ayant rejetté leurs priéres avec dédain, elles furent piquées de cette injure, & elles allérent

dans la place publique attaquer les Triumvirs eux-mêmes. Le reſpect pour leur naiſſance & pour leur rang ayant engagé la foule, & même les Gardes, à s'écarter & à leur faire place, elles s'approchérent du Tribunal : & là Hortenſia, fille de l'Orateur Hortenſius, porta la parole pour toutes. On trouve dans Appien le diſcours de cette Dame ; & il me paroît trop bien fait, pour que je le ſoupçonne d'être l'ouvrage de cet Auteur. Ainſi je vais le tranſcrire comme une piéce qui peut paſſer pour originale, & copiée d'après les Mémoires du tems. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Diſcours d'Hortenſia à ce ſujet.

» Nous avons ſuivi dabord, dit Hor-
» tenſia, les loix de la modeſtie qui nous
» convient, en commençant par nous
» adreſſer à des perſonnes de notre ſéxe
» pour obtenir juſtice par leur crédit.
» Mais ayant été traitées par Fulvie avec
» une hauteur qui bleſſe toutes les bien-
» ſéances, nous nous voyons forcées
» de vous préſenter directement nos
» plaintes.

» Vous nous avez enlevé nos péres,
» nos enfans, nos maris, nos fréres. Si
» vous nous enlevez encore nos biens,
» vous nous réduirez à une ſituation,
» qui ne ſied ni à notre naiſſance, ni à

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » notre maniére de vivre, ni à notre » séxe. Si vous prétendez avoir souffert » aussi de nous quelque tort, proscri- » vez nos têtes comme vous avez pros- » crit celles des hommes. Mais si notre » foiblesse même est notre justification » envers vous, si nous n'avons ni déclaré » aucun de vous ennemi public, ni cor- » rompu la fidélité de vos soldats, ni » envoyé contre vous des armées, ni » fait obstacle à vos vœux par rapport » aux dignités & aux charges que vous » avez ambitionnées, pourquoi parta- » geons-nous la peine, pendant que » nous n'avons eu aucune part à l'offense? » & pourquoi faut-il que nous suppor- » tions des taxes, nous qui ne vous dis- » putons ni la puissance, ni le comman- » dement des Légions, ni aucune par- » tie de l'autorité publique, pour l'in- » vasion de laquelle vous vous portez à » de si grands excès ?

» Mais vous avez une guerre à sou- » tenir. Et quand est-ce que le genre » humain a été sans guerre ? Quelqu'un » néantmoins a-t-il jamais pensé à im- » poser de taxes sur les femmes ? Le » consentement universel des Nations » leur a confirmé l'exemption que la » nature elle-même leur accorde. Nos

» ayeules, il eſt vrai, dans le péril ex- AN. R. 709.
» trême que couroit la République atta- AV. J. C. 43.
» quée par Annibal, contribuérent aux
» charges de l'Etat : mais elles contri-
» buérent volontairement : ce qu'elles
» donnérent étoit pris, non ſur leurs biens
» fonds, ſur leur dot, ſur leurs mai-
» ſons, reſſources ſans leſquelles ne peu-
» vent pas vivre des femmes de condi-
» tion libre : elles n'y conſacrérent que
» les ornemens de leurs perſonnes : en-
» core ne furent-elles ſoumiſes ni à au-
» cune eſtimation, ni aux délations des
» accuſateurs : rien ne reſſentit la gêne
» ni la contrainte : elles ſe déterminérent
» librement ſur la quantité de la contri-
» bution, comme ſur la choſe même.
» Quel eſt donc le danger que vous ap-
» préhendez maintenant pour la patrie
» & pour l'Empire ? S'il s'agiſſoit d'une
» guerre des Gaulois ou des Parthes,
» vous nous trouveriez prêtes à renou-
» veller l'exemple du zêle de nos ayeules.
» Mais pour des guerres civiles, aux
» Dieux ne plaiſe que nous vous aidions
» par des contributions, ni que nous
» vous facilitions les moyens de vous
» détruire les uns les autres ! Nous n'a-
» vons été chargées d'aucunes taxes dans
» la guerre entre Céſar & Pompée. Ni

An. R. 709. Av. J. C. 45. » Cinna, ni Marius ne nous ont fait une » pareille violence, ni enfin Sylla lui-» même, ce Tyran de la République, » dont vous prétendez être les Réfor-» mateurs. »

Ce discours étoit trop libre & trop judicieux pour ne pas déplaire aux Triumvirs. Ils se tinrent offensés de la hardiesse du sexe le plus foible, pendant que les hommes opprimés n'osoient lever la tête, ni ouvrir la bouche. Ils voulurent donc faire repousser ces Dames par leurs Licteurs. Mais toute la multitude qui rempliſſoit la place ayant témoigné par un cri improuver cette violence, ils prirent un ton plus doux, & promirent de penser encore à cette affaire. Leur modération n'alla pourtant pas jusqu'à rétracter pleinement l'injustice. Ce fut encore beaucoup pour eux de se retrancher quant au nombre, & de ne taxer que quatre cens Dames au lieu de quatorze cens.

Ventidius est fait Consul. Sa fortune surprenante. *A. Gell.* XV. 4.

J'ai dit, d'après Appien, qu'il avoit été réglé dans la conférence de l'isle du Réno, qu'Octavien céderoit le Consulat à Ventidius. C'étoit un homme qui méritoit personnellement les plus grands honneurs, si la chose s'étoit faite d'une façon plus réguliére. Sa fortune est des

plus ſurprenantes. J'ai rapporté ailleurs qu'il avoit été mené en triomphe, preſque encore enfant, dans la guerre Sociale par Pompeius Strabo. C'eſt ſans doute cette humiliation extrême qui a donné lieu à quelques-uns de dire qu'il étoit de baſſe naiſſance, quoique probablement il fût fils d'un des chefs des Alliés révoltés contre Rome. Réduit à une très grande miſére, il ſervit dabord comme ſimple ſoldat, & ſe diſtingua dans ce dernier dégré de la milice. Dans la vûe de ſe pouſſer, il entreprit des fournitures de mulets pour les équipages des gens de guerre, & il alla exercer ce miniſtére peu brillant à la ſuite de l'armée de Céſar dans les Gaules. Ce grand homme, qui avoit la vûe perçante & le coup d'œil ſûr pour diſtinguer le mérite, démêla Ventidius dans cette obſcure fonction. Il lui donna de l'emploi dans ſes armées, & ayant été content de ſes ſervices, lorſqu'il fut maître de la République, il le fit Sénateur, enſuite Tribun du Peuple, & enfin il le déſigna Préteur pour l'année dont je raconte ici les événemens. Ventidius dans ſa Préture, ſe montra, comme nous l'avons vû, attaché à Antoine, & le ſervit avec fidélité & avec courage. En récompenſe

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Tom. IX. *Liv.* XXXI. *p.* 593.

Plin. VII. 43.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. il fut dabord honoré de la dignité de Pontife ; & bientôt après, par une diſtinction unique, & contraire à toutes les régles, il monta au rang de Conſul, pendant qu'il étoit actuellement revêtu de la charge de Préteur. Son élévation au Conſulat, comparée avec la baſſeſſe de ſon ancienne condition, fit beaucoup murmurer : & nous trouvons dans Aulu-Gelle des vers qui furent répandus à ce ſujet dans le Public. » Accourez [a], diſoit » le Poëte, vous tous qui êtes ſavans » dans l'art d'expier les prodiges. Il » vient d'en arriver un tout-à-fait inouï. » Celui qui étrilloit les mulets, eſt de» venu Conſul. » Cet homme, l'objet du mépris des mauvais plaiſans, eſt pourtant, ainſi que nous le rapporterons dans la ſuite, le ſeul Romain, juſqu'au tems où Plutarque écrivoit, qui ait triomphé des Parthes. Il ne géra le Conſulat que pendant une partie du mois de Décembre, avec C. Carrinas, autrefois Lieutenant de Céſar en Eſpagne, qui fut ſubſtitué à Q. Pédius.

Appian. Dio. Les Triumvirs ſuivoient la maxime de Céſar, qui multiplioit les nomina-

[a] Concurrite omnes augures, haruſpices :
Portentum inuſitatum conflatum eſt recens.
Nam mulos qui fricabat, Conſul factus eſt.

tions aux charges, afin de récompenſer un plus grand nombre de ſujets. Ainſi la Préture de Ventidius, devenu Conſul, fut donnée à l'un des Ediles : & tous les Préteurs furent obligés d'abdiquer cinq jours avant la fin de l'année, afin que d'autres pûſſent être mis en leur place pour ce court eſpace, & jouir enſuite du titre & du rang d'anciens Préteurs. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Couronnes civiques décernées aux Triumvirs.

Le Gouvernement tyrannique des Triumvirs étoit l'objet de l'exécration publique. Mais ceux qui le déteſtoient en ſecret, le décoroient dans le Sénat par des décrets honorables, que la crainte ſeule extorquoit. On leur accorda tous les honneurs deſtinés autrefois aux bienfaiteurs & aux ſauveurs de l'Etat ; & en particulier on leur décerna des couronnes civiques, qui, après tout le ſang dont ils avoient inondé Rome & l'Italie, devenoient des monumens & des reproches de leurs cruautés.

M. ÆMILIUS LÉPIDUS II. AN. R. 710.
L. MUNATIUS PLANCUS. AV. J. C. 42.

Lépidus s'étoit attribué, du conſentement de ſes collégues, la place de Conſul, que D. Brutus nommé par Céſar avoit laiſſé vacante par ſa mort. Plan-

An. R. 710. Av. J. C. 42.

cus jouit du bénéfice de la nomination du même Céſar. Ils prirent donc tous deux poſſeſſion du Conſulat le premier Janvier. Mais entre ces deux Conſuls il n'y avoit nulle égalité. La puiſſance Triumvirale donnoit à Lépidus une ſupériorité, qui réduiſoit Plancus à la dépendance, & ne lui laiſſoit que l'ombre du Conſulat. Tous les Conſuls qui ſuivront, ſe trouveront à peu près dans le même cas que Plancus. Les derniers citoyens qui ayent joui, à proprement parler, de l'autorité Conſulaire, ce ſont les Conſuls de l'année précédente, Hirtius & Panſa.

Les Triumvirs jurent & font jurer l'obſervation des Actes de Céſar.

Les Triumvirs avoient grand intérêt à rendre vénérable la mémoire de Céſar, dont ils ſe déclaroient les partiſans & les vengeurs, & à la place duquel chacun des trois aſpiroit. Par ce motif ils renouvellérent & confirmérent tous les honneurs qui lui avoient été décernés, & ils en ajoutérent encore de nouveaux, dont j'épargne au Lecteur le détail faſtidieux. Je remarquerai ſeulement qu'ils introduiſirent cette année un uſage qui ſe perpétua dans toute la ſuite des tems. Le premier Janvier ils jurérent, & firent jurer à tous, l'obſervation des Actes de Céſar. Suivant cet exemple

tous les ans à pareil jour, tant que la forme du Gouvernement établie par Auguſte ſubſiſta, on renouvelloit le ſerment au nom de l'Empereur régnant, & au nom de tous ſes prédéceſſeurs, à l'exception de ceux qui avoient été flétris par des décrets du Sénat. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Toutes les précautions que Céſar avoit priſes pour établir ſa domination, ſervoient de régles & de modéles aux Triumvirs. Ainſi, à ſon imitation, ils déſignérent des Magiſtrats pour pluſieurs années. Par là ils ſe faiſoient des créatures, & ils aſſuroient leur puiſſance en remettant pour un long tems toutes les parties de l'autorité publique entre les mains de gens qui leur fuſſent attachés. Ils déſignent les Magiſtrats pour pluſieurs années.

Mais la grande affaire qui les occupoit, c'étoit la guerre contre Brutus & Caſſius, dont les forces leur donnoient avec un juſte fondement de grandes inquiétudes. J'ai raconté les premiers & rapides accroiſſemens de ces deux irréconciliables ennemis de la tyrannie. Ils ſe fortifiérent encore beaucoup, & firent des choſes très mémorables, pendant les derniers mois de l'année précédente & les commence-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. mens de celle que nous venons d'entamer. C'eſt dequoi il eſt néceſſaire de rendre compte maintenant.

§. I.

Brutus entre dans la Thrace, & y fait la guerre avec ſuccès. Monnoie battue par ſon ordre. Il paſſe en Aſie, équippe une flotte, & mande Caſſius. Brutus & Caſſius ſe rejoignent à Smyrne. Ils agiſſent dans une parfaite intelligence. Caſſius ſoumet les Rhodiens. Il les traite durement. Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens. Brutus & Caſſius ſe rendent enſemble à Sardes. Eclairciſſement très vif entre eux. Petite ſcêne que leur donne Favonius. La conduite & les vûes de Caſſius étoient moins pures que celles de Brutus. Prétendue apparition d'un phantôme à Brutus. Octavien & Antoine paſſent la mer, & ſe rendent avec leurs troupes en Macédoine. Brutus & Caſſius arrivés à Seſte, font la revûe de leurs troupes. Magnificence de cette armée. Diſtribution d'argent faite aux ſoldats. Brutus & Caſſius s'avancent juſqu'au de-là de Philippes. Deſcrip-

tion des environs de la ville de Philippes. Campemens de Brutus & de Caſſius. Antoine, & enſuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, & ſe campent à peu de diſtance. Déſavantage de leur poſition. Premiére bataille de Philippes. Brutus eſt vainqueur : Caſſius eſt défait. Caſſius, par un déſeſpoir précipité, ſe tue lui-même. La mort de Caſſius donne la ſupériorité aux Triumvirs. Octavien, qui étoit malade, n'avoit fait qu'un très petit perſonnage dans l'action. Brutus ranime le courage des troupes de Caſſius. Embarras de ſa ſituation. La flotte qu'il avoit dans la mer Ionienne détruit un puiſſant renfort que l'on envoyoit aux Triumvirs. Il n'eſt point informé de cet important événement. Réflexion de Plutarque à ce ſujet. Seconde bataille de Philippes. Mort du fils de Caton. Brutus court riſque d'être pris, & n'évite ce malheur que par la généroſité d'un ami. Derniers momens de Brutus. Son blaſphême contre la vertu. Sa mort. Antoine fait rendre à ſon corps les derniers honneurs. Octavien envoye ſa tête à Rome. Mort de Porcia femme de Brutus. Noms des plus illuſtres perſonnages

qui périrent à Philippes. Livius Druſus pére de Livie, ſe tue lui-même. Cruauté d'Octavien. Avec Brutus périt le parti Républicain. Les reſtes de l'armée vaincue ſe rendent aux Triumvirs. Beau mot de Meſſalla à Octavien. Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu. Murcus en méne une partie à Sex. Pompée, & Domitius avec l'autre tient quelque tems la mer, ſans reconnoître aucun chef. Allégorie d'Horace, relative à ces derniers mouvemens des Républicains. Ce Poëte s'étant ſauvé de la bataille de Philippes, trouve ſa reſſource dans ſon génie pour les vers.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Brutus entre dans la Thrace, & y fait la guerre avec ſuccès. *Appian. Dio.*

BRutus n'ayant pû ſe mettre en état de paſſer aſſez promptement en Italie pour la défendre contre les Triumvirs, ſe préparoit à les bien recevoir. Il profita d'une occaſion qui ſe préſenta de mener ſon armée en Thrace, enviſageant le double avantage d'exercer ſes troupes par la guerre contre une nation belliqueuſe, & d'avoir lieu d'acquérir lui-même par quelque victoire le titre d'*Imperator*, décoration qui ne lui étoit pas inutile dans la ſituation où il ſe trouvoit. Il entra donc en Thrace pour ſe

mettre en poſſeſſion d'un canton où avoit régné Sadalès, & que ce Roi en mourant avoit légué au Peuple Romain. De plus, comme les Beſſes, nation très féroce, incommodoient leurs voiſins par des courſes & par des pillages, il ſe propoſa de les réprimer : & ſecondé d'un des Rois de Thrace nommé Rheſcuporis, quoique dabord il eût ſouffert quelque échec, il termina enfin à ſon honneur ces deux entrepriſes. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

La Thrace lui fournit encore de l'argent, dont il avoit grand beſoin. Car ſon caractére de douceur, de clémence, & de généroſité, lui interdiſoit ou lui rendoit moins fructueux bien des moyens de garnir ſa caiſſe militaire, qui pour être autoriſés par le droit des armes, n'en ſont pas moins durs ni moins tyranniques en eux-mêmes. Ce fut donc bien à propos pour lui qu'une Princeſſe nommée Polémocratie, dont le mari, qui régnoit ſur une partie de la Thrace, avoit été aſſaſſiné par une faction ennemie, vint ſe réfugier dans le camp Romain avec ſon fils encore jeune & tous ſes tréſors. Brutus envoya le jeune Prince à Cyzique, pour y être élevé d'une façon digne de ſa naiſſance, & il convertit en monnoie les tréſors de Polémo-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. cratie. Il voulut que cette monnoie fût un monument de l'action qu'il regardoit comme la plus belle de ſa vie. Elle portoit d'un côté l'image de Brutus, & de l'autre un chapeau, ſymbole de la liberté, entre deux poignards : & l'exergue marquoit les Ides de Mars, jour auquel Céſar avoit été tué. Quelques-unes de ces piéces ſe ſont conſervées juſqu'aujourd'hui, & ſe voyent dans les cabinets des curieux.

Monnoie battue par ſon ordre.

Il paſſe en Aſie, équippe une flotte, & mande Caſſius. *Plut. Bruto.*

Brutus ayant fait paſſer ſon armée en Aſie, prit ſoin de former & d'équipper une puiſſante flotte dans les ports de Bithynie & à Cyzique : & pendant qu'on y travailloit, il parcouroit le pays, donnant audience aux Princes & aux Députés des villes, gagnant tous les eſprits, & établiſſant partout avec la tranquillité & la paix l'amour de ſon gouvernement. En même tems il écrivit à Caſſius, qui après avoir fait reconnoître ſon autorité dans toute la Syrie & la Cilicie, après avoir exigé des villes qui lui avoient fait réſiſtance, & en particulier de celle de Tharſe, d'énormes contributions, ſe diſpoſoit à aller en Egypte punir Cléopatre des ſecours qu'elle avoit envoyés à Dolabella. Brutus le détourna de ce deſſein, en lui repréſentant qu'ils ne s'étoient

pas proposé d'acquérir une puissance qui leur fût propre ; mais que c'étoit pour délivrer la patrie des tyrans qui l'opprimoient, qu'ils assembloient des forces de toutes parts. Que si donc ils vouloient être fidéles à leur plan, & ne point perdre leur objet de vûe, ils ne devoient point s'éloigner de l'Italie, mais au contraire se hâter d'y porter le secours dont leurs concitoyens avoient besoin. AN. R. 712. AV. J. C. 42.

Cassius se rendit à ces raisons, & il se mit en marche pour se rapprocher de Brutus. Ce fut à Smyrne qu'ils se revirent pour la premiére fois depuis qu'ils s'étoient séparés dans le port du Pirée, tournant, l'un du côté de la Syrie, l'autre vers la Macédoine. La vûe des forces dont ils étoient l'un & l'autre accompagnés, leur causa réciproquement une grande joie & une merveilleuse confiance. En effet étant partis de l'Italie comme de malheureux exilés, sans avoir un seul vaisseau de guerre, pas un soldat, pas une ville en leur puissance, au bout d'un assez court intervalle, ils se rejoignoient bien munis de flottes, d'infanterie, de cavalerie, d'argent, & en état de soutenir une querelle où il s'agissoit du sort de l'Empire Romain. Brutus & Cassius se rejoignent à Smyrne.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Il y eut entre eux un combat de politeſſe ſur la maniére dont ils devoient traiter enſemble. Caſſius ſe contentoit de l'égalité : Brutus lui déféra les honneurs, & il alloit le plus ſouvent travailler chez lui, parce que Caſſius avoit la ſupériorité de l'âge, & une ſanté plus délicate.

Ils agiſſent dans une parfaite intelligence.

Ils réglérent de concert le plan de leurs opérations : & comme les Lyciens & les Rhodiens avoient refuſé opiniâtrément de leur fournir aucun ſecours, ils réſolurent de commencer par réduire ces deux peuples, afin de ne rien laiſſer derriére eux pendant qu'ils auroient en tête les Triumvirs. Brutus ſe chargea des Lyciens, & Caſſius de ceux de Rhodes.

Leur bonne intelligence ſe ſoutint même ſur l'article de l'argent, qui cauſe tant de diſſentions entre les hommes. Brutus prétendoit qu'ayant employé l'équippement d'une flotte pour la défenſe de la cauſe commune tous les deniers qu'il avoit pû amaſſer, il avoit droit de demander que Caſſius lui fît part des ſiens. Les amis de celui-ci ſoutenoient au contraire qu'il n'étoit pas juſte que des ſommes levées par des moyens ſouvent triſtes & fâcheux, &

enſuite ménagées avec économie, fuſſent partagées avec Brutus, qui s'en feroit honneur par des largeſſes déplacées & exceſſives. Caſſius fut plus équitable que ſes amis, & il céda à Brutus le tiers de ſon tréſor. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Ils s'entendirent encore parfaitement pour un acte de clémence envers un ſujet qui en étoit bien indigne. Gellius Poplicola, frére de Meſſalla, mais bien différent de lui, ayant formé le noir deſſein d'aſſaſſiner Brutus, avoit obtenu ſon pardon en conſidération de ſon frére. Quelque tems après il renouvella le même attentat contre Caſſius, & il en fut convaincu ſur la délation de Polla ſa mére, qui voulant ſauver Caſſius, & aſſurer la grace de ſon fils, crut que le meilleur moyen de réuſſir, étoit de dénoncer elle-même le coupable. Brutus & Caſſius eurent en effet la bonté de lui pardonner. Mais les mauvais cœurs ſont impénétrables à toutes les attaques de l'indulgence & de la généroſité. Gellius à la premiére occaſion trahit des chefs à qui il devoit tant de reconnoiſſance, & paſſa dans le camp de leurs ennemis. *Dio. l.* XLVII.

Après quelque ſéjour fait à Smyrne, les deux Généraux ſe ſéparérent pour les expéditions qu'ils avoient projettées.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Cassius, à qui étoit échue la guerre contre les Rhodiens, sachant qu'il auroit affaire à un peuple courageux, & singuliérement habile dans la marine, fit marcher en même tems ses troupes de terre & de mer. Le rendez-vous fut la ville de Myndus dans la Carie.

Cassius soumet les Rhodiens. *Appian. Dio. Plut. Brut.*

Il y avoit dans Rhodes un parti qui vouloit que l'on se soumît à Cassius. C'étoit celui des plus sensés, qui trop ordinairement est le plus foible. Le gros de la multitude, animé par quelques esprits téméraires & factieux, prétendoit faire résistance, & ne doutoit point du succès. La gloire de leurs ancêtres leur en répondoit : & ils se rappelloient avec complaisance Démétrius & Mithridate, Princes tout autrement puissans que ne l'étoit Cassius, obligés de se retirer honteusement de devant Rhodes. Depuis la bataille de Pharsale, les Rhodiens avoient absolument tourné le dos au parti qui soutenoit la liberté de l'ancien Gouvernement dans Rome. Ils avoient fermé leur port & leur ville à Pompée dans sa fuite. Après la mort de César, ils s'étoient attachés à Dolabella, & avoient refusé leur secours à tous ceux qui lui faisoient la guerre. Ils persévérérent dans ce même plan, pour le mal-

Cic. ad Fam. XII. 14.

heur de leur ville, lorſque Caſſius ap- AN. R. 710.
procha : & au lieu de lui promettre AV. J. C. 42.
pleine ſatisfaction, ils lui firent la propoſition inſultante d'attendre les ordres du Sénat ſiégeant actuellement à Rome, c'eſt à-dire, les ordres des Triumvirs.

On peut juger de quel air Caſſius, le plus fier de tous les hommes, reçut un pareil diſcours. Il n'y répondit que par des menaces, dont les Rhodiens ne furent pas auſſi touchés qu'ils devoient l'être. Seulement ils firent une tentative pour le fléchir, en lui députant Archélaüs, leur concitoyen, qui avoit été ſon maître dans les Lettres Grecques. Car Rhodes étoit une école de toutes les belles connoiſſances : & Caſſius y avoit été inſtruit pendant ſa jeuneſſe. Archélaüs s'acquitta de ſa commiſſion de la maniére la plus tendre & la plus pathétique. Mais Caſſius, content d'avoir fait beaucoup d'amitié à ſon ancien maître, demeura inexorable ſur le fond de la choſe.

Il fallut donc en venir aux armes : & les Rhodiens furent aſſez téméraires pour riſquer par deux fois le combat naval. Dion rapporte qu'ils pouſſérent l'inſolence juſqu'à étaler aux yeux des Romains les chaînes qu'ils leur préparoient.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Mais cet excès de folie & d'aveuglement paroît peu vraiſemblable. Ce qui eſt certain, c'eſt que deux fois vaincus, les Rhodiens s'opiniâtrérent encore à ſouffrir l'approche des troupes Romaines, & ſe laiſſérent aſſiéger par terre & par mer. Alors néantmoins ceux qui vouloient la paix prirent le deſſus, & commencérent à négocier avec Fannius & Lentulus, qui commandoient l'armée de terre des aſſiégeans. Mais pendant qu'ils parlementoient, Caſſius, qui montoit lui-même ſa flotte, & qui gouvernoit l'attaque du côté du port, parut tout d'un coup au milieu de la ville avec un nombre de gens d'élite, ſans avoir fait bréche à la muraille, ſans être monté à l'eſcalade. Les poternes du côté de la mer lui avoient été ouvertes par quelques-uns des plus honnêtes gens de Rhodes, qui frappés de la crainte de voir leur ville priſe d'aſſaut, n'avoient pas crû pouvoir trop ſe hâter de prévenir un tel malheur.

Il les traite durement. Un mot de Caſſius ſembloit dabord promettre de la modération. Car comme pluſieurs le ſaluoient des noms de maître & de Roi, il rejetta bien loin ces titres, en diſant que ſa plus grande gloire étoit d'avoir tué celui qui avoit oſé

osé se faire maître & Roi dans Rome. AN. R. 712. AV. J. C. 42.
Le reste de sa conduite ne répondit pas à ce début. Il se fit ériger un Tribunal au milieu de la place, & planta à côté une pique, comme un signe qu'il prétendoit traiter Rhodes en ville prise de force. Il condamna à mort & fit exécuter en sa présence cinquante des principaux auteurs de la rébellion, & prononça contre vingt-cinq autres, qui s'étoient enfuis ou cachés, la peine du banniſſement. Il est vrai qu'il assura au reste des habitans la vie & la liberté, ayant fait défenses à ses troupes sous peine de mort d'exercer aucune violence contre les personnes. Il leur interdit de plus le pillage, mais ce ne fut que pour piller lui-même cette ville, l'une des plus opulentes de l'Asie. Car il mit la main sur tous les trésors & sur toutes les choses de prix qui appartenoient au public, sans épargner ni les offrandes consacrées dans les temples, ni les statues mêmes des Dieux. Et comme les Rhodiens le prioient de leur laisser au moins quelqu'une de leurs Divinités, il répondit qu'il leur laissoit le Soleil. En effet il ne toucha point au simulacre ni au char de ce Dieu, qui étoit singuliérement honoré à Rhodes. Mais il jouoit

AN. R. 710. AV. J. C. 42. sans doute sur l'ambiguité de cette expression, qui pouvoit signifier qu'il ne leur laissoit que la jouissance de la lumiére. Et par un troisiéme sens, que l'antiquité superstitieuse a remarqué, on jugea, lorsqu'il eût été réduit à se priver de la vie peu de mois après à Philippes, qu'il avoit en parlant ainsi annoncé lui-même sa mort prochaine.

Val. Max. I. 5.

Cassius publia aussi une ordonnance pour obliger les particuliers à lui apporter tout l'or & l'argent qui étoit dans leurs maisons, avec menace du dernier supplice contre les désobéissans, & promesses de récompense aux dénonciateurs. Les Rhodiens ne s'effrayérent pas beaucoup dabord, & ceux qui purent cacher leurs trésors ne crurent pas courir un grand risque. Mais lorsqu'ils virent par quelques exemples que l'ordonnance s'exécutoit à la rigueur, ils conçurent qu'il falloit obéir : & Cassius ayant tiré de Rhodes par ces différentes voies huit mille talens, en imposa encore cinq cens à la ville en forme d'amende. Tous les peuples de l'Asie, quoique tranquilles & soumis, éprouvérent pareillement la dureté de Cassius. Il exigea qu'ils lui payassent sur le champ les tributs de dix années. Antoine & Octavien ne lui laiſ-

sérent pas le tems de pouſſer juſqu'au bout cette vexation. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens.

Brutus infiniment plus doux que Caſſius, cauſa néantmoins de plus grands maux aux ennemis qu'il eut à combattre : mais ce fut par leur faute, & par un effet de leur aveugle fureur. Les Lyciens, animés par un certain Naucratès, refuſérent de fournir ni troupes ni argent, & ſe poſtérent en armes ſur quelques hauteurs qui défendoient l'entrée de leur pays. Brutus ayant obſervé le moment où ſongeant à repaître ils ſe tenoient moins ſur leurs gardes, les attaqua, leur tua ſix cens hommes, & força les paſſages. Enſuite, à meſure qu'il prenoit quelques-unes de leurs villes & de leurs bourgades, il renvoyoit en liberté tous ceux qui tomboient ſous ſa puiſſance, voulant par cette bonté gagner, s'il étoit poſſible, les cœurs de la nation. Mais les Lyciens étoient fiers & hautains : ils s'irritoient de leurs pertes, & mépriſoient la clémence du vainqueur.

Les plus braves ſe renfermérent dans la ville de Xanthe leur capitale, & Brutus fut contraint de les y aſſiéger dans les formes. Bientôt il les réduiſit à n'eſpérer de ſalut que dans la fuite : & plu-

AN. R. 710 AV. J. C. 42. sieurs se sauvoient par la riviére qui couloit le long des murailles, nageant entre deux eaux. Mais les Romains leur ôtérent cette ressource en tendant des filets, au haut desquels étoient des sonnettes, qui avertissoient lorsque quelqu'un se trouvoit pris.

Une tentative que firent les Xanthiens pour brûler les machines des assiégeans, & qui leur réussit dabord, fut la cause de leur perte. Car la flamme poussée des machines vers la ville par un vent violent, s'attacha & aux fortifications & aux maisons voisines, en sorte qu'en un instant l'incendie devint très considérable. Les Xanthiens avoient été repoussés, & les Romains les poursuivoient. Mais Brutus, au lieu de profiter de cette occasion pour emporter la place, ne fut occupé que du soin de la conserver, & il ordonna aux siens de travailler à éteindre le feu. C'est une chose inconcevable que la rage qui saisit alors les Xanthiens. Loin de se tenir obligés envers leur généreux ennemi des efforts qu'il faisoit pour les sauver, ils veulent périr malgré lui. Tous, libres & esclaves, femmes & enfans, ils montent sur les murailles, & lancent des traits contre les Romains qui cherchoient à les

secourir. Au contraire ils allument le feu, & l'attirent de plus en plus vers la ville, en y jettant du bois, des roseaux secs, & tout ce qui peut lui servir d'aliment. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Lorsque Brutus vit que la flamme croissoit sans cesse, & formoit une ceinture autour de la ville, il fut pénétré de douleur. Il couroit à cheval en dehors, pour donner ses ordres partout, & essayer toutes les voies de secours : & tendant les mains aux Xanthiens, il les conjuroit d'avoir pitié d'eux-mêmes, & de souffrir qu'on les sauvât avec leur patrie. Mais personne ne l'écoutoit. Furieux & désespérés, il n'est point de maniére de se donner la mort qu'ils ne missent en usage. Et ce n'étoient pas seulement les hommes faits & les femmes que transportoit cette aveugle manie : les enfans poussant des cris de forcenés sautoient au milieu des flammes, ou se précipitoient du haut des murs sur le pavé : d'autres présentoient la gorge nue aux épées de leurs péres, les priant de frapper. On trouva, en parcourant les ruines de cette malheureuse ville, une femme suspendue à une corde avec laquelle elle s'étoit étranglée, ayant un petit enfant mort à son coû, & tenant

An. R. 710. Av. J. C. 42. encore dans la main une torche allumée pour mettre le feu à sa maison. Ce spectacle d'horreur fit frémir ceux qui en furent les témoins. Ils en parlérent à Brutus, qui ne voulut pas aller voir un si triste objet, mais attendri jusqu'aux larmes, il promit une récompense à tout soldat qui lui améneroit un Lycien vivant : & l'on dit que le nombre de ceux qu'il fut possible de sauver de leur propre rage, ne se monta qu'à cent cinquante.

C'est la seconde fois que la ville de Xanthes périt ainsi par la fureur de ses habitans. Du tems de Cyrus, les Xanthiens, attaqués par Harpage Lieutenant de ce Prince, avoient mieux aimé brûler leurs femmes & leurs enfans enfermés dans la citadelle, & se faire tous tuer dans une sortie générale, que de se soumettre à un Conquérant dont tout l'Orient subissoit la loi.

Herodot. l. 1.

Il paroît que les Lyciens étoient une nation féroce. Car le désastre de ceux de Xanthe, & la douceur de leur vainqueur, ne firent dabord aucune impression sur ceux de Patare leurs voisins. Ils se préparoient à se défendre, & Brutus ne se déterminoit qu'avec peine à les attaquer, dans la crainte de renouveller

une ſcêne tragique. Il s'approcha néant- AN. R. 710.
moins de la ville, mais ſans en faire bat- AV. J. C. 42.
tre les murailles. Réſolu de tout tenter pour les gagner, il leur détacha quelques priſonniers Xanthiens, chez qui l'éblouiſſement & le vertige avoient enfin fait place à la raiſon. Il leur renvoya quelques Dames leurs concitoyennes, qui avoient été priſes dans Xanthe, & dont les péres & les maris tenoient un rang diſtingué dans leur patrie. Ces Dames ſurtout, par leurs douces inſinuations, par les éloges qu'elles faiſoient de la ſageſſe & de la généroſité de Brutus, vainquirent enfin l'opiniâtreté des Patariens, & ils ſe rendirent à diſcrétion.

Brutus accorda à tous la vie & la liberté. Mais il s'empara de tout l'or & de tout l'argent du public, & publia, par rapport aux particuliers, une ordonnance ſemblable à celle de Caſſius, menaçant de mort ceux qui cacheroient leurs richeſſes, & invitant les dénonciateurs par la promeſſe d'un ſalaire. Une telle rigueur étoit trop contraire au caractére de Brutus, pour qu'il eût deſſein, ou même qu'il fût capable de la ſoutenir. C'eſt ce qui parut dans une occaſion très remarquable. Un eſclave

AN. R. 710. AV. J. C. 42. accuſoit ſon maître d'avoir caché de l'or, & il diſoit vrai. Ils furent tous deux menés à Brutus : & pendant qu'ils marchoient, la mére de l'accuſé tremblante pour ſon fils, les ſuivoit en criant à haute voix qu'elle étoit ſeule coupable de la déſobéiſſance aux ordres du Proconſul, & que ſon fils n'y avoit aucune part. L'eſclave crut bien faire ſa cour à Brutus, & aſſurer ſa récompenſe, en inſiſtant fortement pour détruire le menſonge de la mére, & pour convaincre pleinement ſon maître, qui pendant toute cette diſpute gardoit un profond ſilence. Brutus auſſi choqué de l'inſolence du dénonciateur, qu'il admiroit la patience du fils, & le bon cœur de la mére, les traita tous ſelon leurs mérites. Il renvoya les maîtres avec leur or, & fit mettre en croix l'eſclave.

La ville de Myre s'étant auſſi volontairement ſoumiſe, Brutus devenu maître de toute la Lycie, ſe contenta de taxer la nation à cent cinquante talens : après quoi il retourna du côté de l'Ionie, ſignalant ſa marche par divers traits d'une juſtice toujours égale dans la diſtribution des récompenſes & des peines. Celui dont il s'applaudit le plus, & qui lui fit le plus d'honneur auprès de tout

ce qu'il y avoit d'honnêtes gens parmi les Romains, ce fut la vengeance qu'il tira de ce miſérable Rhéteur Théodote, qui avoit proſcrit la tête de Pompée. J'en ai parlé ailleurs. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Brutus & Caſſius ſe rejoignirent à Sardes en Lycie, & leurs armées réunies leur donnérent à l'un & à l'autre par une proclamation ſolemnelle le titre d'*Imperator*, ou Général vainqueur. Dès leur premiére entrevûe, en hommes ſupérieurs & francs, ils voulurent avoir un éclairciſſement tête-à-tête ſur des ſujets de plaintes réciproques. Il y en avoit beaucoup entre eux : & la choſe ne pouvoit pas être autrement, vû l'importance & la multiplicité des affaires qu'ils gouvernoient, & le grand nombre d'amis & de commandans qui agiſſoient ſous leurs ordres. Ils s'enfermérent donc dans la premiére maiſon commode, & firent garder la porte par leurs eſclaves, avec défenſes expreſſes de laiſſer entrer qui que ce pût être. Brutus & Caſſius ſe rendent enſemble à Sardes. Eclairciſſement très vif entre eux. Petite ſcêne que leur donne Favonius.

La conteſtation fut des plus vives. Après avoir expoſé leurs griefs, ils entrérent en preuves, ils ſe firent des reproches : les larmes coulérent, le ton de voix devenoit plus haut & plus rude : enſorte que leurs amis, qui ſe tenoient

An. R. 710. Av. J. C. 42. à la porte, entendoient le bruit, & commencérent à s'allarmer, ne ſachant à quoi tout cela ſe termineroit. Cependant perſonne n'oſoit aller ſe mettre entiers avec eux, à cauſe de la défenſe qu'ils en avoient faite. Favonius ſeul, cet extravagant imitateur de Caton, de qui j'ai déja fait mention plus d'une fois, prétendit entrer. Les eſclaves lui fermérent dabord le paſſage. Mais ce n'étoit pas une opération aiſée, que d'arrêter la fougue de Favonius dans ce qu'il avoit réſolu. Il ſe piquoit d'une hardieſſe Cynique, qui ne connoiſſoit aucun ménagement; & ſes ſaillies, tout importunes qu'elles étoient, n'étoient pas toujours mal reçues, parce qu'elles faiſoient rire. Il força donc les barriéres, & d'un ton de voix théatral, il adreſſa à Brutus & à Caſſius ces paroles, qu'Homére met dans la bouche de Neſtor exhortant à la paix Agamemnon & Achille, » Déférez [a] à mes conſeils : Vous étes » tous deux plus jeunes que moi. » Caſſius, dont le caractére étoit aſſez gai, ſe mit à rire. Brutus plus ſérieux ſe fâcha, & chaſſa Favonius, en le traitant d'impudent Cynique. Cependant cette

a Ἀλλὰ πίθεσθ', ἄμφω δὲ νεωτέρω ἐστὸν ἐμεῖο. Il. l. I. v. 259.

avanture mit fin à l'entretien de Brutus & de Caſſius, & ils ſe ſéparérent en bonne intelligence. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Caſſius donna ce ſoir-là-même un grand ſouper, & Brutus y invita ſes amis. Lorſque l'on étoit déja à table, arrive Favonius ſortant du bain. La colére de Brutus n'étoit pas encore paſſée : il déclare, & prend toute la compagnie à témoin, que Favonius venoit ſans être prié, & il vouloit qu'on le reculât à l'extrémité du dernier lit. Mais le Cynique Sénateur vint de force ſe placer ſur le lit du milieu, qui étoit le plus honorable. Le repas fut accompagné de beaucoup de gaieté : la liberté & l'enjouement de la converſation firent l'aſſaiſonnement des mets, ſans préjudice des réfléxions philoſophiques, pour leſquelles ces Seigneurs Romains avoient un goût décidé.

La conduite & les vûes de Caſſius étoient moins pures que celles de Brutus.

Brutus donna le lendemain une mortification à Caſſius, par la condamnation qu'il prononça contre un homme diſtingué, qui avoit été Préteur à Rome, & enſuite chargé, par Brutus lui-même, de divers emplois de confiance. Plutarque le nomme L. Pella, & dit qu'ayant été accuſé & convaincu de concuſſions par ceux de Sardes, il fut condamné

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

ſans miſéricorde. Caſſius peu de jours auparavant n'avoit pas tenu une pareille conduite à l'égard de deux de ſes amis, qui étant pourſuivis devant lui pour de ſemblables malverſations, en avoient été quittes pour une réprimande qu'il leur fit en particulier, pendant qu'en public il les renvoyoit abſous & les gardoit auprès de ſa perſonne. C'étoit par principe qu'il agiſſoit ainſi, & il reprocha même à Brutus ſon trop grand attachement aux régles, dans un tems qui demandoit des ménagemens, des conſidérations, de l'indulgence. Mais [a] Brutus, toujours rempli des grandes maximes, le rappelloit aux Ides de Mars, à ce jour fameux où ils avoient tué Céſar, qui pourtant ne pilloit pas le genre humain par lui-même, mais qui étoit l'appui & le ſoutien des voleurs publics. » S'il eſt, » diſoit-il, quelque prétexte légitime de » négliger l'exacte juſtice, il nous va» loit mieux ſupporter les amis de Cé» ſar, que de fermer les yeux ſur les » véxations commiſes par les nôtres.

a Ὁ δὲ τῶν εἰδῶν τῶν Μαρτίων ἐκέλευεν αὐτὸν μνημονεύειν ἐκείνων, ἐν αἷς Καίσαρα ἔκτειναν, ἐκ ἄδικον ἀγόντα καὶ φέροντα πάντας ἀνθρώπους, ἀλλ' ἑτέρων δύναμιν ὄντα ταῦτα πρᾶττόντων, ὡς ἔστι τις ἐνίοτε πρόφασις καλὴ μεθ' ἧς ἀμελεῖται τὸ δίκαιον,

» Dans le premier cas on n'auroit pû AN. R. 710.
» nous accuſer que de lâcheté : ici par AV. J. C. 42.
» mille travaux & mille périls nous
» achetons le reproche d'injuſtice. »

Ce trait, joint à tout ce que nous venons de rapporter précédemment, fait voir que la vertu de Brutus étoit bien plus pure que celle de Caſſius. Celui-ci méritoit ſans doute l'eſtime par de grandes qualités : mais ſa colére étoit redoutable, il avoit le commandement dur : au contraire envers ſes amis il ſe montroit facile, indulgent, juſqu'à ſacrifier en leur faveur les droits de la juſtice : il n'étoit pas même ennemi du plaiſir, & dans le commerce particulier il égayoit un peu ſa morale. La conduite de Brutus ſe ſoutenoit parfaitement. Une douceur inaltérable, une grande élévation de ſentimens, une force d'ame ſur laquelle ne pouvoient rien ni la colére, ni la volupté, ni l'envie d'avoir, une fermeté infléxible pour la défenſe du juſte & de l'honnête, voilà ce qui compoſoit ſon caractére. En conſéquence aimé des peuples & des troupes, chéri de ſes amis juſqu'à la tendreſſe, admiré des

ἄμεινον ἦν τὸν Καίσαρος φίλον ὑπομένειν. ἐκείνως μὲν γὰρ ἀναισθησίας, νῦν δ' ἀδικίας εἶχεν μετὰ πολλῶν καὶ δεινῶν ἡμῖν καὶ πόνων πρόσοψιν.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. gens de bien, il n'étoit pas même haï de ceux qui lui faiſoient la guerre.

La confiance parfaite que l'on avoit en la droiture de ſes vûes, étoit ſurtout ce qui lui attiroit cette affection & cette vénération univerſelle. C'eſt une gloire qui lui eſt propre, & qui le diſtingue de tous les autres chefs de parti dans les guerres civiles entre les Romains. Car Pompée ne paſſe pas pour avoir été dans la diſpoſition, s'il eût vaincu Céſar, de rendre aux Loix la ſouveraine puiſſance. On croit qu'il ſe ſeroit maintenu à la tête du Gouvernement ſous le nom de Conſul, ou de Dictateur, ou ſous quelque autre titre de Magiſtrature, qui auroit maſqué ſon ambition, & amuſé le vulgaire. Pluſieurs attribuoient un deſſein à peu près pareil à Caſſius : &, quoiqu'on ne pût pas douter de ſon averſion pour la tyrannie, on avoit peine à ſe perſuader que fier comme il étoit, plein d'un courage altier, & préférant ſouvent l'utile à l'honnête, il fût détaché de tout déſir de la domination, & qu'il fît la guerre, menât une vie errante, s'expoſât à mille dangers, uniquement pour rétablir ſes concitoyens dans la jouiſſance de leur liberté. Si l'on remonte plus haut, les

Marius, les Cinna, les Carbons, ne dé- AN. R. 710. AV. J. C. 42.
fendoient pas assurément la patrie : ils la regardoient plutôt comme un prix & comme une proie qu'ils prétendoient envahir ; & peu s'en falloit qu'ils n'avouassent eux-mêmes que la tyrannie étoit l'objet de leurs vœux. Brutus est à couvert d'un tel soupçon. Ses ennemis même lui rendoient justice en ce point : & l'on entendit plus d'une fois dire à Antoine, qu'il pensoit que Brutus étoit le seul qui, en conspirant contre César, n'eût envisagé que la gloire d'une entreprise qui lui paroissoit belle & louable ; mais que les autres avoient eu pour motifs la haine & l'envie.

La conduite de Brutus étant si nette & si haute, il n'est pas étonnant que son langage fût magnanime. Lorsqu'il se voyoit déja près du péril, qui devoit décider de son sort, il écrivoit à Atticus, que sa fortune étoit aussi heureuse qu'il le pût souhaiter. Car, disoit-il, ou en » remportant la victoire je rendrai la » liberté aux Romains, ou en mourant » je serai délivré de la servitude. Ainsi » nul risque important pour nous : je » vois notre état assuré, & l'unique in- » certitude qui nous reste est de savoir » si nous vivrons libres, ou si nous em-

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

» porterons notre liberté dans le tom-
» beau. C'eſt Marc-Antoine, ajoutoit-
» il, qui paye dès à préſent la peine de
» ſa folie. Il pouvoit être compté parmi
» les Brutus, les Caſſius, & les Catons:
» & il a mieux aimé ſe mettre en ſecond
» à la ſuite d'Octave, avec lequel, s'il
» n'eſt pas inceſſamment vaincu par
» nous, il aura bientôt lui-même à com-
» battre. » Ces derniéres paroles ſont comme un reproche doux que Brutus fait à Atticus de ſes liaiſons & de ſon amitié avec Antoine; & elles contiennent une prédiction, que l'événement ne tarda pas à vérifier. Sur la premiére partie de ce fragment de lettre, Plutarque obſerve qu'il eſt aiſé d'y voir que Brutus faiſoit conſiſter ſa principale reſſource dans ſa vertu, & non dans ſes forces de terre & de mer, quelque grandes qu'elles fuſſent. Mais à ſa mort il paroîtra, comme j'en ai déja averti, que l'eſpérance du ſuccès entroit pour beaucoup dans ſa fermeté.

Prétendue apparition d'un phantôme à Brutus.

Brutus & Caſſius ayant terminé heureuſement & promptement tout ce qu'ils avoient à faire en Aſie, ne ſongérent plus qu'à paſſer en Europe, pour épargner la moitié du chemin aux Triumvirs, qui ſe préparoient à venir les attaquer.

C'eſt au tems où ils étoient près de faire le trajet, que Plutarque rapporte une prétendue apparition d'un phantôme, qui ſe montra, dit-on, à Brutus. Le conte en eſt débité ſi ſérieuſement par ce grave Hiſtorien, & eſt devenu ſi célébre, que je ne crois pas qu'il me ſoit permis de le paſſer ſous ſilence. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

J'ai déja parlé des veilles de Brutus. Naturellement il dormoit très peu, & il avoit augmenté par l'habitude cette diſpoſition de la nature, aidé beaucoup en cela par ſon exacte ſobriété. Il ne ſe laiſſoit jamais aller au ſommeil pendant le jour, & il n'y donnoit que la partie de la nuit qui ne permet plus d'agir, ni de traiter avec perſonne, parce que tout le monde repoſe. Mais ſurtout dans le tems dont nous parlons, où une multitude de ſoins ſi importans l'occupoit tout entier, & où l'inquiétude inévitable dans une telle criſe bandoit tous les reſſorts de ſon cerveau, lorſqu'il s'étoit aſſoupi pendant quelques momens après ſon repas du ſoir, qui étoit le ſeul de la journée, il travailloit enſuite à régler les affaires courantes; & s'il lui reſtoit du tems, il l'employoit à la lecture, juſqu'à la troiſiéme veille de la nuit, qui étoit l'heure

AN. R. 710. AV. J. C. 42. où les Officiers Généraux entroient dans ſa tente pour recevoir ſes ordres.

Plutarque raconte donc que dans le ſilence d'une nuit profonde, pendant que tout le camp étoit parfaitement tranquille, Brutus travailloit ſelon ſa coutume, ſeul dans ſa tente médiocrement éclairée. Tout d'un coup il croit entendre du bruit, comme ſi quelqu'un entroit. Il regarde du côté de la porte, & il apperçoit un grand corps d'une taille démeſurée, dont l'aſpect étoit effrayant, & qui ſe tenoit devant lui ſans prononcer un ſeul mot : il eut le courage de l'interroger. » Qui des hommes » ou des Dieux es-tu ? lui dit-il : & qui » t'améne ici ? Brutus, répondit le phan» tôme, je ſuis ton mauvais génie. Tu » me reverras près de Philippes. Eh bien, » reprit Brutus ſans ſe troubler, nous » nous reverrons. » Le phantôme diſparut : & Brutus appella ſes gens, qui lui dirent n'avoir rien vû, ni rien oui. Il ſe remit à ſon travail : mais frappé pourtant d'une viſion ſi étrange, il en parla le lendemain matin à Caſſius. Celui-ci, qui étoit Epicurien, & qui par conſéquent ne croioit ni eſprit diſtingué de la matiére, ni Providence, attribua tout

ce qui étoit arrivé au jeu d'une imagination échauffée par l'application continuelle, & par les inquiétudes. « Car, » lui disoit-il, il n'est nullement probable qu'il y ait des génies; ni, en supposant leur existence, qu'ils ayent la » forme, ou la voix humaine, ou une » puissance qui agisse sur nous. Et certes » je souhaiterois qu'ils existassent, afin » que nous pussions compter non seulement sur nos armées & sur nos flottes, » mais encore sur le secours des Dieux, » qui ne pourroit manquer à une entreprise aussi juste, aussi belle, aussi » sainte, que celle dont nous sommes » les chefs. » AN. R. 710. AV. J. C. 42.

C'est ainsi que Plutarque détaille ce fait: & afin qu'il n'y manque rien, le spectre est fidéle à se trouver au rendez-vous, & il se remontre à Brutus, mais sans rien dire, la nuit qui précéda le dernier jour de sa vie. Appien est conforme à Plutarque, & Florus les avoit précédés. Mais ces autorités, sans doute, suffisantes pour accréditer un événement qui seroit dans l'ordre de la nature, ne me paroissent pas suffire pour rendre croyable une merveille absurde. Aucun de ces écrivains ne cite un seul témoin contemporain; aucun ne parle d'après Bru- *Flor.* IV. 7.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. tus, ou d'après quelqu'un à qui Brutus se soit ouvert. D'ailleurs je trouve la même avanture répétée à peu de choses près, & mise par Valére Maxime sur le compte de Cassius de Parme. Enfin ce qui m'ôte tout scrupule de récuser ici le témoignage des auteurs du fait dont il s'agit, c'est la crédulité qui leur est commune avec la plupart des Anciens pour tout ce qui s'annonce sur le pied de prodige. Ils racontent, par exemple, avec une parfaite sécurité, que deux aigles vinrent se poster sur les principales enseignes de deux Légions de Brutus & de Cassius; qu'elles accompagnérent l'armée dans sa marche jusqu'à la veille de la bataille de Philippes, & qu'alors elles s'envolérent. Ce fait assurément n'est pas vraisemblable. Mais quand il seroit vrai, quelle induction pourroit-on en tirer? & par où mérite-t-il d'être consigné dans l'Histoire? Ils donnent encore pour présages miraculeux les choses du monde les plus simples, telles que le défaut d'adresse ou d'attention dans celui qui présenta une couronne renversée à Cassius, au lieu de la lui mettre droite sur la tête. Des écrivains aussi superstitieux peuvent bien être soupçonnés d'avoir reçu sans examen un bruit étrange, qui n'avoit nul

Val. Max. l. 7.

fondement que des traditions populaires. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Brutus & Caſſius paſſérent d'Aſie en Europe ſans aucun empêchement. Octavien & Antoine étoient encore en Italie, & deux de leurs Lieutenans, Norbanus & Decidius Saxa, qu'ils avoient fait partir devant eux avec huit Légions, traverſoient actuellement l'Epire & la Macédoine. Ces deux Officiers des Triumvirs s'avancérent avec leurs troupes juſqu'au-delà de Philippes, & vinrent ſe camper à l'entrée d'une gorge formée par deux montagnes, qui ne laiſſent entre elles qu'un eſpace aſſez étroit, ſeul paſſage commode pour venir de la Cherſonnéſe de Thrace en Macédoine. Ils avoient donc derriére eux Philippes, & à leur droite du côté de la mer, Néapolis, ville maritime ſituée vis-à-vis de l'iſle de Thaſos. Ce fut là qu'ils attendirent leurs Généraux, qui n'étoient pas peu embarraſſés à faire le trajet de Brindes en Epire.

Octavien & Antoine paſſent la mer, & ſe rendent avec leurs troupes en Macédoine.

Car comme les chefs du parti Républicain avoient de puiſſantes forces navales, Statius Murcus détaché par Caſſius à la tête de ſoixante voiles, après s'être tenu quelque tems auprès du Pro-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. montoire * de Tenare pour arrêter & combattre au paſſage la flotte Egyptienne que Cléopatre envoyoit au ſecours des Triumvirs, lorſqu'il ſçut que cette flotte avoit été diſſipée & détruite par la tempête, étoit venu ſe poſter à l'entrée du port de Brindes pour empêcher que rien n'en ſortît. De plus Sex. Pompée, maître en grande partie de la Sicile, comme je l'ai dit, étoit une épine qu'ils auroient été bien aiſes de s'arracher, avant que de s'embarquer dans leur grande entrepriſe. Il mattoit Rome & l'Italie par la diſette, enlevant les proviſions qui venoient par mer; & il ſe trouvoit en état d'empêcher pareillement qu'il ne leur arrivât à eux-mêmes des vivres & autres munitions, lorſqu'ils ſeroient en Macédoine. Par ces raiſons, & comme d'ailleurs il ne leur paroiſſoit pas bien difficile de réduire un ennemi, qui à proprement parler n'étoit qu'un Corſaire, pendant qu'Antoine s'occupoit dans Brindes des moyens de faire paſſer les troupes en Epire, Octavien envoya Salvidiénus avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux contre Sex. Pompée, & il ſe tranſporta lui-même à Rhége pour animer cette guerre par ſa préſence.

* *Cap Matapan au midi de la Morée.*

Elle ne fut pas auſſi facile que les Triumvirs ſe l'étoient imaginé. Sextus ivoit profité du tems où il avoit été laiſſé tranquille pour acquérir des forces maritimes très conſidérables. Seulement à l'approche de Salvidiénus, il ceſſa d'infeſter les côtes de l'Italie, & il ſe borna à défendre la Sicile. Octavien étoit ſi mal pourvû de vaiſſeaux, que ſon Lieutenant tenta de fabriquer, à l'imitation de ce qu'il avoit vû pratiquer en Gaule, de petites barques d'un bois léger, recouvert de cuirs cruds. De tels bâtimens n'étoient pas propres à ſoutenir l'agitation & la violence des vagues dans le détroit de Sicile, & ils ne firent qu'apprêter à rire aux ennemis. Octavien amena pourtant avec lui une flotte : & il ſe donna près du rocher de Scylla * un combat naval, dans lequel Sextus eut l'avantage. La force n'ayant point réuſſi, Octavien eſſaya de la ruſe, & il voulut dérober l'occaſion de faire furtivement le trajet, ne doutant point que s'il pouvoit une fois mettre à terre ſes Légions en Sicile, leur valeur & leur expérience ne lui aſſuraſſent la victoire. Mais tout fut inutile : les côtes étoient trop bien gardées : & comme Antoine, qui ſe trouvoit pendant ce tems là fort

AN R. 710. AV. J. C. 42.

* *Sciglio.*

An. R. 710. Av. J. C. 42. incommodé par Murcus dans Brindes, demandoit avec des instances réitérées le secours & la jonction de son collégue, il fallut renoncer au dessein de pousser Sextus : & Octavien laissant seulement autant de troupes qu'il en étoit besoin pour défendre la côte d'Italie, alla trouver Antoine à Brindes avec tout le reste de ses forces de terre & de mer. En partant il promit à ceux de Rhége & de Vibo, qu'il tireroit leurs villes du nombre de celles qui devoient être données avec leurs territoires en récompense à ses soldats. Le motif de cette promesse fut la crainte qu'il avoit que ces deux villes si voisines de la Sicile ne se livrassent à Sextus, pour prévenir le malheur dont elles étoient menacées.

L'arrivée de la flotte d'Octavien à Brindes changea la situation des choses. Murcus se crut obligé de prendre le large, & même de s'approcher des côtes d'Epire, continuant toujours néantmoins à épier les troupes des Triumvirs au passage. Mais soit défaut de capacité ou d'attention de sa part, soit circonstances singuliéres de vents ou de courans favorables aux Triumvirs, toutes leurs troupes & eux-mêmes firent le trajet heureusement en divers voyages. Octavien

vien étoit malade : & il fut obligé de rester à Dyrrachium, pendant qu'Antoine en grande diligence s'avançoit pour joindre Norbanus & Saxa. Murcus confus & déſeſpéré du mauvais ſuccès de ſes ſoins, ne laiſſa pas de croiſer toujours ſur ces mêmes mers, pour empêcher les convois que l'on entreprendroit d'envoyer d'Italie en Macédoine : & il fut aidé dans cette importante opération par Domitius Ahénobarbus, que Caſſius lui envoya avec une flote de cinquante vaiſſeaux. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Antoine ne trouva plus Norbanus & Saxa occupant la gorge dont j'ai parlé au-delà de Philippes. Ils avoient été obligés de l'abandonner, & de reculer juſqu'à Amphipolis. Car Brutus & Caſſius n'avoient pas perdu de tems. Arrivés à Seſte, lorſqu'ils eurent traverſé la Cherſonnéſe, ils firent la revûe de leur armée, qui ſe trouva forte de vingt-&-une Légions, non pas complétes, mais formant néantmoins le nombre de quatre-vingts mille combattans. Ils avoient encore plus de vingt mille hommes de cavalerie auxiliaire de toutes nations, Gaulois, Eſpagnols, Médes, Parthes, Arabes, Gallogrecs, & enfin Thraces. Ces derniers avoient pour chef Rhaſcu-

Brutus & Caſſius, arrivés à Seſte, font la revûe de leurs troupes.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

poris, dont le frére Rhaſcus ſuivoit le parti contraire. C'étoit de concert, & par une politique ſouvent pratiquée depuis en pareil cas, que ces deux Princes s'étoient ainſi partagés entre deux puiſſances formidables qui venoient ſe choquer dans leur pays. Leur intention avoit été que celui qui auroit la fortune favorable devînt, comme il arriva, la reſſource du malheureux.

Magnificence de cette armée.

La revûe préſenta le plus beau ſpectacle qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Car Brutus, zélateur de la ſimplicité dans tout le reſte, & exigeant de ſes ſubalternes la même modeſtie dont il donnoit lui-même l'exemple, aimoit la richeſſe dans les armures, & ſe plaiſoit à y prodiguer l'or & l'argent. Il croyoit que cette magnificence étoit propre à rehauſſer le courage de ceux qui ſont ſuſceptibles de ſentimens élevés, & que le prix de la matiére intéreſſant les autres à la conſervation de leurs armes, ſeroit un motif pour eux de combattre plus vaillamment. Il avoit pour garand & pour auteur de cette * façon de pen-

* *D'autres grands hommes ont penſé autrement. Voyez ſur ce ſujet les exemples & les autorités pour & contre qu'a ramaſſé M. Rollin, Hiſt. Anc. T. VIII. l. XVIII. §. 5. Sans prétendre décider la queſtion, je remarquerai ſeulement que les cenſeurs*

ér le grand Céſar, qui ſuivoit la même ratique par les mêmes principes. AN. R. 710. AV. J. C 42.

Brutus & Caſſius accompagnérent 'un diſcours aux ſoldats la cérémonie e la revûe. Comme une grande partie e ces troupes avoient autrefois com-attu pour Céſar, ils crurent néceſſaire e leur remettre ſous les yeux dans une arangue les grands & juſtes motifs qui evoient les attacher à la cauſe dont ils enoient la défenſe.

On dreſſa pour cet effet un Tribunal, haut duquel ſe placérent les deux énéraux, ayant autour d'eux tous les énateurs de leur parti. Ce fut Caſſius i fit la harangue, Brutus s'étant im-ſé la loi, comme je l'ai dit, de lui der en tout les diſtinctions d'honneur de prééminence.

Aux diſcours ils joignirent un autre re d'exhortation plus efficace ſur les rits des ſoldats. Ce fut une diſtribu-n d'argent très abondante. Comme avoient amaſſé de grandes richeſſes s les opulentes contrées de l'Aſie, ils rouvérent en état de donner à cha-ſoldat quinze cens deniers, (ſept s cinquante livres) cinq fois autant

Diſtribution d'argent faite aux ſoldats.

ette magnificence des res ont été communément ceux qui ne pouvoient y atteindre.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. aux Capitaines, & aux Tribuns à proportion. Ils ajoutérent même des gratifications particuliéres pour ceux qui se distinguoient par leur bravoure. On observa un grand ordre dans cette distribution. Dès que chacun avoit reçu son présent, il se mettoit en marche pour avancer du côté de l'Hébre, & faisoit place à ceux qui devoient suivre. Le rendez-vous général où l'armée devoit se rassembler, étoit la plaine de Dorisque, lieu célébre dans l'Histoire par la revûe que Xerxès y avoit faite autrefois de ses troupes innombrables. De Dorisque Brutus & Cassius continuérent d'aller en avant vers l'Occident, côtoyant le rivage, & accompagnés d'une flote commandée par Tillius Cimber, qui descendoit souvent à terre, & marquoit les lieux les plus propres pour les campemens.

Brutus & Cassius s'avancent jusqu'au delà de Philippes.

Norbanus & Saxa n'avoient pas des forces suffisantes pour résister à une armée si formidable. Saxa, qui étoit plus avancé du côté d'où venoient les ennemis, se replia sur Norbanus : & réunis ensemble, ils espérérent que l'avantage du lieu suppléeroit à leur foiblesse, & qu'ils pourroient se maintenir dans ces gorges étroites où ils s'étoient postés. Brutus & Cassius auroient été réelle-

nent très embarraſſés à forcer les paſſa- AN. R. 710.
es ſans le ſecours de Rhaſcuporis. Ce AV. J. C. 42.
rince, qui étoit du pays, leur indiqua
ne route par les montagnes, mais une
oute ſans eau, & tellement couverte
e buiſſons, de halliers, & d'un bois
pais, qu'il falloit, preſque à chaque
as, ſe frayer le chemin avec la coignée
n abattant les arbres qui faiſoient ob-
acle. On lui donna un corps de gens
'élite, à la tête deſquels fut mis Bibu-
us, beaufils * de Brutus. Ils prirent des
ivres & de l'eau pour trois jours : &
près des fatigues incroyables, lorſqu'ils
ommençoient déja à murmurer contre
haſcuporis, & à le ſoupçonner de
ahiſon, enfin le quatriéme jour ils ap-
erçurent la plaine & la riviére. Ils pouſ-
rent un cri de joie : & ce fut là ce qui
uva Norbanus & Saxa, qui alloient
re enveloppés. Rhaſcus, qui étoit
ns leur camp, comme je l'ai dit, de-
na ce que ſignifioit ce cri ; & ſurpris
'excès que les troupes euſſent pû paſ-
par un chemin qu'il croyoit à peine
atiquable pour des bêtes fauves, il
ertit promptement les Lieutenans des

Il étoit fils de Porcia, au fils du célèbre Bibulus,
, avant que d'épouſer collégue & ennemi de Cé-
us, avoit été mariée ſar.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Triumvirs, qui ſe retirérent en hâte à Amphipolis. Les Chefs Républicains trouvérent ainſi les paſſages libres, & ſe portérent au-delà de Philippes, où ils rencontrérent un terrain très avantageux pour s'y camper, & pour y attendre leurs adverſaires. Appien nous fournit une deſcription des lieux, qui jettera un grand jour ſur tout ce que nous avons à raconter.

Deſcription des environs de la ville de Philippes.

La ville de Philippes, autrefois Datus, & plus anciennement Crenides, tire le nom qu'elle portoit au tems dont je parle de Philippe premier auteur de la grandeur des Macédoniens, qui avoit fortifié cette place comme propre à tenir les Thraces en bride. Elle étoit ſituée ſur une montagne, dont elle occupoit toute la largeur, preſque au ſortir des gorges par où avoit débouché l'armée de Brutus & de Caſſius. Du côté de l'Occident elle dominoit ſur une plaine, qui s'étend en pente douce à près de quinze lieues juſqu'au fleuve Strymon. Dans cette plaine, à deux mille pas ſeulement de la ville, s'élevent deux collines diſtantes de l'eſpace d'un mille, & défendues d'un côté par les montagnes que le détachement Romain ſous la conduite de Rhaſcuporis avoit eu tant de peine à

ranchir, & de l'autre par un marais qui communiquoit avec la mer. Ce ut ſur ces deux collines que Brutus & Caſſius établirent leurs camps; le pre- nier ſur la plus ſeptentrionale, l'autre ur celle qui eſt au midi : & dans cet ntervalle de mille pas qui les ſéparoit, ls tirérent des lignes & un parapet d'une colline à l'autre. Ils aſſuroient ainſi la ommunication des deux camps, qui ſe outenoient & ſe défendoient mutuelle- nent, comme s'ils n'en euſſent fait qu'un eul. Ils étoient pourtant réellement di- tingués : & cette diſtinction procuroit chacun des deux chefs plus de facilités our contenir les ſiens, & pour faire bſerver parmi eux une bonne diſci- line.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Campement de Brutus & de Caſſius.

Ce campement leur étoit infiniment ommode par toutes ſortes d'endroits. es hauteurs qu'ils occupoient les met- oient hors d'inſulte, & en état de ſe enir ſur la défenſive, s'ils le jugeoient à ropos. S'ils vouloient combattre, ils voient devant eux une belle plaine pour tendre leurs nombreuſes armées. Une etite riviére, appellée Ganga ou Gan- itès, couloit au pied de leurs camps. Derriére étoit la mer, qui leur four- niſſoit toutes les proviſions dont ils pou-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. voient avoir beſoin. L'iſle de Thaſos, à douze milles, leur ſervoit de magazin général; & à neuf mille pas la ville de Néapolis ouvroit ſon port à leur flote, & l'y tenoit en ſureté. Une poſition ſi avantageuſe les détermina à ne pas aller plus loin : & quand ils l'euſſent voulu, la choſe leur auroit été difficile. Car Antoine, ſur la nouvelle du mouvement que Norbanus & Saxa avoient été obligés de faire en arriére, craignant encore de perdre Amphipolis, força tellement ſa marche, qu'il arriva beaucoup plutôt qu'il n'étoit attendu.

Antoine, & enſuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, & ſe campent à peu de diſtance. Déſavantage de leur poſition.

Il eut la ſatisfaction de trouver, non ſeulement ſes Lieutenans maîtres d'Amphipolis, mais la ville fortifiée & miſe en état de défenſe. Il y dépoſa tous les bagages, laiſſant une Légion pour les garder : & avec tout le reſte de ſes troupes il s'avança vers les ennemis, & vint ſe camper à un mille ſeulement de diſtance.

Cette hardieſſe ne laiſſa pas d'étonner Brutus & Caſſius ; d'autant plus que dans la diſpoſition des camps tout le déſavantage étoit pour Antoine. Il campoit dans la plaine, & ſes adverſaires ſur des hauteurs. Ils tiroient leurs bois de vaſtes forêts qu'ils avoient à leur portée, &

ıi de marécages qui lui fourniſſoient An. R. 710. Av. J. C. 42.
lus de roſeaux que de bois propre à
›rmer des paliſſades. Une riviére don-
›it aux uns de l'eau abondamment &
›mmodément, & l'autre étoit obligé
e creuſer des puits. Enfin les vivres
enoient aux uns de Thaſos, iſle peu
›ignée, & l'autre les faiſoit amener
'Amphipolis, à près de quinze lieues
: diſtance : &, ce qui eſt bien plus
›nſidérable, les chefs Républicains
›oient leurs ſubſiſtances aſſurées par
Aſie & tout l'Orient, qui étoient dans
ur dépendance, au lieu que les Trium-
rs n'avoient pour reſſources que la
.acédoine & la Theſſalie, parce que
s flotes de Murcus & de Domitius
une part, & de l'autre Sex. Pompée,
ıpêchoient qu'on ne leur apportât au-
nes proviſions, ni d'Italie, ni d'Eſpa-
e, ni d'Afrique. L'argent leur man-
›oit auſſi : & dans la revûe de leurs
nées, au lieu de pouvoir imiter la
ıgnificence de leurs ennemis, ils fu-
ıt réduits à diſtribuer à chaque ſoldat
ur toute largeſſe vingt-cinq deniers.
Foibles à tant d'égards, ils ne l'em-
rtoient que par un ſeul endroit, c'eſt-
lire, par la valeur expérimentée &
r le nombre des troupes. Lorſqu'Octa-

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

vien fut venu joindre Antoine, leurs armées combinées se trouvérent fortes de dix-neuf * Légions, composées en grande partie des vieux soldats de César, & non seulement complétes pour le nombre, mais même augmentées & grossies de beaucoup de surnuméraires. Ainsi leur infanterie se montoit au moins à cent mille hommes. Leur cavalerie étoit moins nombreuse que celle des ennemis. Ils n'avoient que treize mille chevaux contre vingt mille. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit des forces du parti Républicain, on verra que jamais deux si puissantes armées Romaines n'avoient combattu l'une contre l'autre.

Octavien ne s'étoit pas fait attendre longtems: au contraire il avoit eu grand soin de se hâter, ne voulant pas que la querelle se décidât en son absence, & ne craignant guéres moins une victoire remportée sans lui par son collégue,

* *J'ai dit d'après Appien que dans la conférence de l'isle de Rhéno il avoit été réglé qu'Octavien & Antoine passeroient la mer chacun à la tête de vingt Légions. Ici le même Appien ne leur en donne à eux deux que dix-neuf, auxquelles il faut seulement en ajouter une, qu'Antoine avoit laissée à Amphipolis pour garder les bagages. On peut supposer que les quarante Légions dont il a été fait mention d'abord n'étant rien moins que complétes, les Triumvirs les réduisirent à un beaucoup moindre nombre.*

que celle de ſes ennemis. Par ce motif il ne reſta à Dyrrachium, qu'autant que la violence de la maladie l'y força par une abſolue néceſſité. Au bout de dix jours, quoiqu'il fût très éloigné d'un parfait rétabliſſement, il ſe mit en marche avec ſon armée. Les deux Triumvirs réunis s'arrangérent de façon qu'Octavien ſe trouva oppoſé à Brutus, & Antoine à Caſſius. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Premiére bataille de Philippes.

Leur plan & leur intérêt étoit d'engager promptement une action générale. Ils préſentérent donc la bataille aux ennemis, qui par la raiſon contraire ne voulurent point l'accepter, & ſe contentérent de ranger leurs troupes en ordre à la tête de leurs camps, mais ſans abandonner les hauteurs ni deſcendre dans la plaine. Caſſius ſurtout, qui entendoit très bien la guerre, étoit fortement attaché au ſyſtême de laiſſer l'armée des Triumvirs ſe miner elle-même par la diſette, qui ne pouvoit manquer de s'y mettre inceſſamment. Dans cette vûe à l'arrivée d'Antoine, connoiſſant le caractére hardi & entreprenant du Général qu'il avoit en tête, il s'étoit appliqué à fortifier de plus en plus ſes retranchemens : & comme entre le flanc gauche de ſon camp, & le

AN. R. 710. AV. J. C. 42. marais dont j'ai parlé, reſtoit un petit eſpace de terrain, il avoit tiré de ſon camp au marais une bonne ligne bien paliſſadée, pour éviter toute ſurpriſe, & aſſurer ſes derriéres.

Appien fait honneur à Antoine d'avoir par ſon audace & par ſon habileté contraint Caſſius à combattre. Il dit que pendant qu'il amuſoit l'ennemi en ſe préſentant tous les jours en ordre de bataille, il détacha quelques cohortes pour travailler ſans relâche à rendre le marais pratiquable, & établir enſuite des logemens entre le camp de Caſſius & l'iſle de Thaſos. On abattoit les roſeaux qui ſe trouvoient ſur la ligne de l'ouvrage commencé : on formoit une chauſſée que l'on ſoutenoit des deux côtés par un mur de pierres ſéches : ſi l'on trouvoit quelque endroit où le marais eût trop de profondeur, on y jettoit un pont. Enfin au bout de dix jours & de dix nuits l'ouvrage ſe trouva achevé, ſans que les travailleurs euſſent été apperçus des ennemis, parce qu'ils étoient couverts d'une forêt de roſeaux, qui étoit entre eux & le camp de Caſſius. Ce Général ne fut averti d'un travail ſi long & ſi important, que par les forts que dreſſérent derriére lui plu-

eurs cohortes d'Antoine, & où elles AN. R. 710. AV. J. C. 42.
: logérent. Etrangement étonné de la ardieſſe & du ſuccès de l'entrepriſe, l réſolut de faire lui-même un ouvrage out pareil dans le marais, & d'y conſtruire une chauſſée qui allât de ſon :amp à celle d'Antoine, qui la coupât, & qui rompît ainſi la communication entre le camp d'Antoine & les forts élevés derriére le ſien. Pour empêcher cet ouvrage, Antoine, pendant que toutes les armées étoient en préſence, alla ſur le midi attaquer avec furie les lignes que Caſſius avoit tirées depuis ſon camp juſqu'au marais. La ſuite de la narration d'Appien me paroît peu facile à comprendre. Selon cet Auteur les troupes de Brutus, ſe voyant inſultées par l'audace d'Antoine, ſe jettérent dabord ſur lui, ſans attendre l'ordre de leur Général, & enſuite ſe tournérent contre l'armée d'Octavien, qui leur étoit oppoſée. Ces mouvemens me ſemblent aſſez irréguliers. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ainſi que l'aſſaut donné par Antoine aux lignes de Caſſius devint, au rapport d'Appien, une bataille générale.

Plutarque raconte la choſe tout autrement, & veut que la bataille ait été l'effet, non d'un cas fortuit, mais d'une

AN. R. 710. AV. J. C. 42. délibération qu'il prétend avoir été prise dans le Conseil entre Brutus & Cassius, & dont il rapporte tout le détail. Cassius étoit opposé à ce plan, comme je l'ai dit : Brutus vainquit sa répugnance. Il souhaitoit parvenir à une décision par la voie la plus promte, pour finir incessamment ou l'esclavage de sa patrie, ou les misères & les vexations que le genre humain souffroit de la guerre. Il fut fortifié dans cette résolution par les avantages que remporta sa cavalerie en différentes escarmouches sur celle des ennemis. Enfin quelques désertions, & des soupçons sur la fidélité de plusieurs Officiers, déterminérent un nombre des amis mêmes de Cassius à se ranger à l'avis de Brutus. Un seul des amis de celui-ci, nommé Atilius, opinoit pour différer, & pour gagner l'hiver en temporisant. Brutus lui ayant demandé en plein Conseil quel motif le portoit à penser ainsi : » Au moins, ré» pondit Atilius, il m'en reviendra de » vivre plus longtems. « Ce mot qui annonçoit le désespoir déplut beaucoup à tout le monde, & Cassius se voyant si mal appuyé, & presque seul de son avis, consentit à la bataille, uniquement par déférence, & contre ses lu-

miéres. Ce qu'il dit à Meſſala, en eſt la preuve. Après le ſouper, qui ſe paſſa triſtement, & pendant lequel Caſſius, qui étoit naturellement gai, parut extrémement penſif, lorſque Meſſala ſe retiroit, ce Général le prit par la main, & lui dit en grec : « Je vous prens à » témoin, Meſſala, que je me trouve » dans le cas de Pompée, forcé mal- » gré moi de riſquer le ſort de la pa- » trie au hazard d'une ſeule action. » Ayons néantmoins bon courage, & » mettons nos eſpérances en la Fortune, » qui peut rectifier par un de ſes ca- » prices qui ne lui ſont pas extraordi- » naires, le mauvais parti que nous pre- » nons. » Telles furent les derniéres paroles de Caſſius à Meſſala. Il l'embraſſa enſuite, en l'invitant à ſouper pour le lendemain, qui étoit le jour de ſa naiſſance. Brutus au contraire étoit plein de confiance, & les grandes maximes de la Philoſophie, par leſquelles il s'encourageoit encore lui-même & ſes convives, firent tout l'entretien de ſon repas. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Le lendemain de grand matin, le ſignal de la bataille, c'eſt-à-dire, la cotte d'armes de pourpre, parut ſur la tente de chacun des deux Généraux. Avant

AN. R. 710. AV. J. C. 42. que leurs troupes fortifient, ils s'abouchérent un moment dans l'intervalle qui séparoit les deux camps, & Cassius dit à Brutus : « Puissions-nous réussir, » & jouir longtems ensemble du fruit » de notre victoire ! Mais vous le sa- » vez, les plus grands événemens sont » ceux dont le sort est le plus incertain. » Comme donc, en supposant un fâ- » cheux succès, il ne nous seroit peut- » être pas aisé de nous revoir, dites- » moi ce que vous pensez touchant le » choix entre la fuite ou la mort. » Brutus lui répondit : « Etant encore jeune, » j'ai hazardé je ne sais comment une » maxime hardie en morale, & j'ai osé » blâmer Caton de s'être donné la mort » à lui-même, soutenant qu'il n'est ni » conforme au respect dû à la divinité, » ni digne d'un homme de courage, de » céder à la Fortune, & de fuir la dis- » grace, au lieu de la soutenir avec ferme- » té. Maintenant que je me trouve dans » une conjoncture critique, je pense » tout différemment. Si Dieu ne favorise » point nos armes, ce n'est point du » tout ma pensée de courir après de » nouvelles espérances, & de tenter de » nouveaux efforts. Je quitterai la vie » en rendant graces au Destin. J'en ai

» fait le ſacrifice à ma patrie le jour des AN. R. 710.
» Ides de Mars. Depuis ce tems je n'ai AV. J. C. 42.
» vécu que pour elle, mais toujours
» ſauf les droits de ma liberté & de ma
» gloire. » Caſſius ſourit, & embraſſant Brutus, « Allons, dit-il, au combat avec
» ces diſpoſitions. Nous ſommes ſûrs ou
» de vaincre, ou de ne pas craindre les
» vainqueurs.

Il peut paroître étonnant que Brutus traite de ſentiment hardi celui qui condamne la mort volontaire. C'eſt qu'il étoit imbu des maximes des Stoïciens, qui regardoient le ſuïcide comme le plus haut dégré de l'héroïſme. Mais on ſait que d'autres Philoſophes plus modérés & plus judicieux ont établi la maxime que Brutus rétracte ici, & [a] ont penſé, comme il eſt vrai, qu'il n'eſt permis à aucun homme d'abandonner de ſon propre mouvement le poſte où ſon Général, c'eſt-à-dire, où Dieu même l'a placé.

Les Triumvirs ne s'attendoient point à une bataille. Antoine à la tête de ſes troupes ſe propoſoit de forcer les lignes de Caſſius du côté du marais : (c'eſt de quoi Plutarque convient avec Appien)

a Vetat Pythagoras injuſſu imperatoris, id eſt Dei, de ſtatione decedere. *Cic. de Sen. n.* 73.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. & l'armée d'Octavien étoit rangée en ordre pour ſoutenir Antoine, s'il arrivoit qu'il eût beſoin de ſecours. Il eſt encore conſtant que ce fut par l'aſſaut bruſque & imprévû, livré aux lignes de Caſſius, que commença l'action. Pour ce qui eſt du plan, de la ſuite, & du détail de cette grande journée, je trouve tant d'incertitude & d'embarras dans ce qu'en ont écrit les Auteurs que nous avons, que je me contenterai d'en rapporter ſans liaiſon les circonſtances les plus remarquables, & celles ſur leſquelles il ne reſte aucun doute.

Brutus eſt vainqueur : Caſſius eſt défait.

L'armée de Brutus fit des merveilles, & trop bien. Sans apporter beaucoup d'attention aux cris tumultueux qui venoient du côté des marais, ſans attendre même l'ordre de ſon Général, elle ſe jetta avec furie ſur les troupes d'Octavien qu'elle avoit en tête, & les rompit dès la premiére charge. Les Légions qui formoient la droite de Brutus débordérent la gauche de l'ennemi, & l'ayant tournée, pénétrérent juſqu'au camp, dont elles s'emparérent, après avoir taillé en piéces ceux qui étoient reſtés pour le garder, & elles ne s'occupérent plus que du pillage. Brutus lui-même fut emporté par l'ardeur des

siens, & ayant écrasé le centre de l'armée d'Octavien, il perça pareillement jusqu'au camp. Là, par une faute impardonnable, il ne songea qu'à pousser son avantage, se persuadant que le sort des armes étoit semblable du côté de Cassius. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Il s'en falloit beaucoup. Les lignes de cet infortuné Général furent forcées, & tout d'un coup sa cavalerie prit honteusement la fuite. Il n'est point d'efforts qu'il ne fît pour retenir son infanterie, jusqu'à arrêter par le bras les fuyards, jusqu'à saisir lui-même les drapeaux, & les faire planter en terre pour être un signal de ralliement. Sa valeur ne put ranimer celle de ses soldats éperdus. Son armée fut entiérement mise en déroute, & son camp pris par Antoine : ensorte que très mal accompagné, il se vit contraint de se retirer sur une colline à quelque distance.

Brutus avoit remporté une victoire compléte. Il voyoit avec satisfaction le champ de bataille abandonné par les ennemis & couvert de leurs morts, leur camp pris & pillé, trois de leurs Aigles enlevées avec plusieurs drapeaux, & portées par les siens en triomphe. Mais en se retirant vers son camp il fut

AN. R. 710. AV. J. C. 42. surpris & consterné de ne plus appercevoir la tente de Cassius debout, & visible, comme de coutume, au-dessus de tout le reste. Il remarqua avec le même étonnement que les remparts étoient détruits & renversés en plusieurs endroits. Alors il commença à craindre un malheur, & il envoya ordre à ceux qui couroient encore la campagne d'abandonner la poursuite des vaincus, & de se rassembler autour de lui. Il se disposoit ainsi à réparer le désastre de son collégue. Mais il n'étoit plus tems : & les mouvemens tardifs qu'il se donna ne servirent qu'à hâter la mort de Cassius.

Cassius, par un désespoir précipité, se tue lui-même.

Brutus détacha un corps de cavalerie pour aller à la découverte, & lui rapporter des nouvelles précises. Ce détachement ayant été apperçu de loin par ceux qui étoient avec Cassius, car pour lui il avoit la vûe basse, il crut que c'étoient des ennemis qui le cherchoient. Cependant, afin de s'en assurer plus positivement, il ordonna à un Officier nommé Titinius de s'avancer pour les reconnoître. Titinius fut joint par les cavaliers, qui voyant un ami, un homme attaché à Cassius, & ayant sçu de lui que son Général vivoit, jettérent un

·i d'allégreſſe. Ceux qui le connoiſſoient lus particuliérement ſautent à bas de heval, lui donnent la main, & l'embraſ-ent : les autres ſont un cercle autour le lui, avec tout le mouvement & le racas d'une joie immodérée, qui fut a cauſe du plus grand des malheurs. Car c'eſt ce qui trompa Caſſius, & lui perſuada que Titinius étoit pris par les ennemis. « Il falloit donc, dit-il avec » une amére douleur, que par amour » pour la vie j'attendiſſe juſqu'au mo- » ment de voir un ami fait priſonnier » ſous mes yeux. » Il n'en dit pas davantage, & il ſe retira dans une tente abandonnée ſuivi d'un de ſes affranchis nommé Pindare, qu'il gardoit auprès de ſa perſonne depuis le tems des malheurs de Craſſus dans la guerre contre les Parthes, afin que dans le beſoin il devînt, en lui ôtant la vie, ſa derniére reſſource. Cet affranchi lui coupa la tête ; car on la trouva ſéparée du corps. Pindare lui-même ne parut plus depuis ce moment : ce qui fit ſoupçonner à quelques-uns, mais contre toute vraiſemblance, qu'il avoit agi ſans ordre.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Titinius arriva peu de tems après, portant une couronne que lui avoient

Av. R. 710. Av. J. C. 42. miſe ſur la tête les cavaliers de Brutus. Frappé des gémiſſemens & des plaintes douloureuſes que pouſſérent les amis de Caſſius, il apprit par-là le déſaſtre dont ſa lenteur étoit cauſe; & il s'en punit ſur le champ en ſe paſſant ſon épée au travers du corps.

Brutus ſavoit déja la défaite de Caſſius : il fut inſtruit de ſa mort lorſqu'il approchoit du camp. Il accourut, il verſa des larmes ſur ſon ami, il l'appella *le dernier des Romains*, n'eſpérant plus que Rome produisît jamais une ame auſſi haute que celle de ce fier ennemi de la tyrannie. Enſuite ayant fait envelopper décemment le corps, il ordonna qu'on le portât dans l'iſle de Thaſos, pour y recevoir les derniers honneurs, de peur que cette lugubre cérémonie, ſi elle ſe célébroit dans le camp, n'attendrît & n'affoiblît le courage des ſoldats.

La mort de Caſſius donne la ſupériorité aux Triumvirs.

Ce fut uniquement le déſeſpoir précipité, & le faux héroïſme de Caſſius, qui donnérent l'avantage de cette fatale journée au parti des Triumvirs. Du reſte tout étoit égal, ou même les Républicains pouvoient s'attribuer avec fondement la ſupériorité. Des deux parts

les aîles gauches avoient été battues : AN. R. 710. AV. J. C. 42.
des deux parts il y avoit eu un camp pris & forcé. Mais le nombre des morts du côté des défenſeurs de la liberté étoit de la moitié moindre, que du côté de leurs ennemis, huit mille au lieu de ſeize : & le camp que Brutus avoit pris étoit commun aux deux armées d'Octavien & d'Antoine, au lieu que celui où Antoine avoit pénétré, n'étoit le camp que du ſeul Caſſius ; & quoique détruit, il laiſſoit ſubſiſter en entier celui de Brutus, qui offroit une retraite aſſurée aux troupes vaincues. La mort de Caſſius fit pancher la balance en faveur de ceux dont le ſort étoit d'ailleurs le plus déſavantageux. Elle privoit les Républicains de celui de leurs deux Généraux qui ſavoit le mieux la guerre. Elle privoit Brutus d'un compagnon qui lui étoit infiniment utile pour diriger les opérations militaires, & pour contenir les troupes. Auſſi rendit-elle le cœur aux adverſaires, qui avant que d'en apprendre la nouvelle, étoient fort abattus. Mais lorſqu'un eſclave de Caſſius fut venu les en informer, leur apportant pour preuves la cotte d'armes & l'épée de ſon maître, ils reprirent cou-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. rage, & ſe crurent plus en état que jamais d'eſpérer la victoire.

Octavien, qui étoit malade, n'avoit fait qu'un très petit perſonnage dans l'action.

Dans le récit de l'action je n'ai point parlé d'Octavien, parce qu'il n'y joua pas un grand rôle. Il étoit encore malade : & néantmoins il ſe fit porter en litiére au milieu de ſes troupes rangées en bataille, non par bravoure, mais en conſéquence d'un ſonge d'Artorius ſon Médecin, qui diſoit avoir reçu ordre de Minerve d'emmener Octavien hors du camp. La précaution ne fut pas inutile. Car ſi Octavien fût reſté dans le camp, il ne pouvoit éviter d'être tué ou pris. Sa litiére, où l'on crut qu'il étoit couché, fut percée de coups : il eut même beaucoup de peine à ſe ſauver du champ de bataille. Il ſe jetta précipitamment vers les marais, d'où il gagna l'aîle qu'Antoine commandoit.

Vell. II. 70. *Flor.* IV. 7. *Suet. Aug.* 91. *Appian. Dio. Plut. Brut. & Anton.*

Suet. Aug. 23.

Plin. VII. 45. Pline dit plus : il avance qu'Octavien demeura pendant trois jours caché dans les marais. Ce fait a ſi peu de vraiſemblance, & il eſt ſi naturel de penſer que le Général vaincu chercha, & trouva promptement un aſyle dans l'armée victorieuſe de ſon collégue, que je ne puis m'empêcher de regarder ce que Pline rapporte,

rapporte, comme un faux bruit accré- AN. R. 710. AV. J. C. 42.
dité par * Antoine. Dans les diſſenſions qui bientôt ſurvinrent entre eux, ils ne ſe ménageoient pas : & Antoine, dont la bravoure étoit au-deſſus de tout ſoupçon, ſe faiſoit un plaiſir de jetter ſur Octavien un reproche de lâcheté. Je ne ſuis pas plus frappé des diſcours répandus au déſavantage d'Antoine lui-même, à qui l'on a imputé de ne s'être point trouvé à l'action. Octavien lui rendoit le change, & décrié injuſtement par lui, il tâchoit de lui ravir une gloire juſtement méritée. Les paſſions des hommes altérent ſi étrangement les objets, que ce n'eſt pas une petite affaire, que de démêler le vrai, ou du moins le vraiſemblable, à travers les nuages dont elles couvrent quelquefois les faits les plus célébres. *Flor.* IV. 7. *Plut. Anton.*

Le premier ſoin de Brutus, devenu ſeul Général, fut de raſſembler les ſoldats de Caſſius, & de ranimer leurs courages. Comme ils avoient tout per- Brutus ranime le courage des troupes de Caſſius.

* *Pline ſemble s'autoriſer de l'aveu d'Agrippa & de Mécène, dont le témoignage ſeroit ſans replique dans le cas préſent. Mais il y a quelque obſcurité dans ſon texte ; & d'ailleurs comme il ne cite pas les propres termes de ſes deux témoins, il nous eſt permis de ſoupçonner qu'il n'a pas bien pris leur penſée. Toute ſuppoſition me paroît plus vraiſemblable, que le fait que je réfute ici.*

An. R. 710. Av. J. C. 42. du dans le pillage de leur camp, il leur promit deux mille déniers par tête pour les dédommager de ce qui leur avoit été enlevé par les ennemis. Rien n'étoit plus capable de leur rendre la joie & la confiance : ils admirérent la magnificence d'une telle largeſſe, & au milieu de mille cris d'applaudiſſemens, ils proclamérent Brutus ſeul invincible, ſeul victorieux, entre tous les Généraux qui avoient pris part à la bataille. Antoine pouvoit néantmoins partager cette gloire avec lui. Brutus fut charmé de l'allégreſſe qu'il voyoit renaître dans le cœur de ces troupes battues : mais il ne crut pas devoir encore compter aſſez ſur elles pour accepter le défi que lui portérent dès le lendemain les Triumvirs. Quoiqu'il les vît ſe ranger en ordre pour lui offrir la bataille, il ſe tint à la tête de ſon camp ſur les hauteurs, & lorſque las d'attendre ils ſe retirérent, il en fit autant.

Embarras de ſa ſituation.

Sa ſituation étoit très embarraſſante ; & il trouvoit dans chacune de ſes deux armées des difficultés particuliéres qui le gênoient beaucoup. L'armée victorieuſe étoit ſurchargée d'une multitude de priſonniers, dont la garde devenoit très incommode. Surtout on comptoit

parmi eux un très grand nombre d'eſclaves, qu'il ne paroiſſoit nullement ſûr de laiſſer au milieu des armes, à portée peut-être de s'en ſaiſir, & de cauſer enſuite bien du déſordre. Brutus prit le parti de les faire tuer tous : réſolution bien oppoſée à la douceur de ſon caractére, mais qui lui ſembla juſtifiée, tant par la néceſſité, que par l'exemple de ſes ennemis, qui avoient égorgé leurs priſonniers. Pour ce qui eſt des hommes de condition libre pris dans le combat, il en renvoya pluſieurs, diſant que ce n'étoit pas par lui que l'on devoit ſuppoſer qu'ils euſſent été pris, mais bien plus véritablement par les adverſaires ; & que dans le camp des Triumvirs ils étoient priſonniers & eſclaves, mais libres & citoyens dans celui de Brutus. Il ne lui fut pas poſſible de ſuivre en plein une façon ſi généreuſe de penſer. Le zêle amer de ſes amis & des principaux Officiers de ſon armée s'en trouvant aigri, il fallut, pour ſauver ces malheureux priſonniers, qu'il leur procurât les moyens de ſe cacher & de ſe dérober par la fuite.

AN. R. 710. AV. J.C. 42.

Dio.

Ses amis furent ſurtout intraitables à l'égard de deux bouffons, dont Plutarque nomme l'un Volumnius, & l'autre

Av. R. 710. Av. J. C. 42. Saculion. Ils lui amenérent ces deux hommes, les accuſant de continuer encore leurs mauvaiſes plaiſanteries aux dépens mêmes de leurs vainqueurs. Brutus occupé d'affaires plus importantes, garda le ſilence : & Meſſala, qui étoit préſent, dit que ſi on l'en croyoit, on commenceroit par les bien fouetter, & qu'enſuite on les renverroit aux Triumvirs, pour leur faire honte des compagnies dans leſquelles ils ſe plaiſoient même en tems de guerre. Cette idée de Meſſala en fit rire pluſieurs. Mais Caſca, celui qui avoit porté le premier coup à Céſar, prit la choſe au criminel. « Ce » n'eſt pas, dit-il, par des ris indécens » & par des plaiſanteries, que nous de- » vons exprimer nos regrets de la mort » de Caſſius ». Et adreſſant la parole à Brutus, il ajouta : « Vous témoignerez » quels ſentimens vous conſervez à l'é- » gard de votre collégue, ſelon que » vous punirez ou épargnerez ceux qui » inſultent à ſa mémoire. » Brutus fut piqué d'un diſcours ſi offenſant. « Pour- » quoi donc, répondit-il, me fatiguer » par vos queſtions ? Que ne faites-vous » ce que vous voulez ? » Cette réponſe fut priſe pour un conſentement. On emmena ces deux miſérables bouffons, &

on leur fit payer de leur vie l'intempérance de leurs langues. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

L'armée de Caſſius donnoit encore plus d'affaires à Brutus. Ces troupes vaincues dans le combat, deſtituées du chef qui avoit coutume de les commander, étoient tremblantes devant l'ennemi, & audacieuſes à l'égard de leur nouveau Général. Brutus, homme doux, & plus porté à employer la raiſon & les bons procédés que la rigueur du commandement, avoit peine à contenir des ſoldats toujours prêts à ſe mutiner. Il craignit même qu'ils ne prêtaſſent l'oreille aux ſollicitations des Triumvirs, qui répandoient parmi eux des billets pour les inviter à la déſertion ſous de grandes promeſſes. Ces difficultés ébranlérent ſa conſtance, & le diſpoſérent à s'écarter en quelque choſe des principes d'humanité & de clémence, qui juſques-là avoient été l'ame de ſa conduite. Pour fixer ces eſprits inquiets, qui pouvoient à tout inſtant lui échapper, il promit à ſon armée après la victoire le pillage de deux des plus floriſſantes villes de la Gréce, Theſſalonique & Lacédémone, qui étoient dans le parti des ennemis.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Plutarque [a] penſe que dans la vie de Brutus c'eſt là le ſeul reproche qui ne ſouffre point d'apologie. Il eſt vrai, ajoute ce grave Ecrivain, qu'Octavien & Antoine accordérent à leurs ſoldats des récompenſes bien plus odieuſes, puiſqu'ils chaſſérent preſque de toute l'Italie les anciens habitans, pour en diſtribuer aux gens de guerre les terres & les maiſons. Mais entre les Triumvirs & Brutus la différence étoit grande. Les premiers n'avoient pour but que de ſatisfaire leur ambition, & ils ne tendoient par la guerre qu'à ſe rendre maîtres de l'Empire. Brutus au contraire, faiſant profeſſion de la plus haute vertu, il ne lui étoit permis ni de vaincre, ni même de ſe ſauver du péril, qu'en conſervant inviolables les droits de l'honneur & de la juſtice : ſurtout depuis la

a Τοῦτο τῷ Βρούτῳ βίῳ μόνον ἔνεστι τῶν ἐγκλημάτων ἀναπολόγητον· εἰ μὴ πολὺ τούτων δεινότερα νικητήρια τοῖς στρατευομένοις Ἀντώνιος καὶ Καῖσαρ ἐξέτισαν, ὀλίγου δεῖν πάσης Ἰταλίας τοὺς παλαιοὺς οἰκήτορας ἐξελάσαντες, ἵνα χώραν ἐκεῖνοι καὶ πόλεις τὰς μὴ προσηκούσας λάβωσιν. ἀλλὰ τούτοις μὲν ἄρχειν καὶ κρατεῖν ὑπῆκτο τὸ τοῦ πολέμου τέλος. Βρούτῳ δὲ διὰ δόξαν ἀρετῆς ὅτε νικᾶν ὅτε σώζεσθαι συνεχωρεῖτο παρὰ τῶν πολλῶν, ἢ μετὰ τοῦ καλοῦ καὶ δικαίου· καὶ ταῦτα, Καισ-

mort de Caſſius, à qui l'on attribuoit d'avoir quelquefois inſpiré à ſon collégue des partis violens. Mais telle eſt la fatalité des conjonctures. Dans une navigation, ſi le gouvernail du vaiſſeau vient à ſe briſer, on ſe hâte d'y ajuſter le moins mal qu'il eſt poſſible d'autres piéces de bois, qui ne ſont pas ſans doute tout l'effet déſiré, mais dont le ſervice eſt néceſſaire pour le moment. De même Brutus ſe trouvant dans une poſition très fâcheuſe, ne ſongeoit qu'à pourvoir au beſoin le plus preſſant. Il ne pouvoit plus garder l'équilibre, parce que celui qui lui avoit ſervi de contrepoids lui manquoit : & il ſe laiſſoit entraîner preſque malgré lui aux conſeils de ceux qui l'approchoient, & à qui tout étoit bon pour parvenir à calmer les ſoldats de Caſſius. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Les Triumvirs avoient l'avantage de pouvoir compter ſur la fidélité de leurs

σὺν τεθνηκότος, ὃς αἰτίαν εἶχεν καὶ Βροῦτον ἐνάγειν ἐς ἔνια τῶν βιαιοτέρων. Ἀλλ' ὥσπερ ἐν πλοίῳ πηδαλίου συντριβέντος ἕτερα ξύλα προσηλοῦν καὶ προσαρμόττειν ἐπιχειροῦσιν, ἂν μὴ ἕν, ἀναγκαῖα γ' μεχανώμενοι | πρὸς τὴν χρείαν· οὕτω Βρούτῳ ἐν ἀμηχάνοις τοσαύτῃ καὶ μελεώρεις πράγμασιν ἐκ ἔχων ἰσορροποῦντα σταθμὸν ἠναγκάζετο χρῆσθαι τοῖς παροῦσι, καὶ πολλὰ πράττειν καὶ λέγειν τῶν ἐκείνοις δοκούντων.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. troupes. A tout autre égard ils étoient beaucoup plus mal que leur ennemi. Ils commençoient à ſouffrir de la diſette : leur camp étoit dans des lieux bas, voiſins des marais, & par conſéquent mal ſain & incommode : & les pluies d'automne étant ſurvenues depuis la bataille, leurs tentes ſe rempliſſoient de boue, & d'une quantité d'eau qui ſe glaçoit ſur le champ. Pour comble d'infortune, ils apprirent qu'un puiſſant renfort, qui leur arrivoit d'Italie par mer, avoit été battu, diſſipé, détruit par les flottes combinées de Murcus & d'Ahénobarbus. Ce renfort comprenoit deux Légions, dont l'une étoit la Légion Martiale, ſi renommée par ſa bravoure ; de plus la cohorte Prétorienne de l'un des Triumvirs, ſe montant à deux mille hommes ; enfin mille à douze cens chevaux, & quelques nouvelles levées, dont le nombre n'eſt pas marqué. Toutes ces troupes ayant été embarquées ſur des bâtimens de tranſport ſous l'eſcorte de quelques vaiſſeaux de guerre, les Amiraux Républicains, qui gardoient les côtes de l'Epire & de l'Illyrie, vinrent à leur rencontre avec une flotte de cent trente galéres à trois rangs de rames. Le combat fut rude, & ſi la valeur eût

La flotte qu'il avoit dans la mer Ionienne détruit un puiſſant renfort que l'on envoyoit aux Triumvirs.

pû décider du ſuccès, l'avantage ſeroit reſté aux troupes Triumvirales. Mais l'inégalité étoit trop grande entre des bâtimens de charge, & des galéres armées en guerre; & le petit nombre de celles qui ſervoient d'eſcorte au convoi, fut accablé par la multitude des vaiſſeaux ennemis. Tout périt par le fer & par le feu, ou ſe vit forcé de ſe rendre aux vainqueurs, & de prendre parti avec eux. Il y eut quelques pelotons qui ſe jettérent ſur des rochers ou dans des iſles déſertes; & là, manquant de tout, le faim les contraignit de ronger les voiles & les cordages, & ils tâchoient de tromper leur ſoif en léchant la poix & le goudron. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Octavien & Antoine furent avertis à point nommé de ce déſaſtre, & ce fut pour eux un nouveau motif de tâcher par toutes ſortes de voies & à quelque prix que ce pût être d'amener Brutus à une action. Mais celui-ci, par un de ces événemens inexplicables, n'en entendit point parler, quoique le combat ſur mer ſe ſoit donné le même jour que les armées de terre en vinrent aux mains, & que depuis ce jour il s'en ſoit écoulé vingt juſqu'à la ſeconde bataille de Philippes. Si Brutus eût été informé de

Il n'eſt point informé de cet important événement. Réfléxion de Plutarque à ce ſujet.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. la victoire de la flotte, il eſt très certain qu'il n'auroit point hazardé cette ſeconde bataille. Muni abondamment de toutes ſortes de proviſions, avantageuſement poſté, & pardeſſus cela maître de la mer, il réduiſoit ſes adverſaires à périr de faim & de miſére dans leur camp, que l'hiver même qui approchoit les eût bientôt obligés d'abandonner: & s'ils euſſent voulu retourner en Italie, la flotte Républicaine leur rendoit le paſſage ou impoſſible, ou du moins très difficile & très périlleux.

Plutarque reconnoît ici une attention ſpéciale, un ordre exprès de la Providence. L'Empire [a], dit-il, ne pouvoit plus être gouverné par une autorité partagée entre pluſieurs, & il avoit beſoin d'un chef unique. Ainſi Dieu voulant écarter le ſeul homme qui pût faire obſtacle à celui qu'il deſtinoit pour maître à l'Univers, empêcha que Brutus ne pût profiter d'un événement qui lui aſſuroit la victoire. Il s'en fallut même très peu qu'il ne reçût cet avis, qui,

a Τῶν πραγμάτων, ὡς ἔοικεν, ἐκείτι πολλοῖς ὄντων καθεκλῶν, ἀλλὰ μοναρχίας δεομένων, ὁ Θεὸς ἐξάγειν καὶ μεταση- σαι τὸν μόνον ἐμποδὼν ὄντα τῷ κρατεῖν ἁπλῶς βουλόμενῳ ἀπέκοψε τὴν τύχην ἐκείνην.

s'il fût parvenu juſqu'à lui, auroit totalement changé la face des choſes. Car la veille du jour où il devoit donner la bataille, ſur le ſoir arriva dans ſon camp un transfuge, nommé Clodius, qui débita cette nouvelle, comme publique dans l'armée Triumvirale. Mais on mépriſa ſon rapport, ou même on le prit pour une flatterie, par laquelle ce transfuge vouloit faire ſa cour à ſes nouveaux amis, en un mot on ne daigna pas en rendre compte à Brutus. An. R. 71e. Av. J. C. 42.

Le lendemain les armées s'étant rangées en ordre de bataille demeurérent longtems en préſence ſans s'ébranler. Brutus ne voyoit pas parmi ſes troupes un air de joie & d'ardeur qui lui inſpirât la confiance de vaincre. Sa cavalerie n'avoit point d'empreſſement pour commencer le combat, & elle attendoit que l'infanterie lui montrât l'exemple. D'ailleurs pendant qu'il parcouroit les rangs, il reçut divers avis qui lui donnérent des ſoupçons de la fidélité de pluſieurs Officiers, & de pluſieurs corps: & ces ſoupçons entroient d'autant plus aiſément dans ſon eſprit, que d'anciens ſoldats de Céſar, comme étoient preſque tous ceux qui compoſoient ſon armée, pouvoient bien conſerver de l'attachement Seconde bataille de Philippes.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. pour le parti qu'ils avoient autrefois ſuivi. Enfin un brave Officier nommé Camulatus, qui avoit été honoré de récompenſes diſtinguées pour ſa valeur, tout d'un coup paſſant ſous les yeux de Brutus ſe jetta du côté des ennemis. Ce fut pour Brutus un vrai ſujet de douleur ; & moitié par indignation, moitié par crainte d'une déſertion plus grande, ſur le champ il donna le ſignal & livra l'attaque, vers la neuviéme heure du jour, c'eſt-à-dire, lorſqu'il ne reſtoit plus que trois heures de Soleil.

Il eut encore l'avantage du côté où il commandoit en perſonne. A la tête de ſon infanterie il enfonça les ennemis ; & ſoutenu de ſa cavalerie, il en fit un grand carnage, & les pourſuivit aſſez loin. Mais ſon aîle gauche craignant d'être priſe en flanc, s'étendit beaucoup pour offrir un plus grand front : moyennant quoi le milieu devint trop foible pour réſiſter à l'effort violent que firent les troupes Triumvirales. Ce fut donc par cet endroit que commença la déroute de l'armée de Brutus. Le centre ayant été mis en déſordre & rompu, les Triumvirs, attentifs à profiter de ce premier ſuccès, au lieu de s'amuſer à pourſuivre, à tuer, & à faire des pri-

ſonniers, ne ſongérent qu'à empêcher que ceux qui avoient commencé à ſe débander ne ſe ralliaſſent. Dans ce deſſein ils ſe partagérent : & pendant qu'Octavien pénétroit juſqu'au camp des ennemis, & s'emparoit des portes pour couper la retraite aux fuyards, Antoine prit Brutus par ſes derriéres & l'enveloppa. AN. R. 716. AV. J. C. 42.

Dans une ſi preſſante extrémité Brutus fit des prodiges. Agiſſant & de la tête & de la main, il ſe montra également ſoldat & Capitaine. Mais il ne fut pas ſecondé. Les troupes de Caſſius, parmi leſquelles dans la premiére action il y avoit eu plus de déroute que de carnage, avoient conſervé une impreſſion de terreur qui s'étoit communiquée à tout le reſte de l'armée : au lieu que du côté des Triumvirs les vaincus avoient été dans le moment taillés en piéces, & avoient ainſi emporté avec eux l'effroi dont ſont frappées naturellement des troupes vis-à-vis de leurs vainqueurs. Ainſi il paroiſſoit que ç'avoit été un grand avantage pour Brutus d'avoir perdu beaucoup moins de monde que les ennemis dans le premier combat : & c'eſt pourtant ce qui fut la cauſe de ſa défaite dans celui-ci.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Brutus combattit longtems, environné de tout ce qu'il avoit de plus vaillans Officiers. Ce fut là que le fils de Caton effaça par une mort glorieuſe la honte d'une jeuneſſe peu ſage. Car il n'avoit pas imité la retenue & la modeſtie de ſon pére, & ſes liaiſons avec une femme Cappadocienne lui avoient attiré bien des railleries & bien des brocards. Mais dans l'occaſion dont je parle, il parut digne du ſang d'où il ſortoit, faiſant voir qu'il eſt plus aiſé d'avoir du courage contre les dangers & contre la mort même, que contre les plaiſirs. Il fut toujours dans le plus chaud de la mêlée, & accablé par le nombre, il ne prit point la fuite, ni ne recula : au contraire appellant les ennemis, & ſe nommant par ſon nom & par le nom de ſon pére, il tomba enfin ſur un tas de corps morts dont la terre étoit jonchée autour de lui.

Mort du fils de Caton. *Plut. Cat. Min. & Brut.*

Pluſieurs braves, & entre autres le neveu de Caſſius, périrent ainſi en combattant aux côtés de Brutus. Mais après de grands & généreux efforts, il fallut céder à la néceſſité, & ce Général, voyant que tout étoit perdu, prit le parti de la fuite, qui n'étoit pas ſans difficulté pour lui. Car Antoine avoit

Brutus court riſque d'être pris, & n'évite ce malheur que par la généroſité d'un ami.

recommandé expreſſément qu'on ne laiſ- AN. R. 710. AV. J. C. 42.
ſât point échapper les chefs, de peur qu'ils ne renouvellaſſent la guerre. Brutus courut très grand riſque d'être pris: & ce fut la généroſité admirable d'un ami qui lui épargna ce malheur.

Une troupe de Thraces s'étoit acharnée ſur lui, & le pourſuivoit de fort près. Lucilius, qui l'accompagnoit dans ſa fuite, voulant lui donner le tems de s'éloigner, s'arrêta, & ſe laiſſa prendre par ces Barbares, à qui il dit qu'il étoit Brutus: & pour les confirmer dans leur erreur, il les pria de le mener à Antoine, comme à un ancien ami, au lieu qu'Octavien étoit pour Brutus un ennemi implacable. Les Thraces joyeux & triomphans d'une ſi bonne capture, revinrent vers Antoine, à qui ils dépêchérent quelques-uns de leurs camarades pour lui annoncer qu'ils lui amenoient Brutus. Antoine marcha à leur rencontre, ſuivi d'un grand nombre d'Officiers & de ſoldats, que cette nouvelle avoit raſſemblés, & dont les uns plaignoient le malheureux ſort d'un homme ſi vertueux, les autres l'accuſoient de dégénérer de ſa propre gloire, en ſe réduiſant, par un amour immodéré de la vie, à devenir la proie d'une

AN. R. 710. AV. J. C. 42. troupe de Barbares. Lorſqu'Antoine vit approcher les Thraces, il demeura un peu embarraſſé, ne ſçachant trop comment il recevroit Brutus. Mais Lucilius s'avançant d'un air de confiance, » Non, Brutus n'eſt pas pris, lui dit-il. » La Fortune n'a pas eu le pouvoir d'outrager juſqu'à ce point la vertu. On » le trouvera, mort ou vivant, toujours » digne de lui-même. Pour moi j'ai » trompé vos gens, & je me préſente » devant vous prêt à ſubir telle peine » qu'il vous plaira d'impoſer à mon audace. » A ce diſcours la joie des Thraces qui avoient fait priſonnier Lucilius ſe changea en honte & en dépit, & la confuſion éclata ſur leurs viſages. « Ne » ſoyez pas fâchés de l'erreur, leur dit » Antoine. Vous avez fait une bien » meilleure priſe que celle que vous » cherchiez. Vous vouliez prendre un » ennemi, & c'eſt un ami que vous » m'amenez. J'atteſte tous les Dieux » que j'aurois été bien en peine du traitement qu'il eût fallu faire à Brutus. » Mais des hommes tels que celui-ci, » j'aime bien mieux les avoir pour amis » que pour ennemis. » En finiſſant ces mots, Antoine tendit la main à Lucilius, il l'embraſſa cordialement, & le

confia à la garde d'un de ſes amis qu'il chargea d'en avoir ſoin. Lucilius demeura depuis ce moment attaché à Antoine : il eut pour lui la même fidélité qu'il avoit gardée à Brutus, & avec le même malheur. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Derniers momens de Brutus. Son blaſphême contre la vertu. Sa mort.

Cependant Brutus avoit mis entre lui & les ennemis un petit ruiſſeau, dont les bords étoient couverts de bois & eſcarpés. Comme il étoit déja nuit, il n'alla pas loin, & s'aſſit dans un lieu creux adoſſé contre un grand rocher. Il avoit avec lui un petit nombre de ſes amis, & des premiers Officiers de ſon armée, entr'autres P. Volumnius, que Plutarque cite comme auteur des Mémoires touchant les événemens dont il eſt ici queſtion. Je ne craindrai point de rapporter toutes les plus petites circonſtances que Plutarque a tirées de cette ſource.

Brutus levant les yeux au Ciel, qui étoit tout ſemé d'étoiles, prononça un vers de la Médée d'Euripide, dont le ſens eſt : « [a] Jupiter ! que celui qui eſt » l'auteur de tant de maux, n'échappe » pas à ta vengeance. » Il en vouloit vraiſemblablement à Antoine, de qui il

a Ζεῦ, μὴ λάθοί σε τῶνδ' ὃς αἰτίαν ἔχει.
Eurip. Med. v. 332.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. avoit eſpéré le concours & l'appui pour le rétabliſſement de la liberté après la mort de Céſar, & qui en prenant le parti contraire fut réellement la cauſe de tous les maux qui ſuivirent. Brutus ajouta une autre citation d'un Poëte Grec; deux vers, que Volumnius avoit oubliés, mais qui ſont indiqués par Florus, & rapportés par Dion. C'eſt un blaſphême contre la vertu. « Malheu-» reuſe[a] vertu! diſoit Hercule dans ce » Poëte : tu n'es qu'un nom : & moi » je t'ai cultivée comme ſi tu étois une » réalité : mais tu n'es que l'eſclave de » la fortune. » Langage de déſeſpoir qui démaſque la conſtance que Brutus avoit juſques-là témoignée, & qui fait voir évidemment que l'eſpérance du ſuccès lui étoit un appui néceſſaire. C'eſt ainſi que ne manque jamais de ſe démentir une vertu purement humaine, qui ne porte point ſur le fondement ſolide de la révélation d'une autre vie, où le bonheur ſe réconciliera pour jamais avec la vertu.

Brutus ſe rappella enſuite avec douleur ceux qu'il avoit vû périr dans le combat, & il témoigna ſurtout regréter

a Ὦ τλῆμον ἀρετὴ, λόγος ἄρ ἦσθ· ἐγὼ δή σε
Ὡς ἔργον ἤσκουν σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Flavius, Ingénieur en chef de ſon armée, & Labeon, l'un de ſes Lieutenans, pére du célébre Juriſconſulte de même nom. Cependant quelqu'un de la compagnie eut ſoif, & voyant que Brutus ſentoit le même beſoin, il prit un caſque, & alla puiſer de l'eau à la petite riviére qui étoit proche. Pendant cet intervalle on entendit du bruit d'un autre côté, & Volumnius accompagné de Dardanus écuyer de Brutus, alla voir ce que c'étoit. Lorſqu'ils revinrent, ils demandérent des nouvelles de l'eau. Mais elle avoit été bûe en leur abſence. Brutus conſervoit encore aſſez de tranquillité pour ſourire de cette petite avanture. « L'eau eſt bûe, dit-il : il faudra » qu'on aille vous en chercher d'autre. » Le même y retourna : mais peu s'en fallut qu'il ne fût pris, & il revint avec aſſez de peine ayant été bleſſé. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Il ſemble qu'il reſtât encore quelque rayon d'eſpérance à Brutus. Il conjecturoit que le nombre des morts n'avoit pas été bien conſidérable de ſon côté. Statilius, de qui nous avons déja parlé à l'occaſion de la mort de Caton, s'offrit pour aller à la découverte : & s'il trouvoit que le camp ſubſiſtât, il promit d'élever un fanal. Le fanal parut:

AN. R. 710. AV. J. C. 42. mais on attendit longtems en vain le retour de Statilius. « Il reviendra dit Bru» tus, s'il eſt en vie. » Il ne revint point, ayant été rencontré par un gros d'ennemis, qui le tuérent.

Selon Appien, Brutus paſſa non ſeulement la nuit entiére, mais une partie du lendemain, occupé du ſoin de recueillir les débris de ſa défaite : & déja il voyoit environ quatre Légions raſſemblées autour de lui. Il fut bien aiſe de ſonder ces troupes, & de ſavoir quelles étoient leurs diſpoſitions. Craignant cependant de ſe commettre, il chargea leurs Officiers de leur propoſer de faire un effort pour rentrer dans leur camp, & pour en chaſſer les ennemis. Ces ſoldats découragés répondirent nettement qu'ils ſe croyoient quittes envers Brutus, & qu'ils n'avoient plus d'autre penſée que de faire leur paix aux meilleures conditions qu'il ſeroit poſſible.

Plutarque ne parle en aucune façon de cette tentative, & il rapporte la mort de Brutus à la nuit même qui ſuivit la bataille. C'eſt à quoi je m'en tiens.

Statilius ne revenant point, Brutus jugea bien qu'il avoit péri : & ne ſongeant plus qu'à mourir lui-même, il ſe pancha, demeurant toujours aſſis, vers

un de ſes eſclaves nommé Clitus, & lui parla bas à l'oreille. Cet eſclave garda le ſilence, & ne lui répondit que par ſes larmes. Brutus fit approcher enſuite Dardanus ſon écuyer, & n'en ayant pas eu plus de ſatisfaction, il s'adreſſa enfin à Volumnius, & ſe ſervant de la langue Grecque, il lui rappella les maximes Stoïques ſur la mort volontaire, & la fermeté de courage dont il devoit avoir fait proviſion pour un cas pareil. Il le pria donc de tenir avec lui l'épée, afin d'enfoncer le coup plus fortement. Volumnius, & tous ceux qui étoient préſens, refuſérent de lui rendre un ſi triſte ſervice. Quelqu'un même de la compagnie dit qu'il ne falloit point demeurer dans le lieu où ils étoient, & qu'il étoit à propos de fuir. « Oui, reprit Brutus » avec vivacité, il faut fuir : mais c'eſt » par le ſecours des mains, & non pas » par celui des pieds. »

Il s'étoit levé en prononçant ces paroles : & tendant la main à chacun avec un viſage ſerein, il leur dit, « que c'é- » toit pour lui une grande joie qu'aucun » de ſes amis ne lui eût manqué de fi- » délité, & que s'il ſe plaignoit de la » fortune, ce n'étoit que par rapport à » ſa patrie. Que pour lui perſonnelle-

AN. R. 710. AV. J. C. 42. » ment, il ſe regardoit comme plus » heureux que les vainqueurs, non ſeu- » lement eu égard à ſa ſituation précé- » dente, mais dans le moment même, » puiſqu'il laiſſoit une gloire de vertu, » que ni leur puiſſance, ni leurs armes, » ne pourroient leur procurer. Qu'au » contraire toute la poſtérité jugeroit » qu'ils étoient des injuſtes qui avoient » écraſé ceux qui avoient le meilleur » droit, & des méchans qui avoient » opprimé des gens de bien, pour en- » vahir une domination illégitime & » tyrannique. » Il finit en les exhortant & en les priant de ſonger à mettre leur vie en ſureté.

Il ſe retira enſuite à l'écart, accompagné ſeulement de deux ou trois perſonnes, parmi leſquelles étoit Straton Egéate, qui lui ſervoit de conſeil & comme de guide dans les exercices de l'éloquence. Ce Grec étoit celui ſur qui Brutus comptoit pour être aidé à ſe donner la mort. Il témoigna pourtant de la répugnance à ſe charger d'un ſi funeſte miniſtére. Mais lorſqu'il vit que Brutus recouroit à un de ſes eſclaves, » Si c'eſt une choſe réſolue, dit-il, je » ne ſouffrirai pas que vous trouviez » dans un eſclave plus de ſecours, que

» dans un ami. » Il prit donc à deux mains la poignée de l'épée nue, & en détournant le visage, il la tint ferme. Brutus levant le bras gauche sur sa tête saisit de la main droite la pointe de l'épée, & se l'étant ajustée à la mammelle gauche, vis-à-vis de l'endroit où l'on sent le battement du cœur, il se poussa dessus avec effort, & se perça ainsi de maniére qu'il expira dans le moment. AN. R. 716. AV. J. C. 42. *Vell.* II. 70.

D'autres disent que Straton ne fut que simple témoin de cette scéne sanglante, & que Brutus lui-même tenant son épée, se l'enfonça par le poids de son propre corps. Mais pour mourir ainsi, il n'avoit besoin du secours de personne. Et d'ailleurs Plutarque nous administre une preuve qui ne permet pas de douter que Straton n'ait fait en cette occasion un autre personnage que celui de spectateur. Car il raconte que quelques années après, Messala, réconcilié avec Octavien, & tenant un rang distingué entre ses amis, lui présenta ce Rhéteur, en disant, les larmes aux yeux, « Cé- » sar, voici celui qui a rendu à mon » cher Brutus un dernier & déplorable » service. »

Antoine fait rendre à son corps les derniers honneurs. Octavien envoye sa tête à Rome.

Lorsque le corps de Brutus eut été apporté à Antoine, il se souvint que son

AN. R. 710. AV. J. C. 42. frére Caius avoit été tué par les ordres de ce Général, & il en fit quelque reproche à ſa mémoire. Il aima mieux pourtant s'en prendre à Hortenſius, qui s'étoit chargé de l'exécution, & il le fit tuer, comme une victime dûe à ſa vengeance. Pour ce qui eſt de Brutus, il voulut qu'on lui rendît les derniers honneurs, & il donna pour couvrir ſon corps une cotte d'armes très magnifique & très précieuſe. Il punit même rigoureuſement l'inſolence & l'infidélité de l'affranchi, à qui il avoit commis le ſoin de la ſépulture, & qui tenté par la richeſſe de cette cotte d'armes la vola au lieu de la brûler avec le corps. Antoine en ayant été informé, fit mettre à mort le coupable. Les cendres de Brutus furent recueillies dans une urne, & portées à Rome à Servilie ſa mére. La tête avoit été ſéparée du tronc avant l'inhumation. Octavien, bien moins généreux qu'Antoine, s'étoit fait une joie & une eſpéce de devoir de ſatisfaire les manes de Céſar, en mettant aux pieds de ſa ſtatue dans Rome la tête de ſon meurtrier. Elle périt, dit-on, dans le trajet de Dyrrachium en Italie. Brutus n'étoit encore que dans ſa trente-ſeptiéme année, lorſqu'il mourut.

Suet. Aug. 13. *& Dio.*

Vell. II. 72.

Pour

Pour achever tout ce qui appartient à ſon hiſtoire, il me reſte à rendre compte de la mort de Porcia ſa femme. On la raconte d'une maniére tout-à-fait tragique. On dit que cette Héroïne ayant appris le triſte ſort de ſon mari, réſolut de ne lui pas ſurvivre : & que comme ſes amis & les gens de ſa maiſon la gardoient à vûe, & prenoient ſoin de lui ſouſtraire toute arme, & tout inſtrument capable de bleſſer, elle mit des charbons ardens dans ſa bouche ; & la fermant, elle s'étouffa. AN. R. 710. AV. J. C. 42. Mort de Porcia femme de Brutus.

Ce récit quoiqu'appuyé de l'autorité de Nicolas de Damas, de Valére Maxime, & de Dion, pourroit bien n'être qu'une fable accréditée par le goût des hommes pour le merveilleux. Car Plutarque cite une lettre de Brutus, dans laquelle il ſe plaignoit de la négligence de ſes amis à l'égard de Porcia, qui étant tombée dans une maladie de langueur avoit pris, ſans qu'ils s'y oppoſaſſent, le parti de ſe laiſſer mourir. Il eſt vrai que cet Hiſtorien laiſſe un doute & un ſoupçon ſur la légitimité de la piéce qu'il allégue. Mais parmi les lettres que nous avons de Cicéron à Brutus, on en lit une dont les interprétes ſont aſſez embarraſſés à aſſigner le ſujet, *Plut. Bruto. Val. Max.* IV. 6. *Cic. ad Brut.* I. 9.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

& qui paroît manifeſtement une * lettre de conſolation ſur la mort de Porcia. Ainſi il eſt très vraiſemblable que Porcia étoit morte avant Brutus.

Noms des plus illuſtres perſonnages qui périrent à Philippes. Livius Druſus, pére de Livie, ſe tue lui-même. *Vell.* II. 71. *& Val. Max.* IV. 7.

L'Hiſtoire nous a conſervé les noms de quelques illuſtres perſonnages, qui périrent ou dans la bataille même de Philippes, ou par une ſuite de ce grand événement. Outre le fils de Caton, le neveu de Caſſius, Labeon, & Hortenſius dont j'ai déja parlé, je trouve encore un Varron, un Lucullus, tué, dit Valére Maxime, par ordre d'Antoine, & auprès duquel demanda à être égorgé Volumnius ſon ami, qui ſe repentoit de l'avoir engagé dans cette funeſte milice. Quintilius Varus ſe fit tuer par un de ſes affranchis, après s'être revêtu des ornemens de ſa dignité. Mais il n'en eſt aucun qui ſe trouve dans un cas plus ſingulier, & plus propre à marquer l'incertitude & la bizarrerie des choſes humaines, que Livius Druſus, pére de Livie, qui devint peu après épouſe d'Octavien, & dont le fils Tibére fut élevé enſuite à l'Empire. Le grand pére de cet Empereur ſe tua lui-même dans ſa tente, pour éviter de tomber entre

* *C'eſt le ſentiment de M. Middleton dans ſa vie de Cicéron.*

les mains de celui qui alloit devenir ſon gendre. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Il n'en auroit pas obtenu de quartier. Car. Octavien, qui avoit eu aſſez peu de part à la victoire, en abuſa inſolemment à l'égard des vaincus. Il fit égorger ſans miſéricorde tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué entre les priſonniers, & il ne leur épargna pas même les inſultes & les reproches remplis d'amertume. L'un d'eux lui demandant humblement la grace de la ſépulture, il lui dit que les vautours & les bêtes carnaſſiéres ſeroient ſon tombeau. Un pére & un fils le prioient de leur accorder la vie : il leur ordonna de tirer au ſort ; & il eut l'inhumanité de repaître ſes yeux du cruel ſpectacle qu'ils lui préſentérent, lorſque refuſant de profiter d'une grace ſi barbare, le pére ſe livra aux aſſaſſins, & le fils ſe donna la mort à lui-même. Auſſi une ſi horrible cruauté révolta contre lui tous les eſprits : & lorſque les priſonniers chargés de chaînes furent amenés aux vainqueurs, tous, & particuliérement Favonius, l'accablérent d'injures, pendant qu'ils ſaluoient Antoine avec reſpect en lui donnant le nom de Général. Cruauté d'Octavien. *Suet. Aug.* 13.

Si l'on cherche la raiſon de cette

An. R. 710. Av. J. C. 42. différence de conduite entre Octavien & Antoine, elle n'eſt pas je crois difficile à démêler. Octavien étoit cruel par principes : & voulant parvenir à la ſouveraine puiſſance, il s'y frayoit le chemin en abattant les têtes de tous ceux qui auroient pû conſerver la fierté Républicaine. Auſſi, lorſqu'une fois ſes vœux furent remplis, & qu'il ne crut plus avoir beſoin de la cruauté, il devint le plus humain de tous les Princes. Antoine, qui donnoit plus aux ſentimens & moins à la politique, ſuivoit la pente d'un cœur naturellement aſſez enclin à la généroſité, & que l'emportement ſeul en écartoit quelquefois.

Avec Brutus périt le parti Républicain.

Avec Brutus périt à proprement parler le parti Républicain. Car les foibles efforts que firent encore les débris des armées de terre & de mer qui l'avoient reconnu pour chef, ne peuvent être comparés qu'aux derniéres convulſions d'un homme expirant. Pour ce qui eſt de Sex. Pompée, qui donna de vrais ſignes de vie, il ne doit pas être conſidéré comme Républicain, mais comme tendant, auſſi bien que les Triumvirs, à ſa puiſſance particuliére.

Les reſtes de l'armée vaincue ſe rendent aux Triumvirs. *Vell. Appian.*

Des reſtes de l'armée vaincue à Philippes il s'étoit raſſemblé un corps d'en-

viron quatorze mille hommes, qui offrirent le commandement à Meſſala. Quoiqu'il fût très jeune, ſa réputation étoit grande, & nul n'avoit brillé davantage, après Brutus & Caſſius, dans ce parti. Il fit preuve de ſageſſe, en ne s'opiniâtrant point mal à propos à lutter contre la Fortune. De concert avec celui que ſa naiſſance & ſon rang lui donnoient en quelque façon pour collégue, c'eſt-à-dire avec Bibulûs, beaufils de Brutus, il uſa de l'autorité que ces troupes infortunées lui attribuoient ſur elles pour les déterminer à ſe ſoumettre aux vainqueurs, qui les reçurent volontiers, & les diſtribuérent dans leurs Légions. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Un mot de Meſſala doit trouver ici ſa place, quoique poſtérieur de pluſieurs années. Judicieux & fidéle, Meſſala s'attacha à Octavien, & le ſervit parfaitement dans la guerre contre Antoine. Octavien lui témoignant donc ſa reconnoiſſance avec quelque étonnement, ſur ce qu'après avoir été ſon ardent ennemi à Philippes il lui avoit donné à Actium de ſi éclatantes marques d'attachement, « N'en ſoyez pas ſurpris, lui répondit Meſſala : vous » m'avez toujours vû dans le meilleur » parti. » Mot également hardi & obli- Beau mot de Meſſala à Octavien. *Plut. Bruto.*

AN. R. 710. AV. J. C. 42. geant; & de plus exactement vrai dans tout ce qu'il renferme. La cauſe de Brutus étoit certainement plus juſte, que celle des Triumvirs. Entre Octavien & Antoine, il ne s'agiſſoit plus de juſtice. Mais il eſt conſtant que l'avantage de l'Empire demandoit qu'Octavien fût vainqueur.

Appian. Je reviens aux ſuites de la bataille de Philippes. Les forts des environs avec les troupes qui les occupoient, tous les magazins de l'iſle de Thaſos, tombérent au pouvoir des vainqueurs : & toutes les richeſſes qui ſe trouvérent en ces différens endroits, auſſi bien que dans les camps de Brutus & de Caſſius, furent la proie du ſoldat.

Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu. Une eſcadre commandée par Caſſius de Parme, qui venoit d'Aſie & qui n'arriva qu'après la déciſion, avec des proviſions & des troupes pour l'armée Républicaine, ſe vit bientôt groſſie par la jonction de quelques autres flotilles, qui depuis le malheur de Brutus erroient ſans deſſein & ſans but. Elle ſe fortifia auſſi d'un grand nombre d'Officiers & de ſoldats, échappés de la bataille. Le fils de Cicéron, & quelques autres perſonnages d'un nom illuſtre s'étant ſauvés de Thaſos, ſe rendirent pareillement

ſur cette même eſcadre, qui devint par tous ces accroiſſemens différens une flote conſidérable. En cet état elle gagna la mer Ionienne, & ſe rangea ſous les ordres des Amiraux Murcus & Domitius Ahénobarbus. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Là il ſe tint un grand conſeil. Il s'agiſſoit de prendre un parti par rapport à ces triſtes débris d'une puiſſance peu auparavant formidable. Malgré le déſaſtre de Philippes, les deux chefs étoient également éloignés de rechercher l'amitié des Triumvirs, qui leur paroiſſoient avec raiſon dignes de toute leur haine. Mais d'accord ſur ce qu'ils devoient fuir, ils ſe partageoient ſur ce qu'il convenoit de faire. Murcus, eſprit plus ſolide & moins élevé, voyoit qu'il ne leur étoit pas poſſible de réſiſter par eux-mêmes aux Triumvirs, & il vouloit que l'on s'attachât à Sex. Pompée, afin de former un ſeul corps de tous les ennemis de la tyrannie. Domitius, qui étoit fier & d'un courage altier, jaloux des droits de la liberté, & peut-être de la qualité de chef de parti, ne s'accommodoit pas mieux d'obéir à Sextus, que de ſe ſoumettre à Antoine & à Octavien. L'ambition, que lui inſpiroient ſon rang & ſa naiſſance, le portoit à ne

Murcus emméne une partie à Sex. Pompée, & Domitius avec l'autre tient quelque tems la mer, ſans reconnoître aucun chef.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. céder à aucun de ceux qu'il pouvoit regarder comme ſes égaux. Il propoſoit donc de défendre la République avec les forces qui leur reſtoient, & de ſe maintenir juſqu'au dernier moment dans l'indépendance, qui ſeule étoit digne de Romains.

Non ſeulement Murcus & Domitius ſoutinrent chacun très vivement leur avis, mais ils l'exécutérent. Murcus avec ceux qui voulurent le ſuivre, paſſa en Sicile, & porta à Sex. Pompée une grande augmentation de puiſſance. Domitius s'opiniâtra à tenir la mer ſous ſa propre banniére, juſqu'à ce qu'enfin il fut obligé, comme nous le verrons, de ſe donner à Antoine.

Allégorie d'Horace, relative à ces derniers mouvemens des Républicains.

Qu'il me ſoit permis de propoſer ici aux amateurs des Lettres la penſée où je ſuis, que c'eſt à la circonſtance dont je viens de rendre compte que ſe rapporte la célébre Allégorie employée par Horace, & diverſement expliquée par les Commentateurs. Ce Poëte y repréſente le parti Républicain après la bataille de Philippes ſous l'image d'un vaiſſeau délabré, auquel il ne reſte plus de reſſource, & qui achévera de ſe perdre, s'il continue de chercher les mêmes écueils contre leſquels il a déja fait nau-

Hor. Od. I.

frage. Toutes les parties de l'Allégorie s'expliquent parfaitement dans cette idée. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Horace prit dans cette occaſion le parti qu'il conſeilloit aux autres. J'ai dit qu'achevant ſes études à Athénes il avoit été emmené par Brutus, & fait Tribun Légionaire. Il ſe trouva en cette [a] qualité à la bataille de Philippes, où il ne brilla pas par ſon courage. Il s'enfuit, & jetta ſon bouclier qui l'embarraſſoit. Mais s'il n'y perdit pas la vie, il y perdit les biens, & toute ſa petite fortune, qui fut confiſquée au profit des vainqueurs. Nous devons à la triſte ſituation où il ſe vit alors ces belles Poëſies qui ont fait ou l'admiration, ou l'utile amuſement des connoiſſeurs de tous les ſiécles. Il n'auroit peut-être jamais cultivé l'heureux talent qu'il avoit reçu de la nature, s'il n'y eût été forcé par la néceſſité. C'eſt ce qu'il a pris ſoin lui-même de nous apprendre. « Je [b] me ſauvai, » dit-il, de Philippes, bien petit & ré-

Ce Poëte s'étant ſauvé de la bataille de Philippes, trouve ſa reſſource dans ſon génie pour les vers.

[a] Tecum Philippos & celerem fugam
Senſi, relictâ non bene parmulâ.
Hor. Od. II. 7.

[b] Unde ſimul primùm me dimiſere Philippi,
Deciſis humilem pennis, inopemque paterni
Et laris & fundi, Paupertas impulit audax
Ut verſus facerem.
Ep. II. 2.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. » duit bien bas, ſemblable à un oiſeau à » qui on a coupé les aîles, dépouillé en » un mot & de la maiſon & du champ » paternel. Dans cette détreſſe, Pauvre- » té l'audacieuſe me porta à faire des » vers. » Il n'eut pas lieu de ſe plaindre des Muſes : & la faveur de Mécéne, à qui il ſe fit connoître par ſes Poëſies, lui rendit avec uſure ce qu'il avoit perdu.

LIVRE L.

GUERRE de Pérouſe. Naiſſance de l'amour d'Antoine pour Cléopatre. Traité entre les Triumvirs & Sextus Pompée. Victoires remportées par Ventidius ſur les Parthes. Renouvellement de la guerre entre Octavien & Sextus. Ans de Rome 710-715.

§. I.

Le Triumvirat triomphant. Le parti Républicain anéanti. Antoine & Octavien font entre eux un nouveau partage des Provinces, au préjudice de Lépidus. Octavien retourne en Italie, & ſe charge de diſtribuer les terres promiſes aux vétérans. Avantages qu'il trouvoit dans cette fonction. Nombre immenſe de ceux qu'il falloit récompenſer. Maladie d'Octavien à Brindes. Origine de la guerre de Pérouſe. Caractère vain de L. Anto-

nius. Intérêts opposés des possesseurs de fonds de terre, & des soldats. Avidité & insolence de ceux-ci. Troisiéme intérêt, celui d'Antoine. Motif secret qui animoit Fulvie contre Octavien. Tentatives infructueuses d'Octavien pour éviter la guerre. Son adresse & sa fermeté. Difference entre les forces du parti d'Octavien & de celui de Lucius. Commencement de la guerre. Lucius assiégé dans Pérouse par Octavien. Famine dans Pérouse. Lucius va lui-même trouver Octavien, pour se rendre à discrétion. Belles paroles d'Octavien, qui n'empêchent pas qu'il ne fasse des exécutions sanglantes. La ville de Pérouse est réduite en cendres par un accident imprévu. Le parti de Lucius absolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie & pére de l'Empereur Tibére. Fuite & mort de Fulvie. Julie, mére d'Antoine, se sauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la fait passer en Gréce. Lucius est envoyé en Espagne par Octavien avec le titre de Proconsul. Conduite douce & populaire que tient Antoine dans la Gréce. Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche. Réjouissances d'une part, & gé-

miſſemens de l'autre en Aſie. Simplicité & facilité du caractére d'Antoine, ſource de bien & de mal. Naiſſance de ſa paſſion pour Cléopatre. Entrée ſuperbe & galante de cette Princeſſe dans Tarſe, où étoit Antoine. Repas réciproques entre Cléopatre & Antoine. Les charmes de l'eſprit de Cléopatre plus ſéduiſans que ceux de ſa beauté. Elle ſubjugue Antoine. Elle ſe ſert du pouvoir d'Antoine pour s'aſſurer la poſſeſſion de l'Egypte. Elle retourne à Alexandrie, & bientôt Antoine la ſuit. Amuſemens puérils, & dépenſes énormes d'Antoine.

PAr la victoire [a] de Philippes le Triumvirat étoit triomphant. Il ne reſtoit preſque plus de forces Républicaines : & Sex. Pompée, ennemi par état & par ſon nom de la faction de Céſar, mais ne poſſédant que la Sicile, n'étoit pas un adverſaire redoutable pour ceux qui voyoient ſoumis à leurs loix tout le reſte de l'Empire Romain.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Le Triumvirat triomphant. Le parti Républicain anéanti.

Aux termes du Traité qui faiſoit la baſe de la ligue Triumvirale, les trois

Antoine & Octavien font entre eux un

a Bruto & Caſſio cæſis nulla jam publica arma. *Tac. Ann.* I. 2.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. associés auroient dû partager également les fruits de la victoire. Mais entre des ambitieux la foi des Traités est comptée pour peu de chose. Octavien & Antoine, qui avoient toutes les troupes sous leurs mains, s'accordérent à dépouiller le foible Lépidus. Ils lui imputérent d'avoir entretenu en leur absence des intelligences avec Sex. Pompée : & sous ce prétexte, mais réellement parce qu'il étoit sans appui comme sans génie, ils convinrent de s'approprier les Provinces de son département; sauf à lui donner, comme par une espéce de commisération, l'Afrique proprement dite supposé qu'il ne fût point trouvé coupable.

nouveau partage des Provinces, au préjudice de Lépidus. *Dio. lib.* XLVIII. *Appian. Civil. lib.* V.

Octavien peu favorablement traité dans le premier partage, eut soin de se dédommager dans celui-ci. Il s'attribua les Espagnes & la Numidie. Il détacha même du lot d'Antoine la Gaule Cisalpine, non pour l'ajouter au sien, mais afin qu'elle fût incorporée à l'Italie, suivant l'ancien plan de César, & qu'elle cessât d'être regardée comme Province. Le système d'Octavien étoit de ne point désemparer l'Italie, & d'y établir solidement son autorité. Ainsi il ne convenoit point à ses vûes qu'aucun autre Général eût droit de tenir des Légions

en deça des Alpes. On avoit éprouvé dans la guerre de Céſar contre Pompée, & enſuite dans celle entre Décimus & Antoine, de quelle importance étoit le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine pour faire trembler Rome. Le département d'Antoine comprit donc ſeulement toute la Gaule au delà des Alpes, avec l'Afrique propre, qu'occupoit toujours Cornificius. Mais ce qui ſembloit donner la ſupériorité à Antoine, c'eſt la commiſſion qu'il prenoit d'aller faire reconnoître dans l'Orient la puiſſance Triumvirale, c'eſt-à-dire, de s'emparer de ces vaſtes & opulentes contrées, où il n'avoit plus à craindre de réſiſtance depuis la défaite & la mort de Brutus & de Caſſius. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Octavien ſentoit parfaitement combien il étoit léſé par cet endroit. Mais la néceſſité le contraignoit d'accorder beaucoup à un collégue, par lequel il étoit alors écraſé. La victoire de Philippes étoit l'ouvrage d'Antoine : tous les gens de guerre lui en attribuoient l'honneur à lui ſeul : & par l'éclat de cette gloire il obſcurciſſoit entiérement Octavien, qui n'avoit eu que très peu de part à ce grand exploit. *Plin.* VII. 47. *Plut. Anton.*

Octavien retourne en Ita-

On peut dire pourtant que celui-ci,

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

adroit & ruſé politique, ne cédoit guéres à Antoine que le brillant, & gardoit pour lui le ſolide. Il retournoit en Italie, & ſe chargeoit d'établir en colonies les vétérans, à qui il s'agiſſoit de payer le prix de leurs ſervices. De là il tiroit un double avantage. Premiérement, en cas de rupture, il avoit Rome & l'Italie de ſon côté, & il pouvoit décorer ſa cauſe des noms du Sénat & du Peuple Romain, grand avantage dans une guerre civile. De plus, les ſoldats alloient recevoir immédiatement de ſes mains leurs récompenſes. Il devenoit donc l'objet direct de leur reconnoiſſance & de leur attachement : & ce n'étoit que par réflexion qu'il en rejailliſſoit quelque partie vers Antoine.

Il ſe charge de diſtribuer les terres promiſes aux vétérans. Avantages qu'il trouvoit dans cette fonction.

Le nombre de ceux qu'il falloit récompenſer étoit énorme. Antoine, dans un diſcours qu'il fit, ſelon le témoignage d'Appien, aux Députés des peuples d'Aſie, le fait monter à plus de cent ſoixante & dix mille hommes. C'étoit une ſi effroyable multitude de vétéran qu'Octavien devoit aſſigner des terre & des maiſons en Italie, ſans préjudic d'une largeſſe de vingt mille ſeſterce par tête. L'argent néceſſaire pour ſuffi à cette diſtribution n'étoit pas prêt. A

Nombre immenſe de ceux qu'il falloit récompenſer.

Appian. Dio.

Plut. Anton.

toine ſe chargeoit de le fournir ſur les taxes qu'il impoſeroit aux Provinces de l'Orient. Il paſſa pour cet effet en Aſie avec ſix Légions & dix mille chevaux, après néantmoins qu'il eut fait quelque ſéjour en Gréce. Octavien remena en Italie le reſte des troupes. An. R. 716. Av. J. C. 42.

La ſéparation de ces deux Généraux m'oblige à ſéparer pareillement le récit de ce qui les regarde. Nous perdrons Antoine de vûe pendant un tems, pour ne nous occuper que d'Octavien, à qui la commiſſion qu'il avoit priſe donna bien de l'exercice.

Il commença par eſſuyer une maladie, qui le mit aux portes de la mort. Il n'avoit pas été bien guéri de celle dont il étoit attaqué lorſqu'il partit pour la Macédoine. Toujours languiſſant depuis ce tems, & trop preſſé par les affaires pour ſe procurer le loiſir de vaquer à ſa ſanté, enfin à Brindes il fut près de ſuccomber. Le bruit de ſa mort ſe répandit, & excitoit déja le trouble dans Rome. Déja pluſieurs concevoient des eſpérances & formoient des projets de changement. D'autres au contraire s'imaginoient que ſa maladie n'étoit qu'une feinte, & qu'il en faiſoit à deſſein ſemer la nouvelle, pour ſonder les Maladie d'Octavien à Brindes.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. sentimens des citoyens, & pour avoir lieu de réitérer les violences & les horreurs de la proscription. Dans une si grande fermentation des esprits, la présence d'Octavien étoit nécessaire à Rome. Il partit donc dès qu'il put supporter la fatigue du voyage : & il fit même marcher devant lui des lettres qu'il écrivit au Sénat pour calmer les craintes par des promesses d'une conduite douce & modérée.

Origine de la guerre de Pérouse. Caractére vain de L. Antonius.

Il ne lui étoit guéres possible d'exécuter une semblable promesse, vû l'odieuse opération qu'il avoit à faire, & le trouble qu'il venoit apporter dans toute l'Italie, en chassant de leurs maisons & de leurs fonds de terres les possesseurs légitimes, pour y établir les soldats en leur place. Il éprouva encore un surcroît d'obstacles à la tranquillité & à la paix de la part de L. Antonius, frére du Triumvir, & Consul de l'année dont je vais décrire les événemens : homme moins vicieux peut-être que turbulent, & dont le caractére propre paroît avoir été la légéreté, l'inconsidération, & la vanité.

Ce dernier défaut a déja été marqué dans notre Histoire par les statues qu'il s'étoit fait dresser, avec des inscriptions

faſtueuſes, où l'ordre des Chevaliers Romains, où les trente-cinq Tribus le reconnoiſſoient pour patron: titre [a] extravagant & inouï: comme ſi les trente-cinq Tribus, c'eſt-à-dire, le Peuple Romain, vainqueur & maître de l'Univers, eût eu beſoin de patron, ou eût dû déférer ce titre à l'un de ſes citoyens. AN. R. 710 AV. J. C. 42.

Par une ſuite de la même vanité, il fut charmé d'accumuler ſur ſa tête en une même année, qui eſt celle où actuellement nous en ſommes, la Cenſure & le Triomphe, mais une Cenſure preſque ſans fonction, & un Triomphe ſans mérite. Il fut Cenſeur avec P. Sulpicius, & ne fit point le dénombrement, qui étoit l'objet propre de cette Magiſtrature. Pour ce qui eſt du Triomphe, il le demanda en vertu de prétendus exploits contre les montagnards des Alpes. Ce qu'il avoit fait étoit très peu de choſe, & il n'avoit pas même eu le commandement en chef, condition eſſentielle pour triompher. Auſſi n'y ſeroit-il jamais parvenu, ſans le crédit *Pigh. Annal.* *Dio.*

[a] Populi Romani igitur eſt patronus L. Antonius! .. Non modò hic latro, quem clientem habere nemo velit; ſed quis unquam tantis opibus, tantis rebus geſtis fuit, qui ſe Populi Romani victoris dominique omnium gentium tutorem dicere auderet? *Cic. Phil.* VI. 12.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. de Fulvie sa belle-sœur. Cette femme audacieuse, en l'absence d'Antoine son mari, & d'Octavien son gendre, exerçoit dans Rome la puissance Triumvirale, dont Lépidus ne savoit pas se prévaloir. Elle accorda sa protection à L. Antonius pour lui faire obtenir le triomphe, moyennant la déférence, ou plutôt l'obéissance à laquelle il s'engagea envers elle dans l'administration de son Consulat. Il triompha le même jour qu'il entroit en charge avec P. Servilius Isauricus, c'est-à-dire, le premier Janvier.

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

L. ANTONIUS.
P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS II.

Après la cérémonie du triomphe, L. Antonius vint tenir le Sénat; & pour cela il quitta les ornemens de Triomphateur: d'où il prit occasion de se comparer avec complaisance à Marius, qui s'étoit aussi trouvé dans le cas de dépouiller la robe triomphale, pour prendre possession, en présidant au Sénat, des fonctions de Consul. Encore Lucius remarquoit-il une différence à son avantage, en ce que Marius avoit eu besoin d'être averti de ne pas mêler le faste militaire du triomphe avec le ministére pacifique de Président du Sénat: au lieu

que pour lui, ſa modeſtie étoit purement volontaire, & partoit de ſon propre mouvement. Un autre endroit par lequel il ſe donnoit la préférence ſur le vainqueur de Jugurtha & des Cimbres, c'eſt le grand nombre de ſtatues qu'il voyoit érigées à ſa gloire, au lieu qu'à peine en avoit-on dreſſé une à Marius. On conçoit par là quelle étoit la ſolidité d'eſprit de L. Antonius. Il n'en coutoit pas beaucoup d'efforts à une femme hautaine & abſolue, telle que Fulvie, pour gouverner un homme de ce caractére. Auſſi diſoit-on communément que c'étoit elle qui avoit triomphé, & qui jouiſſoit de la puiſſance du Conſulat. An. R. 711. Av. J. C. 41.

Octavien n'étoit pas d'humeur à laiſſer prendre à cette femme un pareil empire ſur lui. En conſéquence bientôt la diviſion ſe mit entre eux, & devint enſuite une guerre ouverte. Ce fut à l'occaſion de la diſtribution des terres promiſes aux ſoldats, que la diſcorde éclata.

Intérêts oppoſés des poſſeſſeurs de fonds de terres, & des ſoldats. Avidité & inſolence de ceux-ci.

L'opération étoit par elle-même auſſi difficile, qu'injuſte. Les propriétaires que l'on chaſſoit de leurs héritages ſe plaignoient amérement. Ils venoient par bandes à Rome avec leurs femmes & *Appian. Dio.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. leurs enfans, jettant de grands cris, & demandant quel crime ils avoient donc commis, & pourquoi, nés dans l'Italie, membres de l'Empire & de la République, ils étoient traités en ennemis vaincus. Des plaintes si légitimes soulevoient tout le Peuple : & ceux qui étoient capables de raisonnemens & de vûes politiques, sentoient de plus que ces terres distribuées aux soldats assuroient la domination à leurs Généraux, & devenoient des entraves qui mettoient pour toujours l'Etat en captivité, & anéantissoient toute espérance de voir jamais la liberté rétablie. D'ailleurs on avoit fait un choix entre les villes d'Italie. Cette calamité ne leur étoit pas commune à toutes, mais tomboit précisément sur les plus belles & sur celles dont le territoire étoit le meilleur. Par là les gens de guerre étoient mieux récompensés, & c'est ce qu'avoient envisagé les Triumvirs. Mais une aussi odieuse distinction donnoit une nouvelle force aux murmures & aux éclats d'indignation de ceux qui en étoient les victimes. Enfin des citoyens puissans, des Sénateurs, se trouvoient enveloppés dans la disgrace, à cause de la situation des terres qu'ils possédoient. Le crédit de ceux-ci aug-

mentoit le poids de leurs plaintes. Il n'étoit pas poſſible à Octavien de leur tenir rigueur, & il étoit contraint de ſe relâcher au moins en quelque choſe d'une ſi évidente & ſi tyrannique injuſtice. Une premiére exception accordée en amenoit néceſſairement d'autres. Quelquefois il falloit céder à la force des recommandations : la pauvreté elle-même parloit pour ceux qui perdoient toute leur ſubſiſtance en perdant leur petit héritage. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Mais alors le ſoldat avide regardoit comme lui étant enlevé tout ce qu'on laiſſoit aux poſſeſſeurs. Peu content du partage qui lui étoit attribué, il envahiſſoit avec violence les terres de ſes voiſins. Virgile en eſt un fameux exemple. Son petit champ ayant été exempté de la loi commune par la faveur qu'il trouva auprès d'Octavien, le Centurion Arius, qui venoit d'être établi dans le voiſinage, prétendit étendre ſes limites, & prit à ce ſujet querelle avec lui : & Virgile courut riſque d'être tué par ce brutal Officier, ſi une prompte fuite n'eût mis ſa vie en ſureté, & conſervé aux Muſes Latines celui qui en devoit faire la principale gloire. *Virgil. Ecl.* IX. *& ib. Serv.*

Octavien lui-même avoit beaucoup à

AN. R. 711. AV. J. C. 41. craindre du mécontentement des gens de guerre. Leur insolence étoit extrême, & proportionnée au besoin qu'ils sentoient que l'on avoit d'eux. Il se vit exposé plus d'une fois au danger de périr par leur fureur : & s'il s'en tira heureusement, ce ne fut, surtout dans l'émeute dont je vais raconter le détail, que parce qu'il sçut allier la fermeté du courage avec l'indulgence qu'exigeoient les circonstances des tems.

Il leur avoit indiqué une assemblée au champ de Mars, dans laquelle ils recevroient ses ordres par rapport à la distribution des terres qui leur avoient été promises. Ils s'y rendirent de grand matin, & même avant le jour : & comme Octavien se faisoit attendre, ils commencérent à se mutiner. Un Centurion nommé Nonius osa leur faire des représentations sur ce qu'ils manquoient de respect à leur Général ; & il excusa son retardement, comme un effet de sa mauvaise santé, & non d'aucun mépris. Ceux qui l'entendirent le traitérent de flatteur, mêlant les railleries aux invectives. La querelle s'échauffe : bientôt on en vient aux menaces : & Nonius se voyant assailli par une troupe de furieux, ne vit plus d'autre ressource pour lui

que

que de courir au Tibre, & de s'y jetter pour le paſſer à la nage. Mais les ſéditieux l'y ſuivirent, le tirérent hors de l'eau, le tuérent, & mirent ſon corps ſur le chemin par lequel Octavien devoit venir. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

A cette nouvelle, les amis du Triumvir lui conſeillérent de ne ſe point préſenter à des forcenés, capables de ſe porter aux plus grands excès. Mais il ſentit que ç'en étoit fait de ſon autorité pour toujours, s'il reculoit dans cette occaſion déciſive. Il réſolut donc d'affronter le péril, quelque grand qu'il fût, en évitant néantmoins d'aigrir le mal par une conduite trop haute, qui dans la conjoncture eût été imprudente. En arrivant au champ de Mars, il vit le corps de Nonius, & ſe détourna. Etant enſuite monté ſur ſon Tribunal, il ſe plaignit en termes fort meſurés, du meurtre de cet Officier. Il ne l'attribua qu'à un petit nombre de ceux qui l'écoutoient, & il les exhorta tous à garder plus de modération les uns à l'égard des autres, & à ménager réciproquement leurs vies. Après ce peu de paroles, il exécuta ce qu'il avoit promis, comme s'il ne fut rien arrivé dont il eût lieu d'être mécontent. Il diſtribua les terres,

An. R. 711. Av. J. C. 41. assignant à chaque corps son lot & son canton. Il accorda même des dons militaires à ceux qui en méritoient, & à ceux qui n'en méritoient pas : le tout avec une douceur & une dignité, qui non seulement calmérent les mutins, mais les remplirent d'admiration. Honteux & confus de leur insolence, qui leur paroissoit à eux-mêmes mériter un autre traitement, ils veulent prouver leur repentir, en offrant à Octavien de chercher ceux qui avoient tué Nonius, & de les lui amener, afin qu'il en fît justice. Il poussa l'indulgence jusqu'au bout : il dit qu'il connoissoit bien les coupables, mais qu'ils lui sembleroient assez punis par les reproches de leurs consciences, & par la condamnation que prononçoient contre eux leurs camarades. Ce dernier trait acheva de lui gagner les cœurs, & tous le comblérent d'éloges à l'envi, & lui témoignérent leur satisfaction par des acclamations redoublées.

Troisiéme intérêt, celui d'Antoine.

On conçoit maintenant dans quelle étrange perplexité, dans quel labyrinthe de difficultés & de périls jettoient Octavien les intérêts opposés des possesseurs des terres, & d'une multitude infinie de gens de guerre accoutumés à

donner la loi à leurs chefs, au lieu de leur obéir. Un troiſiéme intérêt vint ſe mêler à la traverſe, pour augmenter encore le trouble & l'embarras : c'eſt celui d'Antoine. Lucius ſon frére & Fulvie ſa femme ſentoient parfaitement qu'Octavien en ſe chargeant ſeul de la diſtribution des récompenſes, en emportoit ſeul tout le mérite. Pour parer à cet inconvénient, ils demandoient à partager l'emploi d'établir les vétérans en colonies, de façon qu'Octavien réglât ce qui regardoit ſes propres ſoldats, & eux ce qui touchoit ceux d'Antoine. Octavien leur alléguoit la convention faite avec ſon collégue, moyennant laquelle la direction de toute cette affaire lui étoit abandonnée. Cette raiſon pouvoit prouver la légitimité des prétentions d'Octavien, mais elle n'en étoit pas plus capable d'appaiſer les craintes de Lucius & de Fulvie : & d'ailleurs celle-ci avoit un motif ſecret, qui la rendoit implacable envers Octavien. An. R. 711. Av. J. C. 41.

Elle apprenoit qu'Antoine, dont on connoît le penchant pour la débauche, entretenoit publiquement en Orient Glaphyra, femme d'Archelaüs, grand Pontife de Comanes. Elle voulut ſe venger avec Octavien de l'infidélité de ſon

Motif ſecret qui animoit Fulvie contre Octavien. *Appian.*

An. R. 711. Av. J. C. 41.

mari, sans être arrêtée par l'horreur d'un inceste : car celui qu'elle sollicitoit si impudemment étoit son gendre. Le jeune Triumvir rebuta les avances de cette femme aussi effrontée qu'impérieuse : & il lui renvoya même sa fille, en assurant qu'elle étoit vierge. Ce double affront mit Fulvie hors de toute mesure : & elle ne se donna point de repos qu'elle n'eût excité une guerre, par laquelle elle se proposoit en même tems & de satisfaire son ressentiment contre Octavien, & d'arracher Antoine à ses nouvelles amours, en le mettant dans la nécessité de revenir en Italie.

Tentatives infructueuses d'Octavien, pour éviter la guerre. Son adresse & sa fermeté.

Octavien avoit de grandes raisons de craindre la guerre dans la circonstance où il se trouvoit. Outre les difficultés que j'ai marquées, c'étoit un grand obstacle à vaincre, que le nom seul d'Antoine, qui alors imposoit extrémement par la gloire de ses exploits, & par la réputation qu'il avoit de joindre la clémence & la générosité à la bravoure. Aussi Octavien ne se lassoit-il point de dire qu'il étoit d'accord avec son collégue, & que Lucius & Fulvie agissoient sans l'ordre & même contre les intentions de ce Triumvir. Mais il étoit bien naturel de penser qu'un parti à la tête

duquel on voyoit le frére & la femme d'Antoine, étoit le parti d'Antoine: & cette impreſſion ſubſiſtoit dans les eſprits. Une faction ſi accréditée avoit encore par elle-même de grandes forces. Je trouve en Italie dans le tems dont je parle juſqu'à ſix ou ſept chefs, & autant d'armées, qui reconnoiſſoient l'autorité d'Antoine. Les principaux de ces chefs, gens de mérite pour la plupart, & ſachant la guerre, étoient Ventidius, Pollion, Calénus, & Plancus. Enfin ce qui mettoit le comble aux embarras & aux périls d'Octavien, c'étoit la diſette que ſouffroit actuellement l'Italie, d'une part inculte & réduite en friche par l'expulſion des anciens poſſeſſeurs des terres, & de l'autre privée des vivres qui lui venoient du dehors, & vexée par les courſes, ſoit de Sex. Pompée, ſoit de Domitius Ahénobarbus. La famine ſe faiſoit déja ſentir dans Rome, & y donna lieu à des ſéditions de la populace. AN. R. 711. AV. J. C. 43.

Par tant de motifs réunis, Octavien crut devoir tout tenter pour éviter d'en venir aux armes. Il accorda à Lucius & à Fulvie ce qu'ils lui demandoient, & conſentit qu'ils préſidaſſent à la diſtribution des récompenſes qui apparte-

AN. R. 711. AV. J. C. 41. noient aux ſoldats d'Antoine. C'étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre avec quelque couleur de raiſon. Mais Fulvie vouloit ſe venger : en quoi elle étoit parfaitement ſecondée par Manius, chargé des affaires d'Antoine en Italie pendant ſon abſence, homme audacieux & intriguant. Ces deux têtes gouvernoient Lucius.

Il fut réſolu dans ce conſeil de travailler à réunir contre Octavien les poſſeſſeurs des fonds, & les gens de guerre. Ainſi Lucius & Fulvie, au lieu de continuer, comme ils avoient commencé, à donner des établiſſemens aux ſoldats d'Antoine, reçurent d'une part les plaintes de ceux que l'on chaſſoit de leurs héritages, faiſant le perſonnage de protecteurs des opprimés ; & de l'autre ils publioient que les confiſcations des biens des proſcrits & de ceux qui avoient été déclarés ennemis publics, ſuffiſoient pour acquitter les récompenſes promiſes aux ſoldats ; à quoi ils ajoutoient, comme un ſupplément ſurabondant en cas de beſoin, les deniers qu'actuellement Antoine levoit en Aſie.

Rien n'étoit plus illuſoire que ces allégations. Bien loin qu'Octavien eût des ſommes immenſes à ſa diſpoſition,

ſes finances étoient ſi courtes, qu'il lui fallut mettre la main ſur les tréſors des temples les plus révérés d'Italie, & juſques ſur ceux du Capitole, s'engageant néantmoins à reſtituer dans la ſuite : & pour ce qui eſt d'Antoine, le plus diſſipateur de tous les hommes, ç'eût été vouloir être dupes, que d'attendre de lui de l'argent. Cependant les diſcours de Lucius & de Fulvie, autoriſés du nom d'Antoine, étoient reçus avidement par les poſſeſſeurs des terres, qui s'en trouvoient agréablement flattés : & les ſoldats eux-mêmes, pourvû qu'ils n'y perdiſſent rien, préféroient un genre de récompenſes moins odieux & moins tyrannique. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Je ne ſçai s'il fut jamais une ſituation plus délicate & plus critique, que celle où ſe voyoit alors Octavien. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions les reſſorts de ſa politique en cette occaſion, développés par quelque main habile : mais des écrivains tels qu'Appien & Dion ne préſentent que des récits ſouvent mal arrangés, chargés de détails inutiles, & manquant du néceſſaire, toujours deſtitués d'ame & de vie. Sur les faits qu'ils adminiſtrent, voici l'idée que je me forme de la conduite d'Octavien.

AN R. 711. AV. J. C. 41. Ferme dans ſes principes, & ſolide dans ſes vûes, il comprenoit parfaitement que ſa puiſſance fondée ſur les armes ne pouvoit ſe ſoutenir que par les armes. Ainſi il mit toutes ſes eſpérances dans les gens de guerre : & quoiqu'il ſentît la juſtice des plaintes de ceux que l'on dépouilloit de leurs héritages, il ne les écouta point ; & ſe contentant d'accorder quelques légers adouciſſemens, du reſte il ſuivit invariablement ſon plan de mettre les ſoldats en poſſeſſion des terres qui leur avoient été promiſes. Ce ſyſtême étoit le ſeul vraiment avantageux aux troupes, & par conſéquent le ſeul capable de lui attacher inviolablement les ſiennes, & de ramener même à lui tôt ou tard celles d'Antoine, que l'on faiſoit agir contre leurs propres intérêts.

Il s'agiſſoit de les éclairer ſur l'illuſion dont on les abuſoit. Pour cela rien n'étoit plus convenable, que d'offrir d'entrer en éclairciſſement avec ſes adverſaires, d'entamer avec eux des négociations, de prendre les ſoldats eux-mêmes pour arbitres. C'eſt ce que fit Octavien : & il avoit d'autant plus beau jeu, que Lucius s'étoit laiſſé emporter par ſa vanité juſqu'à attaquer le Triumvirat, &

à entreprendre de rétablir le Gouverne- Av. R. 711.
ment Conſulaire. Il n'avoit ni aſſez de Av. J. C. 41.
déſintéreſſement, ni aſſez de talens & de tête, pour exécuter un pareil projet. Mais il s'en faiſoit honneur, il avançoit que ſon frére y donnoit les mains; & que puiſqu'Octavien & Lépidus s'opiniâtroient à mettre obſtacle au bonheur de la République, ils porteroient la peine des crimes qu'ils avoient commis dans l'exercice de leur magiſtrature.

Si les idées de Lucius euſſent pû avoir lieu, nul n'y auroit été plus léſé que les vétérans, dont toute la fortune & tous les établiſſemens n'avoient pour baſe & pour appui que la puiſſance Triumvirale. Octavien acheva de les mettre dans ſes intérêts, en ſoumettant à leur arbitrage ſes différends avec Lucius. Un nombre de vétérans avec les députés de quelques Légions tinrent une aſſemblée dans le Capitole; & de là ils firent ſignifier à Lucius, qu'il eût à leur expoſer ſes griefs, & à en paſſer par leur déciſion, s'il ne vouloit les avoir pour ennemis. La même citation fut faite à Octavien : & il s'y ſoumit ſans difficulté. Cette intrigue étoit ſon ouvrage.

Lucius occupoit alors Prénefte, ayant

AN. R. 711. AV. J. C. 41. quitté Rome, où il voyoit que ſon adverſaire étoit le maître. Il aſſembloit des troupes, toujours accompagné de Fulvie, & gouverné par les impreſſions de cette femme audacieuſe. Quoique l'ordre qui leur fut intimé de la part des gens de guerre leur déplût beaucoup, ils n'oſérent refuſer d'obéir, & Lucius promit d'aller à Gabies, lieu ſitué à peu près à égale diſtance de Rome & de Préneſte, & choiſi par cette raiſon pour un jugement ſi extraordinaire dans toutes ſes circonſtances.

Octavien ſe trouva le premier au rendez-vous, & ſur le champ il détacha des coureurs pour battre la campagne aux environs, & voir s'il n'y découvriroient point quelque embuſcade cachée. Il y a grande apparence que ſon objet étoit ce qui arriva réellement. Ses coureurs rencontrérent ceux qui précédoient Lucius, prirent querelle avec eux, engagérent un combat, & en tuérent quelques-uns. Lucius effrayé de cet événement, tourna bride auſſitôt : & il n'y eut plus moyen de lui perſuader de ſe préſenter au nouveau Tribunal de la ſoldateſque, quoique les principaux Officiers lui offriſſent de lui ſervir de gardes & d'eſcorte. Ce refus opiniâtre in-

disposa contre lui les esprits des vété- AN. R. 711. AV. J. C. 41.
rans : & comme il leur revint d'ailleurs que Lucius & Fulvie parloient d'eux avec mépris & les traitoient de *Sénat guêtré* * , ils se déclarérent hautement pour Octavien , & prirent les armes en sa faveur.

Octavien se vit donc alors bien appuyé, ayant pour lui, outre ses propres troupes , toute cette multitude de vétérans, encore plus redoutables par leur valeur & par leur expérience, que par leur nombre. Lucius de son côté paroissoit lui opposer des forces considérables , mais sur la plus grande partie desquelles il n'avoit qu'une autorité précaire. Car , excepté six Légions , qui lui étoient attachées personnellement, parce que la plupart des soldats qui les composoient avoient été levés parmi les peuples d'Italie dont il défendoit la cause , du reste il n'étoit servi que mollement par les Lieutenans & les armées de son frére en Italie , qui ne se persuadoient pas aisément que le Triumvir approuvât la guerre entreprise contre son collégue. D'ailleurs l'égalité entre les différens chefs de ces armées les rendoit ri-

Différence entre les forces du parti d'Octavien & de celui de Lucius.

* Senatum caligatum. Le mot caliga *signifie la chaussure des simples soldats.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. vaux l'un de l'autre, & les diviſoit. Au lieu que toutes les forces d'Octavien, ſoit celles qu'il commandoit en perſonne, ſoit celles qui étoient ſous les ordres d'Agrippa & de Salvidiénus, réunies par la dépendance commune d'un ſeul chef ſuprême, concouroient aux opérations de la guerre avec un concert infiniment avantageux pour le ſuccès.

Commencemens de la guerre. Auſſi fit-il cette guerre avec une ſupériorité qui ne fut même balancée par aucune incertitude. Seulement Lucius profita dabord de ſon abſence pour rentrer dans Rome. Octavien étoit allé en Ombrie, à deſſein d'enlever un corps de troupes commandé par Furnius l'un des Lieutenans d'Antoine, & il avoit chargé Lépidus de la garde de la ville avec deux Légions. Lucius, à qui ſes projets contre le Triumvirat concilioient l'affection des plus illuſtres Sénateurs, & qui d'ailleurs n'avoit affaire qu'à un auſſi miſérable adverſaire que Lépidus, ſe préſenta devant la ville; battit ce Triumvir, qui étoit ſorti à ſa rencontre; entra dans Rome; convoqua ſur le champ une aſſemblée du peuple, qu'il harangua en habit militaire, contre l'uſage conſtamment pratiqué juſqu'à lui; & peu de jours après il repartit,

emportant de ſon expédition des acclamations populaires & un décret du Sénat : foibles armes contre un ennemi puiſſant & alerte. Octavien, ſur la nouvelle qu'il eut que Lucius étoit maître de Rome, y accourut promptement : mais en arrivant, il ne l'y trouva plus. Il prit des meſures pour mettre dans la ſuite cette Capitale à l'abri d'une ſurpriſe : & delà il ſe rendit devant Pérouſe, où Lucius étoit déja aſſiégé par Agrippa & par Salvidiénus. Voici de quelle maniére les choſes avoient été amenées à ce point. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Salvidiénus à la tête d'une bonne armée venoit de la Gaule Ciſalpine ſe joindre à Octavien ſon Général, & il avoit à ſes trouſſes Ventidius & Pollion Lieutenans d'Antoine. Lucius entreprit d'aller au devant de Salvidiénus, pour le mettre entre deux périls. Mais Agrippa, qui reconnut ſon deſſein, marcha ſur ſes pas, ſe diſpoſant à l'enfermer entre lui & Salvidiénus. Lucius ſentit le danger, & changeant de vûe, il voulut d'abord ſe réunir avec les Lieutenans de ſon frére : puis y trouvant de la difficulté & du riſque, il prit un parti dicté vraiſemblablement par la timidité & par l'inexpérience, & il ſe retira ſous

Lucius aſſiégé dans Pérouſe, par Octavien.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. les murs de Pérouſe, ville très forte ; pour y attendre en ſureté Ventidius & Pollion. Ceux-ci, qui ne ſe prêtoient, comme je l'ai dit, qu'avec répugnance aux projets de Lucius, ne firent pas une grande diligence. Au contraire les Lieutenans d'Octavien, actifs & ardens pour ſervir leur chef, ſuivirent de près Lucius, & commencérent à l'environner de lignes & de tranchées. Octavien lui-même accourut en hâte. Il ne vouloit pas laiſſer échapper la proie, qui s'étoit imprudemment enfermée en lieu d'où elle ne pouvoit plus ſortir, & il réſolut de finir d'un ſeul coup la guerre en prenant Pérouſe & Lucius. Il raſſembla tout ce qu'il avoit de forces pour cette entrepriſe déciſive, & il manda toutes les troupes qui reconnoiſſoient ſes ordres dans les différentes parties de l'Italie.

Le ſiége fut long & difficile. Les aſſiégés ſe défendirent avec vigueur, & les ſecours qu'ils appellérent du dehors, donnérent bien de l'inquiétude aux aſſiégeans. Lucius fit preſſer tous les Lieutenans de ſon frére de venir le délivrer : & Fulvie joignit aux ſollicitations de Lucius toute l'activité de ſa haine contre Octavien. Elle étoit à Préneſte avec

un nombre de Sénateurs & de Chevaliers Romains, & quelques corps de troupes raſſemblés autour de ſa perſonne. Là elle gouvernoit tout avec une autorité abſolue, préſidant au Conſeil d'une part, & de l'autre donnant le mot aux ſoldats, & les haranguant ſouvent l'épée au côté. AN. R. 711. AV. J. C. 41. *Dio.*

Elle n'épargna rien pour ſauver Lucius : elle mit en mouvement Ventidius, Pollion, Plancus. Si elle eût pû leur tranſmettre ſa vivacité & ſon feu, ils auroient peut-être bien embarraſſé Octavien. Il fut obligé de quitter le ſiége, & de partir avec Agrippa pour empêcher la jonction de ces trois chefs & de leurs armées. Il y réuſſit. A ſon approche Plancus ſe retira à Spoléte, Ventidius à Ravenne, Pollion à Rimini. Octavien oppoſa à chacun d'eux des troupes pour les tenir en reſpect, & il revint preſſer vivement le ſiége de Pérouſe. *Appian.*

Lucius fit pluſieurs ſorties, toujours ſans ſuccès. Les trois Lieutenans d'Antoine, dont je viens de parler, trouvérent moyen de ſe rejoindre : mais arrêtés par Agrippa & par Salvidiénus, qui marchérent à leur rencontre, ils n'oſérent tenter le ſecours. Cependant le

AN. R. 711. AV. J. C. 41. courage des assiégés les soutenoit contre les disgraces, & ils auroient fait au moins une très longue résistance, si la famine n'eût rendu leur valeur inutile.

Famine dans Pérouse. Comme on ne s'étoit point du tout attendu dans Pérouse à un siége, qu'aucun événement précédent n'annonçoit, on n'y avoit fait aucune provision. Ainsi la disette bientôt devint extrême. On prit toutes les précautions aussi contraires à l'humanité, qu'usitées en pareille circonstance. Non seulement on mesura à chacun la quantité de sa nourriture, mais on la refusa totalement aux esclaves, que l'on empêchoit néantmoins de sortir de la ville. Ainsi ces malheureux mouroient dans les rues, & on jettoit leurs cadavres dans des puits & dans des fosses profondes, de peur qu'ils n'infectassent l'air par leur corruption, ou que si on les brûloit, le grand nombre des feux n'avertît les assiégeans de la multitude de ceux qui périssoient, & de la misére que l'on souffroit dans la place. Enfin il fallut céder à une nécessité qui ne connoît aucune loi, & Lucius ayant envoyé pour capituler avec le vainqueur quelques-uns des principaux officiers, qui ne rapportérent pas une réponse satisfaisante, il se résolut à

Lucius va lui-même trouver Octavien, pour se rendre à discrétion.

aller trouver lui-même Octavien, & à tâcher de le piquer d'honneur par un procédé franc & généreux, qui pût l'engager à uſer de clémence. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Si nous nous en rapportons au récit d'Appien, Lucius parla & agit en héros. Mais je ne trouve nul autre écrivain qui peigne ce perſonnage ſous de ſi belles couleurs ; & quelques-uns en diſent beaucoup de mal. Cicéron le traite dans ſes Philippiques avec le dernier mépris. Velleius aſſure qu'il [a] avoit tous les vices de ſon frére, & ne lui reſſembloit par aucun endroit louable. Je m'en tiens donc ſur ſon compte à l'idée que j'ai exprimée juſqu'ici : & s'il eſt difficile de nier des faits auſſi circonſtanciés que ceux qui ſe liſent dans Appien, il eſt au moins permis de croire que la vanité de Lucius, & l'aſſurance qu'il avoit que le frére d'Antoine ſeroit épargné par Octavien, firent tout ſon héroïſme.

Il ſortit de la place, & s'avança vers le camp des aſſiégeans, ſans prendre aucune autre précaution que d'envoyer avertir Octavien de ſa venue. Celui-ci accourut au plus vîte à ſa rencontre. Il y eut combat de politeſſe entre eux. Lu-

[a] Vitiorum fratris ſui conſors, ſed virtutum, quæ interdum in illo erant, expers. *Vell.* II. 74.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. cius vouloit entrer dans les retranchemens, afin de ſe mettre au pouvoir de ſon vainqueur. Octavien ne le ſouffrit point, & il ſe hâta de ſortir de ſes lignes, afin que celui qui lui demandoit la paix, parût le faire librement, & reſter maître de ſon ſort.

Le diſcours qu'Appien met dans la bouche de Lucius en cette occaſion, reſpire la grandeur d'ame. Ce chef ſi malheureux n'y paroît nullement occupé du ſoin de ſe juſtifier, & il ne témoigne d'inquiétude qu'au ſujet de ceux qui ſe ſont attachés à lui. Il ſe fait honneur d'avoir eu le deſſein d'abolir le Triumvirat, & de rétablir le Gouvernement Républicain au préjudice même de ſon frére, s'il ne l'eût pas trouvé aſſez équitable pour ſe prêter au bien de la patrie: & il décharge pleinement ceux qui l'ont ſuivi, en diſant qu'il les a trompés, & qu'il leur a préſenté un point de vûe tout autre que celui qu'il enviſageoit véritablement. Il conclut en ſe livrant à la vengeance d'Octavien, pourvû que les innocens ſoient épargnés.

Belles paroles d'Octavien, qui n'empêchent pas qu'il ne faſſe des exécutions ſanglantes.

Octavien à ſon tour affecta de la généroſité. « Vous me déſarmez, dit-il à » Lucius, par la nobleſſe & la franchiſe » de votre façon d'agir. Si vous aviez

» prétendu capituler avec moi, vous me » donniez alors toute liberté d'uſer du » droit de la victoire. Mais en remettant » à ma diſcrétion votre ſort, & celui de » vos amis & de vos ſoldats, vous me » forcez de conſidérer ce qui eſt digne » de moi, & non plus ce que vous mé- » ritez : & votre cauſe ne pouvoit de- » venir meilleure, qu'en ſe joignant à » l'intérêt de ma gloire. » AN. R. 711. AV. J. C. 41.

C'étoient là de belles paroles. Mais je ne vois pas que dans la réalité la clémence d'Octavien ait été au-delà de ce que lui dictoit ſa politique. Il traita honorablement Lucius, parce qu'il craignoit trop Antoine, pour ne pas ménager ſon frére. Il ne fit ſouffrir aucune peine aux ſoldats, ſoit vétérans, ſoit nouveaux, parce que ſes propres troupes en auroient été offenſées. Mais pour ce qui eſt des gens qualifiés, Sénateurs ou Chevaliers Romains, dont il redoutoit l'attachement perſévérant à la liberté de l'ancien Gouvernement, il ne leur fit aucun quartier. Si quelques-uns voulurent lui demander grace, ou s'excuſer, il ne leur répondit que ce mot barbare, *il faut mourir*. La reconnoiſſance qu'il devoit aux ſervices que *Suet. Aug.* 15.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. Canutius * lui avoit autrefois rendus contre Antoine, étant Tribun du Peuple, ne put ſauver de la mort cet ancien ſerviteur & ami, mais ſans doute trop zélé Républicain. Enfin on rapporte même que ſur le nombre de ceux qui tombérent ſous ſa puiſſance en cette occaſion, il en choiſit trois cens des plus diſtingués, pour être immolés comme des victimes, le jour des Ides de Mars, au pied d'un autel érigé en l'honneur de Céſar. Il eſt vrai qu'il feignit d'avoir été forcé à ces actes de vengeance par les clameurs de ſes ſoldats. Mais c'étoit lui qui les excitoit ſous main, & perſonne n'étoit trompé par ce groſſier artifice : lui ſeul eſt demeuré chargé de tout l'odieux d'une ſi horrible boucherie. Telle eſt l'inhumanité à laquelle eſt capable de ſe porter un caractére comme celui d'Octavien, fin & ruſé, rapportant tout à lui-même, inſenſible à l'amitié, aux bienfaits, à la pitié. Il ſe montre ici ſanguinaire ſans emportement, comme il devint dans la ſuite bienfaiſant ſans bonté.

Sen. de Clem. l. 11. Suet. Dio.

La ville de Pérouſe réduite. Par rapport à la ville de Pérouſe,

* *Je ſuis Appien & Dion. Selon Velleius, II. 64. Canutius avoit été une des premiéres victimes de la proſcription Triumvirale.*

Octavien ſuivit toujours la même maxime, d'abattre les têtes, & d'épargner la multitude. Les Sénateurs de cette ville infortunée furent tous mis à mort, hors un ſeul, qui avoit été à Rome l'un des Juges de Brutus & de Caſſius, & qui s'étoit diſtingué par ſon ardeur à les condamner. Le plan d'Octavien étoit, en accordant la vie au reſte des citoyens, de livrer la ville au pillage pour récompenſer ſes ſoldats. Un accident qu'il n'avoit pû prévoir en décida autrement. Ceſtius, l'un des principaux habitans de Pérouſe, homme d'un cerveau mal rangé, s'aviſa, par un déſeſpoir fou, de mettre le feu à ſa maiſon, & de ſe jetter enſuite au milieu des flammes, après s'être percé de ſon épée. Comme il faiſoit grand vent, le feu gagna les maiſons voiſines, & s'étendant de proche en proche, il conſuma toute la ville.

AN. R. 711. Av. J. C. 41. Pérouſe en cendres par un accident impréveû.

Vell. II. 74. *Appian.*

Octavien avoit bien prévû que la priſe de Lucius termineroit la guerre. Après ce coup déciſif, tous les Lieutenans d'Antoine ne ſongérent qu'à s'enfuir de l'Italie. Quelques-uns paſſérent en Gréce & en Orient pour aller ſe rendre auprès de leur Général. D'autres cherchérent un aſyle plus voiſin dans la Sicile ſous la protection de Sex. Pompée.

Le parti de Lucius abſolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére.

Vell. II. 75. *Suet. Tib.* 4.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. Parmi ces derniers, la ſingularité de l'avanture rend ſurtout remarquable Tibérius Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére. Conſtamment attaché au parti Républicain depuis la mort de Céſar, il avoit ſervi avec zêle Lucius, comme la ſeule & derniére reſſource de la liberté. Pendant le ſiége de Pérouſe, il étoit en Campanie, chargé de tenir le pays ſous l'obéiſſance de Lucius. Après la victoire d'Octavien, il eſſaya encore de réſiſter par lui-même, & pour augmenter ſes forces il alla juſqu'à promettre la liberté aux eſclaves qui le ſuivroient. Mais ſurpris par la diligence du vainqueur, qui venoit à lui, il prit le parti de ſe ſauver en Sicile. Ce ne fut pas ſans riſque. Il emmenoit avec lui ſa femme, & ſon fils Tibére, alors âgé de moins de deux ans, & encore à la mammelle. Obligé de cacher ſa marche pour échapper à ceux qui le cherchoient, il penſa deux fois être trahi par les cris de cet enfant, qui devoit être un jour le ſucceſſeur de celui dont la vengeance étoit alors ſi redoutable pour toute ſa maiſon.

Appian. Toute l'Italie reconnut ainſi la loi d'Octavien. Il reſtoit encore du côté des Alpes une armée forte de pluſieurs

Légions ſous les ordres de Calénus. Ce Lieutenant d'Antoine étant mort tout à propos, Octavien n'eut aucune peine à attirer à ſoi des Légions qui ſe trouvoient privées de leur Commandant. Fufius, fils de celui qui venoit de mourir, les remit lui-même à Octavien. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

On peut juger quelle fut la confuſion & la rage de Fulvie, lorſqu'elle vit tous ſes projets avortés, tous ſes efforts rendus inutiles, & celui qu'elle haïſſoit, ſorti victorieux & triomphant de tous les périls qu'elle lui avoit ſuſcités. Elle alla cacher ſa honte & ſon dépit dans la Gréce, d'où elle écrivit des lettres lamentables à Antoine, qui étoit alors à Aléxandrie, déja enchanté, comme nous le dirons bientôt, par les charmes ſéducteurs de Cléopatre. Il vint, & ayant appris que la principale cauſe de la guerre de Pérouſe étoit la jalouſie & l'eſprit intriguant de Fulvie, il la traita fort mal : & en partant pour l'Italie, il la laiſſa malade à Sicyone, où bientôt après elle mourut de chagrin. Fuite & mort de Fulvie. *Plut. Anton.*

Cette mort, cauſée par un dépit furieux, ſe rapporte parfaitement à toute la conduite de ſa vie : & ce que nous en avons raconté fait bien ſentir avec quelle juſteſſe de pinceau Plutar-

AN. R. 711. AV. J. C. 41. que l'a dépeinte, lorſqu'il a dit que ce [a] n'étoit pas une femme à ſe renfermer dans les ſoins de filer ſa quenouille, & de régler ſon ménage. Il ne lui ſuffiſoit pas même de gouverner un mari qui fût ſimple particulier. Il falloit que commandant aux autres il lui obéît, & que Général d'armée il la reconnût elle-même pour Généraliſſime. Ainſi Cléopatre avoit de grandes obligations à Fulvie, de qui Antoine avoit appris à ſe laiſſer maîtriſer par une femme. Elle le reçut des mains de cette épouſe altiére tout façonné au joug, & accoutumé de longue main à le porter. Fulvie avoit eu pour premier mari Clodius, qui fut tué par Milon; enſuite Curion, qui périt en Afrique; & en troiſiéme lieu Antoine.

Julie, mére d'Antoine, ſe ſauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la fait paſſer en Gréce.

Julie, mére de ce Triumvir, Dame d'un caractére bien différent de celui de Fulvie, & plus reſpectable encore par ſa vertu que par ſon rang & par ſa naiſſance, ne crut pas devoir demeurer en Italie lorſque le parti de ſon fils y étoit

[a] Οὐ ταλασίαν, ἐοῖ' οἰκουρίαν φρονῶν γύναιον, ἐοῖ' ἀνδρὶ ἰδιώτῃ κρατεῖν ἀξιῶν, ἀλλ' ἄρχοντι ἄρχειν, καὶ στρατηγοῦντι στρατηγεῖν βουλόμενον· ὥστε Κλεοπάτραν διδασκάλια Φουλβίας τῆς Ἀντωνίου γυναικοκρατίας ὀφείλειν, πάνυ χειροηθῆ καὶ πεπαιδαγωγημένον ἀπ' ἀρχῆς ἀνεσθαι γυναικῶν παραλαβέσαν αὐτόν. *Plut. Ant.*

détruit;

détruit : & quoiqu'elle n'eût assurément rien à craindre de la part d'Octavien, elle aima mieux se fier à Sex. Pompée, & passa en Sicile. Sextus la reçut très honorablement, & lui donna une escorte de plusieurs vaisseaux pour la conduire en Gréce. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Octavien tint quelque tems Lucius auprès de lui, sous une bonne garde, qui passoit néantmoins pour cortége, & qui l'accompagnoit comme par honneur. Bientôt un tel prisonnier l'embarrassa en Italie, & il l'envoya en Espagne avec le titre de Proconsul, mais sans aucune autorité réelle. Toute la puissance étoit entre les mains de ses Lieutenans, Sex. Péducéus & Carrinas, qui devoient répondre à Octavien de sa personne & de sa conduite. Depuis ce tems l'Histoire ne fait plus mention de L. Antonius.

Lucius est envoyé en Espagne par Octavien avec le titre de Proconsul. *Appian.*

La prise de Pérouse, & les faits que j'ai racontés à la-suite, tombent sous l'année où Domitius Calvinus fut Consul pour la seconde fois avec Pollion. Mais avant que d'achever le récit des événemens de cette année, il nous faut revenir à la précédente, & suivre Antoine dans ses courses en Gréce & en Orient après la bataille de Philippes.

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Conduite douce & populaire que tient Antoine dans la Gréce. *Plut. Anton.*

La conduite qu'il tint dans la Gréce, lui concilia tout-à-fait l'affection des peuples. Il ſe plaiſoit à s'entendre appeller amateur des Grecs, & ſurtout des Athéniens. Il jugeoit les conteſtations & régloit les affaires avec équité & avec douceur. Ses amuſemens avoient auſſi quelque choſe de populaire : & les Grecs étoient charmés de le voir aſſiſter à leurs ſpectacles, écouter les leçons de leurs gens de lettres & de leurs philoſophes, & ſe faire initier à leurs myſtéres.

Les délices de l'Aſie. le replongent dans la débauche.

L'Aſie, où il paſſa au premier beau tems, le rendit tout autre, ou plutôt réveilla en lui tous les vices auxquels il étoit enclin. Les richeſſes & les plaiſirs de cette délicieuſe contrée, une cour nombreuſe de Rois qui l'adoroient ſervilement, & de Reines qui s'empreſſoient de lui plaire, en un mot tous les attraits des voluptés & des grandeurs réunis enſemble, enyvrérent ſa raiſon, & le replongérent dans les débauches, que les affaires & les périls avoient ſuſpendues. Il ſe livra plus que jamais aux plaiſirs de la table, & à des compagnies bien peu ſéantes pour un homme qui tenoit un ſi haut rang. Toujours on le voyoit environné de muſiciens, de danſeurs, des gens de théatre, & de toute

cette eſpéce d'hommes qui ſe font une étude d'énerver & de corrompre les mœurs. L'Aſie lui en fourniſſoit de plus habiles encore dans cet art pernicieux, que ceux qui l'avoient ſuivi d'Italie. Ils s'emparérent de ſon eſprit : ils gouvernoient ſa cour. Avides autant que diſſipateurs, ils profitoient de ſa prodigalité pour engloutir des ſommes immenſes, que l'on tiroit des peuples par les plus rigoureuſes vexations. Un joueur de flute, nommé Anaxénor, fut chargé de la perception des tributs de quatre villes, ayant ſous lui des ſoldats pour exécuter ſes ordres. Un cuiſinier ayant réuſſi au goût d'Antoine dans un repas, reçut pour récompenſe la maiſon & les biens d'un riche citoyen de Magnéſie.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

Strabo, lib. XIV.

Plut.

De là il arrivoit qu'en même tems l'Aſie retentiſſoit du bruit & de l'appareil des fêtes les plus pompeuſes & les plus galantes d'une part, & de l'autre de gémiſſemens & de ſanglots. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Ephéſe, les femmes s'habillérent en Bacchantes, les hommes & les enfans en Satyres & en Faunes, & tous allérent en cet équipage au devant de lui. La ville étoit remplie de feſtons de lierre, de thyrſes, & de concerts de voix & d'inſtrumens, qui chantoient ſes

Réjouiſſances d'une part, & gémiſſemens de l'autre en Aſie.

An. R. 711. Av. J. C. 41. louanges, & qui l'appelloient un nouveau Bacchus, bienfaiſant & gracieux. Il ſe montroit effectivement tel à l'égard de quelques-uns : mais la plupart l'éprouvoient dur, cruel, & farouche. Il ôtoit les biens à des perſonnages diſtingués, pour les donner à de miſérables valets & à des flatteurs. On demandoit, & on obtenoit de lui la dépouille d'hommes pleins de vie, qu'on lui faiſoit paſſer pour morts. Enfin il exigea des peuples d'Aſie le double du tribut que leur avoient impoſé Brutus & Caſſius.

Sur ce dernier article, Hybréas l'un des plus fameux Orateurs de ces tems là, lui fit au nom de l'Aſie des repréſentations, dont Plutarque nous a conſervé un trait ingénieux, & dans le goût de cette éloquence brillante & populaire qui plaiſoit fort à Antoine. « Si » vous pouvez tirer de nous, lui dit-il, » deux tributs en une année, vous pou» vez donc nous donner auſſi deux fois » l'été, & deux fois l'automne. » Dans une autre occaſion le même Orateur lui parla d'une façon très hardie, & qui coupoit dans le vif. Après deux * cens mille talens fournis par l'Aſie, Antoine demandoit encore de nouvelles contributions. Hybréas oſa lui dire à ce ſujet :

* *Six cens millions.*

» Si vous n'avez point reçu ce que nous » avons donné, faites-vous en rendre » compte par ceux qui gouvernent vos » finances. Si vous l'avez reçu, & que » vous ne l'ayez plus, nous ſommes » perdus. » An. R. 711. Av. J.C. 41.

Ce mot d'Hybréas fit une forte impreſſion ſur Antoine. Car il ignoroit la plus grande partie des choſes qui ſe paſſoient, moins par négligence, ſelon que Plutarque en juge, que par un caractére de ſimplicité qui le portoit à ſe fier à ceux qui l'approchoient. Car il étoit ſimple & franc : & s'il ne s'appercevoit que tard des déſordres & des injuſtices qui s'exerçoient ſous ſon nom, au moins, lorſqu'il en étoit inſtruit, il en concevoit un regret ſincére, & en faiſoit l'aveu ſans peine à ceux mêmes qui avoient ſouffert l'injuſtice. Récompenſant largement, puniſſant avec rigueur, il paſſoit encore plutôt les bornes dans la diſtribution des graces & des faveurs, que dans celle des peines. On ne ſera donc point étonné que pluſieurs de ceux qui avoient porté les armes contre lui, s'étant enhardis à implorer ſa clémence pendant le ſéjour qu'il fit en Aſie, en aient reſſenti les effets, entre autres le frére de Caſſius. Simplicité & facilité du caractére d'Antoine, ſource de bien & de mal. *Appian. Civil. l. V.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. S'il y en eut d'exceptés du pardon, ce ne fut que pour des cas particuliers & extrémement défavorables : ſurtout il ne ſe crut pas permis d'épargner quiconque avoit eu part à la conſpiration contre Céſar. Au contraire les villes & les peuples à qui leur attachement pour la mémoire de ce grand homme & pour le parti de ſes vengeurs avoit attiré des diſgraces & des traitemens rigoureux de la part de Brutus & de Caſſius, éprouvérent la reconnoiſſance d'Antoine, & furent comblés de ſes bienfaits. De ce nombre étoient les Rhodiens, les Lyciens, les villes de Xanthe, de Tarſe, de Laodicée en Syrie, & enfin l'Etat des Juifs, que gouvernoient alors ſous le nom d'Hyrcan Hérode & Phaſaël, tous deux fils de l'Iduméen Antipatre. Hérode trouva dans Antoine un protecteur déclaré, par lequel il fut ſoutenu contre tous ſes ennemis : en conſéquence il ſe donna à lui cordialement, & il lui demeura fidéle, comme nous le verrons, juſqu'à la derniére extrémité.

Joſ. Ant. XIV. 22. & 23.

Plut. La bonté & la facilité d'Antoine étoient pouſſées dans le commerce particulier juſqu'à une familiarité indécente. Il aimoit à faire aſſaut de railleries avec ceux qu'il admettoit à ſes plaiſirs ; & il

leur laiſſoit une liberté pareille à celle qu'il prenoit lui-même, n'étant pas moins content de ſe voir l'objet de la riſée, que de rire aux dépens des autres. Sur quoi Plutarque fait une obſervation, qui me paroît très judicieuſe & très fine en même tems. Il prétend que [a] cette licence de badinage que permettoit Antoine à ceux qui l'environnoient, nuiſit beaucoup à ſes affaires; parce que ne s'imaginant pas que ceux qui l'attaquoient ſi librement dans leurs plaiſanteries, vouluſſent le flatter lorſqu'ils parloient ſérieuſement, il étoit aiſément la dupe de leurs louanges. Il ignoroit que d'habiles courtiſans ſavent mêler la liberté avec la flatterie, comme un aſſaiſonnement piquant, qui prévient le raſſaſiement & le dégoût; & que par la hardieſſe de leur babil quand ils ont le verre en main, ils ſe propo-

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

a Τοῦτο διελυμήνατο πολλὰ τῶν πραγμάτων. τοὺς γὰρ ἐν τῷ παίζειν παῤῥησιαζομένους ἐκ ὧν ὑπέθεσαν σπουδάζοντας κολακεύειν αὐτὸν, ἠλίσκετο ῥᾳδίως ὑπὸ τῶν ἐπαίνων· ἀγνοῶν ὅτι τὴν παῤῥησίαν τινὲς ὡς ὑπόσυρον ἡδυσμα τῇ κολακείᾳ παραμιγνύντες, ἀφῆρουν τὸ πλήσμιον, τῇ παρὰ τὴν κύλικα θρασύτητι καὶ λαλιᾷ διαμηχανώμενοι τὴν ἐπὶ τῶν πραγμάτων ὕφεσιν καὶ συγκαλάθεσιν, μὴ πρὸς χάριν ὁμιλοῦντων, ἀλλὰ τῷ φρονεῖν ἠπατημένων, φαίνεσθαι.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. sent de faire en sorte que leur approbation & leur soupleſſe dans les affaires ne ſemble pas l'effet de la complaiſance, mais de la perſuaſion, & d'une ſoumiſſion qu'ils ne peuvent refuſer à la ſupériorité des lumiéres.

Naiſſance de ſa paſſion pour Cléopatre. Tel étoit Antoine, & c'eſt ainſi qu'il préparoit de loin ſa ruine. Un dernier mal vint la rendre inévitable, je veux dire ſa paſſion pour Cléopatre, qui fit ſortir & réveilla bien des vices cachés encore, &, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, endormis au fond de ſon ame; & qui bannit & étouffa tout ce qui reſtoit en lui de bon & de ſalutaire. Voici de quelle maniére il fut pris, & tomba dans les filets de l'Egyptienne.

Plut. & Appian. J'ai dit que Sérapion avoit fourni de l'iſle de Chypre quelques ſecours à Caſſius. Il ſembloit qu'il y eût lieu de rendre la reine d'Egypte reſponſable de la conduite qu'avoit tenue le Gouverneur d'une iſle qui étoit une dépendance de cette Couronne. C'eſt ſans doute ſur ce fondement qu'Antoine ſe diſpoſant à marcher contre les Parthes, qui avoient fait une irruption en Syrie, envoya ordre à Cléopatre de ſe rendre auprès de lui, & de ſe laver du reproche d'avoir favoriſé ſes ennemis. La cauſe de cette

Princeſſe étoit bonne en ſoi. Il eſt très probable que Sérapion n'avoit point agi par ſes ordres, & même ne reconnoiſſoit pas ſon autorité. Et pour ce qui la regardoit perſonnellement, elle avoit fait ſes preuves d'attachement au parti de Céſar, par les ſecours deſtinés à Dolabella, comme je l'ai rapporté; & par une flote miſe en mer pour appuyer les Triumvirs, dans la guerre contre Brutus & Caſſius. Mais elle n'eut pas beſoin d'apologie. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Dellius, chargé de l'amener en Cilicie, ne l'eut pas plutôt vûe, qu'il comprit qu'une femme auſſi ſéduiſante n'avoit rien à craindre d'Antoine, & qu'au contraire par ſa beauté, par ſes graces, & ſurtout par ſon adreſſe & ſa dextérité infinie, elle alloit devenir toute-puiſſante auprès de lui. Ainſi au lieu de prendre avec elle le ton de commandement & de menaces, il s'étudia à lui faire ſa cour, & il l'exhorta à venir ſans aucune appréhenſion ſe préſenter devant Antoine, le plus doux & le plus humain des mortels. *Plut.*

Cléopatre raſſurée par les diſcours de Dellius, & encore plus par l'expérience qu'elle avoit faite du pouvoir de ſes

AN. R. 711. AV. J. C. 41. charmes * ſur le fils aîné de Pompée ; & ſur Céſar, ſe promit de ſubjuguer Antoine avec encore plus de facilité. Car du tems de ſes premiéres intrigues elle étoit très jeune & entiérement neuve dans les affaires : au lieu qu'actuellement elle couroit ſa vingt-ſeptiéme, année, & ſe trouvoit par conſéquent dans un âge où les graces du corps & les talens de l'eſprit ſont dans la fleur la plus brillante. Elle prépara donc de riches préſens pour Antoine & pour ſes amis : elle prit avec elle de grandes ſommes d'argent, des joyaux magnifiques : en un mot elle ſe munit de tout ce que pouvoit lui fournir l'opulence d'un grand & puiſſant Royaume. Mais mettant ſes principales eſpérances en elle-même, & dans les preſtiges enchanteurs dont elle étoit trop abondamment pourvûe, elle partit avec une entiére ſécurité : & quoiqu'elle reçût ſur ſa route pluſieurs courriers, & des ordres réitérés de ſe hâter, elle ne s'en émut pas davantage ; & elle

* *Appien dit qu'Antoine avoit déja commencé à aimer Cléopatre, lorſqu'il étoit venu en Egypte avec Gabinius pour le rétabliſſement de Ptolémée Auléte. C'eſt ce qui n'eſt guéres vraiſemblable, vû que Cléopatre alors ne pouvoit avoir que treize ans, âge peu propre à faire naître une paſſion.*

se moqua tellement du Général Romain, que toute accusée qu'elle étoit, elle fit dans Tarse, où il se trouvoit actuellement, l'entrée la plus superbe & la plus galante qu'il soit possible d'imaginer. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

La ville de Tarse étoit traversée par le fleuve Cydnus, qui deux ou trois lieues au dessous se décharge dans la mer. Ce fut par le fleuve que Cléopatre choisit d'entrer. Elle le remonta dans une gondole, dont la pouppe étoit revêtue d'or, les voiles de pourpre flotoient étendues au gré des vents, les rames d'argent marchoient en cadence au son des flutes & des guitarres. Elle-même étoit couchée sous un ciel semé d'étoiles en or, avec les ornemens que les Poëtes & les Peintres donnent à Vénus. A ses côtés se tenoient de jeunes enfans tels qu'on peint les Amours, qui avec des éventails lui faisoient un petit vent rafraîchissant. Les plus belles de ses femmes, habillées en Néréides & en Graces, étoient distribuées les unes au gouvernail, les autres autour des cordages. Sur les deux rives du fleuve on brûloit sans cesse les parfums les plus exquis. Un tel spectacle attira une foule infinie. Les uns depuis l'embouchure du fleuve accompagnoient des deux côtés

Entrée superbe & galante de cette Princesse dans Tarse, où étoit Antoine.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. la gondole à meſure qu'elle avançoit. D'autres ſortant par troupes de la ville accouroient au devant. La grande place devint déſerte, & Antoine qui alors y donnoit audience, aſſis ſur ſon Tribunal, y fut laiſſé tout ſeul. On n'étoit occupé que du déſir d'aller voir Vénus, diſoit-on, qui rendoit viſite au nouveau Bacchus, pour le bonheur de toute l'Aſie.

Repas réciproques entre Cléopatre & Antoine.

Quand Cléopatre fut arrivée, Antoine envoya l'inviter à ſouper. Elle répondit, qu'elle ſouhaitoit plutôt avoir l'honneur de le recevoir chez elle; & le Général ne voulant pas débuter par un refus, & ſe piquant de paroître poli & humain, lui promit & y alla. Le repas fut ſuperbe, la ſalle magnifiquement parée : mais ce qui frappa le plus Antoine, ce fut le nombre & la diſpoſition des lumiéres. Elles y étoient prodiguées, mais avec ordre, formant des deſſeins & des compartimens, ici en lozange, là en cercle : enſorte que l'effet en étoit charmant & préſentoit un très beau coup d'œil.

Athen. IV. 13. Selon un ancien Ecrivain, cité par Athénée, Cléopatre joignit les largeſſes à l'élégance & au faſte. Elle réitéra la fête à diverſes repriſes, & toujours dans

un nouveau goût, & avec de nouveaux ornemens : & chaque fois elle donna à Antoine tout l'appareil du feſtin, c'eſt-à-dire, la vaiſſelle d'or enrichie de pierreries, dont les buffets étoient garnis, & les tapiſſeries & tapis de pourpre brodés en or, qui avoient ſervi à meubler & à décorer la ſalle. Aux amis qu'il avoit amenés en grand nombre, puiſqu'il y avoit douze tables, environnées de trois lits chacune, ce qui indique au moins cent huit perſonnes, à tout ce grand nombre de convives elle fit de riches préſens. Elle voulut qu'ils priſſent pour eux les lits ſur leſquels ils avoient été couchés, & les vaſes d'or dans leſquels on les avoit ſervis. Lorſqu'ils ſe retirérent, elle diſtribua aux plus diſtingués des litiéres avec leurs porteurs, aux autres des chevaux magnifiquement enharnachés, & à tous de jeunes eſclaves Ethiopiens pour porter devant eux des flambeaux, & éclairer leur marche. L'auteur que je viens de citer rapporte encore, que dans le troiſiéme repas que Cléopatre donna à Antoine, elle fit joncher de roſes tout le parquet de la ſalle juſqu'à la hauteur d'une coudée. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Antoine la traita à ſon tour, & il s'efforça de la ſurpaſſer pour la magnifi- *Plut.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

cence & pour le goût. Mais n'ayant pû y réuſſir, & demeurant fort au deſſous en toutes maniéres, il fut le premier à tourner en raillerie la ſimplicité ruſtique de ſon appareil, comparé à celui de Cléopatre.

Les charmes de l'eſprit de Cléopatre plus ſéduiſans que ceux de ſa beauté.

L'adroite Egyptienne prit tout d'un coup les maniéres de celui qu'elle vouloit gagner : & ayant remarqué que les plaiſanteries d'Antoine étoient groſſiéres & ſentoient le ſoldat, elle le ſervit dans ſon goût, & d'un air libre, aiſé, plein d'aſſurance, elle badinoit de façon à ne ſe pas montrer plus délicate que lui.

C'étoit par cette dextérité & par les charmes de ſon eſprit qu'elle étoit ſûre de plaire. Car ſa beauté n'étoit point du tout extraordinaire, ni capable de ravir. Mais rien n'étoit plus piquant ni plus enchanteur que les graces de ſa converſation, & elles portoient avec elles une ſéduction preſque inévitable. Le ſon même de ſa voix avoit une douceur charmante : & Plutarque compare ſa langue à un inſtrument à pluſieurs cordes, dont la mélodie ſe diverſifie en mille façons différentes. Car au lieu que ſes prédéceſſeurs, abrutis par la pareſſe & par les voluptés, n'avoient pas même ſçu parler Egyptien, & que quelques-

uns avoient oublié juſqu'au dialecte de la Macédoine leur patrie, Cléopatre donnoit audience ſans interpréte à tous les peuples circonvoiſins. Hébreux, Arabes, Syriens, Médes, Parthes, Ethiopiens, Troglodytes, tous avoient la ſatisfaction de l'entendre parler leur langue auſſi bien & auſſi aiſément que les naturels du pays. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Elle ſubjugue Antoine.

Antoine n'étoit pas fait pour réſiſter à tant d'attraits : il ne ſongeoit pas même à s'en défendre, & au contraire il ſe livroit à ce doux poiſon de toute la pente de ſon cœur. De juge de Cléopatre, il devint ſa conquête & ſon eſclave : & cette artificieuſe Princeſſe, qui ſavoit donner de l'amour, & non pas en prendre, commença par ſe ſervir de l'empire qu'elle s'étoit acquis ſur l'eſprit d'Antoine, pour s'aſſurer la libre & paiſible poſſeſſion du Royaume d'Egypte.

Elle ſe ſert du pouvoir d'Antoine pour s'aſſurer la poſſeſſion de l'Egypte. *Joſeph. Ant.* XV. 4 & *Appian.*

Auſſitôt après la mort de Céſar, elle avoit pris ſoin de ſe défaire, comme je l'ai dit, de ſon frére, qui partageoit le trône avec elle. Mais Arſinoé ſa ſœur vivoit encore, & quoique réduite à ſe tenir renfermée dans le temple * de Diane à Ephéſe, & à ne devoir ſa ſureté

* *Appien nomme le temple de Diane Leucophryne à Milet. La différence eſt peu importante.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. qu'à la ſainteté de cet aſyle, elle lui donnoit de l'ombrage. Cléopatre obtint un ordre d'Antoine pour arracher Arſinoé de ce temple, & la mettre à mort. Le Prêtre même de Diane, qui avoit rendu des honneurs & des reſpects à cette malheureuſe Princeſſe, courut riſque de la vie, ſi les Ephéſiens par les plus humbles priéres n'euſſent déſarmé la colére de la Reine d'Egypte. Les droits ſacrés d'un aſyle inviolable ne furent pas plus reſpectés par rapport à Sérapion, qu'ils ne l'avoient été à l'égard d'Arſinoé, dont je ſoupçonne qu'il avoit épouſé les intérêts. Il fut tiré du temple d'Hercule à Tyr, & livré à Cléopatre, qui trouvoit dans ſa mort la ſatisfaction de ſa vengeance, & en même tems ſa juſtification envers Antoine pour les ſecours donnés à Caſſius. Enfin elle obligea pareillement les habitans d'une petite iſle de Syrie, nommée Aradus, à lui remettre entre les mains un jeune homme qui ſe donnoit pour l'aîné des fréres de Cléopatre, vaincu autrefois par Céſar, & heureuſement échappé de la bataille, ſelon le récit qu'il débitoit, quoique l'opinion commune l'eût fait paſſer pour mort.

Elle retourne à Aléxandrie, Cléopatre ayant ainſi obtenu d'An-

toine tout ce qu'elle avoit ſouhaité, partit pour s'en retourner en Egypte, laiſſant dans le cœur du Général Romain un aiguillon, qui ne pouvoit manquer de le ramener bientôt auprès d'elle. En effet, au lieu de marcher, ſelon ſon premier deſſein, contre les Parthes, qui aſſembloient leurs forces en Méſopotamie, il ſe contenta de parcourir rapidement la Syrie, & de terminer à la hâte les affaires qui ſe préſentoient: & après avoir tenté inutilement d'inſulter & de piller la ville de Palmyre, il diſtribua ſes troupes en quartiers d'hiver, établit Décidius Saxa pour les commander en ſon abſence, & auſſitôt il vola où ſon cœur l'appelloit, c'eſt-à-dire, à Aléxandrie.

An. R. 721. Av. J. C. 41. & bientôt Antoine la ſuit. *Plut. & Appian.*

Là s'amuſant & folâtrant comme un jeune écervelé, qui ne connoît d'autre affaire que ſon plaiſir, il perdoit & prodiguoit en jeux frivoles le plus précieux de tous les biens, qui eſt le tems. Il avoit formé une ſociété de prétendus *confréres de la vie inimitable*: c'eſt le titre qu'ils avoient pris: & leur régle étoit de ſe donner les uns aux autres des repas chaque jour, avec des profuſions qui paſſent toute croyance. Voici

Amuſemens puérils, & dépenſes énormes d'Antoine. *Plut.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. un trait qui nous aidera à nous en faire une idée.

Lamprias grand-pére de Plutarque avoit entendu raconter au médecin Philotas, qui jeune encore étoit alors à Aléxandrie pour y apprendre ſa profeſſion, qu'ayant fait connoiſſance avec un des chefs de cuiſine d'Antoine, il fut invité par lui à venir voir les apprêts d'un de ces ſoupers. Il entra donc dans les cuiſines, & fut bien étonné de trouver, outre une très grande quantité d'autres viandes, huit ſangliers à la broche. Il en conclut que le repas devoit être très nombreux. « Point du tout, » lui dit ſon introducteur en riant de ſa » ſurpriſe : ils ne ſeront pas plus de » douze à table. Mais chaque choſe doit « être ſervie dans une certaine fleur de » cuiſſon, qu'un inſtant eſt capable de » flétrir. Or il peut arriver qu'Antoine » demande ſon ſouper tout à l'heure, » ou dans un intervalle aſſez court, ou » au contraire qu'il différe un fort long » tems, parce que le vin ou quelque ſu- » jet de converſation agréable l'aura » amuſé. C'eſt pourquoi il faut préparer » non un repas, mais pluſieurs, vû que » nous ne pouvons pas en deviner le mo- » ment. «

Philotas racontoit encore un fait d'un autre genre, mais qui prouve également l'énorme prodigalité d'Antoine. Il disoit que s'étant attaché à faire sa cour à l'aîné des fils qu'Antoine avoit eus de Fulvie, il étoit quelquefois admis à sa table avec d'autres Grecs, lorsque ce jeune Seigneur qui sortoit à peine de l'enfance, ne mangeoit point avec son pére. Dans un de ces repas se trouva parmi les convives un médecin, qui fatiguoit toute la compagnie de son babil importun. Philotas le réduisit au silence par un sophisme, dont il lui demanda la solution. » Il est, lui dit-il, certaine fiévre dans » laquelle on doit donner de l'eau froide » au malade. Toute fiévre est une cer- » taine fiévre. Donc dans toute fiévre » on doit donner de l'eau froide au ma- » lade. » Il falloit que le médecin babillard eût bien oublié ses régles des syllogismes, pour ne pas découvrir du premier coup d'œil le vice de * celui-ci. Quoi qu'il en soit, il ne put rien répondre, & demeura déconcerté. Cette petite avanture réjouit beaucoup le jeune Antoine, qui en rit de tout son cœur, & voulant récompenser celui dont il

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

* *Le moyen terme y est pris deux fois particuliérement.*

AN. R. 711. AV. J. C. 41. étoit si content : « Philotas, lui dit-il ; » je vous donne tout ce que vous voyez » là devant vous : » & il lui montroit un buffet garni de vaſes d'or. Philotas lui témoigna beaucoup de reconnoiſſance, lui fit de grands remerciemens : mais il étoit très éloigné de penſer qu'un enfant de cet âge pût faire un préſent d'une telle importance. Cependant il vit au ſortir du repas un officier qui lui apporta toute cette vaiſſelle précieuſe enfermée dans un ſac, & qui lui dit d'imprimer ſon cachet ſur l'ouverture de ce ſac, afin qu'on n'en pût rien détourner. Philotas recula preſque d'effroi, & ſe défendit de recevoir des choſes d'un ſi grand prix. « Vous êtes bien ſimple, lui » dit l'officier. Vous ne ſavez donc pas » que le fils d'Antoine peut faire des » dons encore plus conſidérables, que » celui qui vous étonne ! Si vous m'en » croyez pourtant, vous recevrez de » l'argent en la place des vaſes, parce » qu'il y en a d'antiques & de curieuſe- » ment travaillés, qu'Antoine pourroit » redemander. » On ſent aſſez que c'eſt au pére qu'il faut s'en prendre d'une profuſion ſi outrée, permiſe à un fils encore enfant. Qu'on ne ſe laiſſe point éblouir par une fauſſe apparence de

bonté & de munificence : ce n'eſt pas là donner, c'eſt diſſiper. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Dans ce premier ſéjour qu'Antoine fit à Aléxandrie, Cléopatre acheva de le captiver. Il n'eſt point de maniére de le flatter, qu'elle ne mît en œuvre. Soit qu'il s'agît d'amuſemens, ou d'affaires ſérieuſes, elle lui ménageoit toujours quelque agrément & quelque plaiſir nouveau, ne le quittant ni jour ni nuit. Car elle lui tenoit compagnie au jeu, à table, dans ſes parties de chaſſe : s'il faiſoit quelque exercice militaire, elle y aſſiſtoit au moins comme ſpectatrice ; elle le ſuivoit même dans la ville, lorſque pendant la nuit il alloit déguiſé ſe préſenter aux portes & aux fenêtres des gens du peuple, attaquant par des plaiſanteries ceux qui étoient dans les maiſons. Car Antoine avoit du goût pour ces ſortes de divertiſſemens indécens, que prennent quelquefois par travers & par bizarrerie les grands Seigneurs, las des plaiſirs ordinaires & naturels, qui s'offrent en foule devant eux. Habillé en eſclave, avec Cléopatre ſemblablement traveſtie, il paſſoit les nuits à courir les rues d'Aléxandrie, harcelant tous ceux avec qui il pouvoit lier converſation, cherchant à les piquer par

AN. R. 711. AV. J. C. 41. de mauvaiſes railleries, & remportant toujours des quolibets, & ſouvent des coups. D'abord tout le monde y étoit trompé. Dans la ſuite, lorſqu'on ſçut qu'il ſe plaiſoit à ce badinage, les Alexandrins s'y prêtérent très volontiers : ils jouoient & ménageoient à deſſein des ſcênes riſibles, qui les divertiſſoient eux-mêmes : & ils diſoient qu'Antoine faiſoit le rôle tragique avec les Romains, & le comique avec eux.

Le détail de toutes les puérilités des amuſemens d'Antoine avec Cléopatre, ſeroit indigne de l'Hiſtoire. Voici néantmoins une petite avanture d'un ſel aſſez réjouiſſant.

Il pêchoit à la ligne dans le Nil, & comme il ne prenoit rien, c'étoit une mortification pour lui de ne point réuſſir en préſence de la Reine. Il fit donc donner ordre à quelques plongeurs d'aller pardeſſous les eaux attacher à ſon hameçon quelqu'un des poiſſons déja pris. Ce jeu ne put pas être répété deux fois ſans que l'Egyptienne s'en apperçût. Elle diſſimula, elle feignit d'être fort étonnée, & ayant engagé une nouvelle partie de pêche pour le lendemain, elle invita les amis d'Antoine à s'y trouver, après les avoir avertis de la ruſe qu'il

avoit employée. Ils s'y rendirent en grand nombre, & montérent dans des barques, attentifs à ce qui arriveroit. Antoine, qui ne se défioit de rien, ayant jetté sa ligne, des plongeurs, par ordre de Cléopatre, y attachérent un poisson salé. Il sentit le mouvement, & croyant tenir sa proie, il tira la ligne hors de l'eau. On peut juger quels furent les éclats de rire sur une telle pêche. Cléopatre lui fit à ce sujet un compliment des plus fins & des mieux tournés : « Seigneur[a], lui dit-elle, don-» nez-nous la ligne, à nous autres Rois de » Pharos & de Canope. Mais pour vous, » votre pêche, votre chasse, ce sont les » villes, les peuples, & les Empires. »

a Παράδος ἡμῖν τὸν κα-
λάμον, ἀνδύοπαλον, τοῖς
φαρίταις καὶ Κανωβίταις
βασιλεῦσιν· ἢ σὴ θήρα,
πόλεις εἰσὶ καὶ χῶραι βασιλεῖς
καὶ ἤπειροι. *Plut. Anton.*

§. II.

Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie. Il est recherché par Sex. Pompée. Puissance de Sextus. Mariage d'Octavien avec Scribonia sœur de Libon beaupére de Sextus. Domitius Ahénobarbus joint sa flote à celle d'Antoine. L'entrée de Brindes est refusée à Antoine. Il assiége cette ville. Dispositions à la paix. Négociation de Coc-

ceius Nerva. Traité conclu entre Octavien & Antoine par Mécéne, Pollion, & Cocceius. Mariage d'Octavie avec Antoine. Le petit triomphe décerné aux deux Généraux. Salvidiénus traître à Octavien eſt condamné, & ſe donne la mort. Canidius & Balbus ſubſtitués dans le Conſulat à Pollion & à Domitius. Fortune de Balbus. Triomphe de Pollion : ſon mérite littéraire. Triomphe de Calvinus. Sa ſévérité par rapport à la diſcipline. Hérode déclaré Roi de la Judée. Loi Falcidie. Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre ſa famille. Changemens dans le Conſulat. Plus de Conſuls d'un an. Confuſion & déſordre dans tous les états. Rome & l'Italie affamées par Sextus. Indignation & ſoulévement du Peuple contre les Triumvirs. Sédition furieuſe, où Octavien court riſque de la vie, & eſt dégagé par Antoine. Fête donnée par Octavien : nouveau ſujet de murmure. Octavien conſent à négocier avec Sextus. Sextus ne ſe prête que forcément à cette négociation. Conférence entre les trois Généraux. Conditions du Traité. Joie extréme que cauſe cette paix. Les trois Chefs ſe donnent des repas tour à tour.

tour. Mot de Sextus à Antoine. Trait célébre de ſa généroſité à rejetter les conſeils de Ménas. Antoine eſt piqué de perdre à toute ſorte de jeux contre Octavien. Il quitte l'Italie, & vient à Athénes. Ses maniéres populaires avec les Athéniens. Ils le traitent de nouveau Bacchus. Dot qu'il exige d'eux pour ſon mariage avec Minerve.

CN. DOMITIUS CALVINUS II. AN. R. 712.
C. ASINIUS POLLIO. AV. J. C. 40.

Le beſoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie.

PEndant qu'Antoine, livré à ces jeux d'enfans, étoit tombé dans une eſpéce de léthargie par rapport aux affaires, deux nouvelles fâcheuſes vinrent le réveiller de ſon indolence & de ſon aſſoupiſſement. Il apprit d'une part les troubles de l'Italie & la guerre de Pérouſe, & de l'autre, l'entrée de Labiénus en Syrie à la tête d'une armée de Parthes. Ce dernier péril, dont je parlerai ailleurs avec plus d'étendue, fut celui qui d'abord lui parut le plus preſſant. Il s'avança juſqu'à Tyr, dans le deſſein d'aller repouſſer les Parthes. Mais les lettres qu'il reçut de Fulvie, à demi effacées par les larmes, le rappellérent du côté de l'Occident. Il vint en Gréce : & là, ayant ſçû comment toutes choſes

AN. R. 712. AV. J. C. 40. s'étoient passées en Italie, il entra en même tems & dans une grande colére contre Fulvie, suivant que je l'ai déja rapporté, & dans de vives inquiétudes sur l'accroissement de la puissance d'Octavien.

Il est recherché par Sex. Pompée. *Appian. Dio.* Dans ces circonstances, il se vit avec plaisir recherché par Sex. Pompée. Il lui devoit de la reconnoissance, pour avoir donné asyle à Julie sa mére : & l'intérêt se joignant à ce motif d'honneur, il fit un très bon accueil à Libon, qui sous prétexte de lui amener Julie, venoit lui proposer un Traité de ligue & d'alliance avec Sextus son gendre. Antoine usa néantmoins de précaution, & ne crut pas devoir trop légérement rompre avec Octavien : mais il promit à Libon, que s'il étoit obligé d'avoir la guerre contre Octavien, il accepteroit l'alliance proposée ; & que si au contraire le différend s'accommodoit à l'amiable, il réconcilieroit Sextus avec son collégue.

Puissance de Sextus. Le fils de Pompée jouoit alors un très beau rôle. Placé entre les deux principaux chefs du parti victorieux, c'étoit une espéce de triomphe pour lui que de se faire considérer d'Antoine, & craindre d'Octavien. Sa puissance

avoit pris des accroiſſemens importans, pendant que la guerre contre Brutus & Caſſius occupoit toutes les forces des vengeurs de Céſar. Il avoit achevé de s'emparer de la Sicile, dont il ne poſſédoit d'abord qu'une partie, & il avoit fait périr Bithynicus, Gouverneur de l'iſle, à qui il imputa d'avoir attenté à ſa vie. Statius Murcus, depuis la bataille de Philippes, lui avoit amené, comme je l'ai dit, un puiſſant renfort. Il ſoumit auſſi à ſa domination la Sardaigne : enſorte qu'avec une flote très nombreuſe & très aguerrie, il étoit maître de toute l'étendue de mer entre l'Italie & l'Afrique. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Cette poſition étoit très avantageuſe, & il en conçut un orgueil extrême, juſqu'à ſe faire appeller le fils de Neptune, comme renouvellant la gloire navale de ſon pére, & poſſédant l'empire héréditaire des mers. Cependant il devoit ſon élévation en grande partie aux circonſtances, & il n'avoit pas à beaucoup près toutes les qualités néceſſaires pour en tirer un fruit ſolide & durable. Velleius [a] nous le dépeint brave de ſa perſonne, actif & ardent, d'une imagina-

[a] Hic adoleſcens erat ſtudiis rudis, ſermone barbarus, impetu ſtrenuus, manu promptus,

AN. R. 712
AV. J. C. 40.

tion vive & prompte, fidéle à ſes engagemens autant que ſon pére l'avoit été peu : mais eſprit groſſier, & dont la barbarie ſe faiſoit ſentir même dans ſon langage ; ſe laiſſant gouverner par des valets, & pour me ſervir des termes de l'Hiſtorien, l'affranchi de ſes affranchis, & l'eſclave de ſes eſclaves. Il portoit envie à ceux qui tenoient le plus haut rang, & il obéiſſoit aux derniers des hommes. En effet ceux à qui il témoignoit le plus de confiance, & qu'il mettoit à la tête de ſes eſcadres & de ſes flotes, étoient des affranchis, dont le plus célébre eſt ce Ménas, qu'Horace * a immortaliſé par la peinture énergique qu'il nous a laiſſée de ſon faſte & de ſon inſolence, objet éternel de mépris & d'indignation. Statius Murcus homme de cœur, & qui avoit l'ame haute, ne put ſubir un joug ſi honteux, ni fléchir ſous des favoris encore flétris des fers de la

Hor. Epod. 4.

cogitatione celer, fide patri diſſimillimus, libertorum ſuorum libertus, ſervorumque ſervus, ſpecioſis invidens, ut pareret humillimis. *Vell.* II. 73.

* *Je ſuis l'interprétation commune & ancienne de l'Ode d'Horace que je cite, quoiqu'un habile Commentateur ait voulu en dernier lieu la rendre ſuſpecte. Quelques difficultés qu'il trouve à appliquer à Ménas certaines circonſtances de cette petite piéce ſatyrique, ne me paroiſſent pas devoir prévaloir ſur l'autorité des Manuſcrits & des anciens Scholiaſtes, qui y reconnoiſſent l'affranchi de Sextus.*

ſervitude. Il lui en couta la vie : on l'accuſa de trahiſon, & ſous ce prétexte il fut mis à mort. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Tel étoit Sextus Pompée, dont l'union avec Antoine, ſi elle eût été conſommée, pouvoit devenir fatale à Octavien. En joignant leurs forces maritimes, ils mettoient enſemble cinq cens voiles, & ainſi il leur étoit aiſé d'aſſiéger en quelque façon l'Italie & de l'affamer : & Octavien, puiſſant en Légions, puiſqu'il en avoit quarante à ſon ſervice, mais totalement deſtitué de vaiſſeaux, ſe ſeroit vû réduit aux abois, & obligé de recevoir d'eux la loi.

Mariage d'Octavien avec Scribonia ſœur de Libon beaupére de Sextus.

Il eſſaya de gagner Sextus, & pour frayer les voies à une réconciliation avec lui, il ſongea à s'allier avec ſon beaupére : Mécéne fut chargé de la part du jeune Triumvir de demander pour lui en mariage Scribonia ſœur de Libon. Celui-ci charmé de joindre à la qualité de beaupére de Sextus celle de beaufrére d'Octavien, y donna très volontiers ſon conſentement. Le mariage ſe fit, & Octavien épouſa Scribonia, quoiqu'elle fut beaucoup plus âgée que lui, & qu'elle eût déja été mariée ſucceſſivement à deux Conſulaires, de l'un deſquels elle avoit des enfans. Cependant

AN. R. 712. AV. J. C. 40. la paix ne put pas ſe conclurre : & Octavien ſe voyant contraint de faire face en même tems à Antoine & à Sextus, commença par ſe débarraſſer de Lépidus, qui lui étoit ſuſpect, & il lui fit trouver bon d'aller dans ſon département d'Afrique avec ſix Légions, qui ayant appartenu à Antoine, conſervoient encore de l'attachement pour leur ancien Général. Ce fut auſſi dans ce même tems qu'il relégua en Eſpagne Lucius frére d'Antoine, ſous prétexte de le faire Proconſul de cette grande Province.

Domitius Ahénobarbus joint ſa flote à celle d'Antoine.

Cependant Antoine étant parti de l'iſle de Corcyre à la tête de deux cens voiles, s'avançoit vers Brindes. Il rencontra ſur ſa route Domitius Ahénobarbus, qui venoit au devant de lui avec toute ſa flote. Elle étoit conſidérable. Domitius avoit conſervé ſous ſon commandement une grande partie des forces navales raſſemblées autrefois par Brutus & par Caſſius : & ſon premier plan avoit été, comme je l'ai dit, de ſe maintenir indépendant. Mais bientôt déſabuſé d'un projet impraticable, il s'étoit prêté à la propoſition que Pollion lui avoit faite de s'attacher à Antoine, & de le reconnoître pour chef. La pa-

role étoit donnée.: il s'agiſſoit de ſavoir s'il la tiendroit ; & lorſqu'on le vit s'approcher, pluſieurs des amis d'Antoine appréhendérent, que fier comme étoit Domitius, & d'ailleurs ſe ſouvenant que non ſeulement il avoit été proſcrit, mais même condamné à titre de meurtrier de Céſar, ſoit par hauteur, ſoit par crainte, il ne jugeât pas à propos de ſe mettre ſous la puiſſance de l'un des Triumvirs. Plancus ſurtout, qui ſe piquoit de beaucoup de prudence à la vûe du moindre danger, preſſoit Antoine de ne ſe point commettre, & d'arrêter ſa courſe juſqu'à ce qu'il ſe fût aſſuré des diſpoſitions de Domitius. Mais Antoine, quoiqu'il n'eût autour de lui que cinq vaiſſeaux, avec leſquels il avoit devancé ſa flote, rejetta ce timide conſeil, déclarant, qu'il aimoit mieux périr par la perfidie d'un autre, que de ſauver ſa vie en ſe couvrant lui-même de l'opprobre d'une lâcheté. Dans le moment les deux Galéres Amirales s'approchérent : & le licteur d'Antoine ſe tenant debout ſur la proue ordonna aux gens de Domitius de baiſſer le pavillon. Il fut obéï : Domitius vint ſe ranger à côté de la galére d'Antoine, & y monta : en même tems ſes troupes ſaluérent le Triumvir

An. R. 712. Av. J. C. 40.

AN. R. 712. AV. J. C. 40. comme leur Général, & Plancus revint de sa frayeur. Antoine avec ce nouveau renfort alla se présenter devant Brindes.

L'entrée de Brindes est refusée à Antoine. Il assiége cette ville.

Octavien tenoit dans cette ville une garnison de cinq cohortes, dont le Commandant refusa de recevoir Antoine, prenant prétexte sur ce qu'il amenoit avec lui Domitius, de tout tems ennemi de César & de son parti. Antoine irrité mit le siége devant Brindes, & invita Sextus à faire une descente en Italie : ce qui fut exécuté. Octavien de son côté assembla ses troupes pour secourir la ville assiégée, & se prépara à forcer les lignes d'Antoine.

Dispositions à la paix.

On crut être alors à la veille d'un grand orage, qui alloit renouveller tous les maux dont on commençoit à peine à respirer. Il y eut réellement quelques hostilités, mais de peu de conséquence. Parmi les trois chefs qui entroient dans cette guerre, il n'y avoit que le plus foible, c'est-à dire Sextus, qui la voulût sincérement. Les deux Triumvirs se craignoient : & leurs soldats, dont le pouvoir étoit exorbitant dans ces tems de troubles, & donnoit la loi aux Généraux mêmes, n'étoient nullement disposés à combattre les uns contre les au-

tres. Ils se regardoient comme unis par la société d'une même cause, comme ne faisant qu'un seul corps. Outre ce motif général, les troupes d'Octavien en avoient un particulier dans la crainte & le respect qu'elles portoient à Antoine, comme à l'auteur de la victoire de Philippes : & celles d'Antoine de leur côté ne voyoient pas de bon œil leur chef s'unir d'intérêt avec des exilés & des proscrits. Sur ces entrefaites Fulvie, que son mari avoit laissée malade à Sicyone, étant venue à mourir, cet événement ouvrit une voie de pacification. La négociation fut entamée par Cocceïus Nerva, ami commun des deux Triumvirs : & Appien nous donne à ce sujet un détail qui me paroît tiré de quelque ancien monument, & qui mérite par cette raison d'être mis, au moins en abrégé, sous les yeux du Lecteur. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Négociation de Cocceïus Nerva.

Cocceïus avoit été envoyé l'année précédente par Octavien à Antoine en Phénicie, pour quelque affaire, dont nous ne sommes pas instruits; & il étoit resté auprès de lui jusqu'au tems dont je parle. Alors donc, feignant d'être rappellé par Octavien, il demanda son congé à Antoine, qui le lui accorda. » Ne me donnerez-vous point, lui dit

AN. R. 712. AV. J. C. 40. » Cocceïus, une lettre pour Céſar ; » comme je vous en ai porté une » de lui ? Non, reprit Antoine avec vi- » vacité : je n'écris point à mes enne- » mis. » Cocceïus lui repréſenta qu'il ne devoit pas traiter Céſar d'ennemi, après la clémence dont il avoit uſé à Pérouſe envers Lucius ſon frére, & envers ſes ennemis. « Et comment répliqua » Antoine, n'appellerai-je pas mon » ennemi celui qui me refuſe l'entrée » de Brindes, & qui m'a enlevé mes » Provinces & mes troupes ? Pour ce » qui eſt de mes amis, s'il en a bien uſé » à leur égard, ce n'eſt pas pour me » les conſerver, mais pour les rendre » mes ennemis par ſes bienfaits. » Cocceïus ne jugea pas à propos d'inſiſter davantage, de peur d'irriter le caractére impétueux de celui qu'il ſe propoſoit de calmer : & content d'avoir tiré de lui ſes ſujets de plainte, il ſe rendit auprès d'Octavien.

Il plaida devant lui la cauſe d'Antoine, comme il avoit plaidé devant Antoine celle d'Octavien. Il expoſa au jeune Triumvir les griefs de ſon collégue. Il juſtifia Antoine ſur l'alliance contractée avec Domitius & avec Sex. Pompée, alléguant qu'ils étoient l'un

& l'autre innocens du meurtre du Dictateur Céſar, & plus malheureux que coupables, même ſuivant les principes du parti vainqueur. Voyant que ſes raiſons faiſoient peu d'effet, il les fortifia par la crainte du danger dont il menaça Octavien, en lui déclarant franchement la réſolution où étoit Antoine de ſe ſervir des forces maritimes de Sextus jointes aux ſiennes pour déſoler & affamer l'Italie. Cette derniére conſidération frappa Octavien : & Cocceïus, qui s'en apperçut, lui parla alors de la mort de Fulvie. » Cette femme, lui » dit-il, étoit le flambeau de la diſcor» de entre vous. Elle n'eſt plus. Qui vous » empêche de vous rapprocher, pour» vû que vous aimiez mieux vous éclair» cir ſur les plaintes réciproques, que » d'en nourrir le reſſentiment dans le » ſecret de vos cœurs ?

AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Octavien s'étant extrémement radouci, Cocceïus lui propoſa de le charger d'une lettre pour Antoine, lui repréſentant que comme le plus jeune, il pouvoit bien écrire le premier à un collégue qui avoit ſur lui une grande ſupériorité d'âge. Le point d'honneur arrêta Octavien : mais il s'aviſa d'un expédient, qui fut d'écrire à Julie mére d'Antoine une

AN. R. 712. AV. J. C. 40. lettre de politeſſe, pour ſe plaindre de ce qu'étant ſa parente, elle avoit pris le parti de fuir de l'Italie, comme ſi elle n'eût pas dû attendre de ſa part les mêmes attentions & les mêmes reſpects que de celle d'un fils.

Cocceïus avec cette lettre vint retrouver Antoine, & lui conſeilla, pour écarter tout ce qui pouvoit faire obſtacle à la paix, de commencer par éloigner Domitius de ſa perſonne, & renvoyer Sextus en Sicile. Antoine eut dabord de la peine à conſentir ſurtout à ce qui regardoit Sextus, parce qu'il lui ſembloit qu'il prendroit par là un trop fort engagement, & donneroit trop d'avantage à ſon rival. Mais enfin craignant la valeur des Légions d'Octavien, qui pleines d'eſtime pour Antoine étoient néantmoins déterminées à lui faire bonne & vive guerre, s'il s'obſtinoit à rejetter la paix, il céda aux inſtances de Cocceïus & de ſa mére : & ayant fait partir Domitius pour la Bithynie, dont il le faiſoit Gouverneur, il témoigna à Sextus qu'il n'avoit plus beſoin de ſes ſervices en Italie, lui promettant néantmoins de prendre ſoin de ſes intérêts.

Traité conclu entre Octavien & Antoine par Mécéne, Pollion, & Cocceïus.

Après ces préliminaires, les ſoldats de Céſar, en étant ſatisfaits, formérent

une Députation d'entre eux, qu'ils adreſ- AN. R. 712.
ſérent en commun aux deux Généraux, AV. J. C. 40.
pour leur notifier que l'intention de l'armée étoit qu'ils fiſſent la paix. Quant à ce qui regardoit les conditions, les ſoldats ne ſe chargérent point de les diſcuter: mais ils donnérent leurs pleins pouvoirs à un Comité compoſé de trois Commiſſaires, Mécéne ſtipulant pour Octavien, Pollion pour Antoine, & Cocceïus ami commun & ſurarbitre. Ces trois négociateurs conclurent le Traité ſous l'autorité de l'armée, qui agiſſoit comme dépoſitaire de la ſouveraineté.

Les articles du Traité furent très ſimples : oubli du paſſé, amitié & bonne intelligence pour l'avenir; nouveau partage de l'Empire Romain, dont la partie Orientale fut miſe ſous la puiſſance d'Antoine, & l'Occident ſous celle d'Octavien. La ville de Scodra * en Illyrie étoit la borne commune de ces deux grands départemens. L'Afrique fut laiſſée à Lépidus, toujours obligé de ſe contenter du lot que vouloient bien lui faire ſes collégues. Octavien ſe chargea de la guerre contre Sex. Pompée, ſi l'on ne pouvoit pas parvenir à un accommodement, & Antoine de celle contre les

* Scutari *ſur le* Drino.

AN. R. 712. AV. J. C. 40. Parthes. Il fut ſtipulé expreſſément que les deux Généraux auroient un égal pouvoir de lever des troupes en Italie : mais Octavien ſe conſervoit toujours l'avantage de ne point déſemparer la Capitale & le ſiége de l'Empire. Domitius fut déchargé des condamnations prononcées contre lui, & le bon traitement qu'il avoit reçu d'Antoine approuvé par Octavien. Par rapport au Conſulat, qui n'étoit plus qu'une ombre, mais une ombre reſpectable encore, & capable de reprendre vie entre les mains de qui ſauroit la ranimer, on convint que lorſque les Triumvirs n'exerceroient point cette charge par eux-mêmes, ils la partageroient entre leurs amis. Enfin le ſceau de la réconciliation fut le mariage d'Octavie ſœur du jeune Céſar avec Antoine.

Plut. Anton.

Mariage d'Octavie avec Antoine.

Octavie, aînée de ſon frére, en étoit tendrement chérie, quoique ſimplement ſa ſœur de pére, ſortie d'un premier lit. Elle étoit devenue veuve depuis très peu de tems, ayant perdu C. Marcellus ſon mari. Antoine paſſoit auſſi pour veuf depuis la mort de Fulvie. Car pour ce qui eſt de Cléopatre, quoiqu'il ne diſconvînt pas de ſes intrigues avec elle, il ne la traitoit pas ſur le pied d'épouſe. Tout ce qu'il avoit d'amis ſenſés & judi-

cieux, ſouhaitoient extrémement qu'il épousât Octavie, en qui le mérite égaloit les charmes. Ils eſpéroient que cette Dame joignant à une rare beauté la gravité des mœurs, la douceur de la ſociété, & le bon eſprit, elle ne pourroit manquer de ſe faire aimer d'Antoine devenu ſon époux, & qu'elle le guériroit ainſi de ſa folle paſſion pour la reine d'Egypte, dont les ſuites les faiſoient trembler. Ainſi tous les vœux ſe réuniſſant pour une alliance ſi convenable en toutes maniéres, bientôt l'affaire fut terminée, & le mariage célébré ſur le champ, ſans attendre même que le tems du deuil d'Octavie * fût expiré. Et comme cette circonſtance lui eût imprimé une tache ſelon les mœurs Romaines, le Sénat par un décret exprès la diſpenſa de la rigueur de la Loi. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Tel fut le Traité de Brindes, qui délivra l'Italie de la crainte d'une guerre ſanglante. La joie en fut ſi grande, que pour la témoigner aux deux Généraux, on crut ne pouvoir moins faire que de leur décerner l'honneur du petit Triomphe. Le petit Triomphe décerné aux deux Généraux.

Mais avant qu'ils fiſſent leur entrée

* *Dion ajoute qu'elle étoit groſſe. Mais le ſilence de Plutarque m'autoriſe à en douter.*

AN. R. 712. AV. J. C. 40. solennelle dans Rome, Antoine étant encore à Brindes, ou aux environs de cette ville, se vit exposé à un grand danger de la part des vieux soldats de César, qui avoient suivi Octavien. On se souvient qu'il avoit promis d'envoyer d'Orient des sommes pour leur être distribuées : & il l'auroit pû aisément, si son luxe & ses prodigalités le lui eussent permis. Les vétérans s'attroupérent donc autour de lui, & le sommérent d'exécuter sa parole. Comme il n'étoit pas en état de les satisfaire, ils éclatérent en plaintes : & déja les esprits s'échauffoient, & le péril devenoit sérieux pour Antoine, si Octavien ne se fût rendu sa caution. Afin d'éviter dans la suite un semblable inconvénient, les vétérans furent licentiés, & renvoyés chacun dans leurs colonies.

Salvidiénus, traître à Octavien, est condamné, & se donne la mort.

Les réconciliations des puissans sont souvent une conjoncture fatale à leurs amis. C'est ce qu'éprouvérent deux de ceux qui avoient eu le plus de part à la confiance d'Octavien & d'Antoine. Manius fut déféré par Octavien à son collégue, comme le principal auteur des troubles d'où étoit née la guerre de Pérouse : & en conséquence Antoine le fit mettre à mort. En même tems, comme

par une eſpéce de compenſation, il dé- AN. R. 712. AV. J. C. 40.
couvrit à Octavien les ſourdes menées de Salvidiénus, qui commandoit actuellement une armée dans la Gaule Narbonnoiſe. Cet homme né dans l'obſcurité, s'étoit pouſſé par ſes talens & par ſon ambition juſqu'à devenir l'un des principaux Lieutenans d'Octavien, qui l'avoit même fait paſſer ſans milieu du grade de ſimple Chevalier à la dignité de Conſul ; diſtinction preſque unique, & qui n'avoit jamais été accordée, du moins dans les derniers tems, qu'à Pompée ſeul. Cependant cette haute fortune ne rempliſſoit pas la cupidité inſatiable de ce ſoldat : & traître à ſon bienfaiteur, il avoit fait offrir ſes ſervices à Antoine pendant le ſiége de Brindes. Octavien inſtruit par Antoine lui-même de cette perfidie, manda Salvidiénus à Rome ſous quelque prétexte ; & lorſqu'il l'eut en ſa puiſſance il lui fit faire ſon procès par le Sénat, qui le condamna à mort, comme ennemi public. Salvidiénus exécuta l'arrêt ſur lui-même, & prévint le ſupplice par une mort volontaire.

Une grande affaire reſtoit encore à terminer aux deux Triumvirs. Il falloit ou détruire Sex. Pompée, qui incommodoit étrangement l'Italie, ou ſe con-

AN. R. 712. AV. J. C. 40.

cilier avec lui. Mais cet objet nous méneroit à l'année ſuivante : & je dois placer ici quelques faits, qui ſans être d'une auſſi grande importance, ne méritent pas pourtant d'être négligés.

Canidius & Balbus ſubſtitués dans le Conſulat à Pollion & à Domitius.

Le changement arrivé dans le Gouvernement ſe manifeſte de plus en plus en ce que les Conſuls ont très peu de part aux affaires publiques. Pollion & Domitius Calvinus, qui portoient ce titre, autrefois ſi grand, ne paroiſſent tout au plus qu'en ſecond dans tous les événemens de cette année. Ils furent même obligés par les Triumvirs, après avoir joui de cette vaine décoration pendant un tems, de céder la place à d'autres, à qui l'on vouloit procurer une pareille illuſtration. Leurs ſucceſſeurs furent L. Cornélius Balbus, & P. Canidius Craſſus, amis l'un d'Octavien, l'autre d'Antoine. Nous verrons dans la ſuite Canidius à la tête des armées de ce dernier : & pour ce qui eſt de Balbus, il étoit depuis bien des années attaché à la maiſon des Céſars. Sa fortune a quelque choſe de ſingulier.

Fortune de Balbus. *Cic. pro Balbo.*

Il étoit Eſpagnol, né à Cadiz : & ayant rendu de bons ſervices dès ſa premiére jeuneſſe à Métellus Pius & à Pompée dans la guerre contre Sertorius, il

fut fait par Pompée citoyen Romain : qualité qui lui fut disputée en justice, & dans la possession de laquelle il se maintint par le crédit de celui de qui il l'avoit reçue, & par le secours de l'éloquence de Cicéron. Son ambition le détermina sans doute à se donner à César, comme à un patron capable de le porter plus haut que n'auroit fait Pompée : & par cette démarche il n'encouroit point de reproche d'ingratitude, vû qu'alors Pompée & César étoient amis. Lorsque la rupture arriva, il demeura du côté du plus fort : & par sa fidélité constante pour César, par son zêle à servir Octavien, il parvint à une telle considération, qu'étranger de naissance, citoyen par grace & non sans contestation, il devint Consul, & fut le premier exemple d'un souverain Magistrat de Rome né hors de l'Italie. Il acquit aussi des richesses immenses : ensorte qu'en mourant il légua au Peuple Romain vingt-cinq * deniers par tête.

AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Vell. II. 72. *Plin.* VII. 43.

Dio.

* *Douze livres dix sols.*

Pollion au sortir du Consulat fut envoyé par Antoine faire la guerre aux Parthiniens, peuple d'Illyrie qui avoit témoigné beaucoup d'attachement pour Brutus. Il prit la ville de Salones, & fit d'autres exploits, qui lui méritérent le

Triomphe de Pollion. Son mérite littéraire.

AN. R. 712. AV. J. C. 40. triomphe. Mais ce qui lui assure bien plus solidement un rang honorable entre les hommes illustres, c'est la variété des talens de l'esprit, qu'il réunissoit tous à un dégré éminent. Orateur, Poëte, Historien, il réussissoit dans tous les genres. Il protégea dans les autres le goût pour les Arts qu'il cultivoit lui-même avec succès. Virgile maintenu dans la possession du champ paternel, & produit par lui auprès d'Octavien, en est la preuve. Pollion avoit de grandes vûes : & il a la gloire d'avoir le premier consacré aux Lettres une Bibliothéque publique. Il y plaça les statues des plus doctes personnages de l'Antiquité. Varron fut le seul des vivans à qui il fit cet honneur.

Hor. Od. II. 1.

Plin. VII. 30. & XXXV. 2.

Triomphe de Calvinus. Sa sévérité par rapport à la discipline.

Son collégue Domitius Calvinus brille plus dans l'Histoire par ses emplois & par ses titres, que par un mérite bien décidé. Après son Consulat il alla faire la guerre aux * Cerrétans en Espagne, & il y acquit l'honneur du triomphe. Ses exploits n'ont rien de bien éclatant. Mais il est dû des éloges à sa sévérité par rapport à la discipline. Un corps de ses troupes s'étant laissé battre par les ennemis, & ayant pris honteusement la fuite, Calvinus punit les coupables,

* *Les Peuples de la Cerdagne.*

Dio.

Vell. II. 78.

en décimant pluſieurs compagnies, ſans épargner même les Officiers. Quelques Centurions, & entre autres un premier Capitaine de Légion, nommé Vibullius, ſouffrirent la baſtonnade, ſupplice ignominieux, & qui alloit même ſouvent juſqu'à la mort. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Sous le Conſulat de Pollion & de Calvinus, Hérode fut déclaré par les Romains Roi de la Judée. Il y a lieu de s'étonner que ce titre éteint depuis bien des années, & refuſé autrefois par Pompée à Hyrcan iſſu de tant de Rois, ait été renouvellé en faveur d'un homme qui non ſeulement n'appartenoit pas à la maiſon Royale, mais étoit même étranger & Iduméen d'origine. Hérode en fut redevable à la circonſtance de la guerre des Parthes. Ces peuples étoient actuellement preſque maîtres de toute la Judée. Hyrcan étoit leur priſonnier: & ils avoient établi Roi Antigone, chef de la branche ennemie d'Hyrcan. Dans cette ſituation des affaires, Antoine crut qu'il lui étoit avantageux d'oppoſer au Roi établi par les Parthes un Roi reconnu par les Romains. Hérode donc, qui étoit venu à Rome pour expoſer le triſte état de la Judée, & pour implorer un prompt ſecours, obtint plus qu'il

Hérode déclaré Roi de la Judée. *Joſeph. Ant.* XIV. 20. & *de B. Jud.* I. 11.

AN. R. 712. AV. J. C. 40. ne demandoit. Comme il savoit que les Romains n'accordoient ordinairement le nom de Roi qu'à ceux qui étoient de race Royale, il avoit imaginé de demander ce titre pour son beaufrére, le frére de l'infortunée Mariamne, qui étoit petit-fils d'Aristobule par son pére, & d'Hyrcan par sa mére; bien entendu qu'Hérode prétendoit se réserver toute la puissance & toutes les fonctions de la Royauté. Antoine trouva plus à propos de joindre le titre à l'exercice. La personne d'Hérode lui étoit agréable & à tout le parti de César, soit par ses propres services, soit par ceux d Antipatre son pére. Il fut donc déclaré Roi par un Décret du Sénat, & les Triumvirs y ajoutérent toutes sortes de témoignages d'honneur, dont on peut voir le détail dans l'Historien Joséphe.

Loi Falcidie. *Dio.* *Justin. Inst. l. II. tit. 22.* Une loi célébre dans le droit Romain fut portée cette même année par le Tribun P. Falcidius. Elle tendoit à restreindre la liberté indéfinie de tester, dont jouissoient & abusoient souvent les citoyens. Il n'étoit pas rare, par exemple, que le Testateur épuisât sa succession par la multitude & l'importance des legs, ensorte qu'il ne restoit presque rien pour les héritiers naturels. Depuis long-tems

on sentoit l'inconvénient de ce dernier abus, & l'on avoit tenté d'y apporter quelques remédes, qui s'étoient trouvé inefficaces. Falcidius fit ordonner par une loi que le quart des biens du Testateur fût affecté néceſſairement aux héritiers, & que ſi la ſomme des legs excédoit les trois quarts de la ſucceſſion, il leur fût permis de reprendre ſur les légataires de quoi parfaire le quart qui leur étoit dû. Ce quart privilégié a été appellé *la Falcidie*, du nom du Tribun légiſlateur. An. R. 712. Av. J. C. 40.

Le vieux Roi Déjotarus, dont j'ai eu occaſion de parler aſſez ſouvent, termina enfin ſa carrière dans un âge très avancé. Il avoit joué un beau rôle dans ce qui regarde la conduite politique, & les procédés qu'il tint à l'égard des Romains, ſes protecteurs, ou plutôt ſes maîtres. Ami des plus gens de bien, de Cicéron, de Caton, de Brutus, dans la guerre civile entre Céſar & Pompée il s'attacha au meilleur parti. Il plia de néceſſité ſous le vainqueur : mais après la mort de Céſar, il fit voir que ni les diſgraces, ni même les glaces de l'âge n'avoient point amorti ſon courage & ſon audace ; & il ſe remit de haute lutte

Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre ſa famille. *Dio.*

AN. R. 712. AV. J. C. 40. en poſſeſſion de tout ce que le reſſentiment du Dictateur lui avoit enlevé. Il donna encore des ſecours à Brutus, dernier vengeur de la liberté Romaine. J'ai regret que louable par tant d'endroits Déjotarus ait ſouillé ſa gloire par ſes cruautés domeſtiques. Strabon & ſurtout Plutarque l'accuſent d'avoir été le bourreau de toute ſa famille. Il la traita comme un vigneron traite un ſep de vigne, dont il coupe toutes les branches pour en faire proſpérer une ſeule. Ainſi Déjotarus fit mourir tous ſes enfans, pour établir & élever la fortune de celui dont il prétendoit faire ſon héritier. Les auteurs ne nous apprennent point, ſi ce projet, pouſſé par des voies ſi barbares, lui réuſſit. Son ſucceſſeur dans la Tétrarchie des Galates eſt nommé Caſtor par Dion.

Strabo. lib. XII. Plut. de Stoic. repug.

Les Conſuls furent choiſis pour l'année ſuivante conformément au plan arrêté entre les deux Triumvirs, c'eſt-à-dire, ſur le nombre des amis de l'un & de l'autre. Ceux qui commencérent l'année ſont Marcius Cenſorinus & Calviſius Sabinus, dont l'un avoit été laiſſé par Antoine pour commander en Gréce en ſon abſence lorſqu'il paſſa en Aſie, &

Plut. Anton.

& nous verrons l'autre à la tête des armées navales d'Octavien contre les Généraux de Sex. Pompée. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

L. MARCIUS CENSORINUS. AN. R. 713.
C. CALVISIUS SABINUS. AV. J. C. 39.

L'autorité du Consulat étoit étrangement affoiblie, & réduite presque à rien : mais au moins jusqu'ici on en avoit respecté la durée, en ce sens qu'il n'y avoit point eu de Consuls qui n'eussent été créés pour aller jusqu'à la fin de l'année, quoique plusieurs se fussent vû obligés, soit par le Dictateur César, soit par les Triumvirs, d'abdiquer avant le terme, pour laisser ce titre d'honneur à d'autres, que l'on vouloit en décorer. Marcius Censorinus & Calvisius Sabinus sont les premiers Consuls qui entrant en charge au premier Janvier n'aient été mis en place que pour un nombre de mois limité, au bout desquels ils devoient être relevés par des successeurs désignés en même tems qu'eux. Cette pratique, qui avilissoit & dégradoit de plus en plus le Consulat, fut suivie constamment par les Empereurs. On ne vit plus de Consuls d'un an. Ceux qui commençoient l'année lui donnoient leur nom, & on les ap-

Changement dans le Consulat. Plus de Consuls d'un an.

Dic.

AN. R. 713. AV. J. C. 39. pelloit * *ordinaires*. Les autres, que l'on nommoit Conſuls † *ſubſtitués*, n'étoient guéres connus qu'à Rome & dans l'Italie. Dans les Provinces ils faiſoient peu de bruit, & par cette raiſon on les y qualifioit *petits* ** Conſuls.

* *Ordinarii.*
† *Suffecti.*
** *Minores.*

Confuſion & déſordre dans tous les états.

La multitude de ceux que les Triumvirs avoient à récompenſer fut une des cauſes qui influérent dans cette multiplication des Conſulats. Le même motif les engagea auſſi à introduire ou à laiſſer entrer dans le Sénat toute ſorte de ſujets indignes, juſqu'à de ſimples ſoldats & même des eſclaves. Un certain Vibius Maximus déſigné Queſteur fut reconnu par ſon maître, qui le revendiqua & le remit en ſervitude. On trouva auſſi parmi les ſoldats Légionaires un eſclave, qui fut précipité du haut du Roc Tarpeïen, après qu'on l'eut préalablement affranchi, pour donner plus de ſolennité & plus d'éclat à ſon ſupplice. En un mot la confuſion & la licence régnoient dans tous les Ordres : & ceux qui conſervoient quelque ſentiment des bienſéances & de l'honnêteté publique, & quelque goût des mœurs anciennes, ne voyoient partout que des objets affligeans.

Rome & l'Italie affamées

Mais le peuple étoit occupé d'un mal

qui le touchoit de plus près : c'étoit la diſette, que les eſcadres de Sextus Pompée répandues le long des côtes faiſoient ſouffrir à Rome & à l'Italie. Comme il étoit maître des iſles de Sicile, Sardaigne, & Corſe, il interrompoit le commerce & avec l'Orient & avec l'Occident, & ſes Corſaires tenoient toujours la mer pour intercepter les convois qui auroient pû venir d'Afrique. La faim eſt un puiſſant aiguillon. Le peuple s'ameuta, & preſſa les Triumvirs à grands cris de faire la paix avec Sextus. Octavien demeurant infléxible, Antoine conclut qu'il falloit donc ſe mettre en état de faire promptement la guerre, avant que la diſette devînt extrême. Il n'étoit pas poſſible d'entreprendre la guerre ſans recourir à de nouvelles impoſitions. On afficha des Ordonnances pour taxer les maîtres à douze deniers & demi par chaque tête d'eſclave qu'ils poſſédoient, & pour retenir une quotité ſur les ſucceſſions & ſur les legs. Alors le peuple perdit patience, & les placards des Edits burſaux furent arrachés. Il trouvoit étrange que les Triumvirs, après avoir épuiſé le Tréſor public, dépouillé les Provinces, vexé l'Italie par proſcriptions, confiſcations, exactions

An. R. 713. V. J. C. 39.

par Sextus. Indignation & ſoulevement du peuple contre les Triumvirs. *Appian. Dio.*

AN. R. 713. AV. J. C. 39.

de toute espéce, vouluſſent encore enlever aux malheureux citoyens le peu qui leur reſtoit : & cela, non pour une guerre qui intéreſſât l'Etat, ou qui tendît au bien de l'Empire, mais pour leurs querelles particuliéres, pour leur ambition, pour l'abaiſſement d'une maiſon ennemie de leur grandeur.

L'indignation publique contre les Triumvirs ſe tourna en affection pour Sextus : & la multitude témoigna ſes ſentimens aux Jeux du Cirque, où c'étoit l'uſage de porter en pompe la ſtatue de Neptune. Elle la reçut avec des applaudiſſemens extraordinaires, pour honorer Sextus, qui ſe diſoit le fils de ce Dieu. Octavien s'apperçut de cette affectation, & pour ne pas donner lieu à renouveller une pareille ſcêne les jours ſuivans, où la fête ſe continuoit, il défendit qu'on y fît paroître la ſtatue de Neptune. Mais le peuple la demanda, & n'ayant point obtenu ſatisfaction il s'emporta à une ſédition furieuſe. Les pierres commencérent à voler : & Octavien étant venu ſe préſenter à cette populace irritée, courut riſque de la vie. Ni ſa fermeté à s'offrir aux coups, ni ſes repréſentations, ni enfin ſes priéres, lorſqu'il vit que le péril devenoit preſſant, ne pouvoient

Sédition furieuſe, où Octavien court riſque de la vie, & eſt dégagé par Antoine.

calmer la fureur de la ſédition. Antoine vint à ſon ſecours : & comme il paſſoit pour être aſſez bien diſpoſé en faveur de la paix déſirée, la multitude ne ſe porta dabord à aucune violence contre lui ; ſeulement elle le pria de ſe retirer. Sur ſon refus, elle lança ſur lui des pierres : & il fallut qu'il mandât des troupes, qui ayant fait un grand carnage des ſéditieux, lui ouvrirent le paſſage juſqu'à ſon collégue, qu'il parvint enfin à dégager. Les corps morts furent jettés dans le Tibre : & leur nombre, la licence & l'avidité du ſoldat & de la canaille qui les dépouilloient, furent un nouveau ſujet de gémiſſemens pour le peuple, mais de gémiſſemens que la crainte obligeoit de renfermer & de cacher. AN. R. 713. AV. J. C. 39.

Fête donnée par Octavien, nouveau ſujet de murmure.

Octavien augmenta le mécontentement par la fête qu'il donna, ſuivant la coutume, à l'occaſion du premier uſage qu'il fit du raſoir, & des prémices de ſa barbe conſacrées en cérémonie à un Dieu. Les jeunes Romains ne ſe raſoient point juſqu'à l'âge de vingt-&-un ou vingt-deux ans, & ſe contentoient de ſe couper avec des ciſeaux les poils de la barbe qui devenoient trop longs. Octavien avoit attendu juſqu'à vingt-cinq ans.

Av. R. 713. Av. J. C 39. Il voulut célébrer ce jour avec magnificence, & donna un repas à tout le peuple. Mais au lieu d'attirer les applaudiſſemens de la multitude, il en renouvella les plaintes. On trouva qu'une dépenſe exceſſive & inutile étoit bien déplacée dans un tems où les citoyens manquoient de pain.

Octavien conſent à négocier avec Sextus.

Il fallut qu'Octavien cédât enfin aux vœux du peuple, ou plutôt à la néceſſité, & donnât les mains à un accommodement avec Sextus. Cependant pour ſauver les apparences, il ne voulut point paroître dans les commencemens de la négociation. Ce fut Antoine qui entama l'affaire avec Libon, beaupére de Sextus, & beaufrére d'Octavien. Il propoſa aux amis que Libon avoit à Rome, de l'inviter par lettres à venir faire un voyage dans ſa patrie pour jouir de l'éclat & des avantages de ſa nouvelle alliance avec Octavien, & pour un autre objet plus important. Libon ayant obtenu le conſentement de Sextus, vint à l'Iſle * d'Enarie, ſur les côtes de Campanie, à peu de diſtance de Naples : mais il ne voulut point paſſer outre ſans un ſaufconduit d'Octavien, qui ſe fit encore preſſer par les cris du peuple pour l'accorder. L'ardeur de la multi-

* *Iſchia.*

tude pour la paix étoit ſi vive, qu'elle força Mucie, mére de Sextus, à aller trouver ſon fils pour joindre l'autorité maternelle aux vœux des citoyens : & comme cette Dame fit dabord quelque réſiſtance, le peuple s'emporta juſqu'à la menacer de la brûler dans ſa maiſon. AN. R. 713. AV. J. C. 39.

Cette précaution n'étoit point du tout ſuperflue. Sextus n'avoit nulle inclination à la paix : & Ménas, ſon affranchi, & ſon homme de confiance, qui commandoit actuellement pour lui en Sardaigne des forces conſidérables de terre & de mer, lui écrivoit de ne point diſcontinuer la guerre, ou du moins de traîner la négociation en longueur, afin que la famine rendît les Triumvirs plus traitables, & lui procurât des conditions plus avantageuſes. Sextus ne ſe prête que forcément à cette négociation.

Il eſt vrai que les illuſtres Romains qui avoient trouvé un aſyle en Sicile, étoient d'un avis contraire à Ménas, & prétendoient qu'il ne conſeilloit la continuation de la guerre, que parce qu'il y trouvoit de grands profits & de grands honneurs. Peut-être diſoient-ils vrai. Mais il étoit aiſé de retourner le reproche contre eux-mêmes. Leur intérêt ſe manifeſtoit dans l'opinion qu'ils embraſſoient. Il étoit viſible qu'ils déſiroient

AN. R. 713. AV. J. C. 39. de rentrer dans le sein de leur patrie après un long exil, & Sextus n'ignoroit pas sans doute qu'ils souffroient impatiemment le crédit qu'il donnoit à ses affranchis. Ce fut alors que Murcus agissant avec plus de hauteur que les autres, fut lâchement assassiné par ordre de Sextus : & si cet exemple tragique servit d'avertissement à ceux qui pensoient comme lui, de garder plus de circonspection dans leurs discours & dans leur conduite extérieure, il ne fit qu'augmenter leurs désirs de se tirer de la dépendance d'un chef capable de se porter à une pareille cruauté.

Conférence entre les trois Généraux.

Libon sentit la difficulté de conduire une négociation qui ne pouvoit réussir que contre les vœux secrets de ceux qu'il s'agissoit de réconcilier. Pour se mettre hors d'embarras, & ne pas s'exposer à des reproches, il proposa une conférence entre les trois Généraux, afin qu'ils terminassent par eux-mêmes leurs différends. Le peuple de Rome d'une part, & de l'autre les fugitifs retirés auprès de Sextus, appuyérent si fortement cette proposition, qu'elle fut acceptée. Antoine & Octavien se rendirent sur la côte de Baies avec des troupes ; & Sextus vint se ranger devant le

Promontoire de Miſéne, accompagné d'une belle & nombreuſe flote, & montant une galére à ſix rangs de rames. AN. R. 713. AV. J. C. 39.

Pour tenir la conférence ils prirent des meſures qui marquoient bien les défiances réciproques. Sur des pilotis enfoncés dans la mer on jetta deux ponts, entre leſquels on laiſſa un petit intervalle. Le pont qui tenoit à la terre étoit pour les Triumvirs, l'autre pour Sextus. Dans le premier entretien qu'ils eurent enſemble, leurs prétentions ſe trouvérent étrangement éloignées. Sextus ne demandoit rien moins que de devenir le collégue d'Octavien & d'Antoine, & d'être ſubſtitué à l'imbécille Lépidus. Les Triumvirs au contraire ne vouloient lui accorder que la ſimple liberté de revenir à Rome. Ils ſe ſéparérent donc peu ſatisfaits mutuellement, mais cependant ſans rompre la négociation. La famine étoit une raiſon preſſante pour les Triumvirs : Sextus ſe voyoit vivement ſollicité par ceux qui l'environnoient. Ils lui firent une eſpéce de violence : & dans un moment où leurs inſtances le fatiguoient, il s'écria en déchirant ſes habits, qu'il étoit trahi par ceux qu'il avoit ſauvés, & que Ménas étoit le ſeul ſur la bravoure & ſur

AN. R. 713. AV. J. C. 39. la fidélité duquel il comptât. Malgré cette proteſtation ſi forte, il ne put réſiſter aux priéres de tant de grands perſonnages, ſoutenues de celles de ſa mére. La paix fut conclue à des conditions avantageuſes & honorables pour lui, s'il eût pû ſe promettre qu'elles fuſſent fidélement obſervées.

Conditions du Traité. Dans ce traité il ſtipuloit pour lui-même, pour les illuſtres fugitifs auxquels il avoit donné retraite, pour ſes ſoldats.

Pour lui-même il obtint la poſſeſſion tranquille & aſſurée des iſles de Sicile, Sardaigne, & Corſe, auxquelles on ajoutoit l'Achaïe; & cela pour autant de tems que les Triumvirs poſſéderoient eux-mêmes les départemens dont ils jouiſſoient. On lui promit le Conſulat avec pouvoir de l'exercer abſent par tel de ſes amis qu'il conſtitueroit ſon procureur en cette partie. On lui aſſuroit encore la dignité d'Augure, & ſur les biens de ſon pére ſoixante-&-dix millions de ſeſterces. (huit millions ſept cens cinquante mille livres.)

Pour ce qui eſt des fugitifs ou exilés, ils furent diſtribués en trois claſſes, les meurtriers de Céſar, les proſcrits, ceux qui avoient pris volontairement le parti

de s'enfuir. Les premiers ne furent point compris dans le Traité : mais en combinant les témoignages d'Appien & de Dion, il paroît qu'on leur accorda une permiſſion verbale de ſe choiſir un lieu d'exil, où ils pourroient vivre en ſureté. Les proſcrits furent rétablis dans tous leurs droits & priviléges : mais on ne leur rendit que le quart des biens qui leur avoient été confiſqués. Ceux qui n'avoient ni condamnation, ni proſcription ſur leur compte, rentrérent dans tous leurs droits, & dans tous leurs biens à l'exception des meubles. Quelques particuliers plus diſtingués ou plus accrédités que les autres, obtinrent nommément des magiſtratures & des Sacerdoces. AN. R. 713. AV. J. C. 39.

Les ſoldats de Sextus furent auſſi traités tout-à-fait favorablement. Il y en avoit un très-grand nombre qui étoient de condition ſervile. Sûrs de trouver la liberté en Sicile, les eſclaves déſertoient en foule d'Italie : & la choſe avoit été au point, que les Veſtales, parmi les vœux qu'elles adreſſoient aux Dieux, pour le bien de l'Empire, avoient reçu ordre l'année précédente d'ajouter une priére pour demander la ceſſation de ce fléau. Les eſclaves enrôlés ſous les dra-

AN. R. 713. AV. J. C. 39. peaux de Sextus, furent maintenus par le Traité dans la jouiſſance de leur liberté : & l'on promit aux ſoldats de condition libre qui ſervoient dans ſes armées & ſur ſes flotes les mêmes récompenſes, après leur tems de ſervice, qui avoient été accordées aux ſoldats des Triumvirs.

Pour tant d'avantages que Sextus recueilloit de ce traité, il s'engageoit réciproquement à retirer ſes troupes des poſtes qu'il occupoit en Italie, à ne plus recevoir d'eſclaves fugitifs, à ne point augmenter ſes forces navales, à défendre l'Italie contre les Pirates, & à envoyer à Rome les mêmes redevances en bled & en autres impoſitions, qu'avoient coutume autrefois de payer les iſles qui lui étoient abandonnées.

Après que les articles eurent été ainſi rédigés, l'acte ſolennel que l'on en dreſſa fut muni des ſceaux des trois Généraux contractans, & envoyé à Rome aux Veſtales pour être gardé comme un dépôt précieux & ſacré. Les conférences finirent par des témoignages d'amitié réciproque : on ſe donna la main, on s'embraſſa.

Joie extrême, que cauſe cette Paix.

Cette paix cauſa une joie égale à l'ardeur avec laquelle elle avoit été déſirée.

L'Italie délivrée de la crainte d'une famine qui commençoit déja à ſe faire violemment ſentir, un grand nombre des premiers citoyens de Rome rendus à la patrie après un long exil, c'étoient là des ſujets intariſſables de félicitations publiques & particuliéres. Les plus illuſtres de ceux qui furent rétablis par ce traité ſont L. Arruntius, M. Junius Silanus, C. Sentius Saturninus, & M. Titius, qui après avoir rendu à Sextus des actions de graces proportionnées à la grandeur du bienfait dont ils lui étoient redevables, ſuivirent Octavien à Rome, & parvinrent dans la ſuite aux plus grands honneurs. AN. R. 715. AV. J. C. 39. *Vell.* II. 77.

Les moins contens de cette paix furent ſans doute les trois Chefs qui l'avoient conclue. On peut bien aſſurer que ſurtout Octavien, en même tems qu'il la juroit, étoit très réſolu de la rompre à la premiére occaſion. Ils en célébrérent néantmoins tous trois des réjouiſſances extérieures par des repas qu'ils convinrent de ſe donner tour à tour. Les trois Chefs ſe donnent des repas tour à tour.

Ils tirérent entre eux au ſort à qui commenceroit : & le ſort ayant décidé pour Sextus, Antoine lui demanda où il les recevroit. « Sur mon bord, répon-» dit Sextus : car telle eſt la maiſon pa- Mot de Sextus à Antoine. *Plut. Anton. Appian. Dio.*

AN. R. 713. AV. J. C. 39.

» ternelle qui reſte à Pompée ». C'étoit un reproche pour Antoine, uſurpateur de la maiſon qui avoit appartenu au Grand Pompée dans Rome. L'alluſion eſt encore plus heureuſe & plus marquée dans le Latin, parce que le même mot [a] dont ſe ſervoit Sextus pour exprimer ſon vaiſſeau, étoit le nom du quartier de Rome où étoit la maiſon de ſon pére.

Trait célébre de ſa généroſité à rejetter le conſeil de Ménas.

Pendant le repas on s'égaya beaucoup, ſurtout aux dépens d'Antoine, dont la paſſion pour Cléopatre fournit matiére à bien des plaiſanteries. La ſcêne auroit bien changé, & ſeroit devenue bien ſérieuſe, ſi Sextus eût déféré au conſeil de Ménas. Car cet affranchi vint lui dire à l'oreille, » Voulez-vous que » je coupe les cordages des ancres; & » que je vous rende ainſi le maître, non » de la Sicile & de la Sardaigne, mais » de tout l'Univers »? La tentation étoit forte: & Sextus eut beſoin de réfléxion pour s'affermir contre une ſi puiſſante amorce. Il y penſa un moment, & prenant ſon parti avec nobleſſe, il répondit à Ménas, » Tu devois le faire ſans » me le dire. Mais puiſque tu m'en as » parlé, contentons-nous de ce que nous

[a] In carinis meis. *Vell.* II. 77.

» avons : car je ne sais point me parju- AN. R. 713. AV. J. C. 39.
» rer. »

Les convives de Sextus n'entendirent rien de ce qui se disoit, & le repas s'acheva aussi gaiement qu'il avoit commencé. Il y fut même question d'affaires : & l'on y projetta le mariage de deux enfans encore en bas âge, c'est-à-dire, de la fille de Sextus avec le jeune Marcellus, fils d'Octavie, beaufils d'Antoine, & neveu d'Octavien. Appien ajoute que le lendemain ils prirent des arrangemens entre eux pour le Consulat par rapport à des tems assez éloignés. J'en dirai ce qui sera nécessaire, lorsque la suite de l'Histoire l'exigera. Les Triumvirs traitérent successivement leur nouvel Allié dans des tentes dressées exprès sur le rivage : après quoi on se sépara : Sextus s'en retourna en Sicile, Octavien & Antoine à Rome. *Appian. Dio.*

Antoine est piqué de perdre à toute sorte de jeux contre Octavien. Il quitte l'Italie, & vient à Athénes.

Ils y passérent quelque tems dans une union parfaite, & toujours d'accord sur les intérêts qu'ils avoient à démêler ensemble, & sur tous les grands objets. Mais dans les amusemens, dans le jeu, la supériorité qu'emportoit toujours Octavien sur Antoine, piquoit celui-ci. En effet Plutarque assure, qu'à quelque jeu de hazard qu'ils jouassent l'un con- *Plut.*

AN. R. 713. AV. J. C. 39. tre l'autre, Octavien gagnoit toujours. Si d'autres fois ils faiſoient battre des coqs, ou des cailles accoutumées à cet exercice, la victoire étoit du côté d'Octavien. Cette continuité de mauvais ſuccès dans des bagatelles étoit une vraie mortification pour Antoine; & elle le diſpoſa à écouter les diſcours d'un Aſtrologue Egyptien, qui étoit à ſa ſuite, & qui, ſoit qu'il fût lui-même la dupe de ſon art menteur, ſoit, ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'il fût apoſté par Cléopatre pour lui ramener Antoine, diſoit ſans ceſſe à ce Général, que ſa fortune, par elle-même grande & magnifique, étoit dominée & obſcurcie par celle d'Octavien. Il l'exhortoit en conſéquence à fuir la préſence de ce jeune collégue «. Car, diſoit il, votre » Génie craint le ſien. Seul, & loin de » ce concurrent, il eſt fier & élevé: » mais dès qu'il s'en approche, il ſe » rappetiſſe & devient bas. » Quelque miſérable que ſoit une pareille Philoſophie, ces viſions venant à l'appui des petits, mais vifs & continuels déſagrémens qu'éprouvoit Antoine, firent leur effet. Il quitta l'Italie & vint à Athénes, emmenant avec lui Octavie, qui peu auparavant étoit accouchée d'une fille.

Le ſéjour d'Athénes plaiſoit à Antoine, & il y paſſa l'hiver, dépoſant le faſte de ſa grandeur, qui le gênoit; & ſe familiariſant volontiers avec un peuple, dont l'enjouement, l'urbanité, & une flatterie ingénieuſe envers ſes maîtres, ont toujours fait le caractére. Ainſi dans les fêtes qu'il donna aux Athéniens, en réjouiſſance des victoires que Ventidius ſon Lieutenant, comme je vais bientôt le raconter, avoit remportées ſur les Parthes, il voulut faire lui-même la fonction de Gymnaſiarque, ou Modérateur des Jeux. Il ſubſtitua les marques de cette Magiſtrature bourgeoiſe à l'appareil de la dignité Triumvirale, quittant même la toge, & préſidant à la fête avec un manteau & une chauſſure à la Grecque.

An. R. 713. Av. J. C. 39.

Ses maniéres populaires avec les Athéniens.

C'eſt par une ſuite du même goût de badinage, moitié fou, moitié populaire, qu'il renouvella la ſcêne qu'il s'étoit déja donnée en Aſie, en ſe faiſant honorer comme le nouveau Bacchus. On obſerva à ſon égard tout le joyeux cérémonial du Dieu du vin, & il y fit lui-même parfaitement ſon perſonnage. Mais les Athéniens ayant voulu ſe prêter à ſon jeu, furent mal payés de leur plaiſanterie. Car ſur ce qu'ils s'aviſérent, après l'avoir ſalué comme Bacchus, de

Ils le traitent de nouveau Bacchus. Dot qu'il exige d'eux pour ſon mariage avec Minerve.

Athen. IV. 12.

Sen. Suaſor. I.

AN. R. 713. AV. J. C. 39. lui offrir en mariage la Déeſſe Minerve leur protectrice, il accepta la propoſition, & les taxa à mille talens de dot. Un plaiſant de la troupe lui repréſenta à ce ſujet que Sémélé ſa mére n'avoit point apporté de dot à Jupiter. Mais Antoine n'en perſiſta pas moins à exiger les mille talens, & ſans délai, quoique Dellius, pouſſant toujours la même plaiſanterie, lui fît obſerver, que ſelon la pratique uſitée à Rome l'on avoit d'ordinaire trois ans pour payer la dot en trois payemens. Cette avanture mit les Athéniens de mauvaiſe humeur, & attira de leur part à Antoine des Paſquinades, dont il ne fit que rire, ne leur enviant point cette petite vengeance.

Plut. Pendant qu'il s'amuſoit à ces paſſetems frivoles, Ventidius faiſoit la guerre pour lui contre les Parthes avec des ſuccès capables de le piquer de jalouſie. Le ſentiment de la gloire des armes n'étoit pas émouſſé dans Antoine. Il craignit que ſon Lieutenant ne lui laiſſât plus rien à faire : & réſolu d'aller ſe mettre à la tête de ſes armées en Orient, il partit dans les premiers mois de l'année où étoient Conſuls Ap. Claudius & Norbanus.

§. III.

Mouvemens des Parthes. Guidés par Labiénus le fils, ils envahiſſent la Syrie. Ils établiſſent Antigonus Roi de la Judée, & ils emmenent priſonnier Hyrcan. Labiénus ſoumet la Cilicie, & pénétre juſques dans la Carie. Ventidius Lieutenant d'Antoine arrive, & remporte ſur les Parthes deux victoires conſécutives. Antoine jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athénes pour ſe mettre à la tête de ſes armées. Troiſiéme victoire de Ventidius, où périt Pacorus Prince des Parthes. Ventidius n'oſe pouſſer ſes avantages, de peur d'irriter la jalouſie d'Antoine. Siége de Samoſates, dont le ſuccès ne fait pas d'honneur à Antoine. Triomphe de Ventidius. Priſe de Jéruſalem par Soſius & par Hérode. Antigonus battu de verges & mis à mort comme un criminel. Hérode paiſible poſſeſſeur de la couronne. Confuſion & mépris de toutes les Loix dans Rome. Octavien épris d'amour pour Livie. Il répudie Scribonia le même jour qu'elle étoit accouchée de Julie. Il épouſe Livie, qui lui eſt cédée par ſon mari étant groſſe de ſix mois. Naiſſance de Druſus. Tibére & Druſus élevés dans

le Palais d'Octavien. Cauſe de la rupture entre Octavien & Sextus. Ménas affranchi de Sextus, paſſe au ſervice d'Octavien. Préparatifs d'Octavien pour la guerre. Combat naval près de Cumes. Autre combat près du roc de Scylla, où la flote d'Octavien eſt maltraitée. Une tempête acheve de ruiner les forces navales d'Octavien. Sextus ne ſait pas profiter de l'occaſion. Octavien prend du tems pour faire de nouveaux préparatifs. Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuſe le Triomphe. Continuation du Triumvirat pour cinq ans. Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus. Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin & Averne. Prétendu préſage arrivé à Livie.

An. R. 714. Av. J. C. 38. AP. CLAUDIUS PULCHER. C. NORBANUS FLACCUS.

Mouvemens des Parthes.

J'Ai différé juſqu'ici de parler des mouvemens des Parthes, afin de pouvoir former un tiſſu qui réuniſſe tout ce qui appartient à cet objet d'un ſeul point de vûe. Il faut donc maintenant reprendre les choſes de plus haut.

Juſtin. XLII. 4. Dès les commencemens des guerres civiles entre les Romains, les Parthes

avoient toujours été portés d'inclination pour le parti de Pompée. Ils ſe ſouvenoient que ce Général étant autrefois en Orient, avoit tenu à leur égard une conduite pacifique : & de plus ils ſavoient que M. Craſſus, ſecond fils de Craſſus leur ennemi, étoit attaché à Céſar, & ſervoit dans ſes armées : nouveau motif pour eux de penſer que ſi cette faction devenoit victorieuſe, ils devoient s'attendre à la guerre. Auſſi avons-nous vû que Céſar étoit près de la porter dans leur pays, lorſqu'il fut aſſaſſiné. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Après ſa mort les Parthes, ſuivant toujours leur plan, favoriſérent Brutus & Caſſius ; & ils ſe diſpoſoient à leur envoyer du ſecours, lorſqu'ils apprirent leur défaite & leur fin déplorable.

Celui qui ſollicitoit auprès d'eux ce ſecours étoit Labiénus, fils de ce célébre transfuge, qui de Lieutenant & de créature de Céſar s'en étoit rendu l'ennemi le plus implacable. Le fils hérita de ſon pére la haine contre le parti de Céſar : & ayant perdu ſes derniéres eſpérances par la ruine de Brutus & de Caſſius, il aima mieux demeurer ſous une domination étrangére, que d'aller chercher une mort inévitable dans ſa patrie.

Guidés par Labiénus le fils, ils envahiſſent la Syrie. *Dio.*

AN. R. 714. AV. J. C. 38. Et dabord il fut assez peu considéré de ceux sous la protection desquels il vivoit. Mais ayant toujours l'œil sur le train que prenoient les affaires dans l'Empire Romain, aux premiers troubles qui naquirent entre Antoine & Octavien, il fit observer aux Parthes que l'occasion étoit très-favorable pour eux; & que pendant que les principales forces des vainqueurs se détruisoient mutuellement en Italie par la guerre de Pérouse, & qu'Antoine en Egypte s'amollissoit auprès de Cléopatre, ils pouvoient se venger de la guerre injuste que Crassus leur avoit faite, & même envahir les Provinces Romaines qui étoient dans leur voisinage & à leur bienséance.

Ses avis furent écoutés : & Orode Roi des Parthes leva une puissante armée pour faire une invasion en Syrie. Il établit Général de cette armée son fils Pacorus, & lui donna pour conseil Barzapharnès, l'un de ses premiers Satrapes, & Labiénus, sur les intelligences duquel il comptoit principalement pour le succès. Il ne fut pas trompé dans son espérance. Antoine avoit laissé pour commander en Syrie Décidius Saxa, qui lui étoit anciennement & fortement attaché. Mais les troupes qu'il donna à ce

Lieutenant avoient ſervi ſous Caſſius. Labiénus trouvoit donc parmi elles des amis & des connoiſſances : & il ſçut ſi bien s'en prévaloir, ſi bien leur rappeller le ſerment qu'elles avoient autrefois prêté aux défenſeurs de la liberté Romaine, que la défection fut générale. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes : Apamée & Antioche même le reçurent : & Saxa abandonné de ſon armée fut réduit à ſe tuer de ſa propre main pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur. Il n'y eut que Tyr qui arrêta les Parthes conduits par Labiénus. La garniſon étoit fidéle, & elle ſe trouva fortifiée par le concours de tous ceux qui avoient quitté la Syrie pour ne pas ſubir le nouveau joug. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

De la Syrie ainſi ſoumiſe, les Parthes paſſérent dans la Judée, où les appelloit Antigonus neveu & rival d'Hyrcan. Ce Prince poſſédé de l'aveugle manie de régner, n'eut pas honte de leur promettre, pour obtenir leur ſecours, non ſeulement mille talens d'argent, mais cinq cens femmes. Les Parthes inondérent la Judée, & ſecondés du parti d'Antigonus, ils ſe rendirent maîtres ſans peine de tout le pays, & pénétrérent dans Jéruſalem. Hérode & ſes fré- Ils établiſſent Antigonus Roi de la Judée, & ils emménent priſonnier Hyrcan. *Joſeph. Ant.* XIV. 23. & *de B. Jud.* I. 11.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

res, qui défendoient, ou plutôt qui gouvernoient Hyrcan, firent néantmoins une belle réſiſtance dans le Palais. Mais les Parthes joignant, ſelon leur pratique, la perfidie à la force, perſuadérent à l'imbécille Hyrcan, & même à Phazaël frére d'Hérode, de venir négocier la paix avec eux : & lorſqu'ils les eurent en leur pouvoir, ils les enchaînérent contre la foi jurée, & les livrérent à leur ennemi. Phazaël ſe tua de déſeſpoir. Pour ce qui eſt d'Hyrcan, la rage d'Antigonus ſe porta juſqu'à l'horrible excès de lui mordre & de lui déchirer à belles dents les oreilles, afin de le rendre pour jamais incapable de la ſouveraine Sacrificature, qui ſelon la Loi ne pouvoit être poſſédée par un homme mutilé de quelqu'un de ſes membres. Les Parthes emmenérent même avec eux le malheureux Hyrcan, afin d'ôter tout ombrage à Antigonus, qu'ils établirent Roi de la Judée. C'eſt alors qu'Hérode n'ayant plus de reſſource dans tout ce qu'il voyoit autour de lui, s'en alla à Rome, comme je l'ai rapporté, & obtint d'Antoine & d'Octavien le titre de Roi.

Labiénus ſoumet la Cilicie, & pénétre juſques dans la Carie. *Dio.*

Labiénus pouſſa en avant ſes victoires, & entra dans la Cilicie. Plancus étoit

étoit chargé par Antoine de défendre les Provinces de l'Asie. Mais guerrier de peu de vertu, il s'enfuit à l'approche de l'ennemi, & passa dans quelqu'une des isles voisines, où il trouva un asyle sûr, parce que les Parthes n'avoient point de vaisseaux. Le pays ainsi abandonné demeura à la merci des vainqueurs, & Labiénus perça jusqu'en Carie, où il prit & détruisit les villes de Mylasa & d'Alabande : mais il échoua devant Stratonicée. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Hybréas, cet Orateur dont j'ai déja eu lieu de parler, fit dans cette occasion le devoir de bon citoyen, & anima les Cariens ses compatriotes à se défendre avec courage. Comme c'étoit un homme d'un esprit agréable, il insultoit même à la ridicule vanité de Labiénus : & pour contraster avec le titre de *Parthique* que prenoit ce Général, lui, il se faisoit appeller *Carique*. La plaisanterie étoit bien fondée. Car Labiénus prenoit à contresens la pratique des Généraux Romains, qui empruntoient de nouveaux surnoms des nations qu'ils avoient vaincues, & non pas de celles qu'ils menoient faire la guerre à leurs concitoyens. Le succès au reste ne fut pas favorable à Hybréas. Sa patrie, la ville *Strabo, lib. XIV. p. 666. & Dio.*

AN. R. 714. AV. J. C. 38. de Mylaſa, fut ruinée, comme je l'ai dit; & lui-même il ne ſauva ſa vie qu'en ſe retirant dans la ville de Rhodes.

Ventidius Lieutenant d'Antoine, arrive, & remporte ſur les Parthes deux victoires conſécutives.

Telle étoit la ſituation des choſes, lorſque Ventidius arriva en Aſie, envoyé par Antoine, qui venoit de conclure le Traité de Brindes avec Octavien. Dès qu'il parut, tout changea de face. Labiénus recula ſur le champ juſqu'au mont Taurus, pour s'appuyer des forces des Parthes, dont le gros étoit reſté en Syrie. Ventidius le ſuivit: & à l'approche de l'armée des Parthes, ſachant la ſupériorité qu'avoit la cavalerie de cette nation pour combattre en plaine, il ſe campa ſur une hauteur, affectant des dehors de timidité. Les ennemis, fiers de leur multitude & de leurs victoires paſſées, vinrent imprudemment l'attaquer ſur cette hauteur. Dans un genre de combat où l'agilité des mouvemens, où les fléches étoient de peu d'uſage, tout l'avantage ſe trouvoit du côté des Romains. Ils eurent donc bon marché des Parthes, & ſans peine ni riſque, ils les taillérent en piéces, ou les mirent en déroute. Labiénus ſe ſauva par la fuite: mais après avoir erré quelque tems en Cilicie, il fut reconnu. Démétrius affranchi du Dictateur Céſar,

& prépoſé par Antoine au Gouverne- AN. R. 714. AV. J. C. 38.
ment de l'iſle de Chypre le fit priſonnier, & vraiſemblablement le mit à mort. Ce qui me porte à penſer ainſi, c'eſt que l'Hiſtoire n'en fait plus depuis le tems de ſa priſe aucune mention. Cette premiére victoire de Ventidius rendit à Antoine tout le pays que Labiénus lui avoit enlevé en Aſie.

Elle fut bientôt ſuivie d'une ſeconde, dans laquelle le Satrape Barzapharnès fut tué, & qui fit recouvrer aux Romains toute la Syrie. Il n'y eut que la petite iſle d'Aradus qui perſiſta dans la rébellion, parce qu'elle avoit trop offenſé Antoine pour eſpérer aucune grace. Les habitans d'Aradus avoient brûlé vif Curtius Salaſſus, qui venoit lever ſur eux des contributions pour Antoine. Ils s'opiniâtrérent donc à ſoutenir un ſiége, qui fut long. Car ce peuple avoit du courage & de l'intelligence dans la guerre. Mais les forces étoient trop inégales, pour que les aſſiégés ne fuſſent pas enfin obligés de ſuccomber.

Antoine jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athénes pour ſe mettre à la tête de ſes armées. *Plut. Anton.*

C'eſt à l'occaſion de ces deux victoires de Ventidius qu'Antoine célébra à Athénes les fêtes dont j'ai rendu compte. J'ai ajouté que le Triumvir jaloux de la gloire de ſon Lieutenant, ſe mit promp-

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

tement en marche pour aller cueillir des lauriers qui lui appartinſſent en propre, & dont l'éclat ne fût point pour lui un éclat d'emprunt. Mais avant qu'il arrivât ſur les lieux, Ventidius avoit déja remporté une troiſiéme victoire, qui pouvoit être regardée comme mettant fin à la guerre.

Troiſiéme victoire de Ventidius, où périt Pacorus Prince des Parthes.

Dio, lib. XLIX.

Pacorus rentra en Syrie avec une nombreuſe armée, ſous le Conſulat d'Ap. Claudius & de Norbanus : & s'il eût fait diligence pour paſſer l'Euphrate, il auroit beaucoup embarraſſé Ventidius, qui n'avoit pas encore toutes ſes forces raſſemblées, & dont une partie des Légions étoit alors en Cappadoce au delà du mont Taurus. Pour parer à cet inconvénient, il uſa d'adreſſe. Il avoit dans ſon camp un petit Prince Syrien, nommé Channæus, qu'il ſavoit entretenir des intelligences avec les Parthes. Ventidius, au lieu de lui témoigner de la défiance ou même de le punir, feignoit quelquefois de le conſulter : & dans l'occaſion dont il s'agit il lui dit qu'il ſeroit fort aiſe que les ennemis paſſaſſent le fleuve à Zeugma, ſelon leur coutume, parce qu'il y avoit dans ce pays des hauteurs dont il ſauroit bien profiter contre eux ; mais qu'il regarderoit comme une choſe fâcheuſe pour lui, s'ils alloient

chercher plus bas un paſſage, au delà duquel ils trouveroient des plaines tout-à-fait commodes pour les opérations de leur cavalerie. Le traître ſaiſit cette fauſſe confidence, & trompé par Ventidius, il trompa le Prince des Parthes, qui crut ne pouvoir prendre un meilleur parti, que celui que craignoit l'ennemi. Ce fut pour Pacorus un retardement de quarante jours, tant à cauſe du circuit qu'il lui fallut faire, que parce que le fleuve étant fort large à l'endroit où il le paſſa, la conſtruction du pont emporta beaucoup de tems. Pendant cet intervalle Ventidius eut tout le loiſir de raſſembler ſes troupes, & il avoit ſon armée compléte trois jours avant que les Parthes euſſent paſſé le fleuve. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Les armées ſe rencontrérent dans la Cyrrheſtique, région de la Syrie, & elles ne furent pas longtems en préſence ſans en venir aux mains. Les Parthes, quoique battus deux fois par Ventidius, n'avoient encore rien diminué de leur préſomption téméraire, & ils furent de nouveau les dupes des mêmes apparences de timidité par leſquelles ce Général les avoit déja fait tomber dans ſes piéges. Pacorus voyant que les Romains ſe tenoient renfermés dans leur camp,

AN. R. 714. AV. J. C. 38. vint y donner l'aſſaut. Non ſeulement il fut repouſſé, mais il y perdit l'élite de ſes troupes, & même la vie. Dès qu'il eut été tué en combattant vaillamment, ſa mort acheva la déroute de ſon armée. La victoire des Romains fut entiére : & ils comptérent alors avoir rendu le change aux Parthes pour la défaite de Craſſus. Les fuyards ſe partagérent : ceux qui tâchérent de regagner leur pont furent pour la plupart prévenus & maſſacrés par les vainqueurs : les autres ſe retirérent auprès d'Antiochus Roi de Commagéne.

Ventidius n'oſe pouſſer ſes avantages, de peur d'irriter la jalouſie d'Antoine. *Plut. & Dio.*

Si Ventidius eût pourſuivi ſa victoire & qu'il fût entré en Méſopotamie, l'Empire des Parthes étoit expoſé à un très grand danger. Car la mort de Pacorus avoit répandu parmi eux une étrange conſternation. Mais le Lieutenant d'Antoine craignit d'avoir trop bien ſervi ſon Général, & il ne penſa pas qu'il fût prudent d'irriter par de nouveaux ſuccès une jalouſie qui étoit déja portée très loin. Il ſe réduiſit donc à faire rentrer dans le devoir les petits Princes & les villes de Syrie, qui conſervoient encore de l'affection pour les Parthes : & ſachant que Pacorus s'étoit fait également aimer des Syriens par ſa juſtice &

admirer par ſa bravoure, il ordonna que l'on portât ſa tête par tout le pays, afin que convaincus de ſa mort par le témoignage de leurs yeux, les peuples oubliaſſent plus aiſément un Prince dont ils ne ſe ſeroient jamais détachés s'ils l'euſſent crû vivant. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Tout ſe ſoumit au vainqueur. Le ſeul Antiochus de Commagéne ſommé de livrer ceux des Parthes qui s'étoient réfugiés auprès de lui, refuſa d'obéir. Ventidius alla donc l'aſſiéger dans Samoſates ſa capitale, & bientôt il le força de demander à capituler, moyennant une ſomme de mille talens que ce Prince offroit. Les ordres exprès d'Antoine empêchérent que ſa propoſition ne fût acceptée. Ce Général étoit près d'arriver, & il vouloit au moins ſe réſerver un dernier exploit, & prendre de force Samoſates. Sa politique jalouſe lui tourna fort mal. L'ardeur de ſes ſoldats ſe réfroidit lorſqu'ils virent qu'au lieu d'honorer & de récompenſer Ventidius, il l'écartoit de tout emploi : & au contraire le courage des aſſiégés s'anima par le déſeſpoir où les jettoit le refus de leurs offres. Le ſiége traîna donc en longueur, & Antoine ſe trouva enfin trop heureux d'accepter trois cens ta-

Siége de Samoſates, dont le ſuccès ne fait pas d'honneur à Antoine.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. lens au lieu de mille, & d'accorder à ce prix la paix à Antiochus.

Tel fut l'unique fruit de l'expédition d'Antoine. Il s'en retourna tout de ſuite à Athénes auprès d'Octavie, dont il étoit alors autant l'amant que l'époux : heureux, ſi cette paſſion légitime eût effacé pour jamais de ſon cœur le ſouvenir de Cléopatre.

On lui décerna à Rome le triomphe pour les victoires de Ventidius : & en cela il n'y avoit rien de contraire aux Loix Romaines, parce que c'étoit l'uſage d'attribuer toujours l'honneur des ſuccès militaires au Général ſous les auſpices duquel ils avoient été remportés.

Triomphe de Ventidius.

Le véritable vainqueur ne fut point fruſtré de ſa récompenſe. Antoine, quoiqu'il eût ouvert ſon cœur à la jalouſie contre ſon Lieutenant, n'étoit point injuſte ni malfaiſant par caractére, & il n'envia point à Ventidius un triomphe ſi bien mérité.

Le Triomphe décerné à Antoine n'eut point lieu, parce que ce Général fut toujours occupé d'autres ſoins qui lui parurent préférables. Mais Ventidius, à qui une pareille illuſtration étoit précieuſe, ſe rendit à Rome pour triom-

pher des Parthes. Cette cérémonie ſe célébra avec pompe le vingt-huit Décembre. On vit non ſans étonnement dans Rome un Triomphateur qui lui-même avoit été autrefois mené en triomphe : & une ſeconde ſingularité qui augmenta la gloire de Ventidius, c'eſt qu'il étoit le premier qui eût triomphé des Parthes, & il fut très longtems le ſeul. Son rare mérite l'avoit tiré de la pouſſiére : & il n'eut à l'amitié d'Antoine que l'obligation d'avoir trouvé les occaſions d'exercer ſes talens. Joſephe & Dion lui reprochent quelques traits d'avarice. C'eſt la ſeule tache dont l'Hiſtoire charge ſa mémoire.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Voyez T. IX. l. XXXI. pag. 593.

Plin. VII. 43. *Plut.*

Les victoires de Ventidius frayérent le chemin à l'élévation d'Hérode, en privant Antigonus de l'appui des Parthes. Ce ne fut pas néantmoins une opération exemte de difficulté, que de détruire Antigonus, même réduit à ſes ſeules forces. Ce Prince, ſoutenu de ſon courage & de l'amour de la plus grande partie de la Nation, réſiſta encore au moins l'eſpace d'un an : & il fallut que Soſius, qui avoit été établi par Antoine Gouverneur de Syrie, employât tout ce qu'il avoit de troupes Romaines ſous ſon commandement contre un ennemi

Priſe de Jéruſalem par Soſius & par Hérode. *Joſeph.*

AN. R. 714. AV. J. C. 38. si inégal. La ville de Jéruſalem, aſſiégée non ſeulement par Hérode, mais par Soſius à la tête d'une armée Romaine d'onze Légions, ſe défendit pendant cinq mois. Elle ne fut priſe que piéce à piéce, les aſſiégés ſe retranchant toujours dans l'intérieur, à meſure qu'ils abandonnoient ce qui avoit été forcé par les ennemis. Enfin le Temple, qui étoit leur derniére reſſource, & ſur la ſainteté duquel ce peuple toujours charnel fondoit une aveugle confiance, fut emporté d'aſſaut un jour de Sabbat, où ſe célébroit le jeûne ſolennel du troiſiéme mois; le même jour par conſéquent auquel Pompée s'en étoit rendu maître vingt-ſix ans auparavant. Car je place ici cet événement, par anticipation ſur l'année ſuivante.

Les vainqueurs inondérent Jéruſalem du ſang de ſes habitans, ſans diſtinction d'âge ni de ſéxe. L'indignation cauſée par la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés animoit les Romains : & la haine de parti encore plus violente pouſſoit les Juifs attachés à Hérode à ne faire aucun quartier à leurs malheureux compatriotes. Après la premiére fureur aſſouvie, Hérode ſauva néantmoins les reſtes de cette ville infortunée. Il repré-

ſenta à Soſius, que ſi on la livroit au pillage, on alloit le faire Roi d'un déſert. Mais ces repréſentations auroient été peu efficaces, ſi elles n'euſſent été appuyées de l'argent, qu'il diſtribua abondamment à tous les Romains, depuis le Général juſqu'au dernier des ſoldats. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Hérode eut auſſi grand ſoin d'empêcher la profanation du Temple, en arrêtant la curioſité indiſcréte & avide de cette multitude d'étrangers & de Gentils. C'eſt une attention qui mérite des éloges : ſi pourtant elle étoit en lui l'effet du zêle, & qu'elle ne doive pas être attribuée à une politique intéreſſée, & au déſir de ſe concilier l'affection des peuples ſur leſquels il alloit régner.

Car le Trône étoit ſon unique objet, & il ſacrifioit tout à l'ambition. Ainſi comme la vie d'Antigonus étoit pour lui un ſujet d'inquiétudes éternelles, & lui auroit toujours rendu incertaine la poſſeſſion de la Couronne, il ne ſe piqua point de généroſité à l'égard de ce malheureux Prince : au contraire il s'acharna à le pourſuivre juſqu'à la mort. Antigonus, par une démarche peu digne du courage qu'il avoit juſques là fait par oître, s'étoit remis volontairement

Antigonus battu de verges, & mis à mort comme un criminel. Hérode paiſible poſſeſſeur de la couronne.

sept Préteurs, les Triumvirs multipliant sans mesure le nombre des Magistrats par des abdications & des remplacemens qu'ils déterminoient à leur gré. La Questure, à laquelle régulièrement on ne pouvoit être nommé avant l'âge de vingt-sept ans, fut donnée à un jeune homme qui n'avoit pas encore quitté la robe de l'enfance, & qui prit la robe virile le lendemain de sa nomination. Un Sénateur de nouvelle création voulut combattre comme gladiateur. On l'en empêcha, & l'on rendit même un Décret pour défendre cet avilissement inhumain de la dignité Sénatoriale. Mais la fureur & le travers eurent plus de force que cette ordonnance, qui fut souvent violée sous les Empereurs suivans. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Octavien épris d'amour pour Livie.

Les affaires qui occupoient Octavien, & qui constamment étoient son grand objet, ne l'empêchérent pas d'être sensible à l'amour. Livie sçut lui inspirer une passion forte & durable, plus encore par l'adresse de son esprit, que par les charmes de sa beauté. Elle étoit depuis peu de tems revenue de Rome avec son mari Tibérius Néron. J'ai dit que ce zêlé Républicain, après la guerre de Pérouse, s'étoit sauvé en Sicile lui & toute sa famille. Là, sa hauteur & sa

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

fierté ne purent s'accommoder des complaiſances qu'exigeoit Sex. Pompée ; & il paſſa en Gréce auprès d'Antoine, qui le ramena avec lui en Italie.

Suet. Tib. c. 4.

Il répudie Scribonia, le même jour qu'elle étoit accouchée de Julie.

Suet. Aug. 62. & 69. Dio.

Livie ne fut pas longtems à Rome ſans attirer les regards d'Octavien. Il étoit marié : mais l'humeur acariâtre de Scribonia ſa femme lui déplaiſoit ; & peut-être la douceur inſinuante de Livie ne contribua pas peu à lui faire trouver plus inſupportables les maniéres dures de Scribonia. Il garda ſi peu de ménagement avec elle, qu'il la répudia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, qui fut dans la ſuite la trop fameuſe Julie.

Il épouſe Livie, qui lui eſt cédée par ſon mari étant groſſe de ſix mois.

Auſſitôt Octavien ſongea à contracter mariage avec celle qu'il aimoit. Un obſtacle ſembloit devoir le retarder. Elle étoit groſſe de ſix mois ; & l'on ne pouvoit, ſans violer toutes les régles & toutes les bienſéances, ſe diſpenſer d'attendre qu'elle eût fait ſes couches. L'impatience d'Octavien ne put ſouffrir ce délai. Mais attentif & habile à trouver des couleurs qui ſauvaſſent au moins les dehors, il conſulta le collége des Pontifes ſur cette ſinguliére queſtion, ſi une femme dans la ſituation où étoit Livie pouvoit ſe marier légitimement. A cette

consultation [a], qui étoit plutôt une dé- AN. R. 714. AV. J. C. 38.
rision, comme l'appelle Tacite, les Pontifes répondirent gravement, Que si le pére de l'enfant pouvoit être incertain, il ne seroit pas permis de passer outre : mais que l'état d'un enfant conçu en légitime mariage étant assuré après six mois de grossesse de sa mére, il n'y avoit nulle difficulté dans le cas proposé. Telle fut la décision des Pontifes, conforme peut-être, dit Dion, à ce qu'ils avoient trouvé dans leurs livres : mais quand leurs livres auroient dit le contraire, leur réponse auroit sûrement été la même.

Il ne fut plus question alors que de la cérémonie du mariage, dans laquelle le mari de Livie fit la fonction de pére à son égard, & l'autorisa à s'engager avec Octavien. Dans le repas de noces la simplicité d'un enfant qui servoit de jouet & d'amusement à Livie reprocha aux nouveaux mariés l'indécence de leur conduite. Car comme Octavien & Livie étoient sur le même lit de table, & Tibérius Néron sur un autre, le petit esclave, qui n'avoit pas encore mis dans *Vell.* II. 79. *Suet. Tib.* 4. *Dio.*

a Consulti per ludibrium Pontifices, an concepto necdum edito partu rité nuberet. *Tac. Ann.* I. 10.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. ſa tête le nouvel arrangement des choſes, s'approcha tout étonné de Livie, & lui dit, *Que faites-vous là, Madame? Voilà votre mari*, en lui montrant Tibérius Néron, *qui eſt bien loin de la place où vous êtes.*

Naiſſance de Druſus.

Livie accoucha au bout de trois mois de ſon ſecond fils, qui fut nommé Druſus : & Octavien ne manqua pas de l'envoyer à Tibérius Néron comme à celui qui en étoit le pére. Mais il ne put empêcher par cette précaution que l'on ne crût que l'enfant étoit de lui : & il courut dans le public un vers Grec dont le ſens eſt : « Les [a] heureux ont des en-» fans après trois mois de mariage. » Il eſt pourtant difficile de ſe perſuader qu'Octavien regardât Druſus comme ſon fils, ſi l'on fait réfléxion que, lorſqu'il s'eſt agi de la ſucceſſion à l'Empire, il lui a préféré Marcellus ſon neveu, Agrippa ſon gendre, & les fils de ſa fille.

Tibére & Druſus élevés dans le Palais d'Octavien. *Suet. Tib.* 4. §. 6.

Tibérius Néron ne ſurvécut que cinq ans à la naiſſance de Druſus, & en mourant il nomma Octavien tuteur de ſes deux fils. L'aîné, qui fut depuis l'Empereur Tibére, n'avoit encore que neuf

a Τοῖς ἐντυχοῦσι τρίμηνα παιδία. *Suet. Claud.* c. 1.

ans. Ainſi ſon éducation [a] auſſi bien que celle de ſon frére, fut dirigée par l'autorité, dans le Palais, & ſous les yeux du premier homme de l'Univers, qui prit d'autant plus aiſément à leur égard les ſentimens paternels, que ſon attachement pour leur mére ne ſe démentit jamais. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La paix qui venoit d'être conclue l'année précédente entre Sex. Pompée & les Triumvirs, ne fut pas de longue durée. Octavien & Sextus n'y avoient conſenti que malgré eux, & les occaſions de rupture ne peuvent jamais manquer entre ceux qui les cherchent. Cauſe de la rupture entre Octavien & Sextus. *Appian. Civil. lib.* V. *Dio. lib.* XLVIII

Sextus ſe plaignoit & d'Antoine & d'Octavien : d'Antoine, comme lui détenant l'Achaïe, qui par le Traité de Miſéne, lui avoit été cédée : d'Octavien, comme ne faiſant pas jouir les citoyens rétablis par le même Traité, des avantages qui leur avoient été promis. En conſéquence de ces infractions, il prétendit être en droit de ſe mettre au large ſur un article qui le gênoit étrangement. Ce n'étoit qu'avec un ex-

[a] Senſere (Rhæti) quid mens rite, quid indoles
Nutrita fauſtis ſub penetralibus
Poſſet, quid Auguſti paternus
In pueros animus Nerones.
Hor. Od. IV. 4.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. trême regret & une grande crainte qu'il ſe voyoit aſtreint à ne point augmenter ſes forces, pendant que les Triumvirs en avoient d'infiniment ſupérieures. Il fit conſtruire de nouveaux vaiſſeaux, il leva des rameurs, il autoriſa même ſecrétement les Corſaires, qu'il s'étoit engagé de réprimer, à enlever les proviſions qui venoient par mer à Rome & dans les autres villes d'Italie : enſorte que la diſette, ayant à peine donné le tems de reſpirer, recommença preſque auſſi dure qu'auparavant ; & cette paix reçue d'abord avec tant d'applaudiſſement, ſembla bientôt aux Romains ne leur avoir procuré d'autre fruit, que d'ajouter un quatriéme tyran aux trois qui les opprimoient.

Dans le deſſein où étoit Octavien de renouveller la guerre, rien ne convenoit mieux à ſes vûes, que cette conduite de Sextus, ſurtout par rapport à l'objet des vivres, ſi intéreſſant pour la multitude, & ſi capable de l'irriter contre l'auteur de ſa miſére. Auſſi s'étudia-t-il à mettre en pleine évidence la colluſion de Sextus avec les pirates qui infeſtoient les mers. Quelques-uns de ces pirates ayant été faits priſonniers, furent par ſon ordre appliqués à la queſtion ;

& il fit répandre dans le public leur dépoſition, qui chargeoit Sextus. Il confirma ce premier témoignage par celui de Ménas, qui dans ce même tems s'étoit donné à lui, trahiſſant indignement ſon patron & ſon bienfaiteur. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Il paroît que Ménas avoit du courage pour la guerre, & de l'habileté dans la marine. Mais il étoit fier & arrogant, & joignoit à ces vices toute la baſſeſſe d'ame de ſa premiére condition. Comme il gouvernoit abſolument ſon patron, ſa domination étoit inſupportable aux illuſtres Romains qui reconnoiſſoient encore Sextus pour leur chef. Ils tâchérent d'en ſecouer par eux-mêmes le joug, en ruinant ſon crédit. Mais voyant que Sextus n'avoit les oreilles ouvertes qu'aux diſcours de ſes affranchis, ils recoururent à cette voie, & mirent en œuvre la jalouſie des confréres de Ménas. Ceux-ci ſous l'autorité de ces grands perſonnages ſe déterminérent aiſément à faire ce que leur dictoit déja la pente de leur cœur. Ils parvinrent à jetter des ſoupçons dans l'eſprit de leur patron, & un ordre fut expédié à Ménas, qui commandoit actuellement en Sardaigne, de venir rendre compte de ſon adminiſtration.

Ménas, affranchi de Sextus, paſſe au ſervice d'Octavien.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. Ménas, eſprit adroit & ruſé, avoit prévû l'orage, & dès l'année précédente il s'étoit fait un mérite auprès d'Octavien en lui renvoyant un de ſes affranchis, nommé Hélénus, pris dans un combat en Sardaigne. Hélénus étoit conſidéré de ſon patron, qui conſéquemment avoit été touché de cette politeſſe de Ménas. Depuis cette premiére ouverture, l'affranchi de Sextus continua à ménager toutes les occaſions de ſe rendre agréable à Octavien; & lorſqu'il vit ſa diſgrace réſolue, il lui fit offrir de lui livrer tout ce qu'il avoit ſous ſon commandement, c'eſt-à-dire, les iſles de Sardaigne & de Corſe, trois Légions, ſoixante galéres, & un bon nombre de braves Officiers. Octavien balança quelque tems, s'il accepteroit la propoſition d'un traître, à qui il ſentoit bien qu'il ne pouvoit pas ſe fier. Enfin l'utilité préſente l'emporta, & Ménas ayant reçu à tems ſa parole, fit arrêter & mettre à mort ceux qui lui avoient été envoyés de la part de Sextus, & paſſa avec ſa flote & ſes troupes ſous les enſeignes d'Octavien. Il en fut accueilli avec une diſtinction qui n'étoit pas accordée à ſa perſonne, mais aux avantages qu'il apportoit avec lui. Le Triumvir fit ordon-

ner qu'il jouiroit des mêmes droits & priviléges que ceux qui étoient nés libres : il le décora de l'anneau d'or, & l'aggrégea à l'ordre des Chevaliers Romains. Il l'admit même à sa table, honneur qu'il n'avoit jamais fait, & ne fit jamais dans la suite, à aucun affranchi. Enfin il lui donna le titre & le rang de Lieutenant Général, afin qu'en cette qualité il commandât, sous l'Amiral Calvisius Sabinus, les soixante vaisseaux qu'il lui avoit amenés.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. *Suet. Aug.* 94.

Sextus fut extrémement irrité de la trahison de Ménas : il le redemanda même, comme un cerf fugitif sur lequel il avoit droit : & pour se venger du refus que fit Octavien de le lui remettre, il envoya Ménécrate, l'un de ses affranchis, avec une escadre pour ravager les côtes de la Campanie. Par cette hostilité Octavien prétendit que la paix étoit absolument rompue. Il retira des mains des Vestales le Traité de Misène : & il écrivit à Lépidus & à Antoine de venir se joindre avec lui contre l'ennemi commun. Lépidus, qui ne se mettoit pas aisément en mouvement, resta en Afrique. Antoine étoit près de partir pour aller prendre le commandement des troupes qui sous les ordres de Ven-

Appian. Dio

An. R. 714. Av. J. C. 38. tidius combattoient contre les Parthes ; dans le tems qu'il reçut la ſommation d'Octavien. Il vint à Brindes : mais ſon collégue ne s'étant pas trouvé au rendez-vous, il repartit ſur le champ. Les préparatifs formidables d'Octavien lui avoient donné de l'ombrage : & profitant du prétexte de la guerre des Parthes, qui demandoit ſa préſence, il écrivit au jeune Triumvir qu'il lui falloit de toute néceſſité aller en Syrie : qu'au reſte ſon avis étoit que les Traités fuſſent obſervés : & rejettant la cauſe de la rupture ſur Ménas, il menaça de le revendiquer en ſa qualité d'adjudicataire des biens de Pompée, dont Ménas, comme eſclave, avoit fait partie.

Préparatifs d'Octavien pour la guerre.

Octavien réduit à lui ſeul, n'en pourſuivit pas moins ſon projet : il avoit deux flotes nombreuſes, l'une compoſée en grande partie des vaiſſeaux de Ménas, & commandée en chef, comme je l'ai dit, par Calviſius Sabinus, ſur la mer de Toſcane : l'autre conſtruite & équipée à Ravenne ſur la mer Adriatique, avoit pour Amiral L. Cornificius. Ces deux flotes, dont Octavien voulut commander en perſonne la dernière, devoient, ſelon ſon plan, attaquer en même tems la Sicile des deux

côtés oppoſés : & ſes Légions ſe rendirent par terre à Rhége, afin d'achever la victoire en paſſant en Sicile ; après qu'avec ſes forces navales il ſe ſeroit rendu maître de la mer. Mais le ſuccès ne répondit pas à des apprêts ſi redoutables & ſi bien concertés. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Sextus avoit pris ſes meſures pour réſiſter avec vigueur. Ayant auſſi partagé ſes forces, il avoit envoyé Ménécrate à la tête d'une partie de ſa flote au devant de Calviſius ; & lui-même, il reſtoit à Meſſine pour y attendre Octavien.

Combat naval près de Cumes.

Ménécrate étoit brave, bon marin, & de plus ennemi perſonnel du traître Ménas. Dès qu'il eut rencontré près de Cumes la flote où étoit ſon adverſaire, il chercha à engager le combat. Il paroît que Calviſius avoit ordre de l'éviter. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'au lieu d'accepter le défi, il continua à filer le long des côtes, avançant vers le détroit. Ménécrate profita de cette diſpoſition des ennemis pour les attaquer avec avantage, & pour les acculer contre la terre, pendant que lui, il avoit ſes derriéres libres, & exécutoit avec facilité toutes les manœuvres néceſſaires. Déja il avoit fracaſſé, coulé bas, mis hors de com-

AN. R. 714. AV. J. C. 38. bat pluſieurs vaiſſeaux, lorſqu'il apperçut celui de Ménas, & en fut réciproquement reconnu. La haine mutuelle porta ces deux rivaux à quitter tout pour s'acharner l'un ſur l'autre. Le choc fut ſi violent que l'éperon du vaiſſeau de l'un fut emporté, & l'autre y perdit tout un côté de ſes rames. On en vient à l'abordage : mais le vaiſſeau de Ménas avoit un grand avantage ſur celui de Ménécrate, parce qu'il étoit plus haut de bord. Au plus fort de la mêlée, les deux chefs ſont bleſſés preſque en même tems, Ménas au bras, Ménécrate à la cuiſſe. La bleſſure du premier n'étoit pas bien conſidérable : mais Ménécrate devenu inhabile au combat, & ne pouvant plus payer de ſa perſonne, animoit pourtant les ſiens à bien faire ; juſqu'à ce que voyant ſon vaiſſeau forcé & pris, il ſe jetta dans la mer, pour ne pas tomber au pouvoir de ſon ennemi.

La mort de Ménécrate égala à peu près les choſes entre les deux partis. Démocharès, ſon Lieutenant, & affranchi, comme lui, de Sextus, quoiqu'il eût perdu beaucoup moins de monde & de vaiſſeaux que Calviſius, ſe retira néantmoins dans le port de Meſſine, & laiſſa à l'Amiral d'Octavien la liberté de

de poursuivre sa route, pour venir joindre son Général. An. R. 714. Av. J. C. 38.

Octavien ayant reçu la nouvelle du combat de Cumes, sortit du port de Rhége avec sa flote garnie de bonnes troupes, & passa le détroit, côtoyant toujours l'Italie, pour recueillir son Lieutenant. Sextus observoit de Messine les mouvemens du Triumvir. Il le suivit, & l'ayant atteint près de cet écueil si fameux dans la Fable, le roc de Scylla, il l'attaqua brusquement. La position des deux flotes étoit à peu près la même qu'au combat de Cumes, & le succès ne fut pas différent. Toute la bravoure des soldats Légionaires d'Octavien ne put résister à la supériorité que donnoient aux gens de Sextus leur habileté dans la marine, & l'avantage de leur situation. Démocharès, qui avoit été substitué par Sextus à Ménécrate, secondé d'Apollophane, autre affranchi de leur commun patron, coula à fond plusieurs des vaisseaux ennemis, en brûla d'autres: & tout auroit été peut-être ou détruit, ou pris, si sur le soir les vainqueurs n'eussent apperçu Calvisius qui approchoit. Ils se retirérent à cette vûe, laissant la flote & l'armée d'Octavien, dans un désordre inexprimable.

Autre combat près du roc de Scylla, où la flote d'Octavien est maltraitée.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. La terreur y étoit ſi vive & ſi forte ; que la plupart quittérent leurs vaiſſeaux & ſe ſauvérent à terre, où bientôt la nuit les ſurprit, ſans qu'ils trouvaſſent ni retraites pour ſe défendre des injures de l'air, ni vivres pour ſe ſoutenir. Leur unique reſſource fut d'allumer des feux, pour avertir le voiſinage qu'ils avoient beſoin de ſecours. Ils ne ſavoient pas même que Calviſius fût près d'eux, parce qu'ils n'avoient pu découvrir ſa flote, qui leur étoit cachée par les côtes.

Au milieu de cette multitude tremblante & déſolée, Octavien conſerva tout ſon courage. Manquant lui-même de tout, il n'étoit occupé que de ſes ſoldats, & il alloit des uns aux autres, les exhortant à patienter juſqu'au jour. Heureuſement une Légion, qui n'étoit pas loin, ayant apperçu les ſignaux, accourut aux endroits où elle voyoit des feux allumés, apportant les rafraîchiſſemens les plus néceſſaires & pour le Général & pour les troupes. En même tems Octavien apprit que Calviſius arrivoit : ce qui lui rendit ſa tranquillité, & lui permit de prendre quelque repos.

Une tempête achéve de ruiner les forces navales d'Octavien.

La lumiére de retour lui préſenta un triſte ſpectacle, ſes vaiſſeaux briſés, ou

endommagés par le feu, & leurs agrès dispersés & flotans sur la surface des eaux. Ce n'est pas tout encore. La tempête vint achever de détruire ce qui avoit échappé aux ennemis. Tout d'un coup il s'éleva un vent de Sud si violent, que nul art, nulle force ne pouvoit y résister. Sextus avoit fait rentrer sa flote dans le port de Messine. Mais celle d'Octavien étoit poussée contre des rochers, contre des côtes qui n'offroient aucun abri : & pour comble de malheur, ses vaisseaux n'avoient pas même un nombre suffisant de matelots pour la manœuvre, la plupart s'étant sauvés à terre après le combat. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La flote de Calvisius souffrit moins, parce que Ménas, qui étoit savant dans la marine, ne vit pas plutôt la tempête commencer, qu'il s'avança vers la pleine mer, où les vagues étoient moins fortes : & là ayant jetté l'ancre il ordonna à toute sa chiourme de ramer avec vigueur contre la direction du vent ; & il se maintint ainsi en état, regagnant par le mouvement de ses rames ce que le vent lui faisoit perdre.

Au contraire la flote que commandoit Octavien en personne s'étant tenue près du rivage, fut prodigieusement

AN. R. 714. AV. J. C. 38. maltraitée. La violence du vent & de la mer ſoulevée arrachoit les ancres, rompoit les cordages : & les vaiſſeaux ſe heurtant les uns les autres, ou portés contre les écueils, ſe briſérent preſque tous & périrent avec la plus grande partie des hommes qui les montoient. Cette tempête furieuſe dura l'eſpace d'un jour & d'une nuit ; enſorte qu'elle eut tout le tems de rendre complet le déſaſtre d'Octavien.

Il en fut ſi pénétré de douleur, que ne pouvant ſoutenir la vûe d'un mal auquel il n'avoit aucun reméde à apporter, il ſe retira à Vibone ; & de là il diſtribua ſes troupes de terre dans toutes les places maritimes, pour ſe précautionner contre les entrepriſes que ſon ennemi pourroit faire ſur l'Italie après un ſi grand avantage. Mais Sextus, plus courageux pour ſe défendre, qu'ardent à attaquer, manqua une ſi belle occaſion : & par une négligence inexcuſable, non ſeulement il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme, mais il ne pourſuivit pas même ſur mer les débris de la flote du Triumvir, & il les laiſſa faire tranquillement leur retraite, & gagner Vibone en remorquant les bâtimens qui n'étoient pas tellement

Sextus ne ſait pas profiter de l'occaſion.

blessés que l'on n'espérât en les radoubant en tirer encore quelque service. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La perte d'Octavien avoit été si grande, que, malgré l'indolence de Sextus, il eut besoin d'un intervalle de près de deux ans pour se remettre en force, & faire de nouveaux préparatifs. Car les mauvais succès ne le rebutérent point; & il ne perdit jamais de vûe le dessein de détruire l'ennemi de sa maison. Les murmures des peuples d'Italie, qui souffroient de la disette, furent pour lui un motif, non pas d'abandonner son plan, mais de faire toute la diligence possible pour l'amener promptement à une heureuse fin.

Octavien prend du tems pour faire des nouveaux préparatifs.

On a remarqué cette ressemblance de fortune entre Octavien & Antoine, que tous deux ils réussissoient mieux par leurs Lieutenans dans leurs entrepriſes militaires, que par eux-mêmes. La guerre contre les Parthes en est une preuve par rapport à Antoine. Et pour ce qui est d'Octavien, pendant que du côté de la Sicile il étoit battu & par les ennemis & par la tempête, ses armes prospéroient dans la Gaule sous Agrippa. *Plut. Anton.*

Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuse le Triomphe. *Dio.*

Cet homme né de bas lieu, mais avec les plus grands talens, & élevé à un rang illustre par la faveur d'Octa-

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

vien, dont il avoit toujours été l'ami le plus fidéle depuis la premiére jeuneſſe, fit rentrer dans le devoir des Gaulois rebelles, & eut la gloire d'être le ſecond des Romains après Céſar qui paſſât le fleuve du Rhin. Octavien en le rappellant auprès de ſa perſonne le nomma Conſul, & lui fit décerner le Triomphe. Agrippa accepta le Conſulat. Mais pour ce qui regarde le Triomphe, il ne crut pas que, pendant que ſon Général étoit dans la diſgrace & dans la douleur, il lui convînt de faire trophée de ſes victoires : & non [a] moins habile courtiſan, que grand guerrier, il refuſa un honneur qui auroit ſemblé rendre plus remarquable l'humiliation d'Octavien.

Continuation du Triumvirat pour cinq ans.

Les cinq années du Triumvirat expiroient avec celle dont je finis actuellement de rendre compte. Mais ceux qui ſous ce titre avoient uſurpé une domination tyrannique, n'étoient nullement diſpoſés à s'en deſſaiſir, ni à rendre la liberté à leurs concitoyens. Loin de cela, ils ſe continuérent, ſans obſerver aucune formalité, dans la puiſſance dont ils s'étoient emparés ; & ſans aucune ordonnance du Peuple, uniquement par leur propre fait, ils ſe décernérent

Appian. Dio.

[a] Parendi, ſed uni, ſcientiſſimus. *Vell.* II. 79.

à eux-mêmes un ſecond Triumvirat, égal & ſemblable au premier pour l'étendue du pouvoir & pour la durée. Peut-être ſe crurent-ils ſuffiſamment autoriſés à en uſer ainſi par un Décret du Sénat, rendu deux ans auparavant, qui validoit & ratifioit tout ce qu'ils avoient fait & tout ce qu'ils feroient par la ſuite dans leur Magiſtrature. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

J'ai déja dit qu'Agrippa avoit été déſigné Conſul par Octavien pour l'année ſuivante. Canidius Gallus, du nombre des amis d'Antoine, occupa l'autre place de Conſul.

M. AGRIPPA. AN. R. 715.
L. CANIDIUS GALLUS. AV. J. C. 37.

Le nom de famille d'Agrippa étoit *Vipſanius*. Mais ce nom étoit ſi obſcur, qu'il le ſupprima, lorſqu'il fut parvenu à une haute fortune. *Sen. Controv.* II. 12.

Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus.

Octavien l'avoit mandé pour le charger du ſoin de lui conſtruire une nouvelle flote, & de former des rameurs & des matelots. Il s'acquitta de ce double emploi avec tout le zêle & toute la capacité poſſibles, préſidant lui-même à la conſtruction des vaiſſeaux, & aux exercices par leſquels on habituoit à la man œuvre vingt mille eſclaves, à qui *Vell.* II. 79. *Suet. Aug.* 16. *Appian. Dio.*

AN. R. 716. AV. J. C. 37. Octavien avoit donné la liberté pour en faire des rameurs. Il fit plus. Comme la côte d'Italie ne lui offroit aucun port bien commode, ni capable de contenir un grand nombre de vaiſſeaux, il conçut & exécuta le magnifique deſſein de joindre enſemble & avec la mer le lac Lucrin & le lac Averne, pour en faire un vaſte baſſin, où les plus nombreuſes flotes puſſent être reçues, & ſe trouver à l'abri des vents & des tempêtes.

Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin & Averne. *Freinsh. Sup.* CXXVIII. 29. 30.

Le lac Lucrin, ſitué entre Miſéne & Pouzzol, étoit ſéparé de la mer par une chauſſée antique, de mille pas de long ſur une largeur qui ſuffiſoit pour la voie d'un chariot. Agrippa répara & exhauſſa cette chauſſée, qui affoiblie en pluſieurs endroits par vétuſté étoit ſouvent inondée, & par conſéquent impraticable. Il la perça de deux ouvertures pour donner paſſage aux bâtimens; & du fond du lac Lucrin il conduiſit un canal dans le lac Averne. Il paroît que c'étoit celui-ci proprement qui formoit le port, & qui donnoit une retraite aſſurée aux vaiſſeaux. Pour corriger la mauvaiſe qualité de l'air, qui paſſoit pour infect & peſtilentiel, Agrippa abatit de grandes forêts, qui embraſſoient tous les environs du lac Averne, & qui le cou-

Serv. ad Virg. Æn. III. 442.

vrant d'une ombre épaiſſe empêchoient l'air d'y circuler librement. Par là ce lieu tout-à-fait décrié, au deſſus duquel, ſi nous en croyons les Poëtes, les oiſeaux ne pouvoient voler ſans reſſentir l'effet des exhalaiſons empeſtées qui s'élevoient du lac & ſans tomber morts, devint un ſéjour ſalubre, & même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter à ſon chef & à ſon Protecteur la gloire de tout ce qu'il entreprenoit, voulut que le nouveau port fût appellé le *Port Jule*, du nom que portoit Octavien adopté par Jule Céſar. Ce fut là qu'il raſſembla tous les vaiſſeaux neufs qui avoient été bâtis en différens Ports de l'Italie, & qu'il exerça les vingt mille rameurs ou matelots dont j'ai parlé.

AN. R. 715. AV. J. C. 37.

Virg. Æn. VI. 239.

Cet ouvrage [a] Royal, comme Horace le qualifie, a été auſſi vanté par [b] Virgile. Je ſouhaiterois que des deſcriptions Hiſtoriques, bien exactes & bien circonſtanciées, me miſſent en état d'en

a . . . . Sive receptus
Terrâ Neptunus claſſes Aquilonibus arcet,
Regis opus.
Hor. A. P. v. 63.

b An memorem portus, Lucrinoque addita clauſtra?
Atque indignatum magnis ſtridoribus æquor,
Julia quâ ponto longè ſonat unda refuſo,
Tyrrhenuſque fretis immittitur æſtus Avernis?
Georg. II. 161.

AN. R. 715. AV. J. C. 37.

donner une idée plus juſte & plus pleine à mes Lecteurs. Au reſte il ne ſemble pas qu'il ait été d'un long uſage. Strabon, qui écrivoit ſous Tibére, en parle aſſez froidement : & je ne vois pas que dans l'Hiſtoire des ſiécles poſtérieurs il en ſoit fait beaucoup mention. Aujourd'hui & depuis deux cens ans la face des lieux eſt totalement changée, en conſéquence d'un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a converti le lac Lucrin en une montagne de cendres, accompagnée tout autour de mares fangeuſes.

Toute l'année du Conſulat d'Agrippa ſe paſſa à faire les préparatifs de la guerre contre Sextus, qui pendant ce tems demeura tranquille, ſans donner aucun ſigne de vie, ſans tenter aucun effort pour troubler les apprêts de ſa ruine.

Prétendu préſage arrivé à Livie.

Je ne crois pas qu'il me ſoit permis d'omettre un prétendu préſage arrivé à Livie vers le tems dont il s'agit ici. Les circonſtances en ſont aſſez ſinguliéres, outre qu'elles ont pour garants des auteurs d'un grand poids. Pline, Suétone, & Dion rapportent, que Livie peu après ſon mariage avec Octavien, allant à une maiſon de campagne qu'elle avoit dans le territoire de Veies, une aigle

Plin. XV. 30 *Suet. Galb.* 1. *Dio.*

laiſſa tomber ſur elle une poule blanche, qui portoit à ſon bec un rameau de laurier avec ſes feuilles & ſes baies. Livie frappée de cet événement conſulta les Devins, & ordonna conformément à leur réponſe, que l'on nourrît la poule, & que l'on plantât & cultivât le laurier. Ses ſoins proſpérérent. La poule devint ſi féconde, qu'elle remplit de ſa race toute la baſſe-cour de la maiſon de campagne où on la gardoit, & qui en prit même un nouveau nom. On l'appella *la maiſon aux poules.* Le laurier fructifia de façon, qu'il fournit de ſes branches à tous les triomphes des Céſars. Suétone ajoute qu'à la mort de Néron, dernier Empereur de la race d'Auguſte, toutes les poules périrent, & tout le petit bois de laurier ſe ſécha. Mais en ce dernier point il eſt contredit par Pline qui parle des plants de ce laurier, comme ſubſiſtans encore au tems où il écrivoit, c'eſt-à-dire, ſous l'Empire de Veſpaſien. AN. R. 715. AV. J. C. 37.

Je ne vois rien dans tout cela d'impoſſible, ni de bien remarquable, ſi ce n'eſt la crédule ſuperſtition de ceux qui diviniſoient tout ce qui paroiſſoit s'écarter tant ſoit peu des voies ordinaires. On jugea que ce préſage annonçoit à

Livie, & à la maiſon des Céſars où elle venoit d'entrer, une proſpérité éclatante. Mais il y manquoit le plus grand trait de reſſemblance, je veux dire la fécondité. Livie n'eut jamais de ſon mariage avec Auguſtin qu'un enfant, qui mourut preſque au moment de ſa naiſſance.

LIVRE LI.

SEXTUS Pompée vaincu & Lépidus dépouillé par Octavien. Expédition malheureuse d'Antoine contre les Parthes. Mort de Sextus. Faits détachés. Ans de Rome 716-723.

§. I.

Octavien demande l'adjonction d'Antoine & de Lépidus contre Sextus. Forces de Lépidus. Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien. Leur querelle assoupie par le Traité de Tarente. Octavien recommence la guerre contre Sextus. Lustration de sa flote. Ménas le quitte, & retourne à son ancien maître. Tempête. La flote d'Octavien est maltraitée. Lépidus entre en Sicile. Fermeté d'Octavien. Négligence de Sextus. Ménas revient encore une fois à Octavien. Avantage remporté par Agrippa sur la flote de Sextus. Cir-

conſpection politique d'Agrippa. Octavien eſt battu ſur mer par Sextus. Il court lui-même un très grand péril. Les troupes qu'il avoit débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine. Derniére bataille où Sextus eſt vaincu ſans reſſource Il abandonne la Sicile, & s'enfuit en Aſie. Octavien débauche l'armée de Lépidus, & le dépouille du Triumvirat. Sedition parmi les troupes d'Octavien. Il l'appaiſe par une conduite mêlée d'indulgence & de fermeté. Couronne Roſtrale donnée par Octavien à Agrippa. Octavien demeure maître de la Sicile, & des Provinces d'Afrique & de Numidie. Epoque de l'établiſſement ſolide de la grandeur d'Octavien, & en même tems de ſon nouveau ſyſtême de conduite plus douce & plus modérée.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. L'Année qui ſuivit celle du Conſulat d'Agrippa, eut pour Conſuls Cocceïus Nerva, médiateur du Traité de Brindes; & Gellius Poplicola, que l'on croit être ce frére de Meſſala, qui autrefois étant dans le parti de Brutus & de Caſſius, avoit par deux fois conſpiré contre ſes Généraux, & ne fut redeva-

ble de la vie qu'à leur clémence & aux priéres de ſa mére & de ſon frére.

L. GELLIUS POPLICOLA. M. COCCEIUS NERVA.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Ce Conſulat eſt mémorable dans l'Hiſtoire par l'aggrandiſſement d'Octavien & par la honte d'Antoine. Octavien ayant enfin vaincu Sex. Pompée, & forcé enſuite Lépidus d'abdiquer le Triumvirat, devint ſeul maître de toute la partie Occidentale de l'Empire. Antoine replongé dans ſes folles amours pour Cléopatre, entreprit inconſidérément, & conduiſit avec précipitation une expédition contre les Parthes, dont le ſuccès malheureux le couvrit d'ignominie. Je commencerai par le premier de ces deux objets, qui eſt lié immédiatement avec les faits que je viens de raconter.

Octavien demande l'adjonction d'Antoine & de Lépidus contre Sextus. *Appian. Civil. l.* V. *Dio. l.* xlviij.

Octavien ayant mal réuſſi dans l'attaque qu'il avoit livrée à Sextus, & ſe préparant à revenir à la charge, étoit bien aiſe, pour ſe procurer de l'appui, de faire regarder ſa querelle contre ce dernier rejetton de la maiſon du grand Pompée, comme intéreſſant tout le parti de Céſar. Il dépêcha donc Mécéne à Antoine pour lui demander ſon adjonction & ſon ſecours : & il ſomma

AN. R. 716. AV. J. C. 36. pareillement Lépidus de venir avec lui achever la ruine de la faction ennemie. Celui-ci, à quelque deſſein que ce puiſſe être, & plutôt ſans doute pour profiter lui-même de la dépouille de Sextus, que pour appuyer ſon collégue, aſſembla de grandes forces de terre, & de mer, douze Légions, cinq mille chevaux Numides, mille bâtimens de charge, & ſoixante & dix vaiſſeaux de guerre. On voit par là que ſa puiſſance étoit conſidérable. Deux grandes Provinces, l'Afrique proprement dite & la Numidie, lui obéiſſoient : & pour s'en rendre maître il ne lui avoit couté que la peine de ſe préſenter.

Force des Lépidus.

Vell. II. 80.

Car, en reprenant les choſes d'un peu plus haut, le Lecteur ſe rappellera aiſément, que Cornificius au tems de la bataille de Philippes tenoit l'Afrique pour le Sénat & pour le parti Républicain. Sextius, qui occupoit la Numidie comme Lieutenant d'Octavien, fit la guerre à Cornificius, & après quelques ſuccès aſſez variés, enfin il le vainquit, & le tua. Voyant ainſi ſon autorité établie dans les deux Provinces, peut-être ouvrit-il ſon cœur à des projets ambitieux. Quoi qu'il en ſoit, il trouva un nouvel adverſaire en la perſonne de Fu-

ficius Fango, ſoldat de fortune, élevé par Céſar au grade de Sénateur, & envoyé par Octavien pour prendre poſſeſſion en ſon nom des Gouvernemens d'Afrique & de Numidie. Sextius oppoſa le nom d'Antoine à celui d'Octavien. La guerre ſe renouvella : & Fango ayant été vaincu, ſe tua de ſa main, laiſſant Sextius encore une fois arbitre des deux Provinces. En cette ſituation des affaires arrive Lépidus, à qui le département de l'Afrique avoit été donné par ſes collégues. Il convint à Sextius de céder : & le Triumvir recueillit le fruit des victoires de ce brave Capitaine. Il demeura comme iſolé dans ſa Province, prenant peu de part aux mouvemens qui agitoient le reſte de l'Empire, juſqu'à ce que pour ſon malheur il ſe réſolut de paſſer en Sicile. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Antoine étoit à Athénes lorſqu'il reçut le Député d'Octavien, & il ſe préparoit à retourner en Orient pour pouſſer la guerre contre les Parthes. Il crut néantmoins devoir auparavant faire un voyage en Italie, & il y alla à la tête d'une flote de trois cens vaiſſeaux. Mais l'autorité de Plutarque & la ſuite des faits nous portent à croire qu'il venoit plutôt en ennemi d'Octavien, que pour

Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien. *Plut. Anton. Appian. Dio.*

AN. R. 716. AV. J. C. 36. lui donner du ſecours. Des ſoupçons, des rapports, des jalouſies, avoient aigri de nouveau les eſprits de ces deux rivaux, qui toujours ſe tenoient en garde l'un contre l'autre. Antoine, ayant abordé à Tarente, parce que ceux de Brindes ne voulurent point le recevoir, Octavie qui l'accompagnoit, obtint de lui la permiſſion d'aller trouver ſon frére, pour ſe rendre la médiatrice d'une réconciliation.

Leur querelle aſſoupie par le Traité de Tarente.

Elle employa auprès d'Octavien les priéres les plus touchantes : & en préſence d'Agrippa & de Mécéne, qui formoient le conſeil le plus intime du jeune Triumvir, elle le conjura de ne point ſouffrir que de la plus heureuſe de toutes les femmes elle devînt la plus infortunée. « Actuellement, lui diſoit-elle, » tout le genre humain a les yeux attachés ſur moi, & me félicite de partager la grandeur & la gloire de deux » puiſſans Généraux, épouſe de l'un, » & ſœur de l'autre. Mais ſi le parti le » plus mauvais prévaut, s'il faut qu'il » s'éléve une guerre, il eſt incertain lequel de vous deux ſera vainqueur ou » vaincu : pour moi, mon ſort eſt décidé ; & je ne puis être que malheureuſe ».

Des discours si tendres étoient bien capables de faire impression sur Octavien, qui aimoit sa sœur. Je crois néanmoins que le motif qui l'inclina efficacement à la paix, aussi bien qu'Antoine, est sans doute celui qu'apporte Dion. Ils n'avoient pas encore le loisir de se faire la guerre : & leur intérêt présent demandoit qu'ils se prêtassent des secours réciproques par rapport aux desseins dont ils étoient occupés. Octavien avoit besoin de vaisseaux pour la guerre contre Sextus : il falloit à Antoine un renfort d'hommes & de soldats pour celle qu'il alloit faire aux Parthes. De là naissoient les dispositions pacifiques des deux Triumvirs. Et lorsqu'ils eurent une fois pris la résolution de se réconcilier, ils l'exécutérent de la meilleure grace qu'il fût possible. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Octavien fit proposer à Antoine une conférence entre Métaponte & Tarente. Toujours plus défiant, son plan étoit de laisser entre lui & son collégue une petite riviére, qui lui donnoit moyen de prendre ses suretés ; mais qui eût embarrassé & allongé la négociation. Antoine, dont le caractére étoit franc & simple, ayant apperçu, en arrivant au rendez-vous, Octavien qui appro-

AN. R. 716. choit, faute à bas de ſa voiture, & ſe
AV. J. C. 36. jetta dans une petite barque, pour paſſer à l'autre bord. Octavien ſe piqua de généroſité, & en fit autant. Ils ſe rencontrérent ſur la riviére, & il y eut entre eux un combat de politeſſe, à qui s'éloigneroit de ſon bord, & iroit deſcendre à l'autre. Enfin Octavien l'emporta, par la raiſon qu'il avoit ſa ſœur à Tarente, à qui il ſouhaitoit de rendre viſite. Il logea donc ſous le même toît avec Antoine, ſans gardes, & ſe remettant entiérement en ſon pouvoir. Antoine le lendemain lui fit la même galanterie. C'eſt [a] ainſi que ces deux hommes paſſoient tout d'un coup d'une extrémité à l'autre dans leur conduite réciproque, tantôt ſoupçonneux & même ombrageux par un effet de leur ambition, tantôt ſe témoignant mutuellement un excès de confiance, lorſque la ſituation de leurs affaires l'exigeoit.

Ils convinrent aiſément entre eux & contre Sextus. Ils arrêtérent qu'il ſeroit privé du Conſulat, qui lui avoit été promis par le Traité de Miſéne; & pour lui faire la guerre Antoine prêta à Octa-

a Οὕτως αὐτοῖς ἦν συνεχὴς ἡ μεταβολὴ πρὸς τὰς ὑποψίας διὰ φιλαρχίαν, καὶ ἐς τὰς πίστεις ὑπὸ χρείας. *Appian.*

vien ſix vingts vaiſſeaux, en échange AN. R. 716.
deſquels Octavien fournit à Antoine AV. J. C. 36.
vingt mille ſoldats Légionaires. Octavie, par l'entremiſe de qui la négociation avoit été entamée, voulut, après la concluſion, y mettre comme le ſceau par une libéralité de ſurcroît, qu'elle obtint de chacun des deux Triumvirs en faveur de ſon collégue. A ce qui étoit convenu elle fit ajouter par ſon mari dix brigantins, ou bâtimens légers d'une moyenne grandeur, & par ſon frére mille hommes d'élite, qui devoient ſervir à la garde d'Antoine. Enfin on mit ſur le tapis les projets de deux mariages : l'un d'Antyllus fils aîné d'Antoine avec Julie fille d'Octavien, qui n'avoit que trois ans ; l'autre d'Antonia, fille d'Antoine & d'Octavie, qui étoit auſſi dans les premiéres années de l'enfance, avec le fils de Domitius Ahénobarbus. Ce dernier mariage fut accompli, & fit entrer les Domitius dans l'alliance des Céſars. Celui d'Antyllus n'eut point lieu, comme on le verra par la ſuite.

Ces différens articles ayant été réglés en aſſez peu de tems, on ſe ſépara. Antoine repartit pour l'Orient, laiſſant Octavie en Italie ſous prétexte de ne la point expoſer aux fatigues & aux périls

AN. R. 716. AV. J. C. 36. de la guerre contre les Parthes, mais réellement parce qu'il commençoit à être las d'une femme ſi vertueuſe, & que ſon cœur le rappelloit auprès de Cléopatre. Octavien accrû de nouvelles forces maritimes, ſe livra tout de bon à la guerre contre Sextus.

Octavien recommence la guerre contre Sextus. Luſtration de ſa flote.

Il avoit de grandes eſpérances. Outre que ſes flotes étoient très nombreuſes, il comptoit beaucoup ſur les avantages de la nouvelle conſtruction de ſes vaiſſeaux, qui par leur force, par leur grandeur, & par les tours dont ils étoient armés, lui ſembloient de ſûrs garants de la victoire. Il fit avec pompe la luſtration de cette flote, cérémonie dont Appien donne ici la deſcription. On dreſſa des autels préciſément ſur le bord de la mer. En face étoient rangés les vaiſſeaux, garnis de leurs matelots & de leurs ſoldats, qui tous obſervoient un profond ſilence. Les Prêtres, après avoir égorgé les victimes, en prirent les entrailles, & montant des eſquifs, ils firent trois fois le tour de la flote, accompagnés des principaux commandans, qui prioient les Dieux de faire tomber ſur ces victimes tous les malheurs dont la flote pouvoit être menacée. Enſuite les Prêtres jettérent dans la mer une partie des entrail-

les, & brûlérent l'autre ſur les autels. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Pendant qu'Octavien faiſoit encore les préparatifs de ſon expédition, Ménas le quitta pour retourner à ſon ancien maître. C'étoit un brave & habile officier de moins, mais que la légéreté & les travers de ſon caractére ne lui donnoient pas lieu de regretter. Un plus fâcheux inconvénient l'attendoit, pour déranger un plan formé d'ailleurs avec beaucoup de ſageſſe.

Ménas le quitte, & retourne à ſon ancien maître.

Car la Sicile ſembloit devoir être accablée par trois armées, qui ſe préparoient à fondre ſur elle de trois côtés à la fois, venant l'une d'Afrique, l'autre de Tarente, & la troiſiéme des côtes de la Campanie. Lépidus avoit aſſemblé en Afrique les forces que j'ai détaillées : Statilius Taurus tenoit en état dans le port de Tarente les vaiſſeaux prêtés à Octavien par Antoine : & Octavien lui-même étoit à la tête de ſa flote dans le Port Jule. Au premier Juillet, jour qu'il avoit choiſi comme heureux, à cauſe du nom de ſon pére adoptif que porte ce mois, ces trois armées partirent de concert. Mais une tempête ſemblable à celle qui avoit fait échouer la premiére entrepriſe, vint encore troubler ce nouveau projet ſi bien entendu,

Tempête. La flote d'Octavien eſt maltraitée. Lépidus entre en Sicile.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. & rendit inutile, au moins pour un tems, un appareil si formidable. Lépidus seul, quoique battu de l'orage, mit néantmoins le pied en Sicile du côté de Lilybée. Taurus fut obligé de ramener sa flote à Tarente. Celle d'Octavien, qui n'avoit point de retraite commode, fut extrémement maltraitée, non seulement par la tempête, mais par le perfide Ménas, qui emmena ou brûla plusieurs vaisseaux, que le vent avoit écartés.

Fermeté d'Octavien. *Suet. Aug.* 16. Après un tel désastre, plusieurs conseilloient à Octavien de remettre l'expédition à l'année prochaine. Mais son courage irrité par les obstacles, l'emporta jusqu'à dire qu'il vaincroit, même malgré Neptune. Les murmures du peuple, qui souffroit toujours de la disette, l'aiguillonnoient. Ainsi ayant envoyé Mécéne à Rome, pour tenir la multitude en respect par sa présence, & pour prévenir les émeutes, il fit travailler avec tant de diligence à radouber ses vaisseaux endommagés, & à réparer la perte qu'il avoit faite, qu'au bout de trente jours il se trouva en état de reprendre la guerre.

Négligence de Sextus. Sextus à son ordinaire, si bien servi par les vents & par la tempête, se contenta

tenta de triompher des avantages que lui procuroit sa bonne fortune, au lieu d'en profiter. Se croyant plus autorisé que jamais à se dire fils de Neptune, il voulut même en porter les couleurs, & il changea la pourpre, dont usoient les Généraux Romains, en verd de mer. Il offrit à ce Dieu des sacrifices solennels, & pour l'honorer il fit jetter dans la mer des chevaux, & même, selon quelques-uns, des hommes vivans. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Pendant qu'il se livroit ainsi à la joie, s'imaginant être quitte de tout danger pour cette année, il fut bien étonné d'apprendre que son infatigable ennemi méditoit incessamment une nouvelle invasion. Pour s'en éclaircir plus sûrement, il détacha Ménas avec ordre de reconnoître ce qui se passoit sur les côtes d'Italie. Celui-ci, toujours mécontent de ceux qu'il servoit, toujours persuadé qu'on ne le traitoit pas selon son mérite, ajouta une troisiéme perfidie aux précédentes, & passa dans le parti d'Octavien. Le Triumvir lui accorda la vie, mais il étoit trop sage pour donner de l'emploi à un homme que ses trahisons réitérées rendoient indigne de toute confiance. Ménas revient encore une fois à Octavien.

Tout étant prêt pour assaillir de nou-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. veau la Sicile, Octavien fit ayancer en même tems la flote de Taurus, & la ſienne commandée par Agrippa. Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, dont nous avons des deſcriptions aſſez étendues, mais peu lumineuſes, dans Dion & dans Appien. Je ne prendrai que la fleur des faits, deſquels il réſulte que ſi Octavien fit preuve d'activité & de courage, ſe trouvant partout, & dans les occaſions les plus périlleuſes, ce fut pourtant à l'habileté d'Agrippa qu'il dut principalement la victoire.

Avantage remporté par Agrippa ſur la flote de Sextus.

Ce grand Capitaine, qui réuſſit toujours également & ſur terre & ſur mer, commença à donner le branle aux affaires par l'avantage qu'il remporta dans un combat naval près de Myles, aujourd'hui *Milazzo*. Les gens de Sextus avoient la ſupériorité par l'expérience dans la manœuvre, & par l'agilité des mouvemens. Mais les vaiſſeaux d'Agrippa, plus forts de conſtruction, plus hauts de bords, & remplis d'excellentes troupes, triomphérent enfin, après une aſſez longue réſiſtance, de toute la ſcience des ennemis, qui n'ayant pu faire périr que cinq des bâtimens d'Octavien, ſe retirérent avec perte de trente des leurs.

Peut-être Agrippa auroit-il rendu ſa victoire déciſive, s'il eût pourſuivi les vaincus. Mais il fut retenu, ſoit par la crainte des bas-fonds, très dangereux pour ſes vaiſſeaux, ſurtout aux approches de la nuit; ſoit par une vûe de politique. Car c'étoit une de ſes maximes, que les ſubalternes ont à craindre de piquer par de trop grands ſuccès la jalouſie du maître; qui ne veut pas ſans doute qu'ils lui attirent des diſgraces, mais qui prend ombrage du trop grand éclat de leurs proſpérités: enſorte que ſi d'une part ils doivent ſe donner de garde de mal réuſſir, de l'autre il leur convient de réſerver pour le chef à qui ils obéiſſent l'honneur des grandes victoires.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Circonſpection politique d'Agrippa.

Avant le combat de Myles, Sextus, qui le prévoyoit, avoit quitté Meſſine, ſa place d'armes, avec ſoixante & dix vaiſſeaux, pour aller au ſecours de ſes Lieutenans. Par là le paſſage du Détroit ſe trouvoit dégarni & ouvert. Octavien ſaiſit ce moment pour entrer en Sicile; & partant ſur le champ à la tête de la flote d'Antoine, qui n'attendoit que le ſignal, il vint débarquer avec trois Légions près de * Tauroménium. La flote de Sextus avoit été battue, & non pas

Octavien eſt battu ſur mer par Sextus.

* *Taormina.*

An. R. 716. Av. J. C. 36. détruite à Myles, & il s'étoit hâté de la ramener à Meſſine. Ainſi à la premiére nouvelle de la deſcente d'Octavien, il ſe vit en état de marcher à lui. Il mit ſes vaiſſeaux en mer, & ſes Légions en campagne, & ſe diſpoſant à attaquer en même tems ſon ennemi par mer & par terre, il le jetta dans un très grand embarras.

Octavien prit le parti de laiſſer ſes troupes de terre ſous le commandement de L. Cornificius, à qui il ordonna de ſe fortifier un camp: & pour lui, remontant ſur ſa flote, il alla offrir la bataille à celle de Sextus, dont il croyoit avoir bon marché, parce qu'elle venoit d'être vaincue. Son plan étoit ſans doute, après qu'il auroit diſſipé la flote ennemie, d'aller prendre à Leucopétra * les Légions qui l'y attendoient commandées par Meſſala, & de les mener en Sicile pour joindre celles de Cornificius. Mais ſes eſpérances furent bien trompées. Sextus avoit trouvé à Meſſine des ſoldats & des matelots tout prêts à remplacer ceux qu'il avoit perdus. Sa flote ainſi recrutée remporta une victoire compléte. Les vaiſſeaux d'Octavien furent ou pris, ou brûlés, ou coulés à fond, excepté un très petit nombre,

* *Capo dell' armi.*

qui n'étant point pourſuivis des vainqueurs s'enfuirent en Italie. Octavien lui-même courut un très grand péril. Ce ne fut qu'avec une extrême peine qu'il ſe ſauva dans une chaloupe, ſeul avec un écuyer, ſans aucun de ſes amis ni de ſes gardes, ayant l'eſprit accablé d'inquiétudes & le corps malade. Enfin néantmoins il arriva au camp de Meſſala, ou ſon premier ſoin fut de dépêcher à Cornificius un vaiſſeau léger pour l'avertir que ſon Général étoit en ſureté, & ſongeoit à lui envoyer du ſecours. Et de fait il écrivit à Agrippa, d'aider Cornificius d'un prompt & puiſſant renfort. Agrippa, profitant de l'éloignement des forces de Sextus, s'étoit emparé de la ville de Tyndarium. De là il fit partir Laronius à la tête de trois Légions, avec ordre de faire toute la diligence poſſible pour tirer Cornificius d'un péril qui étoit très preſſant.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Il court lui-même un très grand péril.

En effet ce Lieutenant d'Octavien manquoit de vivres : & par conſéquent toute la bravoure de ſes troupes, & tous les avantages d'un camp bien retranché, lui devenoient abſolument inutiles. Il fallut décamper en préſence de l'ennemi, & ſe mettre en marche pour traverſer un coin de la Sicile depuis

Les troupes qu'il avoit débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. Tauroménium ſur la mer Ionienne, juſqu'à Myles ſur celle de Toſcane. On conçoit aiſément quelles difficultés il éprouva, toujours côtoyé & harcelé par Sextus, & ayant à garder non ſeulement ſes bagages, mais quantité de ſoldats ſans armes, reſtes infortunés de la derniere bataille navale, qui nûs & dépouillés de tout, avoient trouvé un aſyle dans ſon camp.

Sur la route de cette armée ſe rencontra un obſtacle ſingulier, & propre au pays par où elle paſſoit. C'étoit un eſpace de terrain brûlé par les ruiſſeaux de feu qui avoient découlé du mont Etna, & qui s'étendoient juſqu'à la mer. Cette terre calcinée, lorſqu'elle s'ébranloit par le mouvement de ceux qui marchoient deſſus, élevoit une pouſſiére étouffante : elle leur brûloit même la plante des pieds, & allumoit dans leurs veines une ſoif intolérable. Les ſoldats étoient fatigués, abattus, découragés. Leur chef les ranima par ſes exhortations, & par l'exemple de fermeté qu'il leur donnoit : & malgré l'excès de leur épuiſement, malgré les ennemis qui bordoient le défilé auquel ſe terminoit cette campagne brûlante, ils pouſſérent en avant ſans ſe laiſſer entamer. Enfin

après quatre jours d'une marche la plus laborieuſe qu'il ſoit poſſible d'imaginer, ils découvrirent Laronius, dont l'arrivée mit fin à toutes leurs peines. Car Sextus prenant le détachement qu'il voyoit approcher pour toute l'armée d'Agrippa, crut devoir ſe retirer. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Délivrés de la crainte des ennemis, les ſoldats de Cornificius trouvérent un nouveau danger dans ce qui devoit être pour eux le plus grand des ſoulagemens. Comme ils avoient beaucoup ſouffert de la ſoif, ils n'eurent pas plutôt apperçu une fontaine, qu'ils coururent en boire avidement, ſans pouvoir être retenus par les avertiſſemens de leurs officiers, qui leur recommandoient de ſe ménager. Pluſieurs périrent, étouffés par la quantité d'eau qu'ils avalérent avec une exceſſive précipitation.

Du reſte ces Légions peuvent être regardées comme victorieuſes, non ſeulement des efforts de Sextus, mais de tout ce qui eſt au deſſus des forces humaines, de la faim, de la ſoif, de la chaleur brûlante. Octavien les combla d'éloges & de récompenſes, lorſqu'il fut venu joindre Agrippa à Tyndarium, & Cornificius leur Commandant fut ſi glo-

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

rieux de les avoir ſauvées, qu'il en perpétua le triomphe pendant toute ſa vie, ſe ſervant d'un éléphant pour retourner à ſa maiſon, toutes les fois qu'il ſoupoit en ville.

Dernière bataille, où Sextus eſt vaincu ſans reſſource.

La priſe de Tyndarium par Agrippa étoit une conquête importante pour Octavien, à qui elle aſſuroit une entrée dans la Sicile. Cette porte lui étant ouverte, il fit paſſer dans l'iſle un très grand nombre de troupes, & il augmenta l'armée de terre qu'il y avoit juſqu'à la concurrence de vingt-&-une Légions, vingt mille chevaux, & plus de cinq mille armés à la légére. Alors Lépidus, qui juſques-là s'étoit tenu près de Lilybée, avança dans le pays: & les deux Triumvirs réunirent leurs forces devant les murs de Meſſine.

Mais bientôt la diviſion ſe mit entre eux. Lépidus prétendoit à l'égalité. Octavien, plein de mépris pour un collégue d'un mérite ſi mince, vouloit preſque le réduire à la condition de ſon Lieutenant. L'indignation que conçut celui-ci d'un traitement qu'il regardoit avec raiſon comme injurieux, le porta à ſe tourner vers Sextus, & il entra en négociation avec lui. Octavien ou s'en douta, ou en fut averti: & ce motif le

détermina à finir la guerre par une action générale, avant que leur traité fût conclu. Sans cette considération, son intérêt eût été de traîner les choses en longueur. Car il se voyoit en état de vaincre sans tirer l'épée, vû la grande supériorité de ses forces; & la facilité qu'il avoit, étant maître de la campagne, pour couper les vivres à son ennemi. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Sextus de son côté, dont les affaires déclinoient, & qui craignoit en conséquence la désertion de ses Capitaines & de ses troupes, étoit empressé de décider la querelle par une bataille. Mais il lui convenoit bien mieux de se battre sur mer que sur terre. Dans le premier cas il avoit quelque espérance de vaincre : au lieu que ses Légions ne pouvoient absolument tenir contre celles du Triumvir. Il lui fit donc proposer une bataille navale. Octavien eut honte de refuser le défi. Le jour fut pris : & deux flotes de trois cens vaisseaux chacune, commandées par les Lieutenans des deux Généraux, Agrippa d'une part, & de l'autre, Démocharès & Apollophane affranchis de Sextus, se rangérent en bon ordre entre Myles & Nauloque, pendant que les Légions ayant à leur tête les Généraux eux-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. mêmes, étoient disposées aussi en présence sur la côte, simples spectatrices du combat.

L'action fut vive, & la victoire longtems disputée. Enfin la flote d'Octavien prit la supériorité. Le corbeau, ou main de fer, invention ancienne, dont il a été parlé à l'occasion de la premiére victoire navale des Romains, contribua beaucoup à celle-ci. Agrippa avoit perfectionné cette machine, par le moyen d'un gros cable, tenant d'un bout à la piéce de bois d'où pendoit le corbeau, & de l'autre à un treuil ou cabestan, qui commençoit à jouer dès que le vaisseau ennemi avoit été accroché, & l'attiroit avec une très grande violence; ensorte que l'abordage devenoit aisé, & alors la valeur des soldats décidoit seule du succès. Or par cet endroit Octavien avoit tout l'avantage.

Hist. Rom. T. IV. p. 80.

Lorsqu'une fois un certain nombre de vaisseaux de Sextus eut été ainsi forcé, l'épouvante & le désordre se mirent dans tout le reste de sa flote, & la livrérent en proie à l'ennemi. Vingt-huit vaisseaux furent coulés à fond, les autres ou brûlés, ou brisés contre les côtes, ou pris par les vainqueurs. De trois cens bâtimens, il ne s'en sauva que dix-sept,

qui regagnérent le Détroit & Meſſine. Et une ſi grande victoire ne coûta à Octavien que la perte de trois vaiſſeaux. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Elle fut déciſive. Sextus totalement dépouillé de la partie de ſes forces dans laquelle il avoit toujours eu le plus de confiance, ne ſongea qu'à fuir : & s'embarquant à Nauloque, il vogua vers Meſſine. Son armée de terre abandonnée à un Lieutenant ſuivit la fortune, & ſe ſoumit à Octavien. Sextus avoit encore huit Légions du côté de Lilybée, ſous les ordres de Plennius. Il les manda, non dans le deſſein de ſoutenir la guerre, mais pour s'en faire accompagner dans ſa fuite. Il abandonne la Sicile, & s'enfuit en Aſie.

Car dès avant la bataille ſon plan étoit tout dreſſé, & il avoit mis en balots tout ce qu'il poſſédoit de plus précieux, pour ſe retirer, en cas de diſgrace, dans les Provinces de l'Orient, où il eſpéroit trouver de la protection de la part d'Antoine. Il avoit autrefois donné aſyle à Julie mere de ce Triumvir, & il s'en promettoit un retour de reconnoiſſance. Réellement Antoine s'étoit toujours montré à ſon égard aſſez doux & aſſez traitable : & la jalouſie même qu'il devoit avoir contre l'aggran-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. diſſement d'Octavien devenoit un motif d'eſpérance pour Sextus, ſur-tout s'il arrivoit dans un état qui le mît à l'abri du mépris, & qui pût même le faire regarder comme un allié utile. Mais il n'eut pas le tems d'attendre les Légions de Plennius. Effrayé de la défection preſque générale de ſes chefs & de ſes troupes par toute la Sicile, & ſe voyant trop vivement pourſuivi par Agrippa, qui entroit déja dans le Détroit, il partit de Meſſine avec les dix-ſept vaiſſeaux qui s'étoient ſauvés de la déroute, emmenant ſa fille, les amis qui lui reſtoient, & ſes principales richeſſes. Nous verrons dans la ſuite ce qu'il devint, & comment ſon ambition inquiéte, & incapable de ſe réduire au repos, lui attira enfin la mort.

Octavien débauche l'armée de Lépidus, & le dépouille du Triumvirat.

Octavien, pour avoir chaſſé Sextus de la Sicile, n'en étoit pas pleinement le maître. Délivré d'un ennemi, il en retrouva un nouveau en la perſonne de ſon collégue. Il eſt vrai que Lépidus avoit contribué à la victoire en occupant une partie des forces de Sextus, & par conſéquent il pouvoit à bon titre prétendre en partager les fruits. Mais le partage n'étoit du goût ni de l'un ni de l'autre. Chacun vouloit tout avoir,

& entre de pareils associés, égaux pour l'avidité & pour l'injustice, la raison du plus fort étoit la seule voie de décision. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Lépidus manifesta tout d'un coup ses intentions, par la conduite qu'il tint au siége de Messine, qui suivit de très près la victoire d'Octavien. Car Plennius arrivé trop tard pour partir avec Sextus, s'étant renfermé dans cette place, y fut incontinent assiégé par terre & par mer. Lépidus d'un côté, Agrippa de l'autre, lui ôtoient toute ressource : enforte qu'il fut obligé de demander à capituler. Agrippa vouloit que l'on attendît la venue d'Octavien, qui étoit demeuré à Nauloque. Lépidus de sa seule autorité traita avec Plennius, reçut à son service les Légions que commandoit ce Lieutenant de Sextus, & les ayant jointes aux siennes, il leur abandonna aux uns & aux autres le pillage de Messine.

Dès le lendemain Octavien accourut, bien résolu de faire valoir les droits de seul véritable vainqueur. Lépidus, qui par les accroissemens que son armée avoit pris en Sicile, voyoit autour de lui vingt-deux Légions, se crut en état de lui faire tête ; & il se fortifia un

AN. R. 716. AV. J. C. 36. camp ſur une hauteur à peu de diſtance de Meſſine. Il y eut des explications réciproques, qui ne ſervirent qu'à aigrir les eſprits, & à prouver l'impoſſibilité d'un accord. Lépidus ſoutenoit que la Sicile devoit lui appartenir, parce qu'il y étoit entré le premier, & que le plus grand nombre des villes avoient été réduites par ſes armes. Il remarquoit d'ailleurs avec vérité que la Sicile même ajoutée à ſon partage, ne l'égaleroit pas encore avec ſes collégues. Ces raiſons, comme on peut le croire, ne touchoient pas Octavien, qui ne prétendoit pas avoir vaincu pour Lépidus, & qui ne le regardant que ſur le pied d'auxiliaire, refuſoit abſolument de lui laiſſer aucune part dans ſa conquête. La diviſion éclata donc ouvertement : les deux chefs & les deux camps ſe préparérent à agir en ennemis : & l'on s'attendoit à voir renaître une guerre civile.

Mais l'inégalité étoit trop grande entre le mérite & les talens des deux Triumvirs, pour que la balance pût demeurer un moment incertaine. Lépidus étoit mépriſé de ceux mêmes qui marchoient ſous ſes drapeaux. Son incapacité & la petiteſſe de ſon génie paroiſſoient encore plus en évidence par la

comparaiſon avec l'élévation des vûes, la fermeté, & le courage de ſon rival. Auſſi n'y eut-il point de combat. Octavien dédaigna d'employer la force contre un tel adverſaire. La ruſe & l'artifice, qu'il ſavoit ſi bien mettre en œuvre, lui ſuffirent pour abattre tout d'un coup ſa puiſſance. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Il connoiſſoit parfaitement la diſpoſition où étoit l'armée de Lépidus à l'égard de ſon Général; & il ſavoit en particulier que les Légions de Sextus, qui faiſoient une partie conſidérable de cette armée, ne laiſſoient pas d'avoir de l'inquiétude ſur leur ſort, tant qu'elles n'auroient pour garand de ce qui leur avoit été accordé par la capitulation de Meſſine, que la parole du plus foible des deux Triumvirs, ſans être aſſurées du conſentement de l'autre. Ayant donc fait ſonder leurs officiers par ſes émiſſaires, & les ayant trouvés dans les ſentimens où il les ſouhaitoit, il prit avec lui un gros corps de cavalerie, s'avança vers le camp de Lépidus, & ayant laiſſé dehors la plus grande partie de ſon eſcorte, il entra accompagné d'un petit nombre de cavaliers, comme ſi il n'avoit que des intentions pacifiques, & nulle autre vûe que de négocier un accord.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. En traverſant le camp il prenoit tous ceux qu'il rencontroit à témoin de ſes bonnes diſpoſitions pour la paix, & de la néceſſité où on le réduiſoit malgré lui de faire la guerre. Cette manœuvre lui réuſſit d'abord. Pluſieurs le ſaluérent comme leur Général : & ſurtout les ſoldats qui avoient ſervi ſous Sextus accoururent pour lui demander grace. Il leur répondit qu'ils n'avoient encore rien fait pour la mériter. Ils entendirent très bien ce langage : & ſur le champ ils ſe mirent en devoir de lui prouver efficacement qu'ils vouloient paſſer à ſon ſervice, en lui apportant leurs drapeaux, & pliant leurs tentes pour le ſuivre.

Lépidus averti de ce mouvement, vient promptement y mettre ordre, & trouvant ſon ennemi mal accompagné, il fit tirer ſur lui. L'écuyer d'Octavien fut tué à ſes côtés : & lui-même ayant été atteint d'un trait, que ſa cuiraſſe para, & empêcha de pénétrer, il * ſe retira plus vîte que le pas vers le gros de cavalerie qu'il avoit laiſſé à l'entrée

* *Velleius dit qu'Octavien enleva en ce moment l'aigle d'une Légion, & ſe fit ſuivre de toute l'armée de Lépidus. Ce trait de hardieſſe me paroît moins dans le caractére d'Octavien, que la conduite qu'Appien lui attribue. Je m'en tiens à ce dernier auteur, dont le récit eſt d'ailleurs plus circonſtancié.*

du camp. Quelques ſoldats de Lépidus qui occupoient un petit fort, ſe moquérent de ſa fuite. Il en tira vengeance ſur le champ : & ayant fait attaquer ce fort il ne ceſſa point de le battre qu'il ne l'eût emporté. Cet exemple intimida les commandans des autres redoutes qui flanquoient le camp de Lépidus, ou leur ſervit de prétexte : & tous, ſoit dans le moment même, ſoit pendant la nuit, ſe rendirent à Octavien, les uns ſur une ſimple ſommation, les autres après avoir ſouffert pour la forme quelque légére attaque. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Le lendemain Octavien ſortit de ſes lignes en bataille avec toute ſon armée, ſachant bien ſans doute ce qui alloit arriver. Car à ſon approche, la déſertion devint générale parmi les troupes de Lépidus. Dabord les anciens ſoldats de Sextus, puis tous les autres défilérent, & vinrent ſe ranger ſous les enſeignes du jeune Triumvir. Tous avoient pris ſi déterminément leur parti, que Lépidus ayant voulu ſaiſir les drapeaux pour arrêter la défection, & déclarant qu'il ne les quitteroit jamais tant qu'il vivroit, un ſoldat fut aſſez inſolent pour lui répondre, *Hé bien, tu les quitteras donc en mourant :* & il alloit le percer,

AN. R. 716. AV. J. C. 36. ſi le malheureux Général n'eût lâché priſe.

La cavalerie, qui reſta la derniére auprès de Lépidus, comme ſi elle eût voulu racheter ſes délais par une plus grande perfidie, envoya demander à Octavien s'il déſiroit qu'on lui amenât ſon ennemi mort ou vivant. Lépidus n'étoit pas un rival aſſez redoutable, pour qu'Octavien voulût ſon ſang. Il ordonna qu'on l'épargnât : & bientôt Lépidus, ayant quitté tous les ornemens qui ne convenoient plus à ſa fortune, parut devant lui, humilié, ſuppliant, & demandant grace. Octavien lui accorda la vie : & l'ayant dépouillé du Triumvirat, il le relégua à Circeies en Italie, où il le laiſſa paſſer le reſte de ſes jours dans une condition privée & obſcure. Seulement il reſpecta la Loi qui rendoit le grand Pontificat inamovible, & il ſouffrit que Lépidus jouît tant qu'il vécut de cette dignité ſacrée.

Ce dernier état convenoit mieux à Lépidus, que la [a] grandeur à laquelle l'avoit porté le concours fortuit des circonſtances, ſans qu'il eût aucune des

[a] Vir omnium vaniſſimus, nec ullâ virtute tam longam fortunæ indulgentiam meritus... Ad diſſimillimam vitæ ſuæ fortunam pervenerat Lepidus. *Vell.* II. 80.

qualités néceſſaires pour en ſoutenir le poids. Il y avoit été le jouet de ſes collégues ; & lorſqu'il en fut privé, s'il ne perdit pas en même tems la vie, le mépris ſeul de ſa foibleſſe fit ſa ſureté. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Octavien n'ayant plus d'ennemi ni de concurrent en Sicile, régla tout à ſon gré. Il ſuivit encore ici ſa maxime, d'abattre les têtes du parti vaincu, & de ne faire grace qu'à la multitude. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains qui avoient combattu pour Sextus, furent mis à mort, à l'exception d'un petit nombre. Il prit les troupes à ſon ſervice. Pour ce qui eſt des villes & des peuples de l'iſle, ſelon qu'ils avoient bien ou mal mérité de lui, ils reçurent des châtimens ou des récompenſes. Il ne ſe mit point en devoir de pourſuivre Sextus, de qui il n'avoit plus rien à craindre, & qui de plus s'étoit mis hors de priſe, en ſe retirant ſur les terres de l'obéiſſance d'Antoine. Peut-être même Octavien, profond politique, ne fut-il pas fâché que ſon collégue ſe trouvât dans le cas d'accorder retraite & protection à l'ancien ennemi de tout le parti de Céſar : ce qui pourroit fournir inceſſamment un prétexte de rupture. Car on ne peut pas douter, que du

AN. R. 716. AV. J. C. 36. moment qu'il ſe vit reſté ſeul avec Antoine de tous les Généraux qui avoient partagé les forces & les Provinces de la République après la mort de Céſar, il ne ſe ſoit préparé à détruire cet unique rival, dont la ruine le rendroit maître de tout l'Empire.

Sédition parmi les troupes d'Octavien. Mais ces vûes étoient encore éloignées. Un mal préſent, & qui naiſſoit de la grandeur même de ſa puiſſance, le mettoit actuellement dans l'embarras, & attiroit toute ſon attention. Ayant augmenté ſes forces de celles de Sextus & de Lépidus, il voyoit à ſes ordres des armées formidables de terre & de mer, quarante-cinq Légions, vingt-cinq mille chevaux, différens corps de troupes légéres juſqu'au nombre de trente-ſept mille hommes, & ſix cens vaiſſeaux armés en guerre. Cette multitude effroyable de combattans étoit raſſemblée dans un aſſez petit eſpace, & enviſageoit d'un coup d'œil toute ſa force : ſituation périlleuſe pour un chef, dont le ſoldat dédaigne de recevoir la loi, lorſqu'il eſt en état de la donner. Une armée fiére de ſon grand nombre devient indiſciplinable, & ne veut point obtenir par priéres ce qu'elle peut extorquer par la terreur. C'eſt préciſé-

ment ce qu'éprouva Octavien. Les trou- AN. R. 716. AV. J. C. 38
pes qui venoient de lui rendre de si grands ſervices ſe mutinérent, & lui demandérent leur congé & des récompenſes pareilles à celles qu'avoient reçues les ſoldats vainqueurs à Philippes. L'inſolence des ſéditieux étoit d'autant plus grande, que prévoyant la guerre inévitable contre Antoine, ils ſentoient le beſoin qu'avoit d'eux leur Général.

Il n'étoit poſſible ni de les ſatisfaire, ni de les réduire par autorité. Octavien eſſaya de leur faire prendre le change, ſoit en ſe rejettant ſur Antoine, dont le conſentement, diſoit-il, lui étoit néceſſaire pour une affaire de cette importance, & qui intéreſſoit en commun les ſoldats des deux Triumvirs; ſoit en excitant les ſéditieux à acquérir un riche butin, & une gloire pure & exemte de toute tache dans une guerre contre l'étranger, contre les Illyriens & les Dalmates, qui à la faveur des diviſions entre les Romains faiſoient des courſes ſur les terres de l'Empire; ſoit enfin en leur propoſant des prix d'honneur, des couronnes de différentes eſpéces, & pour les Tribuns & les Centurions le droit de porter la robe prétexte, & le rang de Sénateur dans la ville où cha-

Il l'appaiſe par une conduite mêlée d'indulgence & de fermeté.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. cun d'eux étoit né. Tous ces beaux discours furent inutiles : les ſoldats ne perdirent point leur objet de vûe : & un Tribun nommé Ofilius eut l'audace d'élever la voix, & de dire que les couronnes & des robes prétextes étoient bonnes pour amuſer les enfans, mais qu'aux gens de guerre, il leur falloit de l'argent & des terres pour s'établir. Il fut applaudi, & Octavien indigné ne vit rien de mieux à faire, que de deſcendre de ſon tribunal & de ſe retirer de l'aſſemblée. Ofilius n'en devint que plus hardi : & comme ceux qui ſuivoient ſes impreſſions taxoient leurs camarades plus modérés d'indifférence pour la cauſe commune, il s'écria qu'il n'avoit point beſoin de ſecours, & que lui ſeul il ſuffiſoit pour obtenir l'effet de demandes auſſi juſtes. Une telle inſolence ne demeura pas impunie. Le ſéditieux Tribun diſparut, ſans que l'on pût découvrir ce qu'il étoit devenu. Cet exemple, qui avertiſſoit chacun de ce qu'il avoit à craindre, rendit les mutins plus circonſpects, mais non pas plus traitables. Il ne s'en trouva plus aucun qui ſe fît remarquer : mais tous enſemble, ou par gros pelotons, ils perſiſtérent à demander leur congé.

Octavien n'avoit pas cette hauteur héroïque de ſentimens, par laquelle ſon grand oncle s'étoit vû en état de faire rentrer d'un mot dans le devoir des Légions mutinées. D'ailleurs il étoit jeune, & il ne poſſédoit qu'en un dégré médiocre le mérite guerrier, qualité la plus impoſante auprès des troupes. Il ſentoit néantmoins combien la fermeté étoit néceſſaire, & que s'il molliſſoit une fois ç'en étoit fait pour toujours de ſon autorité. Il prit un parti mitoyen, convenable à ſon caractére plus prudent & plus fin, que noble & élevé. Il accorda le congé à vingt mille des plus vieux ſoldats, qu'il fit ſur le champ tranſporter hors de l'iſle, de peur qu'ils ne nourriſſent l'eſprit de ſédition dans les autres. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Enſuite ayant aſſemblé ſon armée, qui étoit encore bien nombreuſe, il proteſta que jamais il ne reprendroit à ſon ſervice, quand même ils l'en prieroient avec les plus grandes inſtances, ceux qui venoient de le quitter malgré lui; & que de plus il ne leur donneroit pas à tous les récompenſes dont ils ſe flattoient, mais ſeulement à ceux d'entre eux qu'il en jugeroit dignes, après un ſévére examen de leur conduite.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. De là il passa à louer la fidélité des troupes qui lui demeuroient soumises : il leur promit que dans peu il leur accorderoit & le repos & les établissemens qu'elles auroient mérités par leurs bons services : & en gage de cette promesse, dont l'effet étoit éloigné, il leur annonça une distribution prochaine de cinq cens deniers * par tête, pour laquelle il imposa à la Sicile une taxe de seize cens talens. (seize cens mille écus) Par cette conduite mêlée d'indulgence & de fermeté Octavien appaisa une sédition qui pouvoit lui rendre funestes les victoires qu'il avoit remportées.

* *Deux cens cinquante livres.*

Couronne Rostrale donnée par Octavien à Agrippa.

Lorsque tout fut calme, il distribua des dons militaires aux soldats & aux officiers qui s'étoient distingués par leur bravoure. Nul ne fut plus honoré, ni ne méritoit plus de l'être qu'Agrippa. Il reçut pour récompense & pour monument de la victoire navale à laquelle il avoit eu tant de part, une [a] couronne d'or qui avoit pour rayons des éperons de vaisseau. Plusieurs écrivains assurent qu'il est le premier à qui ait été accordée cette glorieuse marque d'honneur.

[a] Agrippa.....
cui, belli insigne superbum,
Tempora navali fulgent rostrat Coronâ.
Virg. Æn. III.

Mais

Mais nous avons rapporté d'après le témoignage de Pline, que le docte Varron en avoit été décoré dans la guerre contre les Pirates. Il n'eſt pas fort étonnant que le nom d'Agrippa ait obſcurci celui de Varron dans la gloire des armes. An. R. 716. Av. J. C. 36. T. XI. p. 253.

Octavien, avant que de ſortir de Sicile, établit un Propréteur pour gouverneur l'iſle en ſon nom. Il mit pareillement la main ſur la dépouille de Lépidus, & Statilius Taurus alla par ſon ordre avec quelques troupes prendre poſſeſſion pour lui de l'Afrique propre & de la Numidie, qui avoient appartenu à ce Triumvir dépoſſédé. Pour ce qui eſt des vaiſſeaux d'Antoine, il les lui renvoya fidélement, & il eut même ſoin de remplacer ceux qui avoient péri dans les opérations de la guerre. Après tous ces arrangemens, il partit & repaſſa en Italie avec toutes ſes forces. Octavien demeure maître de la Sicile & des Provinces d'Afrique & de Numidie.

C'eſt ici proprement l'époque où commence à s'établir d'une maniére ſolide la grandeur d'Octavien. Car juſques-là ſon état avoit toujours été aſſez chancelant : toujours il s'étoit vû environné & preſſé d'ennemis & de rivaux. Mais alors tout l'Occident ſe trouva ſoumis à ſon obéiſſance : & en même Epoque de l'établiſſement ſolide de la grandeur d'Octavien, & en même tems de ſon nouveau ſyſtême de conduite plus douce & plus modérée.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. tems l'eſtime & l'admiration publiques ſe décidérent en ſa faveur. On ne pouvoit refuſer ces ſentimens à tant de ſuccès glorieux, comparés ſurtout avec ſa grande jeuneſſe. Quatre guerres heureuſement terminées, à Modéne, à Philippes, à Pérouſe, & en Sicile; la deſtruction totale du parti Républicain & de celui de Pompée; la puiſſance de Sextus & celle de Lépidus réunies à la ſienne; & tout cela exécuté à l'âge de vingt-huit ans: c'étoient là de puiſſans motifs de concevoir pour lui une ſorte de vénération, qui s'étant une fois emparée des eſprits s'y accrut toujours dans la ſuite, & qui ne fut pas un des moindres fondemens de ſa puiſſance.

On lui en donna les premiers témoignages à ſon retour de l'expédition de Sicile. Le Sénat alla en corps au devant de lui fort loin hors de Rome, chaque Sénateur portant une couronne ſur la tête, en ſigne de joie & de félicitation. Cette Compagnie lui avoit dès auparavant décerné les plus grands honneurs, le laiſſant maître, ou de les accepter tous, ou de choiſir ceux qui lui conviendroient davantage. Il reçut l'Ovation, ou petit triomphe, l'établiſſement d'une fête annuelle en mémoire de ſa victoire,

& une ſtatue dorée dans la place publique où il étoit repréſenté en habit de Triomphateur, le piédeſtal orné d'éperons de vaiſſeaux, avec cette inſcription : POUR AVOIR RÉTABLI LA PAIX LONG-TEMS TROUBLÉE SUR TERRE ET SUR MER. Il entra dans Rome avec la pompe modeſte de l'Ovation le jour des Ides de Novembre. AN. R. 716. AV. J. C. 36. *Faſti. Cavit.*

Ses exploits conſidérés en eux-mêmes méritoient bien aſſurément le grand Triomphe. Je ne vois aucune raiſon qui ait pu empêcher de le lui déférer, ſi ce n'eſt la baſſeſſe des ennemis vaincus. Car il faut obſerver, que le nom de Sextus ne devoit point ici paroître. Il eût été trop odieux & trop amer pour les Romains de voir triompher nommément du fils de Pompée. Or ce chef étant une fois mis à l'écart, preſque tous ceux qui l'avoient ſuivi, étoient des eſclaves fugitifs, ou des Corſaires, commandés par des affranchis. C'étoit donc en quelque façon une guerre ſervile, pour laquelle l'éclat du Triomphe auroit été trop magnifique, & dont la victoire étoit ſuffiſamment récompenſée par l'Ovation.

Octavien s'en contenta, & il ajouta pluſieurs autres traits de modération

AN. R. 716. AV. J. C. 36. & de douceur, par lesquels on voit clairement qu'il vouloit racheter les injustices, les vexations tyranniques, les cruautés, qui d'abord lui avoient attiré la haine & la détestation publiques. Dans les discours qu'il fit, soit au Sénat, soit au Peuple, après avoir témoigné sa reconnoissance des honneurs qui lui avoient été accordés, il annonça la paix & la tranquillité à l'Italie, comme le fruit de sa victoire, qui venoit, disoit-il, de mettre fin à toutes les guerres civiles. Car il cachoit soigneusement ses desseins contre Antoine, qu'il n'étoit pas tems de faire éclater. Il ne prononça pas ces discours, mais il les lut, pratique qu'il observoit dans toutes les occasions importantes : & il en distribua ensuite des copies par toute la ville, comme pour rendre tous les citoyens témoins & dépositaires de l'engagement qu'il contractoit. Il joignit les effets aux paroles. Il abolit quelques impôts, & il remit tout ce qui étoit dû des taxes établies par la nécessité de la guerre, & qui n'étoit pas encore payé.

Suet. Aug. 14.

Le peuple, qui depuis si long-tems souffroit les horreurs de la guerre civile, charmé de commencer à respirer, & voulant récompenser celui à qui il étoit redevable

redevable de la douceur de ſa nouvelle ſituation, lui offrit le grand Pontificat dont Lépidus étoit revêtu. Octavien ſoutint le caractére de modération dont il s'étoit fait une loi : & il refuſa une place très importante & très brillante, mais dont le titulaire ne devoit point être dépouillé de ſon vivant. Quelques-uns allérent juſqu'à lui propoſer l'étrange expédient de faire mourir Lépidus comme ennemi public. Ce conſeil lui fit horreur, & il déclara qu'il ne s'ouvriroit point la voie à l'uſurpation par le meurtre. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Il ſe concilia encore l'affection des citoyens par la conduite qu'il tint à l'égard de ce grand nombre d'eſclaves que Sextus avoit attirés en Sicile, & qu'il avoit incorporés dans ſes troupes en leur donnant la liberté. Quoique cette liberté leur eût été ratifiée par le Traité de Miſéne, Octavien ne ſe crut pas obligé d'obſerver à l'égard de ces miſérables, au préjudice de leurs maîtres & du bien de l'Etat, une parole qui lui avoit été extorquée par une ſorte de violence. Il envoya aux différens quartiers où hivernoient ſes Légions, des lettres qui furent toutes ouvertes en un même jour, & par leſquelles il

AN. R. 716. AV. J. C. 36. étoit ordonné d'arrêter ces eſclaves fugitifs. La choſe fut exécutée ſans aucun tumulte : & lorſque les priſonniers eurent été amenés dans Rome, ils furent interrogés & examinés pour être rendus à leurs anciens maîtres. Ceux dont les maîtres ne purent être découverts, Octavien les fit exécuter dans les villes d'où ils s'étoient enfuis.

Un autre objet bien digne de ſon attention, c'étoient les compagnies de brigands qui s'étoient formées à la faveur de la licence & du déſordre des guerres. Elles faiſoient preſque de petites armées, qui exerçoient plutôt des hoſtilités, que de ſimples vols, dans Rome, dans l'Italie, dans la Sicile. Sabinus, chargé par Octavien du ſoin d'arrêter ces horribles brigandages, vint à bout dans l'eſpace d'un an d'exterminer cette race de ſcélérats. La paix & la ſureté furent rétablies ſur les chemins & dans les villes : & les peuples furent ſi ſenſibles à ce bienfait, qu'ils en conſacrérent l'auteur parmi leurs Dieux tutélaires.

Octavien paroiſſoit donc tout occupé du bien public, tout rempli de vûes pacifiques. Il brûla les lettres & les papiers qui pouvoient être des monu-

mens des diviſions paſſées, & tenir en inquiétude bien des citoyens. Il laiſſa les Magiſtrats annuels exercer leurs fonctions, & régler les affaires qui étoient du reſſort de leurs charges. Enfin il alla juſqu'à faire eſpérer qu'il abdiqueroit le Triumvirat de concert avec Antoine, dès que celui-ci ſeroit revenu de la guerre qu'il faiſoit actuellement contre les Parthes. Cette derniére promeſſe n'étoit qu'un leurre : mais elle porta la joie au cœur de la Nation, toujours attachée au Gouvernement Républicain. Le Sénat, pour inviter Octavien à tenir ſa parole, & lui donner comme une compenſation en échange du Triumvirat, lui offrit la puiſſance Tribunicienne pour tout le tems de ſa vie. Par ce titre ſa perſonne devenoit ſacrée & inviolable ; & il acquéroit le droit d'empêcher qu'il ne ſe fît rien dans la ville contre ſa volonté. Mais il n'avoit garde de renoncer, en ſe dépouillant du Triumvirat, au commandement des armées, qui faiſoit toute ſa force. Ainſi il ſe tint ferme par rapport à la propoſition du Sénat, ne jugeant pas à propos ni d'accepter la puiſſance Tribunicienne ſeule, qui l'auroit déſarmé ; ni de la joindre à la Triumvirale, de peur de piquer la jalouſie d'Antoine. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. Il ne paroît point non plus qu'il l'ait abſolument refuſée : il la remettoit à un tems plus convenable.

Afin que Rome ſe reſſentît en toute maniére du retour d'une meilleure fortune, ce fut auſſi cette même année qu'Octavien commença à l'embellir par de nouveaux & ſuperbes édifices. Un de ſes grands objets dans toute la ſuite de ſa vie & de ſon Empire, fut de décorer la Capitale de l'Univers d'une façon digne de la majeſté de ce titre : & il pouſſa en [a] ce genre la magnificence ſi loin, qu'il ſe vanta d'avoir reçu une Rome de brique, & de la laiſſer toute de marbre. Mais dans le tems dont je parle ici, le premier ouvrage par lequel il entama l'exécution de ſon plan, ce fut un logement pour lui. Il avoit choiſi l'emplacement du mont Palatin, & fait acheter par ſes gens d'affaires un grand nombre de maiſons de particuliers, qui lui formoient un terrain ſpacieux. Il s'y conſtruiſit un magnifique bâtiment, qui prit le nom de la colline dont il occupoit une partie conſidérable, & fut appellé *Palatium* : d'où eſt

[a] Urbem . . . excoluit adeo, ut jure ſit gloriatus marmoream ſe relinquere, quam lateritiam accepiſſet. *Suet. Aug.* 29.

venu le mot de *Palais* en notre langue. Mais il ne voulut pas qu'on eût à lui reprocher de n'avoir travaillé que pour lui. A l'occaſion d'un tonnerre qui étoit tombé ſur une portion du terrain qu'il avoit acquis, les devins que l'on conſulta ayant répondu que cet endroit étoit revendiqué par un Dieu, Octavien y bâtit du plus beau marbre un Temple à Apollon, qu'il avoit toujours honoré comme ſon Dieu tutélaire. Il y joignit une Bibliothéque, qui convenoit parfaitement à côté du Temple du Dieu des Arts, & tout autour il éleva des portiques pour l'uſage & la commodité du Public. An. R. 716. Av. J. C. 36.

La Bibliothéque d'Apollon Palatin, c'eſt ainſi qu'elle fut nommée, n'étoit pas ſeulement deſtinée à loger une collection de Livres, qui fît honneur au goût du Maître, & qui offrît un ſecours utile aux Savans. Octavien en fit comme une Académie, où des juges examinoient les nouveaux ouvrages de Poëſie : & ceux qui paroiſſoient vraiment dignes d'être conſervés & tranſmis à la poſtérité, étoient placés honorablement dans la Bibliothéque avec le portrait de l'Auteur : encouragement puiſſant pour les Arts, que la gloire *Hor. Sat. I. 4. & 10. Epiſt. I. 3. & II. 2. A. P. v. 387.*

AN. R. 716. AV. J. C. 36. ſurtout nourrit & porte à la perfection. Octavien les aimoit, comme ont toujours fait les grands Princes, il les cultivoit lui-même, & ſa protection fut conſtamment aſſurée à tous ceux qui s'y diſtinguérent. Auſſi l'on ſait aſſez combien ils fleurirent ſous ſon gouvernement, qui eſt devenu l'époque & la régle du bon goût.

Il n'eſt pas beſoin d'avertir que tous ces grands ouvrages ne furent pas achevés dans l'année dont je raconte les événemens : mais ils y furent projettés & commencés : & il étoit important d'en remarquer la date, parce qu'ils entroient dans le nouveau ſyſtême de conduite, qu'Octavien ſe forma dès qu'il vit ſa puiſſance bien établie : juſques-là injuſte & cruel par la néceſſité de ſatisfaire ſon ambition ; doux, modéré, bienfaiſant, lorſqu'une fois il eut lieu d'être content de ſa fortune.

Ce caractére de douceur parut encore dans la diſtribution des terres qu'il eut à faire aux ſoldats vétérans. On ſe ſouvient quel horrible fracas avoit excité cette opération dans toute l'Italie après la bataille de Philippes. Ici elle s'exécuta paiſiblement. Les fonds qui furent aſſignés aux ſoldats, ou appartenoient à la

République, ou furent achetés & payés de bonne foi, soit aux particuliers, soit aux communautés des villes. Ainsi par exemple la colonie de Capoue étant mal garnie d'habitans, possédoit en commun une grande étendue de terres, qui n'avoient été attribuées à aucun possesseur particulier. Octavien y établit ses vétérans. Mais pour dédommager la colonie, il lui donna dans l'isle de Créte des fonds d'un revenu beaucoup plus ample, & qui rapportoient douze * cens mille sesterces par an. Et de plus il ajouta un grand & utile ornement à la ville même de Capoue, par la construction d'un aquéduc qui y portoit une eau pure & abondante.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Vell. II. 81. *Dio.*

* *Cent cinquante mille livres.*

En usant si sagement de sa puissance & de sa fortune, Octavien s'appuyoit de l'estime & de l'affection des Romains contre Antoine, qui faisoit au contraire dans ce même tems tout ce qui étoit nécessaire pour s'en attirer le mépris & la haine. C'est ce que l'on verra dans le compte que je vais rendre de son expédition contre les Parthes, malheureuse par sa faute; & dont le mauvais succès lui fut encore moins honteux & moins funeste, que la cause qui l'avoit produit.

Guerre d'Antoine contre les Parthes.

AV. R. 716. AV. J. C. 36. Mais il faut reprendre les choſes d'un peu plus haut.

§. II.

Douleur amére d'Orode au ſujet de la mort de ſon fils Pacorus. Il choiſit pour ſon ſucceſſeur Phraate. Phraate fait mourir ſon pére, ſes fréres, ſon fils aîné, pluſieurs Grands du Royaume. La paſſion d'Antoine pour Cléopatre ſe réveille. Ses libéralités injuſtes & immenſes envers la Reine d'Egypte. Arrangemens d'Antoine pour la guerre. Il ſe rend en Arménie, dont le Roi étoit ſon allié. Force de ſon armée. Fautes que lui fait faire ſa paſſion pour Cléopatre. Il vient mettre le ſiége devant Praaſpa, Capitale du Roi des Médes. Les Rois des Parthes & des Médes lui taillent en piéces deux Légions. Le Roi d'Arménie l'abandonne. Antoine engage un combat, où il met en fuite les Parthes, mais leur cauſe très peu de perte. Il retourne devant Praaſpa, dont le ſiége lui réuſſit mal. Trompé par les Parthes, qui lui promettent paix & ſureté, il ſe met en devoir de faire retraite. Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes.

Divers combats où les Parthes ſont repouſſés. La témérité d'un Officier Romain fait remporter aux Parthes un avantage conſidérable. Conduite admirable d'Antoine à l'égard de ſes ſoldats. Leur amour pour lui. Nouveaux combats, où les Romains reprennent la ſupériorité. La diſette ſe met dans leur armée. Maladie ſinguliére & funeſte cauſée par l'uſage d'une herbe inconnue. Nouvelle perfidie des Parthes, dont Antoine ne ſe garantit que ſur un avis qui lui vient de l'armée ennemie. Les Romains ſouffrent beaucoup de la ſoif. Fleuve dont les eaux étoient mal ſaines. Déſordre affreux cauſé par la fureur du ſoldat Romain, qui pille ſon propre camp. Dernier combat contre les Parthes. Joie des Romains lorſqu'ils ſe revirent en Arménie. Empreſſement fou d'Antoine pour ſe revoir auprès de Cléopatre. Relation fauſſe & faſtueuſe envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui ſont décernés. Derniéres avantures & mort funeſte de Sex. Pompée. Guerres d'Octavien en Illyrie. Bravoure perſonnelle d'Octavien. Les Salaſſes ſoumis par Valérius. Exploits de M. Craſſus contre les Myſiens & les Baſtarnes. Edilité d'Agrippa. Agrippa

& Mécène principaux amis, confidens, & miniſtres d'Octavien. Statues érigées à Livie & à Octavie. Portique d'Octavie. Triomphes de Statilius Taurus & de Soſius. Nouveaux Patriciens. Mort d'Atticus. Succeſſion des Conſulats depuis l'an 718, juſqu'à l'an 721.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

LA mort de Pacorus, tué dans la derniére bataille que Ventidius avoit gagnée ſur les Parthes, jetta Orode pére du jeune Prince dans une douleur qui dégénéra preſque en phrénéſie. Pendant les ſix premiers jours il ne voulut ni voir perſonne, ni même prendre de nourriture. Enfermé dans l'obſcurité, & gardant un ſilence farouche, s'il prononçoit quelques paroles, c'étoit pour répéter triſtement le nom de Pacorus. Souvent il s'imaginoit lui parler, l'entendre & le voir à ſes côtés. Mais bientôt revenu à ſoi, & ſe rappellant que Pacorus n'étoit plus, il le pleuroit amérement.

Douleur amére d'Orode au ſujet de la mort de ſon fils Pacorus *Juſtin.* XLII. 4. & 5.

Cette violente douleur ne s'appaiſa que pour faire place à une cruelle inquiétude qui vint le tourmenter au ſujet du choix de ſon ſucceſſeur, titre que laiſſoit vacant la mort de Pacorus. Il avoit de différentes femmes trente fils,

Il choiſit pour ſon ſucceſſeur Phraate.

qui tous aſpiroient au trône, & ſecondés de leurs méres fatiguoient par des ſollicitations importunes l'eſprit du foible vieillard. Enfin après avoir longtems balancé, Orode, pour ſon malheur & pour celui de l'Empire des Parthes, ſe détermina en faveur de Phraate l'aîné de tous, mais le plus méchant. An. R. 716. Av. J. C. 36.

A peine Phraate ſe vit-il aſſuré de la ſucceſſion au Trône, qu'il s'impatienta de n'en pas jouir aſſez tôt; & trouvant que ſon pére le lui retenoit trop longtems, il le fit mourir. On juge bien qu'il n'épargna pas davantage le ſang de ſes fréres, qui tous lui faiſoient ombrage, & dont quelques-uns avoient des titres de préférence ſur lui par la nobleſſe de leurs méres, au lieu que Phraate étoit né d'une femme ſans nom. L'aîné même de ſes fils, qui ſe trouvoit en âge de lui donner de la jalouſie, fut ſacrifié à ſes ſoupçons. Phraate fait mourir ſon pére, ſes fréres, ſon fils aîné, pluſieurs Grands du Royaume.

Les Grands du Royaume allarmés & irrités d'une telle barbarie, qui s'étendoit auſſi ſur eux, & abattoit toutes les premiéres têtes de la Nobleſſe, entrérent dans des diſpoſitions de révolte, dont les Romains auroient pu aiſément profiter. Mais Antoine étoit alors en Italie, & Soſius, qui commandoit pour *Plut. Anton. & Dio.*

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

lui en Syrie, avoit appris par l'exemple de Ventidius à ne pas courir après une gloire trop éclatante, qui eût offuſqué celle de ſon Général. Ainſi les Seigneurs mécontens du gouvernement de Phraate n'étant point ſoutenus, ſe virent contraints de s'exiler eux-mêmes en différens pays. Monéſés, l'un des plus illuſtres & des plus puiſſans, ſe retira auprès d'Antoine.

La paſſion d'Antoine pour Cléopatre ſe réveille.

Le Triumvir étoit parti d'Italie, comme nous l'avons dit, lorſqu'Octavien ſe préparoit à faire un dernier effort contre Sextus & contre la Sicile. C'eſt alors que ſe [a] réveilla dans ſon cœur la funeſte paſſion pour Cléopatre, qui avoit paru aſſoupie & calmée par un retour de réfléxion & de ſageſſe depuis ſon mariage avec Octavie. Elle étoit aſſoupie, & non pas étouffée ni vaincue. Après un aſſez court intervalle, pendant lequel la raiſon avoit ſemblé prendre le deſſus, enfin, pour me ſervir de l'expreſſion de Platon adoptée par Plutarque, l'indocile compagnon

a Εὐθὺς δ' ἡ δεινὴ συμφορὰ χρόνον πολὺν, ὁ Κλεοπάτρας ἔρως, δοκῶν κατευνᾶσθαι καὶ κατακεκηλῆσθαι τοῖς βελτίοσι λογισμοῖς, ἄυθις ἀνέλαμπε καὶ ἀνεθαῤῥει, Συρίᾳ πλησιάζοντι· αὐτῷ δὲ καὶ τέλος, ἔσπερ φησὶν ὁ Πλάτων, τὸ δυσπει-

de l'ame, cet eſclave rebelle, qui trop ſouvent au lieu de prendre la loi de ſa ſouveraine, la gourmande & la tyranniſe, ſecoua pleinement le joug. Antoine en approchant de la Syrie fit partir Fonteius Capiton, avec ordre de lui amener la Reine d'Egypte. AN. R. 716. AV. J. C. 38.

Elle vint : & comme s'il eût voulu lui faire une ſorte de réparation de ſes froideurs paſſées, & en effacer le ſouvenir par une libéralité ſans bornes, il lui fit des dons immenſes. Il ajouta à ſon Royaume la Phénicie, hors Tyr & Sidon, la Cœléſyrie, le canton de la Judée qui produit le baûme, une partie du pays des Arabes Nabatéens. Toutes ces régions étoient poſſédées par différens petits Princes ſous la protection des Romains. Antoine ne ſe fit aucun ſcrupule de dépouiller ceux qui en jouiſſoient, pourvû qu'il ſatisfît l'avidité inſatiable de celle qu'il aimoit. Il lui céda même les droits qu'avoit la République ſur l'iſle de Chypre, & ſur Cyrêne, anciens démembremens de la couronne

Ses libéralités injuſtes & immenſes envers la Reine d'Egypte. *Joſeph. Ant.* XV. 4. & *de B. Jud.* I. 13. *Plut. Dio.*

θεὸς καὶ ἀκόλαστον ψυχῆς ὑποζύγιοι, ἀπολακτίσας τὰ καλὰ καὶ σωτήρια πάντα, Καπίτωνα Φονητήιον ἔπεμψεν ἄξοντα Κλεοπάτραν εἰς Συρίαν. *Plut. Anton.*

AN. R. 716. AV. J. C. 36. d'Egypte. Les Romains furent très choqués de ces libéralités indécentes, dont le principe étoit si honteux ; quoiqu'Antoine tâchât d'y prêter une couleur honnête, en disant que la grandeur de la nation Romaine paroissoit moins dans ce qu'elle possédoit, que dans ce qu'elle donnoit à ses Alliés.

Arrangement d'Antoine pour la guerre.

Cependant il n'oublioit pas son grand projet contre les Parthes, dont il se promettoit le plus glorieux succès. La terreur de son nom & de ses armes venoit d'être portée jusqu'au Caucase & à la mer Caspienne par les victoires que Canidius son Lieutenant avoit gagnées sur les Rois d'Ibérie & d'Albanie : & il comptoit beaucoup sur Monésés, homme important par son mérite & par sa capacité autant que par son rang & par sa naissance ; dont la retraite par conséquent affoiblissoit les Parthes, & lui procuroit les conseils & les lumiéres les plus sûres pour conduire son entreprise. Aussi fit-il à ce Seigneur l'accueil le plus magnifique, & comme il étoit fastueux & aimoit la pompe & l'ostentation, il comparoit Monésés à Thémistocle, se comparoit lui-même au grand Roi des Perses, &

pour rendre compléte la reſſemblance, AN. R. 716. AV. J. C. 36.
il donna au Parthe fugitif trois * villes de Syrie pour ſa ſubſiſtance, Lariſſe, Aréthuſe, & Hiérapolis. Il lui promettoit même le trône des Arſacides. Mais bientôt toutes ces belles idées s'évanouïrent. Phraate, qui ſentoit combien un tel transfuge pouvoit lui faire de tort, n'omit rien pour le regagner : & Monéſés, ſur l'aſſurance de l'impunité & d'un entier rétabliſſement dans tous ſes biens & dans tous ſes droits, retourna auprès de ſon Roi, & fruſtra ainſi l'attente d'Antoine. Nous verrons pourtant ce Seigneur Parthe rendre dans la ſuite un bon ſervice à l'armée Romaine.

Antoine, quoique piqué de ſe voir abandonné par Monéſés, lui laiſſa pleine liberté de ſe retirer. Cette conduite entroit dans ſon plan, qui étoit d'amuſer Phraate par une négociation & par des eſpérances de paix, afin de le ſurprendre tout d'un coup par une attaque imprévûe qui ne lui laiſſât pas le tems de ſe préparer. Si nous en croyons Florus, *Flor.* IV. 10. il y eut même un Traité en forme fait par Antoine avec le Roi des Parthes : ce

* *Artaxerxe avoit ainſi donné trois villes à Thémiſtocle, l'une pour ſon pain, l'autre pour ſon vin, & la troiſiéme pour ſa viande. Voyez* Hiſt. Anc. l. VII. §. II.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. qui convaincroit le Général Romain d'une perfidie évidemment inexcusable. Mais à s'en tenir au simple récit de Plutarque & de Dion, on ne peut le disculper de dol & de fraude. Selon ces Historiens il envoya à Phraate une Ambassade pour lui demander la restitution des drapeaux pris sur les Romains dans la défaite de Crassus, & ce qui restoit encore de prisonniers en vie : & sans attendre la réponse, ayant congédié Cléopatre, il s'avança vers l'Arménie, où étoit le rendez-vous général de ses troupes.

Il se rend en Arménie, dont le Roi étoit son allié.

Le Roi de ce pays, Artabaze, fils de Tigrane, allié des Romains, étoit actuellement en guerre avec un autre Artabaze, Roi des * Médes Atropaténiens, allié de Phraate. Antoine venoit donc comme pour secourir le Roi d'Arménie : d'où l'on peut conjecturer (car les Auteurs ne nous donnent pas d'éclaircissemens suffisans sur ce point) qu'il

[1] *Strabo, lib. XI. p. 523.*

* *On distinguoit alors deux Médies, la grande Médie, & la Médie Atropaténe. La grande Médie, qui avoit Ecbatane pour capitale, faisoit partie de l'Empire des Parthes. La Médie Atropaténe étoit un canton de l'ancien Royaume des Médes, & tiroit son nom d'Atropatos, qui l'avoit préservée du joug Macédonien. Atropatos fut élu Roi en reconnoissance de son bienfait, & sa succession se perpétua dans sa postérité, qui subsistoit encore au tems de Strabon.*

évitoit d'agir directement contre les Parthes, soit pour les endormir, s'il étoit possible, dans une fausse sécurité, jusqu'à ce qu'ayant subjugué la Médie il fût en état d'entrer subitement dans le cœur de leur pays; soit pour ne pas paroître violer ouvertement la bonne foi, en attaquant par les armes un Prince avec lequel il avoit ou un Traité de paix, ou du moins une négociation ouverte. Ce qui est bien certain, c'est que son intention ne se bornoit pas à la défense du Roi d'Arménie, ni à une invasion dans le pays des Médes, & que c'étoit aux Parthes qu'il en vouloit. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Les forces qu'il avoit assemblées suffiroient pour prouver la grandeur de ses desseins. Il en fit la revûe en Arménie, & il se trouva soixante mille hommes d'infanterie Romaine, & dix mille chevaux tant Espagnols que Gaulois : à quoi il faut ajouter trente mille hommes de troupes auxiliaires, qui lui étoient fournies ou amenées par les Rois ses alliés. Force de son armée.

Mais cette puissante armée, qui répandit l'allarme jusques dans la Bactriane & aux Indes, & qui mit toute l'Asie dans une violente commotion, devint inutile & sans aucun effet par la folle Fautes que lui fait faire sa passion pour Cléopatre.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. paſſion d'Antoine pour Cléopatre. Car voulant paſſer l'hiver avec elle, il ſe hâta d'entamer les opérations de la guerre avant le tems, & il ſe conduiſit en tout avec précipitation, n'étant point à lui-même ni maître de ſa raiſon, mais, comme s'il eût été enſorcelé par quelques preſtiges, tournant ſans ceſſe ſes regards vers l'Egypte, & plus occupé des moyens de retourner promptement, que de ceux de vaincre les ennemis.

Il commença donc par une faute conſidérable, en ſe mettant tout d'un coup en campagne, quoique la ſaiſon fût avancée, & que ſes troupes, après une marche de plus de trois cens lieues, euſſent un très grand beſoin de ſe repoſer. On lui conſeilloit de leur donner le tems de ſe remettre, & de paſſer même l'hiver en Arménie, pour être en état d'attaquer la Médie dès les premiers beaux jours du printems prochain, avant que les Parthes ſe fuſſent raſſemblés en corps d'armée. Mais il ne put ſouffrir ce délai : il voulut partir ſur le champ, & entrant dans l'Atropaténe, qui étoit le Royaume d'Artabaze le Méde, il y fit le ravage, & y exerça les premiéres hoſtilités.

Une ſeconde faute, qui avoit le même

principe, c'eſt que trouvant ſa marche retardée par les machines de guerre, que l'on voituroit à la ſuite de ſon armée ſur trois cens chariots, il les laiſſa en chemin ſous la garde de deux Légions commandées par Oppius Statianus: & pour lui, il avança en grande diligence, & vint mettre le ſiége devant Praaſpa, capitale de la Médie Atropaténe, s'imaginant qu'il feroit aiſément la conquête de cette place & de tout le pays, parce que le Roi en étoit abſent, & occupé ailleurs avec Phraate. Mais la ville étoit forte & bien munie: & dès les premiéres opérations du ſiége, Antoine eut lieu de ſentir combien il avoit eu tort de ne pas amener avec lui ſes machines de guerre, & entre autres un bélier de quatrevingts pieds de long, qui lui auroit été d'un grand uſage. Car toute la contrée où il étoit, ne produiſoit que des bois de mauvaiſe qualité, qui n'avoient ni dureté ni hauteur, & qui par conſéquent ne pouvoient point être employés à la conſtruction de machines telles que les exigeoit le beſoin du ſervice. Il fallut qu'Antoine ſe réduiſît à dreſſer des terraſſes pour élever les aſſaillans à la hauteur des murs, ouvrage long & laborieux.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Il vient mettre le ſiége devant Praaſpa, capitale du Roi des Médes.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Les Rois des Parthes & des Médes lui taillent en piéces deux Légions.

Dès que les Rois des Parthes & celui des Médes eurent avis du siége de Praaspa, ils se rapprochérent d'Antoine. Mais craignant peu pour une ville bien défendue, & si mal attaquée, au lieu d'aller droit au Général, ils se détournérent & vinrent surprendre Statianus. Le corps que commandoit cet officier fut taillé en piéces, & il resta dix mille morts sur la place. Lui-même il y fut tué, & les machines prises & brûlées. Polémon, Roi de Pont, échappa seul du carnage, les Parthes l'ayant épargné, dans l'espérance d'en tirer, comme ils firent, une grosse rançon. Cet échec si considérable, au commencement d'une grande & importante entreprise, chagrina beaucoup Antoine : & bientôt l'Arménien Artabaze lui donna un nouveau sujet d'inquiétude & de douleur, en l'abandonnant & se retirant dans son Royaume avec ses troupes, qui se montoient à seize mille chevaux & sept mille fantassins. La perfidie de ce Prince lui fut d'autant plus sensible, qu'elle étoit accompagnée d'ingratitude, puisque c'étoit pour le défendre & le venger que les Romains étoient venus dans ces contrées.

Le Roi d'Arménie l'abandonne.

Antoine engage un com-

Cependant les Parthes vainqueurs s'avançoient

s'avançoient vers Praaſpa, & tirant de leur premier avantage un préſage aſſuré pour la ſuite, déja ils menaçoient inſolemment l'armée Romaine, mais pourtant ſans ſe mettre à portée de l'infanterie qu'ils redoutoient. Antoine appréhenda que s'il ſouffroit patiemment ces inſultes, & s'il laiſſoit ſes troupes dans une inaction qui ſembleroit un aveu de foibleſſe, le découragement ne s'emparât des eſprits. Il réſolut donc de tâcher d'engager un combat : & dans cette vûe il ſortit de ſes lignes avec dix Légions, trois cohortes Prétoriennes, & toute ſa cavalerie, comme pour un fourage général, eſpérant que les ennemis le ſuivroient, & lui préſenteroient une occaſion de les joindre de près.

AN. R. 718. AV. J. C. 36. bat, où il met en fuite les Parthes, mais leur cauſe très peu de perte.

En effet après une journée de marche il découvrit l'armée des Parthes, qui, rangée en forme de croiſſant, l'attendoit aux environs du chemin par où il devoit paſſer. Alors il étala dans ſon camp le ſignal du combat, qui étoit, comme on l'a remarqué ailleurs, une cotte d'armes de pourpre étendue ſur la tente du Général. Mais pour tromper les Parthes, & leur inſpirer la confiance de reſter dans leur poſte, il fit plier les tentes : comme s'il eût eu deſſein de con-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. tinuer ſa marche, & non pas de combattre. Il partit enſuite à la vûe des ennemis, ayant donné ordre à ſa cavalerie de tourner court ſur eux, dès qu'elle les verroit à portée d'être attaqués de près par les Légions. Ce fut un ſpectacle digne d'admiration pour les Parthes, que l'armée Romaine défilant devant eux. Comme ils n'obſervoient ni ne connoiſſoient aucune diſcipline, ils contemploient avec ſurpriſe toute cette multitude s'avançant dans le plus bel ordre, ſéparée par des intervalles égaux; & les ſoldats marchant ſans tumulte & en ſilence, & branlant la demi-pique que chacun avoit à la main.

Tout d'un coup le ſignal ſe donne; & la cavalerie Romaine tournant bride vient fondre avec de grands cris ſur les Barbares, qui ne s'y attendoient nullement. Ils ſoutinrent néantmoins ce choc, quoiqu'ils n'euſſent pas aſſez d'eſpace pour faire uſage de leurs fléches. Mais lorſque l'infanterie approcha, accompagnant ſes cris du bruit des lances frapées contre les boucliers, les chevaux des Parthes s'effarouchérent, & les cavaliers eux-mêmes prirent la fuite avant que l'on pût en venir aux mains. Antoine les pourſuivit avec ardeur, s'ima-

ginant avoir remporté une victoire dé- AN. R. 716 AV. J.C. 36
cisive. Mais après que son infanterie les eut poussés jusqu'à deux lieues au delà du champ de bataille, & sa cavalerie trois fois autant, en faisant la revûe des ennemis tués ou pris, on trouva quatre-vingts morts & cinquante prisonniers. Alors la joie se changea en tristesse : & les Romains sentirent vivement le désavantage d'une guerre dans laquelle, lorsqu'ils étoient vainqueurs, ils causoient si peu de dommage à l'ennemi, & vaincus ils faisoient d'aussi grandes pertes que celles qu'ils avoient souffertes à la défaite de Statianus.

Il retourne devant Praaspa, dont le siége lui réussit mal.

Le lendemain Antoine s'étant mis en devoir de retourner devant Praaspa, les Parthes reparurent, dabord en petit nombre ; puis leur multitude s'accrut ; enfin toute leur armée s'étant rassemblée aussi fraîche, & aussi pleine de vigueur & d'audace, qu'avant le combat du jour précédent, harcela & fatigua ses vainqueurs par des attaques brusques & sans cesse réitérées : & ce ne fut qu'avec bien de la peine & des périls que les Romains regagnérent leur camp.

Bientôt après les assiégés firent une sortie qui leur réussit, & dans laquelle

AN. R. 716. AV. J. C. 36. les troupes qui leur étoient oppoſées lâchérent pied honteuſement. Antoine irrité de tant de mauvais ſuccès décima les cohortes coupables, & fit diſtribuer de l'orge au lieu de bled aux ſoldats que le ſort avoit exemtés du ſupplice.

Trompé par les Parthes, qui lui promettent paix & ſureté, il ſe met en devoir de faire retraite.

La ſituation des Romains étoit fâcheuſe, & ils ſe voyoient menacés d'un avenir encore plus triſte. Car ils ne pouvoient plus aller au fourage, ni faire aucunes proviſions ſans livrer des combats, dans leſquels ou leur tuoit ou bleſſoit beaucoup de monde. Ainſi à la crainte de l'ennemi ſe joignoit celle de la diſette. Phraate de ſon côté n'étoit pas ſans inquiétude. Déja les premiers froids de l'autonne commençoient à ſe faire ſentir; & il ſavoit que les Parthes n'avoient ni l'habitude ni la volonté de tenir la campagne pendant l'hiver : de ſorte que, ſi les Romains s'armoient de perſévérance, il appréhendoit d'être abandonné de ſes troupes, & obligé de ſe retirer. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à la fraude, & il entreprit de tromper Antoine par des faux ſemblans d'amitié.

En conſéquence de ce nouveau projet, & conformément à ſes ordres, les principaux des Parthes au lieu d'agir

avec leur vivacité accoutumée contre les Romains dans les fourages, & dans les autres occaſions où ils ſe rencontroient vis-à-vis d'eux, prirent des maniéres de douceur, s'écartant à deſſein pour leur laiſſer emporter des vivres, ou ne s'approchant que pour louer leur valeur ſurprenante; & les aſſurer de toute l'eſtime, & même de l'admiration de Phraate. Ils en vinrent enſuite juſqu'à lier avec eux des converſations tranquilles & familiéres, dans leſquelles ils blâmoient beaucoup Antoine de ce qu'il ne profitoit pas de la bonne volonté du Roi des Parthes, qui ſouhaitoit la paix, & qui n'avoit nullement intention de faire périr tant de braves guerriers. » Votre Général, diſoient-ils, s'opiniâtre » à attendre ici les deux plus redoutables » ennemis du genre humain, la faim & » l'hiver; qui ſuffiſent pour le détruire, » & auxquels il lui ſeroit bien diffi- » cile d'échapper même avec notre ſe- » cours ». AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Ces diſcours rendus à Antoine firent impreſſion ſur lui, & l'eſpérance amollit la fermeté de ſa réſolution. Cependant il ne voulut point hazarder une démarche, ni rechercher de paix les ennemis, qu'auparavant il n'eût fait de-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. mander aux porteurs de ces belles paroles, s'ils étoient autorisés par Phraate à tenir un pareil langage. Ils répondirent qu'ils n'avoient exprimé que les vrais sentimens de leur Prince, & qu'Antoine pouvoit s'y fier en toute sureté.

Cette réponse détermina le Général Romain à négocier avec Phraate, & il lui envoya quelques-uns de ses amis. Seulement, pour sauver en quelque façon son honneur, & ne pas paroître se trouver heureux de pouvoir fuir en liberté, il les chargea de proposer encore la restitution des Aigles Romaines & des prisonniers qui étoient restés au pouvoir des Parthes depuis la défaite de Crassus. Le Roi reçut cette Députation avec faste, assis sur un trône d'or, & tenant à la main un arc dont il pinçoit la corde. Un appareil si superbe annonçoit une réponse fiére. Aussi rejetta-t-il, comme déplacée, la proposition de rendre les prisonniers & les drapeaux : il se répandit en reproches amers contre les Romains, leur promettant néantmoins paix & sureté, s'ils vouloient se retirer. Il fallut bien qu'Antoine se contentât de ce qu'accordoit un ennemi en état de donner la loi, & il ordonna que l'on fît tous les préparatifs du départ.

L'uſage vouloit que dans de ſemblables occaſions les Généraux haranguaſſent leur armée, & Antoine en étoit très capable. Il ſavoit fort bien ſe démêler d'une action publique, & ſurtout il ſembloit fait exprès pour plaire à des ſoldats par une éloquence militaire, qui convenoit à leur goût, & qui leur inſpiroit tels ſentimens qu'il ſouhaitoit. Mais dans cette triſte rencontre, la honte & la confuſion lui fermérent la bouche, & il ſubſtitua Domitius Ahénobarbus pour parler aux troupes en ſa place. Quelques-uns s'en offenſérent, ſe croyant mépriſés. Les autres, en beaucoup plus grand nombre, reconnurent parfaitement le motif de ce ſilence forcé. Ils en furent attendris: & ce fut pour eux une raiſon de répondre par leur ſenſibilité à celle de leur Général, & de lui rendre une plus exacte obéiſſance. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Antoine ſe diſpoſoit à reprendre la route par laquelle il étoit venu, pays de plaine & tout découvert. Heureuſement pour lui & pour ſon armée, arriva dans ſon camp un de ces anciens priſonniers * Romains, en qui l'amour

Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes.

* *Velleius & Florus le diſent expreſſément. Dans Plutarque nous liſons que ce guide à qui Antoine dut le ſalut de ſon armée, étoit* Marde *de naiſſance,*

AN. R. 716. AV. J. C. 36. de ſa nation n'avoit été qu'augmenté par un long & triſte ſéjour au milieu des barbares. Il ſe fit préſenter à Antoine, & lui conſeilla de tourner à droite du côté des montagnes, & de ne pas expoſer des Légions peſamment armées, dans de vaſtes campagnes entiérement nues & ſans aucun abri, à cinquante mille hommes de cavalerie & à une nuée de fléches innombrables. Il lui découvrit les intentions ſecrétes de Phraate, qui n'avoit eu d'autre vûe que de le faire tomber dans le piége en l'amuſant par des promeſſes trompeuſes. Enfin il s'offrit à lui ſervir de guide, & à le mener par un chemin plus court, & où il trouveroit plus de reſſource pour la ſubſiſtance des troupes. Antoine frappé de ce diſcours, ſe faiſoit néantmoins un ſcrupule de ſe défier des Parthes, avec qui il venoit de conclure un Traité. Le

étranger par conſéquent à l'égard des Romains, & né dans la haute Aſie. Quelques Savans penſent qu'il y a erreur dans le texte de l'Ecrivain Grec, & qu'au lieu de Marde *il faut lire* Marſe. *Les Marſes ſont un peuple d'Italie : & par là Plutarque ſe trouveroit d'accord avec les Hiſtoriens Romains. Mais s'il eût crû que cet homme fût un réchappé de la défaite de Craſſus, je me perſuade qu'il auroit exprimé cette circonſtance en termes formels. Je penſe donc qu'il n'y a pas lieu à faire aucun changement dans ſon texte : mais j'ai préféré l'autorité des Ecrivains Latins.*

double avantage d'un chemin qui abrégeoit la marche & de la commodité des vivres, le décida en faveur du parti proposé par le prisonnier, qui ayant demandé lui-même, pour preuve de sa fidélité, à être enchaîné, fut accepté pour guide & chargé de diriger la route de l'armée. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Les deux premiers jours se passérent tranquillement : mais au troisiéme, lorsqu'Antoine ne songeoit plus aux Parthes, & que déja plein de sécurité il marchoit avec assez peu d'ordre, le guide remarqua une grande bréche nouvellement faite à une digue, qui retenoit les eaux d'un fleuve, & en conséquence le chemin inondé. Il avertit que les ennemis n'étoient pas loin : & en effet à peine Antoine eut-il le tems de ranger ses Légions en bataille, que dans le moment les Parthes se montrérent, & entreprirent d'envelopper l'armée, autour de laquelle ils s'étendoient en caracollant. Antoine avoit laissé entre les rangs des intervalles pour les frondeurs & les gens de trait, qui à l'approche des ennemis partirent de la main. Le combat fut vif : & les Parthes n'incommodoient pas plus les troupes légéres des Romains par leurs fléches, qu'ils Divers combats, où les Parthes sont repoussés.

An. R. 716 Av. J. C. 36. n'étoient eux-mêmes incommodés des balles de plomb & des traits qu'on leur lançoit. Ils ſe retirérent : ils revinrent à la charge : enfin la cavalerie Gauloiſe s'étant miſe de la partie leur donna ſi bien la chaſſe qu'ils ſe diſperſérent entiérement, & ne reparurent plus le reſte du jour. Le ſuccès de ce premier combat fit comprendre à Antoine quelle méthode il devoit mettre en pratique contre les attaques des Parthes. Ayant rangé ſon armée en gros bataillon quarré, il plaça des armés à la légére, non ſeulement à la queue, mais à la tête, & ſur les flancs : & la cavalerie eut ordre, lorſqu'elle auroit rompu les ennemis, de s'arrêter, & de ne les pas pourſuivre trop loin.

Par cette diſpoſition & en ſuivant ce plan, les Romains ſoutinrent ſans peine les efforts redoublés des Parthes pendant quatre jours conſécutifs : & le défaut de ſuccès rallentiſſant l'ardeur des Barbares, déja ils ſongeoient à s'en retourner, en prenant l'hiver pour prétexte. La témérité d'un Officier Romain, qui leur procura un avantage conſidérable, leur rendit en même tems le courage & la perſévérance.

La témérité d'un Officier.

Cet Officier, qui ſe nommoit Fabius

Gallus, avoit de la bravoure, & en ſe faiſant fort de battre ſi bien les Parthes qu'ils n'oſeroient plus reparoître, il demanda & obtint d'Antoine un détachement de troupes légéres & de cavalerie. Avec ce corps il ne ſe contenta point de repouſſer les ennemis, mais il ſe porta ſur eux & s'attacha à les pourſuivre. C'étoit à la queue de l'armée Romaine que ſe paſſoit l'action : & dès que ceux qui commandoient en cet endroit virent Gallus s'éloigner, allarmés du péril, ils lui envoyérent ordre de revenir ſur ſes pas. Il ne tint compte d'obéir. En vain le Queſteur Titius lui fit les plus vifs reproches, l'accuſant de vouloir cauſer la perte de tant de braves gens, & ſaiſiſſant même les drapeaux pour les faire retourner en arriére. Rien ne put vaincre l'opiniâtreté de Gallus : il pouſſa toujours en avant ſans ſonger à ſes derriéres, juſqu'à ce que tout d'un coup il ſe vit enveloppé.

An. R. 716. Av. J. C. 36. Romain fait remporter aux Parthes un avantage conſidérable.

Alors il demanda du ſecours. Mais Canidius, que regardoit ce ſoin, & qui étoit le plus autoriſé de tous les Lieutenans d'Antoine, fit en cette occaſion une grande faute. Car au lieu d'envoyer un gros corps de troupes qui pût tout d'un coup terminer l'affaire, il détacha

An. R. 716. Av. J. C. 36.

ſucceſſivement pluſieurs petits pelotons, qui furent battus les uns après les autres, & qui remplirent ainſi preſque toute l'armée de trouble, de déſordre, & de fuite. Il fallut qu'Antoine vînt avec les Légions qui compoſoient ſon avant-garde pour arrêter les vainqueurs, & aſſurer la retraite des fuyards. Ainſi finit ce malheureux combat, dans lequel on compta du côté des Romains trois mille morts, & cinq mille bleſſés. Parmi ces derniers ſe trouva Gallus lui-même, percé de quatre fléches, & qui mourut peu après de ſes bleſſures.

Conduite admirable d'Antoine à l'égard de ſes ſoldats. Leur amour pour lui.

Antoine étoit admirable dans ces triſtes rencontres. Il alla dans toutes les tentes viſiter les bleſſés, prenant part à leurs maux, s'attendriſſant ſur leur ſort juſqu'à verſer des larmes. Et réciproquement les ſoldats ſe montrérent infiniment ſenſibles à l'affection de leur Général. Ils le conſoloient, lui prenoient la main, lui prodiguoient tous les termes de reſpect & d'attachement, & le prioient de tourner ſes ſoins vers lui-même, lui proteſtant que pourvû qu'il ſe conſervât, ils ſe regarderoient comme ſauvés & comme vainqueurs.

Tels étoient les ſentimens de toute cette armée, qui, ſoit que l'on conſi-

dére le nombre, ou le courage des sol- AN. R. 716. AV. J. C. 36.
dats, ou leur patience dans les fatigues, ou enfin le choix des hommes & la vigueur des corps, est la plus belle qui ait été assemblée dans les tems dont nous parlons; & qui de plus est comparable à tout ce que les anciennes mœurs Romaines offrent de plus parfait, pour le respect envers le Général, pour l'exactitude d'une obéissance qui partoit du cœur, pour la disposition unanime où ils étoient tous, grands & petits, officiers & simples soldats, de préférer l'estime & les bonnes graces d'Antoine à leur sureté & à leur vie.

Il méritoit par bien des endroits ce vif & tendre attachement, & toutes sortes de qualités concouroient pour le faire adorer des troupes: premiérement sa noblesse, ensuite le talent de la parole, mais surtout la franchise & la candeur de ses procédés, une libéralité magnifique, des maniéres populaires, & une gaieté familiére, qui se prêtoit à leurs jeux, à leurs plaisanteries, à leurs amusemens. Et dans l'occasion dont il s'agit ici, par sa sensibilité à leurs souffrances, par son attention à aller au devant de leurs besoins & de leurs désirs, il rendit les blessés & les malades plus

AN. R. 716. AV. J. C. 36. zélés encore pour ſon ſervice, que ceux qui jouiſſoient de toute leur ſanté & de toutes leurs forces.

Nouveaux combats, où les Romains reprennent la ſupériorité.

Les Parthes ignoroient cette diſpoſition des Romains, & les regardant comme vaincus & totalement découragés, ils paſſérent la nuit, contre leur coutume, à portée du camp des ennemis, comptant le trouver inceſſamment vuide & déſert, & n'avoir que la peine de le piller. Phraate leur Roi, qui ſe tint toujours à quelque diſtance du gros de l'armée, crut auſſi la victoire certaine & compléte, & il envoya ſa garde pour prendre part au butin.

Antoine ſe préparoit à bien recevoir leur attaque, & il crut que dans la circonſtance préſente il convenoit de haranguer ſon armée. Il eut la penſée, pour exciter davantage la commiſération, de prendre un habit de deuil. Mais ſes amis lui ayant repréſenté que le ſoldat ſuperſtitieux pourroit en tirer un mauvais augure, il ſe revêtit ſelon la coutume de ſa caſaque de pourpre, & dans le diſcours qu'il fit, il mêla les louanges & les reproches, blâmant ceux qui avoient fui, louant ceux qui avoient bien fait leur devoir & rétabli le combat. Tous lui répondirent de leur bonne

volonté & de leur zêle. Les coupables s'offrirent même à ſa vengeance, pour être ou décimés, s'il le vouloit, ou punis de quelque autre façon que ce pût être. Seulement ils le conjuroient de ceſſer d'être irrité contre eux & de s'attriſter. Alors Antoine levant les yeux au ciel demanda aux Dieux, que ſi ſes proſpérités paſſées devoient être expiées par quelque diſgrace, le courroux céleſte tombât ſur lui ſeul, mais que la généroſité de ſon armée fût récompenſée par le ſalut & par la victoire. AN. R. 6. AV J. C. 36.

Les Romains s'étant enſuite remis en marche, bien en garde, bien remparés de toute part, eurent d'autant moins de peine à repouſſer les Parthes, que ceux-ci venoient dans la penſée qu'il s'agiſſoit moins de combattre, que d'envahir une proie aſſurée & ſans défenſe. Ainſi ſe voyant contre leur attente accueillis d'une grêle de traits, & rencontrant une vigoureuſe réſiſtance de la part d'ennemis qu'ils croyoient abattus & conſternés, la ſurpriſe autant que la crainte les fit reculer précipitamment, mais ſans renoncer pourtant au deſſein & à l'eſpérance de fatiguer l'armée Romaine, &, s'ils pouvoient, de la faire périr.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. Ils s'imaginérent bientôt en avoir trouvé l'occaſion, à la deſcente d'une montagne, où les Romains embarraſſés par la difficulté d'une pente aſſez gliſſante & aſſez roide, & harcelés par une nombreuſe cavalerie, avoient peine à avancer, & prirent enfin le parti de former avec leurs boucliers ce qu'ils appelloient une tortue militaire. On entend ce que ſignifie ce terme. On ſait que lorſqu'ils ſe voyoient expoſés à une multitude de traits, après avoir placé au centre toute leur cavalerie & toutes leurs troupes légéres, & s'être rangés en bataillon quarré, ils bordoient de leurs boucliers la tête & les flancs du bataillon, & tous ceux qui ſe trouvoient au milieu élevoient leurs boucliers ſur leurs têtes les diſpoſant comme en tuiles. Par là défendus de toutes parts, ils ne donnoient priſe par aucun endroit: les traits & les fléches gliſſoient ſur les boucliers ſans parvenir juſqu'aux ſoldats. Ceux qui étoient à la premiére ligne, pour être entiérement couverts, mettoient un genou en terre: & c'eſt ce qui trompa les Parthes. Ils crurent que c'étoit de laſſitude & de découragement que les Romains s'abattoient, & laiſſant leurs arcs, ils prirent en main

de longues hallebardes pour enfoncer cette tortue. A leur approche les Romais jettent un cri menaçant, ſe lévent en pied, & les frappant de leurs javelines qu'ils tenoient au poing, ils tuérent les premiers, & mirent en fuite tous les autres. Les mêmes événemens ſe répétérent les jours ſuivans, & les Romains faiſoient très peu de chemin. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

La diſette ſe mit auſſi dans leur armée, parce qu'ils n'avoient de bled que ce qu'ils pouvoient en ramaſſer à la pointe de l'épée, & que d'ailleurs ils manquoient des inſtrumens néceſſaires pour le moudre. Leurs bêtes de charge qui les voituroient avoient péri par les fatigues, ou étoient employées à porter les bleſſés & les malades. En conſéquence la miſére devint extrême, juſques-là qu'une meſure de froment qui ne paſſe pas de beaucoup la dixiéme partie de notre boiſſeau ſe vendoit cinquante dragmes, (vingt-cinq francs) & le pain d'orge s'échangeoit avec l'argent, poids pour poids. Il fallut donc que les ſoldats recouruſſent aux racines & aux légumes : encore n'en avoient-ils pas abondance, & la faim les contraignit d'eſſayer d'une herbe inconnue, dont l'uſage leur devint funeſte, & com- La diſette ſe met dans leur armée.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

mençant par leur troubler la raiſon, les conduiſoit à la mort.

Maladie ſinguliére & funeſte, cauſée par l'uſage d'une herbe inconnue.

L'effet eſt des plus ſurprenans. Ceux qui avoient mangé de cette herbe perdoient le ſens & la mémoire : & l'unique idée qui les occupoit, c'étoit de remuer & de tourner toutes les pierres qu'ils rencontroient. Ils ſe livroient à cet exercice, comme à un ouvrage très ſérieux, enſorte que la plaine étoit toute remplie de gens courbés vers la terre, & la creuſant pour en tirer les pierres & les tranſporter d'une place à une autre. Le vin étoit le ſeul reméde contre ce mal, & ils n'en avoient point. Ainſi cette étrange manie finiſſoit par la mort, qui étoit précédée d'un vomiſſement de bile toute pure.

Antoine les voyant périr ſous ſes yeux en grand nombre, & toujours pourſuivi par les Parthes, s'écria pluſieurs fois, *O retraite des dix mille !* Il admiroit, avec un retour de douleur ſur lui-même, le ſort des troupes Grecques ramenées par Xénophon, qui ayant un bien plus vaſte eſpace de pays à traverſer, & de beaucoup plus nombreuſes armées à combattre, étoient revenues heureuſes & triomphantes.

Nouvelle perfidie des Parthes.

Cependant les Parthes ne pouvant

entamer l'armée Romaine, ni en rompre les rangs, toujours repouſſés, toujours battus & obligés de fuir, tentérent de nouveau la perfidie, à laquelle le caractére de la nation les portoit, & qui avoit été une premiére fois ſur le point de leur réuſſir. Ils cherchérent donc les occaſions de s'approcher des Romains, lorſque ceux-ci alloient au fourage ou ramaſſoient des vivres dans les campagnes, & montrant leurs arcs débandés, ils entroient en converſation avec eux, & leur diſoient qu'ils ſe croyoient ſuffiſamment vengés, & qu'ils ſe diſpoſoient à regagner leur pays : que ſeulement quelques troupes de Médes ſuivroient encore les Romains à vûe pendant deux ou trois jours, non pour les moleſter, mais pour défendre les villages qui ſe trouvoient ſur la route. Ils accompagnoient ces diſcours de toutes ſortes de careſſes & de témoignages d'amitié : enſorte que les Romains y ajoutérent foi, & conçurent de meilleures eſpérances. Antoine lui-même fut ébranlé : & de deux chemins qu'il pouvoit prendre, l'un par les montagnes, que l'on diſoit manquer d'eau, l'autre par la plaine, il étoit près de ſe déterminer pour ce dernier. Il y a lieu de

An. R. 716. Av. J. C. 36.

thes, dont Antoine ne ſe garantit que ſur un avis qui lui vient de l'armée ennemie.

An. R. 716. Av. J. C. 36. s'étonner qu'il fût ſi peu en garde contre la perfidie des Parthes. Un avis ſalutaire, qui lui vint encore de l'armée ennemie, corrigea ſon erreur.

Un parent de Monéſés, cet illuſtre fugitif, à qui Antoine avoit fait don de trois villes, vint au camp des Romains, & demanda qu'on le fît parler à quelqu'un qui ſçût la langue des Parthes ou celle des Syriens. Aléxandre d'Antioche, en qui Antoine avoit beaucoup de confiance, s'étant préſenté, Mithridate, c'étoit le nom du parent de Monéſés, dit que ce Seigneur l'avoit envoyé, ſouhaitant de témoigner par un ſervice effectif ſa reconnoiſſance au Général Romain. Il lui montra enſuite du doigt une chaîne de montagnes, en lui diſant: » Derriére ces montagnes toute l'armée » des Parthes eſt poſtée en embuſcade. » Ils eſpérent que trompés par les diſ» cours qu'ils vous ont tenus, vous en» filerez la plaine dominée par les hau» teurs qui les cachent. Donnez-vous» en bien de garde. Par le chemin de » la montagne, ſi vous le continuez, » vous n'avez à craindre que les maux » auxquels vous êtes accoutumés dès » longtems, la fatigue & la ſoif. Mais » ſi Antoine ſe hazarde dans la plaine,

» qu'il s'attende à renouveller la cata- AN. R. 7[illegible]
» ſtrophe de Craſſus. AV. J. C. 36[illegible]

Antoine, qui ſe croyoit quitte de tout péril, fut troublé de ſe voir de nouveau rejetté dans l'embarras & dans la crainte. Il aſſembla ſon conſeil, & y appella le guide, à qui la plaine donnoit déja de l'inquiétude par elle-même, parce que c'étoit un vaſte déſert, qui n'avoit point de route frayée, & où l'on pouvoit aiſément s'égarer : au lieu que par les montagnes il n'y avoit d'autre inconvénient, que de ne point trouver d'eau ſur le chemin pendant un jour. On ſe détermina donc pour ce dernier parti, & les ſoldats eurent ordre de faire proviſion d'eau. Comme ils n'avoient point de vaſes, les uns ſe ſervirent de leurs caſques pour porter de l'eau avec eux, les autres en remplirent des outres ; & l'on ſe mit en marche au commencement de la nuit.

Les Parthes furent promptement avertis du départ de l'armée Romaine : & dès la nuit même, contre leur coutume, ils s'empreſſérent de les pourſuivre. Au point du jour ils les atteignirent, & tombant ſur les derniers, ils jettérent d'abord quelque trouble parmi des troupes haraſſées, & qui avoient fait une

Les Romains ſouffrent beaucoup de la ſoif. Fleuve dont les eaux étoient mal ſaines.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. marche forcée de dix lieues, toujours souffrant de la soif. Mais bientôt les Romains rappellérent leur courage, & quoique surpris de se voir brusquement attaqués par des ennemis qu'ils croyoient avoir laissés bien loin derriére eux, ils firent ferme, & combattirent avec vigueur avançant toujours chemin.

Pendant qu'on se battoit à la queue de l'armée Romaine, la tête arriva près d'un fleuve, qui parut aux soldats altérés un bienfait du Ciel. Ils y coururent avidement, malgré les représentations de leur guide, qui les avertissoit que la qualité des eaux étoit mauvaise & mal saine. Ils ne voulurent point l'en croire, jusqu'à ce que leur propre expérience les eût convaincus que l'avis étoit trop véritable. C'étoient des eaux salées, & chargées d'acides, qui causérent à ceux qui en burent des coliques violentes, & qui au lieu d'appaiser leur soif, l'allumérent en eux plus ardente qu'auparavant. L'exemple de ce qu'ils souffroient donna du poids aux exhortations d'Antoine, qui parcourant les rangs encourageoit les soldats à prendre encore patience pendant un peu de tems, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré un autre fleuve, qui n'étoit pas

loin, & dont ils pourroient boire les eaux ſans crainte & ſans danger : & il ajoutoit qu'au delà de ce fleuve le pays étoit impraticable pour la cavalerie, enſorte qu'ils ſeroient délivrés de la pourſuite des ennemis. En même tems il rappella ceux qui combattoient, & fit ſonner la retraite, voulant camper en ce même lieu, afin qu'au moins les troupes puſſent ſe rafraîchir à l'abri de leurs tentes. AN. R. 716. AV. J.C. 36.

Les Parthes, qui n'attaquoient jamais les Romains que pendant la marche, s'étant retirés, ce même Mithridate, porteur d'un premier avis ſi ſalutaire, vint de nouveau au camp d'Antoine, demanda à parler encore une fois à Alexandre d'Antioche, & lui dit qu'il falloit que les Romains, après avoir pris un peu de repos, ſe hâtaſſent de lever leur camp, & de gagner le fleuve, parce que les Parthes étoient réſolus de les pourſuivre juſqu'à ce terme, mais de ne le point paſſer. Antoine récompenſa le ſervice que lui rendoit Mithridate par une grande quantité de vaſes d'or, dont celui-ci cacha tout ce qu'il pût ſous ſes habits, & s'en alla.

Les Romains profitérent de l'aver- Déſordre affreux cauſé

AN. R. 716. AV. J. C. 36. tiſſement que le Parthe leur avoit donné; & après un court intervalle ils ſe remirent en marche lorſqu'il faiſoit encore jour. Ils ne furent point pourſuivis, & n'éprouvérent de la part des ennemis aucune allarme : mais par leur propre fait la nuit ſuivante devint pour eux la plus cruelle de toutes les nuits. Une fureur de piller s'empara ſubitement des eſprits, ſans que l'on puiſſe en aſſigner d'autre cauſe que l'avidité naturelle du ſoldat, fortifiée par la licence des ténébres. Ils ſe jettérent donc ſur ceux qui avoient de l'or & de l'argent, & ils les tuoient pour s'enrichir de leurs dépouilles. Ils n'épargnérent pas même les bagages de leur Général, & ils mettoient en piéces ſa magnifique vaiſſelle pour la partager entre eux. Le déſordre fut affreux : on ne ſe connoiſſoit plus : & comme on ignoroit la cauſe du tumulte, on l'attribuoit à une invaſion des ennemis. Antoine au déſeſpoir, ne voyoit pour lui de reſſource que dans une mort prompte ; & ayant appellé un de ſes gardes, qui avoit été gladiateur, nommé Rhamnus, il lui fit promettre avec ſerment de lui paſſer ſon épée au travers du corps, lorqu'il l'exigeroit, & de lui couper

par la fureur du ſoldat Romain, qui pille ſon propre camp.

couper ensuite la tête, afin qu'il ne fût ni pris vivant par les Parthes, ni reconnu après sa mort. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Ses amis ne purent retenir leurs larmes : mais le guide le consoloit, en lui disant que l'on approchoit du fleuve, & qu'il sentoit dans l'air une fraîcheur & une moiteur qui annonçoient le voisinage de l'eau ; & qui rendoient la respiration plus douce & plus aisée ; que de plus le calcul du tems depuis lequel ils étoient en marche se rapportoit à ces signes. Car la nuit alloit finir. En même tems des Officiers qui avoient pris soin d'éclaircir l'origine du tumulte, lui apprirent que les ennemis n'y avoient aucune part, & que c'étoit uniquement l'effet de la cupidité forcenée de ses propres troupes. Ainsi pour rétablir l'ordre & le calme parmi la multitude, il commanda que l'on fît halte, & que chacun se rangeât sous son drapeau.

Déja le jour commençoit à paroître, & avec le jour se montrérent les Parthes. Mais l'armée Romaine s'étoit remise de son trouble, & les troupes légéres s'avancérent en bon ordre pour répondre par leurs traits aux fléches des ennemis. En même tems les soldats Légionaires formérent leur tortue, telle que je l'ai dé- Dernier combat contre les Parthes.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

crite ; & en ſureté ſous cet abri, ils marchoient toujours, quoique lentement, vers leur but, ſans être fatigués par les Parthes, qui n'oſoient approcher.

Enfin on découvrit ce fleuve tant déſiré : & Antoine ayant placé ſa cavalerie ſur le bord en face de l'ennemi, fit premiérement paſſer ſes malades. Bientôt toute l'armée ſe vit en pleine tranquillité, & libre de ſe déſaltérer dans l'eau courante. Car dès que les Parthes apperçurent le fleuve, ils ceſſérent de tirer, & détendirent leurs arcs : & l'un d'eux élevant ſa voix, cria : » [a] Allez, » Romains : retirez-vous ſans crainte. » C'eſt avec raiſon que la Renommée » publie votre gloire, & que les nations » vous reconnoiſſent pour leurs vain- » queurs ; puiſque vous avez échappé » aux fléches des Parthes ».

Lorſque les Romains furent à l'autre bord, leur premier ſoin fut de ſe délaſſer un peu de tant de fatigues. Enſuite ils reprirent leur route, & le ſixiéme jour depuis le dernier combat ils arrivérent à l'Araxe, qui faiſoit la ſéparation de la Médie Atropaténe & de l'Arménie. Cette marche ſe paſſa ſans au-

[a] Ite & bene valete, Romani. Meritò vos victores gentium fama loquitur, qui Parthorum tela fugiſtis. *Flor.* IV. 10.

cun péril, mais non pas ſans inquiétude. Ils ſe défioient toujours des Parthes, & aux approches de l'Araxe, le bruit ſe répandit qu'on alloit les voir reparoître. C'étoit une fauſſe allarme, & les Romains n'eurent d'autre difficulté à vaincre que celle du fleuve même, qui étoit grand & rapide. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Joie des Romains lorſqu'ils ſe revirent en Arménie.

On ne peut exprimer avec quelle ſatisfaction ils revirent l'Arménie. Ils étoient dans les mêmes tranſports que ceux qui ſe voient arrivés à terre après une longue & périlleuſe navigation. Ils baiſoient cette terre amie, ils s'embraſſoient les uns les autres en verſant des larmes de joie. L'abondance de toutes choſes qui ſuccédoit à la diſette & à la famine, devint nuiſible à pluſieurs. Ne ſe ménageant point ſur le boire & ſur le manger, ils tombérent en hydropiſie, ou dans d'autres maladies fâcheuſes.

Antoine fit la revûe de ſes troupes en Arménie, & il trouva qu'il avoit perdu vingt mille fantaſſins & quatre mille hommes de cavalerie, dont plus de la moitié avoient péri par les maladies, & non par le fer de l'ennemi. Il faut ajouter à cette perte ſi conſidérable, celle de preſque tous les bagages de l'armée. Sa marche depuis Praaſpa juſqu'au fleu-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. ve près duquel il combattit pour la dernière fois contre les Parthes fut de vingt & un jours, pendant lesquels il traversa cent lieues de pays, & soutint dix-huit combats, toujours vainqueur : mais ses victoires n'avoient point eu un effet solide ni décisif, parce qu'il n'avoit pu poursuivre les vaincus bien loin, ni les empêcher de se rejoindre à quelque distance. Et c'est ce qui fait voir quel tort infini lui causa la perfidie du Roi d'Arménie, qui l'avoit abandonné dès les commencemens du siége de Praaspa. Car ce Prince ayant une florissante cavalerie, qui se montoit à seize mille hommes armés à peu près comme les Parthes, & accoutumés à combattre de la même façon, un tel secours eût assuré aux Romains une victoire compléte. Les Légions mettant en fuite les Parthes, & la cavalerie Arménienne les poursuivant & leur tuant beaucoup de monde, ils n'auroient pas pu se rallier sans cesse, ni revenir tant de fois à la charge.

Liv. Epit. CXXX. *Plut.*

Toute l'armée Romaine, officiers & soldats, ne respiroient que vengeance contre Artabaze, & ils vouloient se faire justice sur le champ. Antoine, non moins irrité, mais plus maître de son ressentiment, ne crut pas devoir, avec

des troupes épuiſées de miſéres & de fatigues, attaquer un Roi ſur ſon trône & dans ſon propre pays. Il uſa donc de diſſimulation, & loin de faire aucune plainte au Roi d'Arménie; il continua de lui témoigner beaucoup de confiance, & il reçut même de lui de l'argent & des vivres remettant ſa vengeance à un autre tems. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Pour l'aſſurer, rien ne convenoit mieux à Antoine, que de prendre ſes quartiers d'hiver en Arménie; ce qui d'ailleurs l'auroit mis à portée de renouveller la guerre contre les Parthes à l'ouverture de la campagne prochaine, & de tirer raiſon, comme il l'avoit extrêmement à cœur, de l'affront qu'il venoit de recevoir de leur part. Mais l'enſorcélement pour Cléopatre l'emporta ſur toutes ces conſidérations. Il n'étoit occupé que de la penſée de ſe revoir auprès d'elle: & malgré la rigueur de la ſaiſon, il voulut retourner avec ſon armée en Syrie, & il la conduiſit à travers les neiges & les glaces, qui lui firent périr encore huit mille hommes. La lenteur d'une marche pénible irritoit ſon impatience: & dès qu'il lui fut poſſible, il prit les devants, & accompagné de très peu de troupes, il vint à

Empreſſement fou d'Antoine pour ſe revoir auprès de Cléopatre.

AN R. 716. AV. J. C. 36. la mer, en un lieu nommé la Bourgade Blanche entre Béryte & Sidon.

Là, en attendant la Reine d'Egypte, il se livra, pour charmer son ennui, aux excès de la bonne chére & du vin, tenant table nuit & jour avec ses amis. Et cette indécente diversion n'étoit pas même assez puissante pour le distraire de sa folle passion. Souvent au milieu d'un repas, pendant que l'on s'invitoit mutuellement à boire, il sortoit brusquement de table, & couroit au rivage pour voir s'il ne découvriroit point les vaisseaux qui devoient lui amener Cléopatre.

Elle arriva enfin, & apporta des habits & de l'argent, qu'Antoine distribua à ses troupes. Quelques-uns crurent que l'argent venoit de lui, mais qu'il vouloit en faire honneur à la Reine.

Relation fausse & fastueuse envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui sont décernés. *Dio.*

Antoine n'avoit pas lieu assurément de tirer vanité de cette expédition. Cependant il en écrivit à Rome d'un ton de vainqueur, déguisant les pertes, enflant les petits avantages : & par là il a bien mérité que les Ecrivains flateurs des Césars lui aient reproché, comme ils ont fait, d'avoir appellé [a] sa fuite une victoire, & de s'être donné

[a] Hanc Antonius fugam suam, quia vivus exierat,

pour victorieux, parce qu'il avoit échappé des mains des ennemis. Octavien connoiſſoit parfaitement la vérité des faits, & il avoit pris ſoin de s'en inſtruire. Mais obligé de ſe ménager avec Antoine, d'autant plus que Sex. Pompée vivoit encore, il ſe donna bien de garde de démentir publiquement les relations fanfaronnes de ſon collégue. Au contraire il fit décerner par le Sénat des actions de graces aux Dieux & des ſacrifices, comme pour d'heureux & glorieux ſuccès. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Les inquiétudes que pouvoit cauſer à Octavien la vie de Sex. Pompée, ne durérent pas longtems. Car il périt l'année ſuivante, qui eut pour Conſuls un homme de ſa famille & de ſon nom, mais d'une branche différente, & L. Cornificius.

L. CORNIFICIUS.
SEX. POMPEIUS. AN. R. 717. AV. J. C. 35.

Derniéres avantures & mort funeſte de Sex. Pompée.

J'ai raconté de quelle maniére Sextus Pompée forcé par Octavien d'abandonner la Sicile, après une poſſeſſion de pluſieurs années, s'étoit enfui du port

victoriam vocabat. *Vell.* II. 82.

Incredibili mentis vecordiâ, ferocior aliquanto factus eſt, quaſi viciſſet qui evaſerat. *Flor.* IV. 10.

AN. R. 717. AV. J. C. 35. de Meſſine avec dix-ſept vaiſſeaux. Son objet étoit de gagner l'Aſie : mais, comme perſonne ne le pourſuivoit, il ne ſe hâta point tellement qu'il oubliât ſa profeſſion de Corſaire, & il alla piller le riche temple de Junon Lacinie, ſitué ſur la côte Orientale du Bruttium près de Crotone. De là il paſſa à Corcyre, enſuite dans l'iſle de Céphallénie, & enfin il vint à Mitylène, capitale de l'iſle de Lesbos, dont les habitans étoient affectionnés à la mémoire de ſon pére, & à ſa famille.

Appian. Civil. V. Dio. lib. XLIX.

Il ſe propoſoit dabord de paſſer tranquillement l'hiver en ce lieu, en attendant qu'Antoine fût revenu de ſon expédition contre les Parthes, & d'aller alors ſe préſenter à lui, comme un ami malheureux qui imploroit ſa protection. Mais bientôt ſon ambition inquiéte lui ſuggéra d'autres penſées. Mécontent des procédés que tint à ſon égard Furnius, qui commandoit pour le Triumvir en Aſie ; animé par l'eſpérance que firent renaître au fond de ſon cœur les diſgraces d'Antoine dans la guerre des Parthes, il ne projetta rien moins, que de ſe ſubſtituer en ſa place, ou du moins de partager avec lui les Provinces de l'Orient. Il voyoit ſa troupe ſe groſſir

journellement par un grand nombre de ses anciens soldats & amis, qui manquant de toute ressource se rassembloient autour de lui. Il reprit donc les marques du commandement & la cotte d'armes de Général : il radouba ses vaisseaux, il exerça ses rameurs, alléguant pour prétexte tantôt la nécessité de se précautionner contre Octavien, tantôt le service d'Antoine à qui il étoit bien aise de se rendre utile. En même tems il envoyoit des Députés aux Rois & petits Princes de Thrace & à ceux de Pont, pour négocier sourdement avec eux. Il en envoya jusques chez les Parthes, auprès desquels il espéroit que son nom lui seroit une recommandation très favorable; & se rappellant l'exemple de Labiénus, qui avoit été si bien reçu d'eux, & mis à la tête de leurs armées, il ne doutoit pas que l'amitié du fils de Pompée ne leur fût tout autrement précieuse. On conçoit bien qu'il cachoit soigneusement ces pratiques. Pendant qu'il agissoit si vivement contre Antoine, il lui promettoit une amitié fidéle : & pour le mieux tromper, il lui députa quelques-uns de ses amis, chargés de lui offrir ses services, & de lui représenter leurs communs intérêts. AN. R. 717. AV. J. C. 35.

ANS R. 717. AV. J. C. 35. Antoine étoit alors revenu à Aléxandrie ; & ſur les premiéres nouvelles des mouvemens de Sextus, il avoit fait partir Titius avec ordre de prendre en Syrie des troupes de terre & de mer, & d'aller faire la guerre à ce Général fugitif, s'il demeuroit en armes ; ou, s'il conſentoit à les mettre bas, le recevoir à compoſition, & l'amener honorablement en Egypte. Le Triumvir ne laiſſa pas d'écouter les Députés de Sextus, dont le diſcours fut très adroit, & très propre aux circonſtances.

Ils y rappellérent à Antoine les avances que leur chef dans ſa meilleure fortune avoit faites vers lui pour obtenir ſon amitié, & la confiance qu'il avoit toujours eue dans la franchiſe, la candeur, & l'élévation de ſon courage, à quoi ils oppoſérent le caractére diſſimulé, fourbe, & artificieux d'Octavien. Ils réveillérent ſa jalouſie contre ce jeune collégue, qui venoit de s'emparer des dépouilles de Sextus & de Lépidus ſans lui en faire aucune part. Ils le lui firent enviſager comme un rival avec lequel la guerre devenoit inévitable & même prochaine, puiſqu'Antoine étoit actuellement le ſeul obſtacle qui retardât ſon ambition effrénée, & qui l'empêchât de

ſe voir le maître de l'Univers. Ils terminérent leur diſcours en lui proteſtant que Sextus ne déſiroit que de le ſervir de ſa perſonne, & de ſes troupes, dont la fidélité n'avoit pu être ébranlée par ſes malheurs. « Ainſi, diſoient-ils, ſi » vous avez la paix, ce ſera pour vous » une gloire d'avoir ſauvé le fils du » Grand Pompée : s'il vous faut ſoute- » nir la guerre, comme vous devez vous » y attendre inceſſamment, il ne ſera » pas pour vous un inutile ami «. An. R. 717. Av. J. C. 35.

Antoine leur répondit en leur déclarant les ordres qu'il avoit donnés à Titius, & il ajouta que la conduite de Sextus feroit voir s'il étoit véritablement dans les ſentimens qu'expoſoient ſes Députés.

On voit qu'Antoine ne ſe fioit pas beaucoup aux promeſſes de ce Général dépouillé, mais toujours ambitieux : & dans le moment il ſurvint un incident qui devoit les lui rendre plus que ſuſpectes. Ses Officiers lui amenérent ceux que Sextus avoit dépêchés vers les Parthes, & qui dans le cours de leur voyage avoient été reconnus & arrêtés. Antoine étoit ſi ſimple & ſi uni, ſi éloigné de prendre aiſément ombrage, qu'il reçut encore les excuſes des Agens de Sextus, qui lui

AN. R. 717. AV. J. C. 35. représentérent que dans la triste situation où se trouvoit leur chef, incertain comme il étoit des dispositions d'Antoine lui-même, il n'y avoit pas lieu de s'étonner qu'il eût tenté des ressources en quelque façon désespérées : mais que dès qu'il connoîtroit ses bonnes intentions, il ne manqueroit pas de s'y conformer. Le Triumvir voulut bien se contenter de ces allégations, & il attendit les effets.

Ils furent totalement contraires à de si belles paroles. Quand on a une fois goûté du commandement absolu, il est bien difficile de se réduire à l'obéissance, & le second rang est trop dur à qui est accoutumé au premier. Sextus poussa jusqu'au bout le projet de se maintenir chef de parti, & de se faire, au préjudice d'Antoine, un établissement indépendant. Il eut même, avant l'arrivée de Titius, quelques légers succès. Furnius, qui commandoit en Asie, avoit peu de forces sur pied, & quoiqu'il eût appellé à son secours Domitius Ahénobarbus, & Amyntas qu'Antoine venoit de faire Roi des Galates, Sextus se soutint avec avantage contre ces trois chefs : il surprit leur camp : il se rendit maître de plusieurs villes considérables, de

Lampſaque, de Nicée, de Nicomédie. AN. R. 719. AV. J. C. 35.
Cette lueur de bonne fortune lui enfla d'autant plus le courage, qu'elle augmenta beaucoup le nombre de ſes partiſans. Les peuples vexés par des exactions très onéreuſes le regardoient preſque comme un libérateur : on s'enrôloit à l'envi ſous ſes étendarts, & bientôt il ſe vit trois Légions & deux cens chevaux. Mais Titius étant ſurvenu avec une flote de ſix-vingts voiles, qui portoit de nombreuſes troupes de terre, & en même tems Furnius ayant reçu ſoixante & dix vaiſſeaux, qu'Octavien vainqueur en Sicile renvoyoit à Antoine, le ſort changea tout d'un coup : & Sextus ne voyant plus de reſſource pour lui, que de pénétrer, s'il pouvoit, dans la haute Aſie, brûla ſa petite eſcadre, qui lui devenoit inutile contre des forces ſi étrangement ſupérieures, & il convertit en ſoldats ce qu'il avoit de rameurs & de matelots.

C'étoit là un parti extrême. Auſſi ce malheureux chef ſe vit-il abandonné de ce qui lui reſtoit d'illuſtres amis, dont le plus connu dans l'Hiſtoire eſt Caſſius de Parme ; & ſon beaupére même Scribonius Libo alla chercher ſa ſureté dans le camp des Lieutenans d'Antoine. Mais

AN. R. 717. AV. J. C. 35. pour lui il persista dans la résolution de tout tenter plutôt que de se soumettre ; & il se mit en devoir de traverser la Bithynie, dans le dessein, à ce que l'on crut, de gagner l'Arménie, dont le Roi, comme nous l'avons vu, avoit de grandes raisons de se défier d'Antoine. Titius & Furnius réunis avec Amyntas lui coupérent le chemin, & en le fatiguant, en tombant sur son arriére-garde, enlevant ses fourageurs, le réduisant à manquer d'eau & de vivres, enfin ils l'amenérent au point de demander une entrevûe, pour traiter d'accommodement.

Titius lui étoit suspect & désagréable, parce qu'ayant autrefois trouvé un asyle auprès de lui en Sicile, & n'étant retourné à Rome que par son bienfait & en vertu du Traité de Miséne, il avoit pris la commission de lui faire la guerre. Sextus le regardoit donc comme un homme ingrat & sans foi, & par cette raison il ne voulut pas conférer avec lui, mais avec Furnius.

Celui-ci s'étant présenté, Sextus demanda pour toute condition de pouvoir se rendre à lui, sous promesse d'être conduit à Antoine sans qu'il lui fût fait aucun mal. Furnius le refusa, alléguant que Titius étoit chargé des ordres d'An-

toine, & que par conſéquent c'étoit à AN. R. 717.
lui qu'il falloit que ſe remît Sextus. Il AV. J. C. 35.
avoit pour la perſonne de Titius une répugnance invincible, & il offrit de ſe rendre à Amyntas. Cette nouvelle propoſition ayant été rebutée, il rompit la conférence. La nuit ſuivante il ſe déroba aux ennemis, laiſſant des feux allumés dans ſon camp pour cacher ſa fuite. Il tournoit vers la mer, & avoit formé la réſolution déſeſpérée d'aller brûler la flote de Titius. Un transfuge, qui portoit un nom illuſtre, Scaurus vint avertir les Lieutenans d'Antoine de la route que Sextus avoit enfilée : & Amyntas détaché avec quinze cens chevaux eut bientôt atteint le fugitif, qui n'avoit point de cavalerie. Aux approches d'Amyntas, preſque tous ceux qui accompagnoient Sextus, le quittérent : & cet infortuné Général, ſans aucune eſpérance, ſans reſſource, près de ſe voir abſolument ſeul, ſe rendit ſans condition au Prince Galate, qui le remit au pouvoir de Titius. Ceci arriva près de la ville de Midéum en Phrygie. Titius fit conduire le priſonnier à Milet, attendant les ordres d'Antoine.

Il eſt conſtant que Sextus y fut tué peu de tems après. Mais il reſte un

AN. R. 717. AV. J. C. 35. nuage sur la part qu'eut Antoine à ce meurtre. Selon quelques-uns le Triumvir dans un premier mouvement ordonna la mort de Sextus : ensuite touché de repentir, il envoya un contre-ordre. Ce second courrier fit tant de diligence qu'il prévint le premier : ensorte que l'ordre qui condamnoit Sextus à mourir étant arrivé le dernier, Titius le prit, ou le voulut prendre pour la derniére volonté d'Antoine, & l'exécuta. D'autres rejettent la chose sur Plancus, qui avoit le pouvoir d'expédier des ordres au nom d'Antoine, de les signer pour lui, & de les sceller du sceau de ce Triumvir. La vérité perce à travers tous ces voiles. On ne peut guéres douter qu'Antoine n'ait été bien aise d'être défait de Sextus. Mais comme rien n'étoit plus odieux que de tuer de sens froid le dernier fils de Pompée, il fut charmé d'en laisser tomber le blâme sur ses Lieutenans. Il n'avoit garde de l'épargner, s'il est vrai, comme quelques-uns le disent, qu'on lui eût fait appréhender de trouver un rival dans son prisonnier, qui portoit un nom autrefois cher à Cléopatre. J'ai pourtant peine à croire qu'Antoine se fût déterminé à faire mourir Sextus, si celui-ci eût sçu prendre

un parti convenable à la ſituation de ſes affaires. Mais [a] fugitif & ruiné, il tint une conduite flotante entre le perſonnage de Général, & celui de ſuppliant, & tantôt s'opiniâtrant à ſoutenir ſon rang, tantôt réduit à demander humblement la vie, il parut un homme dangereux, à qui l'on ne pouvoit pas ſe fier. AN. R. 717. AV. J. C. 37.

Sex. Pompée périt dans la quarantiéme année de ſon âge, après une vie toujours agitée, toujours tumultueuſe, & expoſée à mille dangers. Il dut à la gloire de ſon pére & tout ſon éclat, & toutes ſes infortunes. Il eut plus de courage que de prudence, plus d'ambition que d'art & d'habileté pour la conduire. Chef de bandits, & enſuite de Corſaires, ruſtre & groſſier dans ſes mœurs & dans ſon langage, gouverné par les derniers des hommes, il a fourni une ample matiére aux reproches des Ecrivains qui ont voulu faire leur cour à ſes vainqueurs. Deux traits néantmoins le rendront à jamais recommandable, ſa bonne foi dans le Traité de Miſéne,

a Dum inter ducem & ſupplicem tumultuatur, & nunc dignitatem retinet, nunc vitam precatur, à M. Titio, juſſu M. Antonii, jugulatus eſt. *Vell.* II. 79.

AN. R. 717. AV. J. C. 35. & la généroſité qui le rendit la reſſource & l'aſyle des proſcrits.

A l'occaſion de la mort de Sextus, Octavien fit décerner de grands honneurs à Antoine, & célébra des jeux dans le Cirque en ſigne de réjouiſſance publique. Il avoit réellement bien lieu de ſe réjouir en voyant exterminée une maiſon ennemie de la ſienne. Je ne ſais ſi le peuple prit une ſincére part à ſa joie. Car le nom de Pompée étoit encore reſpecté & aimé des Romains : & Titius, le meurtrier de Sextus, lorſqu'il fut de retour à Rome, ayant donné des jeux dans le Théâtre de Pompée, fut chargé d'imprécations par le Peuple, & obligé de ſortir ignominieuſement d'un ſpectacle dont il faiſoit lui-même les frais.

Par la mort de Sex. Pompée, le parti de Céſar, depuis longtems triomphant, ſe trouvoit ſubſiſter ſeul : & il ne reſtoit plus à Octavien & à Antoine, vainqueurs de tous leurs ennemis, que de tourner leurs armes l'un contre l'autre, pour décider qui des deux demeureroit le maître de l'Empire. C'étoit le point de vûe qu'ils avoient toujours enviſagé, ſurtout Octavien, dont l'ambition n'é-

toit distraite par aucune autre passion. AN. R. 717. AV. J. C. 35. Il s'écoula pourtant quelques années avant que la querelle éclatât : & je vais placer ici tous les faits étrangers à ce grand événement qui termina les guerres civiles, afin de pouvoir m'y attacher ensuite uniquement sans y inférer rien qui détourne l'attention du Lecteur.

FAITS DÉTACHÉS.

Guerres d'Octavien en Illyrie.

Pendant qu'Antoine étoit partagé entre sa folle amour pour Cléopatre & ses projets chimériques contre les Parthes, Octavien tenoit ses troupes en haleine par des guerres moins brillantes que capables de donner de l'exercice à la valeur du soldat. Il se faisoit même une gloire, après avoir toujours jusques-là employé ses armes entre ses concitoyens, d'en faire un usage plus innocent contre l'étranger. Les Nations Illyriennes lui en présentoient l'occasion. *Appian. Illyr. Dio.* Depuis la guerre entre César & Pompée elles n'avoient point cessé d'être en mouvement, & les Japodes venoient de faire récemment des courses jusqu'à Aquilée, & de piller Trieste colonie Romaine. Il résolut donc de châtier ces peuples inquiets & de les réduire au devoir. Mais lorsqu'il se préparoit à mar-

cher contre eux, une ſédition l'arrêta pour quelque tems.

Les vieux ſoldats qu'il avoit licentiés en Sicile, comme je l'ai raconté, ſe plaignoient de n'avoir encore reçu aucunes récompenſes de leurs ſervices, & ils demandoient au moins à les mériter par de nouveaux travaux en reprenant la profeſſion militaire ſous ſes enſeignes. Comme leurs plaintes n'étoient pas deſtituées de fondement, il donna ſatisfaction à un nombre d'entre eux en leur aſſignant des établiſſemens dans la Gaule Ciſalpine. Mais cette diſtinction n'ayant fait qu'irriter la jalouſie des autres, il uſa de ſévérité. Il en envoya quelques-uns au ſupplice, il les déſarma tous : & ce ne fut qu'après les avoir réduits ainſi à recourir aux plus humbles priéres, qu'il voulut bien ſe laiſſer fléchir. Alors ayant ſauvé l'honneur du commandement ſuprême, & craignant que s'il s'opiniâtroit à les rebuter ils ne ſe donnaſſent à Antoine, il les admit dans ſes troupes & accepta leurs ſervices.

Il partit enſuite pour la guerre d'Illyrie, & il porta ſucceſſivement ſes armes victorieuſes chez les Japodes, les Pannoniens, & les Dalmates. Les détails de cette expédition ne ſont pas aſſez

intéreſſans, pour que je me croie obligé de les traiter avec étendue. Je remarquerai ſeulement qu'Octavien y paya de ſa perſonne en plus d'une occaſion, & réfuta par une bravoure au deſſus de toute critique les reproches injuſtes de lâcheté qui lui ont été faits par Antoine, & dont l'impreſſion n'eſt pas encore bien effacée aujourd'hui.

Bravoure perſonnelle d'Octavien.

Ainſi dans un moment de ſurpriſe, où attaqué tout d'un coup par l'ennemi il avoit encore à vaincre la difficulté des lieux, & à monter par un chemin rude, eſcarpé, & rempli d'arbres & de broſſailles, voyant que ſes troupes ne ſe portoient point gaiement à avancer, il prit un bouclier de fantaſſin, & courant aux premiers rangs, il anima les ſiens par ſon exemple; & repouſſa les Barbares.

Flor. IV. 12. *Suet. Aug.* c. 20. *Appian. Dio.*

Dans un autre combat il reçut au genou droit un coup de pierre, dont il fut bleſſé conſidérablement, & mis hors d'état d'agir pendant pluſieurs jours.

Mais nulle part il ne ſignala ſa valeur d'une maniere plus éclatante, qu'au ſiége de Métulum, ville capitale des Japodes. La place étoit forte de ſa nature, & défendue ſi opiniâtrément par les Barbares, qu'après que le mur eut été forcé,

ils en reconſtruiſirent un nouveau, & formérent une ſeconde enceinte, qui contraignit Octavien de recommencer ſes travaux. Il éleva des terraſſes, il dreſſa des tours, deſquels on devoit jetter ſur le mur des ennemis quatre ponts volans à la fois. Cette manœuvre fut exécutée avec précipitation, & trois des ponts ſe rompirent : de ſorte que perſonne n'oſoit plus ſe hazarder ſur le quatriéme. Alors Octavien, qui de deſſus une haute tour examinoit tout ce qui ſe paſſoit, deſcend en hâte, emploie les exhortations les plus vives auprès de ſes ſoldats rebutés : & ne pouvant par ſes diſcours réveiller leur courage, lui-même il monte ſur le pont, & s'avance vers la muraille tenant ſon bouclier devant lui. Agrippa, deux autres Officiers Généraux, & un écuyer l'accompagnent, & ils ſont bientôt ſuivis d'une ſi grande multitude de ſoldats, que le pont ſuccomba ſous le poids, & ſe rompit comme les trois premiers. Tous ceux qui étoient deſſus firent une chûte violente. Quelques-uns furent tués, pluſieurs fort maltraités, & entre autres Octavien, qui fut bleſſé à la jambe droite & aux deux bras. Néantmoins ſe ſoutenant contre un accident ſi fâcheux par ſa fermeté d'ame,

ſur le champ il remonta au haut de la tour, & ſe préſenta à la vûe des ſiens & des ennemis, pour prévenir le découragement des uns, & réprimer la préſomption des autres.

Après de telles preuves de vaillance il étoit bien en droit de l'exiger des troupes, & de punir ſévérement la lâcheté. Auſſi une cohorte ayant mal fait ſon devoir, & reculé devant l'ennemi, il la décima, & fit diſtribuer aux ſoldats que le ſort avoit épargnés de l'orge au lieu de bled pour nourriture pendant toute la campagne.

Cette guerre, dans laquelle je ne trouve aucun homme de marque qui ait péri, ſi ce n'eſt Ménas, ce perfide affranchi de Sextus, occupa Octavien pendant trois ans, & ne fut déterminée que l'an de Rome 719. par la ſoumiſſion des Barbares, qui donnérent des otages, rendirent les drapeaux qu'ils avoient autrefois conquis ſur Gabinius & ſur Vatinius, & s'engagérent à payer le tribut impoſé par le vainqueur.

Octavien dompta encore par ſes Lieutenans d'autres peuples ou mal ſoumis, ou qui n'avoient jamais connu la domination Romaine.

En même tems qu'il faiſoit la guerre Les Salaſſes

soumis par Valérius. *Freinshem.* CXXXI. 37. 38.

en Illyrie, Meſſala * chargé par lui de réprimer les Salaſſes, ſubjugua cette nation, qui occupoit le pays que nous nommons aujourd'hui le *Val d'Aouſte*. Ils incommodoient depuis longtems les Généraux Romains, à qui leurs diviſions inteſtines donnoient des ſoins plus importans, que celui de réduire des Barbares cantonnés dans leurs montagnes. Lorſque l'on eut le loiſir de penſer à eux, ils furent bientôt contraints de ſubir le joug, & d'accepter les loix que l'on voulut leur impoſer.

Exploits de M. Craſſus contre les Myſiens & les Baſtarnes.

Les exploits de M. Craſſus contre les Myſiens, les Baſtarnes, & autres peuples voiſins du Danube vers la Thrace, ſont poſtérieurs de quelques ** années, & je ſuis en les plaçant ici l'ordre que m'indique la nature des faits, & non

* *C'eſt d'après Appien & Dion que j'attribue à Meſſala la victoire ſur les Salaſſes. Il me reſte pourtant quelque doute, fondé ſur le ſilence de Tibulle, qui dans ſon Panégyrique de Meſſala, en faiſant le dénombrement des exploits guerriers de ſon héros, ne nomme point les Salaſſes entre les peuples ſubjugués par lui. Strabon, l. IV. dit que Meſſala paſſa un quartier d'hiver dans leur voiſinage. Mais loin de lui faire honneur d'aucun avantage remporté ſur eux, il aſſure qu'il fut obligé d'acheter d'eux les bois néceſſaires pour le chauffage, & pour les exercices militaires. Je trouve ſous l'an 723. un Valérius Conſul ſubſtitué, à qui Pighius & Sigonius donnent le ſurnom de Meſſala, je ne ſais pas ſur quelle autorité : mais j'inclinerois à attribuer à ce Valérius la guerre contre les Salaſſes.*

** *Dion en fait mention l'an de Rome 723.*

l'ordre

l'ordre des tems. On ſait combien ont toujours été fiéres & belliqueuſes les nations qui habitent ces contrées. Craſſus oppoſa à leur audace une bravoure non commune, dont il fit preuve en tuant de ſa main dans un combat Deldon Roi des Baſtarnes. *Dio. l.* LI. *Flor.* IV. 12.

Il méritoit par cette action l'honneur des dépouilles *Opimes*. Mais ſoit que ſa qualité de ſimple Lieutenant d'Octavien fût un titre d'excluſion, parce que l'on penſoit que les dépouilles *Opimes* ne pouvoient être acquiſes que par celui qui jouiſſoit du commandement en chef; ſoit que le Général ne vît pas volontiers ſon ſubalterne élevé en quelque façon au deſſus de lui par un honneur auſſi ſingulier, & dont toute l'Hiſtoire Romaine ne fourniſſoit que trois exemples, il eſt conſtant que Craſſus n'obtint d'autres récompenſes que celles que l'on accordoit encore alors aux particuliers, le nom* d'*Imperator*, les *Supplications*, & le Triomphe. Il étoit fils du célébre Craſſus, & nous avons eu déja occaſion de parler de lui plus d'une fois.

Je coule légérement ſur ces faits, qui

* *Dion révoque en doute le titre d'*imperator *accordé à Craſſus. Mais cet honneur a été déféré à des particuliers juſques ſous Tibére.*

ſont ici étouffés par une foule d'autres plus mémorables. Je rapporterai ſeulement encore deux traits que nous adminiſtre Florus.

Pendant que l'armée Romaine ſe rangeoit en bataille vis-à-vis de celle des Myſiens, un des principaux commandans des Barbares s'avança, & cria à haute voix, *Qui êtes-vous ?* Il lui fut répondu, *Nous ſommes les Romains, maîtres de toutes les nations. Avant que vous puiſſiez prendre cette qualité*, répliqua l'audacieux Myſien, *il faut que vous nous ayez vaincus.*

Cette fierté ſembloit annoncer une vigoureuſe réſiſtance. Cependant un frivole épouvantail (& c'eſt le ſecond trait que j'ai promis) déconcerta les Myſiens, & leur fit tout d'un coup prendre la fuite. Un Centurion Romain s'aviſa de mettre ſur ſon caſque un braſier allumé & qui jettoit de la flamme. Il s'avança ainſi vers les ennemis, & le mouvement de ſon corps excitant la flamme comme par ſecouſſes, les crédules Barbares s'imaginérent avoir affaire à un monſtre qui vomiſſoit le feu. Tout leur courage ne put tenir contre cet objet, capable à peine d'effrayer un enfant.

Tels ſont les exploits militaires d'Octavien & de ſes Lieutenans contre l'étranger pendant l'eſpace qui s'écoula depuis la défaite de Sextus Pompée juſqu'à la mort d'Antoine. Les affaires de la ville fourniſſent auſſi entre ces deux Epoques quelques événemens remarquables, dont le plus important eſt l'Edilité d'Agrippa.

Edilité d'Agrippa.

Toutes les charges avoient perdu leur luſtre & leur éclat ſous le Gouvernement Triumviral, qui abſorboit toute la puiſſance publique : & en particulier l'Edilité, chargée de dépenſes prodigieuſes à cauſe des jeux qu'il falloit donner au Peuple, tomba dans un tel diſcrédit, qu'il y eut une année * qui ſe paſſa ſans Ediles, parce que perſonne ne voulut d'un titre ſans pouvoir & onéreux. Agrippa entreprit de relever cette Magiſtrature de ſon aviliſſement, en la prenant † lui-même : & quoiqu'il eût été Conſul, il ne dédaigna point une place beaucoup inférieure, perſuadé qu'il n'y perdroit rien, & que la charge y gagneroit. D'ailleurs les fonctions de l'Edilité, qui ſe rapportoient principalement, ſoit aux embelliſſemens & aux commodités de la ville, ſoit aux plaiſirs de la multitude, convenoient parfaitement au zêle qu'avoit Agrippa pour

L'an de Rome 716.

L'an de Rome 719.

concilier de plus en plus les cœurs des citoyens au jeune Triumvir ſon Général & ſon protecteur.

Freinshem. CXXXI. 51. 52. Il remplit magnifiquement cette vûe ; premiérement par des édifices publics qu'il répara, ou conſtruiſit à neuf. Il rétablit les anciens aquéducs, qui tomboient preſque en ruine, & il en conduiſit un nouveau, à qui il donna le nom de *Jule*, dans un eſpace de quinze mille pas, ou de cinq lieues. Pour rendre commode & acceſſible l'uſage des eaux qu'il amenoit ou rendoit à la ville, il fit ſept cens abreuvoirs, cent cinq fontaines, cent trente regards : de façon qu'il n'y eut preſque aucune maiſon de Rome, qui n'eût de l'eau en abondance. Et tous ces ouvrages étoient ornés & décorés richement & avec goût. On y comptoit trois cens ſtatues de marbre ou d'airain, & quatre cens colonnes de marbre. Agrippa étoit ſi paſſionné pour l'embelliſſement de la ville & de tous les lieux deſtinés aux uſages publics, qu'il eût voulu que l'on y eût conſacré tout ce qu'il y avoit de ſtatues & de tableaux dans Rome. Il prononça ſur ce ſujet un Diſcours [a], qui ſe conſervoit encore du tems de Pline l'ancien, & que

[a] Exſtat ejus (Agrippæ) oratio magnifica & maxi-

cet Ecrivain, charmé d'un ſi noble projet, qualifie de magnifique & de vraiment digne du plus grand des citoyens. En effet n'eſt-ce pas là une deſtination plus convenable à ces chef-d'œuvres de l'art, que d'être relégués dans les jardins & dans les maiſons de campagne des particuliers ?

Perſonne n'ignore la magnificence des égoûts de Rome bâtis par les deux Tarquins. Faute de ſoin & d'entretien ils s'étoient remplis d'immondices, & engorgés en pluſieurs endroits. Agrippa ramaſſa des eaux en ſi grande quantité, qu'il en forma comme ſept torrens, qui introduits par les ouvertures des égoûts, & y coulant rapidement, entraînérent toutes les ſaletés qui s'y étoient amoncelées : & après cette opération, il s'embarqua lui-même ſur les égoûts ainſi nettoyés, & par une navigation ſouterraine il les parcourut d'un bout à l'autre juſqu'à leur embouchure dans le Tibre.

Le ſecond objet d'Agrippa dans ſon Edilité regardoit les jeux, & les largeſſes au Peuple. Il eſt étonnant avec

mo civium digna, de tabulis omnibus ſigniſque publicandis : quod fieri ſatius fuiſſet, quàm in villarum exſilia pelli. *Plin.* XXXV. 4.

quelle ſomptuoſité il s'acquitta de cette partie de ſes fonctions. Spectacles de toute eſpéce, comédies, combats de Gladiateurs, courſes dans le Cirque, pendant cinquante-neuf jours; & durant tout ce tems, barbiers & baigneurs payés de ſes deniers pour le ſervice des citoyens : cent ſoixante-&-dix bains ouverts & entretenus à ſes frais pendant toute l'année : proviſions de toutes ſortes achetées des marchands pour être livrées au pillage de la multitude. Enfin dans le Théâtre il jetta d'en haut comme des billets de Loterie; & ceux qui rapportoient ces billets en recevoient le contenu, c'eſt-à-dire, argent, étoffes, meubles, & autres choſes ſemblables. Il orna auſſi le Cirque de ſtatues de Dauphins, & de ce qu'ils appelloient des œufs, c'eſt-à-dire, de groſſes maſſes figurées en œuf & placées ſur des colonnes, qui poſées à l'extrémité de la carriére & ſe faiſant appercevoir de loin, dirigeoient les conducteurs des chariots dans leur courſe, & leur marquoient l'endroit où il falloit tourner pour revenir au point d'où ils étoient partis.

Parmi les ſpectacles donnés par Agrippa, celui de la courſe que les Romains

appelloient *Troyenne*, mérite d'être remarqué. Ce jeu leur venoit de Troie, à ce qu'ils prétendoient; & par là il intéreſſoit ſpécialement Octavien, qui ſe vantoit de tirer ſon origine de cette ville fameuſe. C'eſt pour cela que Virgile a inſéré dans ſon cinquiéme Livre une charmante deſcription de cet exercice. Il s'exécutoit par de jeunes gens de qualité, & Agrippa engagea les Sénateurs à conſentir que leurs enfans commençaſſent à s'y faire connoître, & à attirer ſur eux les regards des citoyens.

Ces ſoins, qui ſemblent frivoles, & uniquement de plaiſir, avoient pourtant une fin ſérieuſe, qui étoit de faire aimer le Gouvernement d'Octavien; & par ces amuſemens Agrippa ne ſervoit pas moins bien ſon Patron, que par la Police exacte qu'il faiſoit obſerver dans la ville. Il en chaſſa les Aſtrologues & les Magiciens, peſtes publiques, qui enſorcélent aiſément la multitude ignorante, & qui portent le trouble auſſi bien dans l'Etat que dans les familles. C'eſt ainſi qu'Agrippa, grand homme de guerre, ſe montroit pareillement grand Magiſtrat; ſupérieur par cette univerſalité de talens à Mécéne, qui, ſans être incapable des fonctions mili-

taires, ne brilloit pourtant que dans ce qui regarde l'adminiſtration des affaires civiles.

Agrippa & Mécène principaux amis, confidens, & Miniſtres d'Octavien. *Dio. l.* LI.

Ces deux hommes furent les principaux inſtrumens de la grandeur & de l'élévation d'Octavien. Il avoit en eux une confiance parfaite : & comme il employoit pour cachet deux pierres gravées, repréſentant un ſphinx, & entiérement ſemblables, il en gardoit l'une, & laiſſoit l'autre à leur diſpoſition, afin qu'ils puſſent écrire & ordonner en ſon nom tout ce qu'ils jugeroient convenable. Lorſqu'il écrivoit lui-même au Sénat, ſes dépêches leur étoient dabord apportées. Ils les ouvroient, en prenoient lecture, y faiſoient les changemens qu'ils vouloient ; & enſuite les ayant recachetées, ils les remettoient à leur deſtination.

C'étoit ſur Mécéne en particulier que rouloient principalement les affaires de la ville & de l'Italie. Quoique, par une modeſtie ou apparente ou véritable, il n'ait jamais voulu s'élever au deſſus du rang de ſimple Chevalier, pendant qu'il lui étoit aiſé de parvenir aux plus hautes dignités de la République, il avoit pourtant plus de réalité de puiſſance que les premiéres têtes du Sénat & les per-

ſonnages Conſulaires. Il fut durant pluſieurs années Préfet de Rome, & par l'autorité de cette charge, créée exprès pour lui, il maintint le calme & la paix dans la Capitale & dans l'Italie en des tems très orageux, & malgré le mécontentement des peuples, ſouvent chargés par ſes ordres d'impoſitions très onéreuſes, mais néceſſaires pour ſoutenir les frais immenſes de la guerre.

Statues érigées à Livie & à Octavie. Portique d'Octavie. *Dio. l.* XLIX.

Tout ce qui appartenoit à Octavien ſe reſſentoit de la ſplendeur de ſa fortune. Ainſi ſa ſœur & ſa femme furent honorées de ſtatues par Décret du Sénat: & des dépouilles acquiſes dans la guerre contre les Dalmates, il fit bâtir un portique, à qui il donna le nom de ſa ſœur Octavie, & où il plaça dans la ſuite une riche Bibliothéque. Quelques-uns pourtant font honneur de la Bibliothéque à Octavie elle-même, qui voulut conſacrer par ce monument la mémoire de ſon fils Marcellus.

Plut. Marcello.

Triomphes de Statilius Taurus, & de Soſius.

Pendant les années que je parcours ici, il y eut pluſieurs triomphes célébrés par des particuliers. Les plus mémorables & les plus juſtement mérités ſont ceux de Statilius Taurus, & de Soſius. L'un avoit pacifié l'Afrique après

la deſtitution de Lépidus : & l'autre avoit vaincu les Juifs & pris Jéruſalem.

Nouveaux Patriciens.

Octavien, à l'exemple de Céſar, fit auſſi dans ces mêmes tems de nouveaux Patriciens, pour remplacer les anciennes familles patriciennes, qui périſſoient dans tant de guerres civiles, & diminuoient de jour en jour.

Mort d'Atticus. *Cor. Nep. in vit. Att.*

Quoiqu'Atticus ait toujours vécu ſimple particulier, ſans avoir jamais poſſédé aucune charge, le rang que lui acquirent dans l'eſtime du public & des premiers hommes de l'Empire Romain ſon eſprit, ſa vertu, & la ſageſſe de ſa conduite, en fait un perſonnage tout-à-fait recommandable, dont la mort doit trouver place dans cette Hiſtoire.

Il étoit, comme nous l'avons dit, ami d'Antoine : il en avoit fait acte dans des circonſtances critiques, & en conſéquence il fut effacé par ce Triumvir de la liſte des proſcrits. Antoine fit plus : il lui procura une alliance illuſtre, & travailla efficacement à lui donner pour gendre Agrippa. Du mariage d'Agrippa avec la fille d'Atticus naquit Vipſania Agrippina, qui ayant à peine un an fut promiſe à Tibére, beaufils d'Octavien.

Ainſi Atticus vit ſa famille liée de près avec la maiſon des Céſars.

Toujours fidéle à ſa maxime de ne point entrer dans les brouilleries des Grands, & de cultiver avec eux, malgré leurs diviſions, ſes liaiſons particuliéres, il ſe conſerva l'amitié d'Octavien & d'Antoine, qui lui donnérent également les témoignages les plus marqués & les plus conſtans d'une eſtime & d'une conſidération infinies.

L'année qui précéda leur rupture, il fut attaqué de la fiſtule. Il eſſaya les remédes connus alors, qui ne firent qu'aigrir le mal. Las de ſouffrir, il prit le parti de ſe laiſſer mourir de faim, & il déclara ſa réſolution à ſon gendre, ſans ſe laiſſer attendrir par ſes priéres & par ſes larmes. Après qu'il ſe fut abſtenu de manger pendant deux jours, la fiévre le quitta, & il ſe trouva mieux. Mais les frais en étoient faits, & il s'obſtina à mourir. En bon Epicurien, il regardoit la douleur comme le ſouverain mal : & il ne comptoit pas en trop acheter la délivrance en ſacrifiant les reſtes d'une vie languiſſante.

Il mourut âgé de ſoixante & dix-ſept ans, ſous le Conſulat de Domitius & de Soſius : perſonnage ſingulier, pour

avoir brillé ſans dignités, & ſans talens ſupérieurs ; ami de tous les Grands, en ſe tenant dans un état médiocre ; tellement égal entre tous les partis, qu'il mérita l'amitié de ceux mêmes qui ſe faiſoient les uns aux autres la plus cruelle guerre.

Succeſſion des Conſulats depuis l'an 718. juſqu'à l'an 721. *Appian. Civil. l. V.*

Il ne me reſte plus qu'à donner ſur la ſucceſſion des Conſuls pour les années dont je parle, quelques remarques particuliéres, qui placées ailleurs pourroient interrompre le fil de la narration.

Au tems du Traité de Miſéne entre les Triumvirs & Sex. Pompée, tous les Conſulats de ces années avoient été arrangés d'avance. Il avoit été dit que l'an de Rome 718 Antoine prendroit un ſecond Conſulat avec Libon, beaupére de Sextus ; qu'en 719 Octavien ſeroit Conſul pour la ſeconde fois avec Sextus lui-même ; en 720 Domitius Ahénobarbus & Soſius, & enfin en 721 Antoine & Octavien, qui alors Conſuls pour la troiſiéme fois rétabliroient l'ancien Gouvernement. Ce plan de Conſulats fut ſuivi ; ſi ce n'eſt que Sextus Pompée ayant péri avant que l'année de ſon Conſulat fût arrivée, on lui ſubſtitua L. Volcatius Tullus ; & pareillement

Antoine fut privé de ſon troiſiéme Conſulat, à l'occaſion de la guerre qui s'éleva entre lui & Octavien. Meſſala le remplaça, & fut collégue d'Octavien Conſul pour la troiſiéme fois. Pour ce qui eſt du ſecond Conſulat deſtiné à chacun des deux Triumvirs, ils n'en voulurent avoir l'un & l'autre que le titre, & ils l'abdiquérent le jour même qu'ils en avoient pris poſſeſſion. La puiſſance Triumvirale leur ſuffiſoit abondamment; & le Conſulat réduit par eux à un vain nom leur étoit alors inutile.

Je ne parle point des Conſuls ſubſtitués dans chaque année à ceux qui l'avoient commencée. On n'en a pas des liſtes exactes: & peu importe pour les grands événemens de l'Hiſtoire, auxquels ils n'avoient preſque aucune part.

Mais je ne dois pas omettre d'obſerver ici que les cinq ans du ſecond Triumvirat d'Antoine & d'Octavien expiroient le dernier Décembre de l'année 719, & que néantmoins dès le tems du Traité de Miſéne ils avoient arrangé les Conſulats pour deux ans au delà de ce terme: ce qui eſt une preuve de

fait, que leur plan étoit de ſe perpétuer dans cette puiſſance tyrannique, en ſe la faiſant proroger autant de fois qu'il en ſeroit beſoin. Et ils étoient bien ſûrs des ſuffrages du Peuple, qu'ils tenoient en ſervitude par la force des armes.

Fin du Tome quinzième.

TABLE
DU QUINZIE'ME VOLUME
DE L'HISTOIRE
ROMAINE.

SUITE DU LIVRE
QUARANTE-HUITIÉME.

§. I. *Dispositions des deux Consuls par rapport à l'état actuel de la République*, 3. *Le Sénat, contre l'avis de Cicéron, ordonne une députation à Antoine*, 4. *Octavien est revêtu du titre & de l'autorité de Propréteur*, 6. *Cicéron se rend caution pour lui envers le Sénat*, 7. *Statue décernée à Lépidus*, 8. *Instructions données aux Députés du Sénat*, 9. *Sulpicius, l'un d'eux, meurt en arrivant au camp d'Antoine*, 10. *Mauvais succès de la Députation*, ibid. *Le Sénat déclare qu'il y a* tumulte, 13. *Statue décernée à Sulpicius*, 14. *Nouvelle*

Députation à Antoine ordonnée par le Sénat, ibid. *Cicéron que l'on avoit mis au nombre des Députés, s'en excuse, & fait ainsi manquer l'affaire*, 15. *Lépidus écrit au Sénat pour l'exhorter à la paix. Cicéron s'y oppose*, 16. *Lettre d'Antoine à Hirtius & à Octavien*, 17. *Hirtius & Octavien s'approchent de Modène. Pigeons employés pour porter & reporter des avis*, 23. *Combat où Pansa est blessé*, 26. *Antoine en s'en retournant à son camp est attaqué & battu par Hirtius*, 27. *Octavien resté à la garde du camp, le défend contre Lucius frére d'Antoine*, ibid. *Le Sénat fait valoir excessivement l'avantage remporté sur Antoine*, 28. *Nouveau combat, où les Lignes d'Antoine sont forcées. Hirtius est tué*, 29. *Antoine léve le siége, & gagne les Alpes*, ibid. *Octavien ne le poursuit point*, 30. *Difficultés de développer les intrigues du tems qui suivit la levée du siége de Modéne*, ibid. *Mort de Pansa*, 33. *Antoine est déclaré ennemi public*, 36. *Générosité d'Atticus*, 37. *Le Senat travaille à abaisser Octavien*, 38. *Mot équivoque de Cicéron au sujet du jeune César*, 40. *Projets & intérêts*

contraires d'Octavien & du Sénat, ibid. *Le Sénat donne à Octavien un prétexte, dont celui-ci profite pour se déclarer*, 43. *Octavien se rapproche d'Antoine*, ibid. *Il invite à se liguer avec lui Lépidus & Pollion*, 45. *Il aspire au Consulat*, 46. *Cicéron est sa dupe & l'appuie*, 47. *Le Sénat rejette la demande d'Octavien*, 50. *Jonction de Lépidus avec Antoine*, ibid. *Le Sénat a recours à Octavien*, 57. *Qui profite de l'occasion pour envahir le Consulat*, 58. *Plaintes de Brutus contre Cicéron, contenues dans deux Lettres, l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus*, 68. *Fondation de la ville de Lyon*, 85.

LIVRE XLIX.

§. I. *Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avoient tué César*, 88. *Sex. Pompée & Cn. Domitius, qui n'avoient point eu de part à l'action, sont compris dans la condamnation*, 91. *Octavien fait périr Q. Gallius Préteur de la ville*, 92. *Il fait révoquer par le Sénat les Décrets rendus contre Antoine & Lépidus*, 94. *Désastre & mort de Décimus*, 95.

Octavien, Antoine, & Lépidus se réunissent, 98. *Leur entrevûe dans une isle du Réno*, 99. *Ils conteſtent sur ceux qu'ils doivent proscrire. Echange de la tête de Cicéron contre celles de l'oncle d'Antoine & du frére de Lépidus*, 100. *Projet du Triumvirat*, 102. *Mariage arrêté entre Octavien & la belle-fille d'Antoine*, 105. *Prélude des massacres. Effroi dans Rome. Mort du Consul Pédius*, ibid. *Entrée des trois Généraux dans Rome*, 106. *Loi pour établir le Triumvirat*, 107. *Edit de proscription*, 108. *La proscription des Triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla*, 113. *Plusieurs proscrits pour leurs richesses*, 115. *Affectation dans le choix des noms placés à la tête du Tableau de la proscription*, 116. *Octavien autant & plus cruel que ses collégues*, 117. *Mort de Cicéron*, 119. *Invectives des Ecrivains en tout genre contre Antoine au sujet de cette mort*, 125. *Pourquoi Octavien a été épargné*, 126. *Portrait de Cicéron*, 127. *Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles*, 129. *Mort des deux Quintus Cicérons, pére & fils*, 130. *L. César sauvé par sa sœur, mére d'An-*

toine, 131. *Lépidus consent à l'évasion de son frére Paulus*, 132. *Morts du beaupére de Pollion, du frére de Plancus, & de Toranius tuteur d'Octavien*, 132. *Verrès proscrit*, 133. *Exemple de la piété d'Enée renouvellé par le fils d'Oppius*, 134. *Varron mis en sureté par Calénus*, 135. *Atticus rayé du catalogue des proscrits*, 136. *Eloge de sa prudence & de son humanité*, 137. *Messala effacé du nombre des proscrits*, 138. *Traits singuliers sur quelques proscrits*, 141. *Fulvie fait un personnage dans la proscription*, 142. *La haine tombe particuliérement sur Antoine*, ibid. *Triomphes odieux de Lépidus & de Plancus*, 143. *Asyles ouverts aux proscrits hors de l'Italie; surtout chez Sex. Pompée*, 144. *Exactions des Triumvirs*, 146. *Taxe imposée par eux sur les Dames*, 148. *Discours d'Hortensia à ce sujet*, 149. *Ventidius est fait Consul. Sa fortune surprenante*, 152. *Couronnes civiques décernées aux Triumvirs*, 155. *Les Triumvirs jurent & font jurer l'observation des Actes de César*, 156. *Ils désignent les Magistrats pour plusieurs années*, 157.

§. II. *Brutus entre dans la Thrace ; & y fait la guerre avec ſuccès*, 160. *Monnoie battue par ſon ordre*, 162. *Il paſſe en Aſie, équippe une flote, & mande Caſſius*, ibid. *Brutus & Caſſius ſe rejoignent à Smyrne*, 163. *Ils agiſſent dans une parfaite intelligence*, 164. *Caſſius ſoumet les Rhodiens*, 166. *Il les traite durement*, 168. *Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens*, 171. *Brutus & Caſſius ſe rendent enſemble à Sardes. Eclairciſſement très vif entre eux. Petite ſcêne que leur donne Favonius*, 177. *La conduite & les vûes de Caſſius étoient moins pures que celles de Brutus*, 179. *Prétendue apparition d'un phantôme à Brutus*, 184. *Octavien & Antoine paſſent la mer, & ſe rendent avec leurs troupes en Macédoine*, 189. *Brutus & Caſſius, arrivés à Seſte, font la revûe de leurs troupes*, 193. *Magnificence de cette armée*, 194. *Diſtribution d'argent faite aux ſoldats*, 195. *Brutus & Caſſius s'avancent juſqu'au de-là de Philippes*, 196. *Deſcription des environs de la ville de Philippes*, 198. *Campement de Brutus & de Caſſius*, 199. *Antoine*,

& enſuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, & ſe campent à peu de diſtance. Déſavantage de leur poſition, 200. Premiére bataille de Philippes, 203. Brutus eſt vainqueur : Caſſius eſt défait, 210. Caſſius, par un déſeſpoir précipité, ſe tue lui-même, 212. La mort de Caſſius donne la ſupériorité aux Triumvirs, 214. Octavien, qui étoit malade, n'avoit fait qu'un très petit perſonnage dans l'action, 216. Brutus ranime le courage des troupes de Caſſius, 217. Embarras de ſa ſituation, 218. La flote qu'il avoit dans la mer Ionienne détruit un puiſſant renfort que l'on envoyoit aux Triumvirs, 224. Il n'eſt point informé de cet important événement. Réflexion de Plutarque à ce ſujet, 225. Seconde bataille de Philippes, 227. Mort du fils de Caton, 230. Brutus court riſque d'être pris, & n'évite ce malheur que par la généroſité d'un ami, ibid. Derniers momens de Brutus. Son blaſphême contre la vertu. Sa mort, 233. Antoine fait rendre à ſon corps les derniers honneurs. Octavien envoye ſa tête à Rome, 239. Mort de Porcia femme de Brutus, 241. Noms des plus illuſtres per-

ſonnages qui périrent à Philippes. Livius Druſus pére de Livie, ſe tue lui-même, 242. *Cruauté d'Octavien*, 243. *Avec Brutus périt le parti Républicain*, 244. *Les reſtes de l'armée vaincue ſe rendent aux Triumvirs*, ibid. *Beau mot de Meſſala à Octavien*, 245. *Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu*, 246. *Murcus en méne une partie à Sex. Pompée, & Domitius avec l'autre tient quelque tems la mer, ſans reconnoître aucun chef*, 247. *Allégorie d'Horace, relative à ces derniers mouvemens des Républicains*, 248. *Ce Poëte s'étant ſauvé de la bataille de Philippes, trouve ſa reſſource dans ſon génie pour les vers*, 249.

LIVRE L.

§. I. *LE Triumvirat triomphant. Le parti Républicain anéanti*, 253. *Antoine & Octavien font entre eux un nouveau partage des Provinces, au préjudice de Lépidus*, ibid. *Octavien retourne en Italie, & ſe charge de diſtribuer les terres promiſes aux vétérans. Avantages qu'il trouvoit dans cette fonction*, 255. *Nombre im-*

menſe de ceux qu'il falloit récompenſer, 256. *Maladie d'Octavien à Brindes*, 257. *Origine de la guerre de Pérouſe. Caractére vain de L. Antonius*, 258. *Intérêts oppoſés des poſſeſſeurs de fonds de terre, & des ſoldats. Avidité & inſolence de ceux-ci*, 261. *Troiſiéme intérêt, celui d'Antoine*, 266. *Motif ſecret qui animoit Fulvie contre Octavien*, 267. *Tentatives infructueuſes d'Octavien, pour éviter la guerre. Son adreſſe & ſa fermeté*, 268. *Difference entre les forces du parti d'Octavien & de celui de Lucius*, 275. *Commencemens de la guerre*, 276. *Lucius aſſiégé dans Pérouſe par Octavien*, 277. *Famine dans Pérouſe*, 280. *Lucius va lui-même trouver Octavien, pour ſe rendre à diſcrétion*, ibid. *Belles paroles d'Octavien, qui n'empêchent pas qu'il ne faſſe des exécutions ſanglantes*, 282. *La ville de Pérouſe eſt réduite en cendres par un accident imprévu*, 284. *Le parti de Lucius abſolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére*, 285. *Fuite & mort de Fulvie*, 287. *Julie, mére d'Antoine, ſe ſauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la*

fait passer en Gréce, 288. *Lucius est envoyé en Espagne par Octavien avec le titre de Proconsul*, 289. *Conduite douce & populaire que tient Antoine dans la Gréce*, 290. *Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche*, ibid. *Réjouissances d'une part, & gémissemens de l'autre en Asie*, 291. *Simplicité & facilité du caractére d'Antoine, source de bien & de mal*, 293. *Naissance de sa passion pour Cléopatre*, 296. *Entrée superbe & galante de cette Princesse dans Tarse, où étoit Antoine*, 299. *Repas réciproques entre Cléopatre & Antoine*, 300. *Les charmes de l'esprit de Cléopatre plus séduisans que ceux de sa beauté*, 302. *Elle subjugue Antoine*, 303. *Elle se sert du pouvoir d'Antoine pour s'assurer la possession de l'Egypte*, ibid. *Elle retourne à Alexandrie, & bientôt Antoine la suit*, 304. *Amusemens puérils, & dépenses énormes d'Antoine*, 305.

§. II. *Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie*, 313. *Il est recherché par Sex. Pompée*, 314. *Puissance de Sextus*, ibid. *Mariage d'Octavien avec Scribonia sœur de Libon beaupére de Sextus*, 317. *Domitius Ahénobarbus joint*

joint ſa flote à celle d'Antoine, 318. *L'entrée de Brindes eſt refuſée à Antoine. Il aſſiége cette ville*, 320. *Diſpoſitions à la paix*, ibid. *Négociation de Cocceïus Nerva*, 321. *Traité conclu entre Octavien & Antoine par Mécéne, Pollion, & Cocceïus*, 324. *Mariage d'Octavie avec Antoine*, 326. *Le petit triomphe décerné aux deux Généraux*, 327. *Salvidiénus traître à Octavien eſt condamné, & ſe donne la mort*, 328. *Canidius & Balbus ſubſtitués dans le Conſulat à Pollion & à Domitius*, 330. *Fortune de Balbus*, ibid. *Triomphe de Pollion : ſon mérite littéraire*, 331. *Triomphe de Calvinus. Sa ſévérité par rapport à la diſcipline*, 332. *Hérode déclaré Roi de la Judée*, 333. *Loi Falcidie*, 334. *Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre ſa famille*, 335. *Changemens dans le Conſulat. Plus de Conſuls d'un an*, 337. *Confuſion & déſordre dans tous les états*, 338. *Rome & l'Italie affamées par Sextus. Indignation & ſoulévement du Peuple contre les Triumvirs*, ibid. *Sédition furieuſe, où Octavien court riſque de la vie, & eſt dégagé par Antoine*, 340. *Fête donnée par Octavien ; nouveau ſujet de*

murmure, 341. *Octavien consent à négocier avec Sextus*, 342. *Sextus ne se prête que forcément à cette négociation*, 343. *Conférence entre les trois Généraux*, 344. *Conditions du Traité*, 346. *Joie extrême que cause cette paix*, 348. *Les trois Chefs se donnent des repas tour à tour*, 349. *Mot de Sextus à Antoine*, ibid. *Trait célébre de sa générosité à rejetter les conseils de Ménas*, 350. *Antoine est piqué de perdre à toute sorte de jeux contre Octavien. Il quitte l'Italie, & vient à Athénes*, 351. *Ses maniéres populaires avec les Athéniens*, 353. *Ils le traitent de nouveau Bacchus. Dot qu'il exige d'eux pour son mariage avec Minerve*, ibid.

§. III. *Mouvemens des Parthes*, 356. *Guidés par Labiénus le fils, ils envahissent la Syrie*, 357. *Ils établissent Antigonus Roi de la Judée, & ils emménent prisonnier Hyrcan*, 359. *Labiénus soumet la Cilicie, & pénétre jusques dans la Carie*, 360. *Ventidius Lieutenant d'Antoine arrive, & remporte sur les Parthes deux victoires consécutives*, 362. *Antoine jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athénes pour se mettre à la tête de ses armées*, 363. *Troisieme victoire de Ventidius*,

où périt Pacorus Prince des Parthes, 364. Ventidius n'oſe pouſſer ſes avantages, de peur d'irriter la jalouſie d'Antoine, 366. Siége de Samoſates, dont le ſuccès ne fait pas d'honneur à Antoine, 367. Triomphe de Ventidius, 368. Priſe de Jéruſalem par Soſius & par Hérode, 369. Antigonus battu de verges & mis à mort comme un criminel. Hérode paiſible poſſeſſeur de la couronne, 371. Confuſion & mépris de toutes les Loix dans Rome, 372. Octavien épris d'amour pour Livie, 373. Il répudie Scribonia le même jour qu'elle étoit accouchée de Julie, 374. Il épouſe Livie, qui lui eſt cédée par ſon mari étant groſſe de ſix mois, ibid. Naiſſance de Druſus, 376. Tibére & Druſus élevés dans le Palais d'Octavien, ibid. Cauſes de la rupture entre Octavien & Sextus, 377. Ménas affranchi de Sextus, paſſe au ſervice d'Octavien, 379. Preparatifs d'Octavien pour la guerre, 382. Combat naval près de Cumes, 383. Autre combat près du roc de Scylla, où la flote d'Octavien eſt maltraitée, 385. Une tempête achéve de ruiner les forces navales d'Octavien, 386. Sextus ne ſait pas profiter

de l'occaſion, 388. *Octavien prend du tems pour faire de nouveaux préparatifs*, 389. *Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuſe le Triomphe*, ibid. *Continuation du Triumvirat pour cinq ans*, 390. *Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus*, 391. *Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin & Averne*, 392. *Prétendu préſage arrivé à Livie*, 394.

LIVRE LI.

§. I. *Octavien demande l'adjonction d'Antoine & de Lépidus contre Sextus*, 399. *Forces de Lépidus*, 400. *Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien*, 401. *Leur querelle aſſoupie par le Traité de Tarente*, 402. *Octavien recommence la guerre contre Sextus. Luſtration de ſa flote*, 406. *Ménas le quitte, & retourne à ſon ancien maître*, 407. *Tempête. La flote d'Octavien eſt maltraitée. Lépidus entre en Sicile*, ibid. *Fermeté d'Octavien*, 408. *Négligence de Sextus*, ibid. *Ménas revient encore une fois à Octavien*, 409. *Avantage remporté par Agrippa ſur la flote de Sextus*, 410. *Circonſpection politique*

d'Agrippa, 411. *Octavien eſt battu ſur mer par Sextus*, ibid. *Il court lui-même un très grand péril*, 413. *Les troupes qu'il avoit débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine*, ibid. *Derniére bataille où Sextus eſt vaincu ſans reſſource*, 416. *Il abandonne la Sicile, & s'enfuit en Aſie*, 419. *Octavien débauche l'armée de Lépidus, & le dépouille du Triumvirat*, 420. *Sédition parmi les troupes d'Octavien*, 428. *Il l'appaiſe par une conduite mêlée d'indulgence & de fermeté*, 429. *Couronne Roſtrale donnée par Octavien à Agrippa*, 432. *Octavien demeure maître de la Sicile, & des Provinces d'Afrique, & de Numidie*, 433. *Epoque de l'établiſſement ſolide de la grandeur d'Octavien, & en même tems de ſon nouveau ſyſtême de conduite plus douce & plus modérée*, ibid. *Guerre d'Antoine contre les Parthes*, 443.

§. II. *Douleur amére d'Orode au ſujet de la mort de ſon fils Pacorus*, 446. *Il choiſit pour ſon ſucceſſeur Phraate*, ibid. *Phraate fait mourir ſon pére, ſes fréres, ſon fils aîné, pluſieurs Grands du Royaume*, 447. *La paſſion d'Antoine*

pour Cléopatre ſe reveille, 448. *Ses libéralités injuſtes & immenſes envers la Reine d'Egypte*, 449. *Arrangemens d'Antoine pour la guerre*, 450. *Il ſe rend en Arménie, dont le Roi étoit ſon allié*, 452. *Force de ſon armée*, 453. *Fautes que lui fait faire ſa paſſion pour Cléopatre*, ibid. *Il vient mettre le ſiége devant Praaſpa, Capitale du Roi des Médes*, 455. *Les Rois des Parthes & des Médes lui taillent en piéces deux Légions*, 456. *Le Roi d'Arménie l'abandonne*, ibid. *Antoine engage un combat, où il met en fuite les Parthes, mais leur cauſe très peu de perte*, 457. *Il retourne devant Praaſpa, dont le ſiége lui reuſſit mal*, 459. *Trompé par les Parthes, qui lui promettent paix & ſureté, il ſe met en devoir de faire retraite*, 460. *Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes*, 463. *Divers combats où les Parthes ſont repouſſés*, 465. *La témérité d'un Officier Romain fait remporter aux Parthes un avantage conſidérable*, 467. *Conduite admirable d'Antoine à l'égard de ſes ſoldats. Leur amour pour lui*, 468. *Nouveaux combats, où les Romains reprennent la ſu-*

périorité, 470. *La diſette ſe met dans leur armée*, 473. *Maladie ſinguliére & funeſte cauſée par l'uſage d'une herbe inconnue*, 474. *Nouvelle perfidie des Parthes, dont Antoine ne ſe garantit que ſur un avis qui lui vient de l'armée ennemie*, 475. *Les Romains ſouffrent beaucoup de la ſoif. Fleuve dont les eaux étoient malſaines*, 477. *Déſordre affreux cauſé par la fureur du ſoldat Romain, qui pille ſon propre camp*, 480. *Dernier combat contre les Parthes*, 481. *Joie des Romains lorſqu'ils ſe revirent en Arménie*, 483. *Empreſſement fou d'Antoine pour ſe revoir auprès de Cléopatre*, 485. *Relation fauſſe & faſtueuſe envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui ſont décernés*, 486. *Derniéres avantures & mort funeſte de Sex. Pompée*, 487. FAITS DÉTACHÉS, 499. *Guerres d'Octavien en Illyrie*, ibid. *Bravoure perſonnelle d'Octavien*, 501. *Les Salaſſes ſoumis par Valérius*, 504. *Exploits de M. Craſſus contre les Myſiens & les Baſtarnes*, ibid *Edilité d'Agrippa*, 507. *Agrippa & Mécene principaux amis, confidens, & miniſtres d'Octavien*, 512. *Statues érigées à Livie & à Octa-*

vie. Portique d'Octavie, 513. *Triomphes de Statilius Taurus & de Sosius*, ibid. *Nouveaux Patriciens*, 514. *Mort d'Atticus*, ibid. *Succession des Consulats depuis l'an 718, jusqu'à l'an 721-516.*

Fin de la Table.
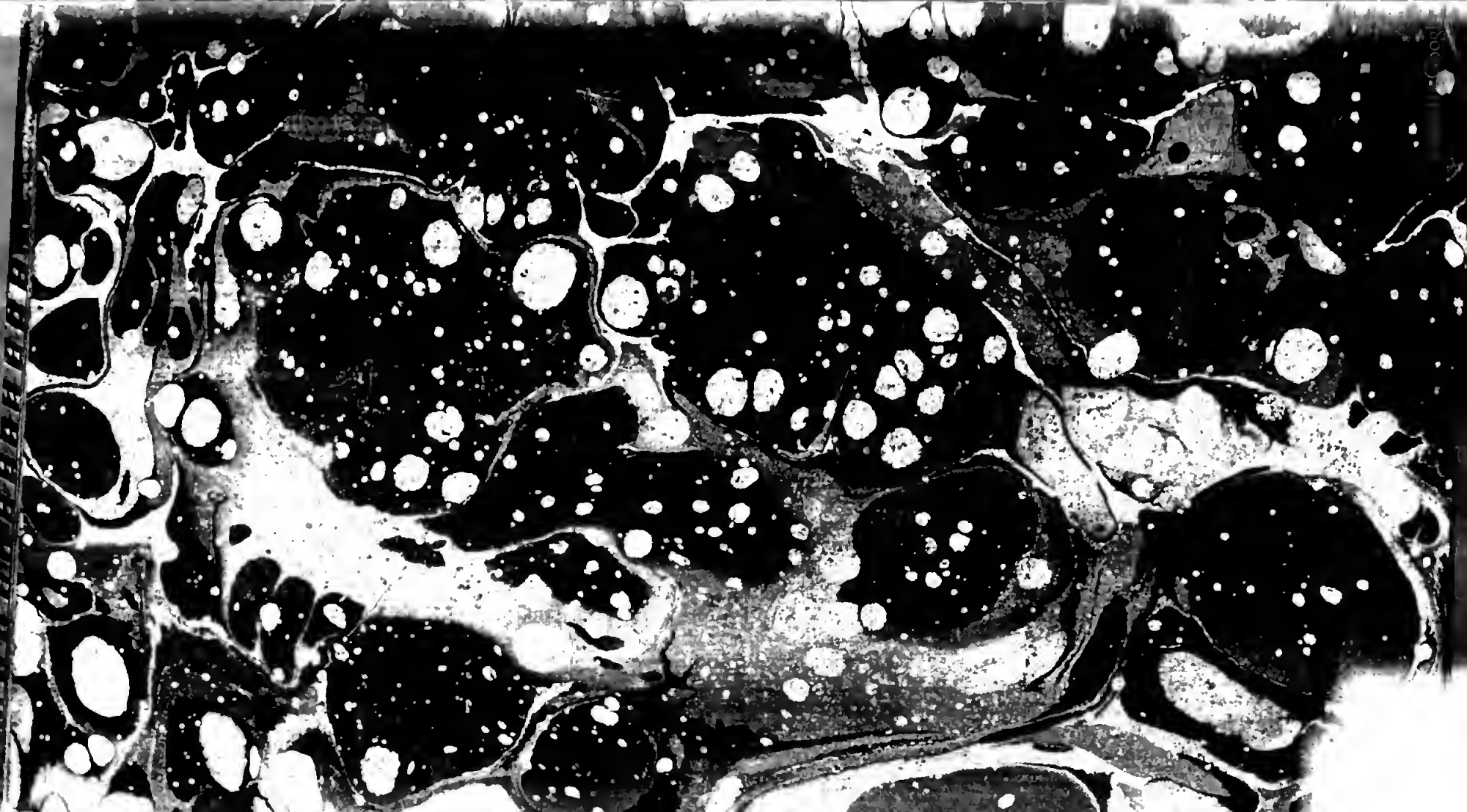
569180